



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2022

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

Marion Curchod

Marion Curchod, 2022, La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

Originally published at : Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive.
<http://serval.unil.ch>

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

La main derrière la plume

Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise :

Isabelle de Montolieu (1751-1832)

Version augmentée et corrigée



Portrait d'Isabelle de Montolieu, pastel anonyme, 12.5 x 9.8 cm., [vers 1770]. MHL

par Marion Curchod

sous la direction du Professeur Léonard Burnand

Session de juin 2022

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Aux origines d'une histoire	10
2.1. Antoine Noé Polier de Bottens.....	10
2.2. Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes	15
3. L'histoire d'une femme : entre amour et douleur	18
3.1. Une fille, une sœur : la place d'Isabelle au sein de sa famille.....	18
3.2. Deux mariages, deux veuvages	24
3.2.1. Isabelle de Crousaz.....	25
3.2.1.1. Isabelle et Benjamin : un amour éphémère	25
3.2.1.2. Une jeune veuve	28
3.2.2. Isabelle baronne de Montolieu	32
3.2.2.1. Louis de Montolieu	32
3.2.2.2. La vie d'Isabelle à Bussigny	35
3.2.2.3. Douleurs et tourments : de la maladie à la délivrance.....	39
3.3. Une mère et une grand-mère.....	41
3.3.1. Isabelle et Henri : entre affection et préoccupations maternelles.....	42
3.3.2. Du bonheur d'avoir des petits-enfants	49
3.4. Isabelle : entre corps et esprit	55
3.4.1. Isabelle à travers le regard de ses proches.....	55
3.4.2. Isabelle et sa santé	59
3.4.2.1. Une femme dépressive ?.....	59
3.4.2.2. Migraines et paralysie : le long combat d'Isabelle.....	62
3.4.3. Une femme pieuse	65
4. L'écriture d'Isabelle : un écho à son existence	69
4.1. Vie personnelle et écrits : entre influences et implications mutuelles	69
4.1.1. Le veuvage comme moteur à la plume.....	69
4.1.2. La famille : une source d'encouragements.....	73
4.1.3. Isabelle à travers ses œuvres	76

4.2. La littérature, un plaisir partagé.....	82
4.2.1. Amitié et écriture	83
4.2.2. Les « Samedis » d’Angélique de Charrière	87
4.2.3. Le théâtre de société	90
4.3. Une écrivaine vaudoise.....	94
4.3.1. L’influence de Jean-Jacques Rousseau.....	94
4.3.2. La Suisse au cœur des ouvrages d’Isabelle de Montolieu.....	98
4.3.3. Au-delà des frontières helvétiques	103
5. Conclusion.....	107
6. Remerciements	110
7. Bibliographie.....	111
7.1. Sources.....	111
7.1.1. Sources manuscrites issues d’institutions vaudoises.....	111
7.1.2. Sources manuscrites complémentaires externes au canton de Vaud.....	116
7.1.3. Sources imprimées.....	119
7.2. Littérature secondaire.....	126
7.2.1. Vie et relations personnelles d’Isabelle de Montolieu.....	126
7.2.2. Études des œuvres d’Isabelle de Montolieu	128
7.2.3. Vie littéraire et culturelle en Suisse romande aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	131
7.2.4. Histoire genrée et pratiques du récit de soi.....	135
7.2.5. Études diverses	136
8. Annexes	139
9. Documents iconographiques	193
9.1. Table des figures	207

1. Introduction

« ISABELLE DE MONTOLIEU

Dans cette maison, Isabelle de Montolieu (1751-1832), née Polier de Bottens, femme de lettres, passa une partie de son existence. Personnalité de la vie culturelle lausannoise de la fin du XVIII^e siècle, elle marqua les « salons » de la rue de Bourg de sa présence. Romancière prolifique, passionnée de théâtre, elle est notamment l'auteur de *Châteaux suisses* et de *Caroline de Lichtfield*. »

Tel est le texte qu'il est possible de lire sur une plaque rouge carmin nichée dans le couvert du numéro 6 de la rue de Bourg à Lausanne¹. Pour l'apercevoir, il faut emprunter la rue pavée et observer attentivement, car cette inscription ne se laisse pas facilement découvrir. En effet, accrochée dans l'ombre, dissimulée à l'abri des regards, invisible si l'on n'y prête pas attention, elle symbolise assez justement, par son emplacement même, la destinée de celle qui en est le sujet : Isabelle de Montolieu.

Femme de lettres vaudoise née au milieu du XVIII^e siècle, la baronne de Montolieu peut être considérée comme l'une des auteurs les plus illustres du tournant des Lumières. Romancière et traductrice prolifique connue de toute la bonne société non seulement lausannoise, mais aussi française et même européenne, elle constitue une figure importante qui a profondément marqué le paysage littéraire de son temps. Cette immense célébrité n'a toutefois pas empêché l'auteure de *Caroline de Lichtfield* de disparaître peu à peu du paysage littéraire francophone. En effet, oublié après sa mort en 1832, le nom d'Isabelle de Montolieu, aujourd'hui, n'évoque pour beaucoup de personnes plus rien si ce n'est peut-être celui d'un collège, d'une rue ou encore d'un terminus de bus lausannois.

Pourtant, il serait inexact d'affirmer que tout le monde s'est désintéressé d'Isabelle de Montolieu, puisque plusieurs chercheurs et chercheuses ont continué à la faire vivre à travers leurs recherches tout au long des XX^e et XXI^e siècles. Même si la place d'Isabelle dans l'historiographie reste discrète – à l'heure actuelle il n'existe aucun ouvrage, mono- ou biographie, traitant exclusivement d'elle, à l'exception de l'article nécrologique rédigé par Herminie Chavannes² – il n'en demeure pas moins que l'on trouve plusieurs études qui se sont penchées sur la vie et les écrits de la Vaudoise. Parmi celles-ci, l'on compte notamment l'ouvrage de Dorette Berthoud, *Le général et la romancière*³, qui, en s'appuyant sur les

¹ Plaque commémorative située au numéro 6 de la rue de Bourg à Lausanne.

² [Herminie Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », *Revue suisse*, n° 2, 1839, p. 603-624.

³ Les références complètes des ouvrages et articles cités dans l'introduction se trouvent dans la bibliographie.

lettres adressées à Isabelle par Anne-Pierre de Montesquiou⁴, tente d'appréhender la relation de ces deux amis en la replaçant dans le contexte politique troublé de la fin du XVIII^e siècle. Commençant à se faire vieillissant, l'ouvrage de l'historienne neuchâteloise se révèle décevant non seulement par son manque de rigueur historique⁵, mais également par la réelle place accordée à Isabelle. Le livre porte bien son titre : il s'agit avant tout du général, puis de la romancière.

Outre *Le général et la romancière*, plusieurs articles ou chapitres de livres se sont intéressés à Isabelle, pour la grande majorité à ses œuvres littéraires, mais également à divers aspects de sa vie. C'est le cas par exemple de l'article d'Henri Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot d'après des lettres inédites », qui fournit des informations intéressantes notamment sur le premier mariage d'Isabelle et sur son rôle de grand-mère. Nous pouvons également citer l'étude de Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis 1758-1782*, celle de Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle. D'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant Baillival*, ainsi que celle de William et Clara de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle. Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, qui, si elles ne portent pas directement sur Isabelle, livrent tout de même des informations sur ses relations personnelles et sur plusieurs événements de sa vie.

Au sujet de sa carrière littéraire, les recherches se révèlent plus fournies. L'activité de traductrice d'Isabelle a notamment fait l'objet d'un bon nombre d'études, parmi lesquelles celles de Frédéric Weinmann « Les cousines Polier. Trois traductrices lausannoises autour de 1800 », et de Sylvie Le Moël « Zwischen Belletristik und Buchmarkt. Die Übersetzungstätigkeit von Isabelle de Montolieu (1751-1832) », explorent cette pratique en proposant pour la première une comparaison avec d'autres membres féminins de sa famille, et pour la seconde une analyse fine de l'aspect financier lié à sa profession. Par ailleurs, plusieurs travaux se sont penchés plus spécifiquement sur certaines œuvres de la baronne, à l'exemple de l'article de Claire de Ribaupierre, « Pour que naisse le roman : l'affirmation du désir chez Madame de Montolieu » et de celui d'Anne Birgitte Rønning, « With Mother on a Desert Island. Gender and Genre at Stake in Madame de Montolieu's "Le Robinson Suisse" », qui étudient la traduction d'Isabelle du *Robinson suisse* de l'auteur bernois Johann

⁴ Anne-Pierre de Montesquiou-Fezensac (1739-1798) est un officier militaire et homme politique français. Général de l'armée du Midi, député de la noblesse aux États-généraux de 1789, il est également poète, auteur de comédies et membre de l'Académie française depuis 1784. Il fuit la France après la Révolution et se réfugie à Bremgarten près de Zurich, d'où il écrit à Isabelle, avant de revenir à Paris en 1795.

⁵ En plus de ne pas citer correctement ses sources, Dorette Berthoud a plagié l'article d'Herminie Chavannes (« Un conte inédit de Mme de Montolieu », art. cit.) pour écrire certaines parties de son ouvrage.

David Wyss. D'autres écrits ont analysé plus particulièrement les traductions des romans de Jane Austen. C'est par exemple le cas d'Ernest Giddey dans son article, « Isabelle de Montolieu et Jane Austen », mais aussi d'Adam Russell qui, dans plusieurs de ses travaux, et notamment son ouvrage *Isabelle de Montolieu Reads Jane Austen's Fictional Minds. The First French Translations of Free Indirect Discourse from Jane Austen's Persuasion*, s'intéresse à la traduction de *La Famille Elliot*. C'est également le cas de Valérie Cossy qui offre dans son article « An English Touch : Laurence Sterne, Jane Austen, et le roman sentimental en Suisse romande » et son ouvrage *Jane Austen in Switzerland. A Study of the Early French Translations*, des analyses détaillées des traductions d'Isabelle tout en replaçant la traductrice dans le contexte littéraire du début du XIX^e siècle. En plus de ces contributions, nous pouvons encore citer les récentes recherches de la spécialiste du théâtre romand au XVIII^e siècle Béatrice Lovis, et plus précisément son article « Isabelle de Montolieu, une romancière qui fut d'abord auteure de société », qui propose une rétrospective de l'activité théâtrale de la Vaudoise dans la société lausannoise, ainsi que son analyse autour de la première publication d'Isabelle : « Dans les coulisses d'un succès médiatique : *Caroline de Lichtfeld* d'Isabelle de Montolieu ». Pour finir ce bref parcours historiographique, nous ne saurions passer à côté des différentes publications de Claire Jaquier et de l'article de Maud Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », qui proposent un véritable cheminement à travers la littérature romande du tournant des Lumières et permettent de saisir les enjeux ainsi que le contexte littéraire dans lequel évoluent les romanciers vaudois de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.

Si ces diverses études offrent chacune des informations importantes sur la baronne et sur plusieurs aspects de son activité d'auteure, mais aussi sur quelques éléments de sa vie, elles ne suffisent toutefois pas à saisir son caractère et sa nature profonde et ne permettent pas de comprendre réellement quelle femme elle était. Or, c'est exactement à cette lacune que ce travail se propose de remédier en se penchant sur les différentes étapes marquant l'existence d'Isabelle de Montolieu. Étudier sa vie signifie explorer la vie d'une femme avec ses peines et ses joies, ses tourments et ses espoirs. Il s'agit d'analyser la place d'Isabelle au sein de sa famille, son rôle d'épouse, ses difficultés de veuve, ses inquiétudes de mère, mais aussi de sonder plus profondément son caractère et d'appréhender ses forces et ses fragilités. Qui est réellement Isabelle de Montolieu ? Quelle femme se cache derrière la célèbre romancière ? Telles sont les questions auxquelles ce travail désire répondre – ou tenter de répondre tout du moins – en essayant de saisir et de révéler la plus grande part possible de sa personnalité

et de sa véritable identité. En outre, l'on ne peut prétendre étudier une auteure sans s'intéresser également à sa vie littéraire et à son statut de femme de lettres. C'est pourquoi cette étude a aussi pour but d'interroger son parcours littéraire et les relations qu'il entretient avec sa « vie personnelle » à divers niveaux⁶. Ces différents questionnements permettront ainsi de dévoiler la femme qui se dissimule derrière celle qui a tant joué avec les mots au cours de sa vie.

Ce sont justement les mots, et notamment ceux issus de correspondances, journaux, poèmes, carnets, en bref de divers ego-documents⁷, qui vont nous permettre de sonder l'intériorité d'Isabelle. Issues de trois institutions archivistiques vaudoises différentes, les sources manuscrites constituent en effet le premier matériel important utilisé pour la réalisation de cet écrit. Conservé à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, le fonds Crousaz, dont une partie est entièrement dédiée à Isabelle, constitue la base de nos analyses. Ce fonds comprend notamment deux cent onze lettres écrites par Anne-Pierre de Montesquiou⁸ et envoyées à Isabelle entre 1793 et 1798, huitante-trois lettres écrites par Stéphanie Félicité de Genlis⁹ à Isabelle entre 1784 et 1802 et trente lettres de Pulchérie de Valence¹⁰, reçues par Isabelle entre 1804 et 1828. Ce fonds comprend en outre plusieurs manuscrits et textes versifiés rédigés par Isabelle, parmi lesquels un poème qui a particulièrement retenu notre attention, puisqu'il s'agit de la mise en vers de ses souvenirs et de toutes les étapes de sa vie¹¹. Rédigé trois ans avant son décès, ce manuscrit inédit constitue une source très importante pour notre travail ; nous y ferons mention à plusieurs reprises. Enfin, l'on trouve également plusieurs documents appartenant à la sœur d'Isabelle, Jeanne Polier de Bottens, parmi lesquels son journal (écrit de 1836 à 1839), qui contient des informations précieuses

⁶ Nous entendons par « vie personnelle » tous les événements et relations vécus pas Isabelle durant sa vie qui ne sont pas directement liés à sa carrière littéraire, distinguant ainsi « vie personnelle » de « vie littéraire ».

⁷ Les ego-documents, ou « écrits personnels », comprennent « tout texte dans lequel une personne témoigne d'une prise de parole sur elle-même, sur son proche entourage ou sa communauté ». En font partie par exemple la correspondance, les journaux, les autobiographies ou encore les livres de raison. Voir la base de données suisse d'écrits personnels, URL : <https://wp.unil.ch/egodocuments/presentation/>, consulté le 02.03.2022.

⁸ Malheureusement nous ne connaissons pas exactement les raisons qui ont poussé le général Montesquiou et Isabelle à entreprendre une correspondance. Nous savons néanmoins qu'ils lient connaissance par l'intermédiaire de Stéphanie Félicité de Genlis (voir note 9) et que cette amie commune est à l'origine de leur relation.

⁹ Stéphanie Félicité de Genlis (1746-1830), marquise de Sillery puis comtesse de Genlis par son mariage, est une romancière et dramaturge française. Gouvernante des enfants de la famille du duc d'Orléans, elle se lie d'amitié avec Isabelle à la fin des années 1770.

¹⁰ Pulchérie Félicité Edmée Nicole Brûlart de Genlis (1767-1847), fille de Stéphanie Félicité de Genlis, devient comtesse de Valence après son mariage avec Jean-Baptiste Cyrus Adélaïde de Timbrune en 1784. Elle épouse en secondes noces François-Joseph Philippe de Riquet De Caraman.

¹¹ « Vers | faits par Madame de Montolieu en Novembre 1829 | Souvenirs | adressés au portrait de mon père et de ma mère », Bibliothèque cantonale universitaire Lausanne (désormais BCUL), Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Nous le mettons en entier à la disposition du lecteur, voir annexe 5, p. 153.

et inédites, auquel nous ferons fréquemment référence. Bien que ce fonds reste tout de même assez maigre, il s'est révélé essentiel pour cette étude, à plus forte raison qu'il s'agit du fonds le plus important concernant Isabelle, puisqu'il n'existe à notre connaissance aucun fonds « Montolieu » où l'on puisse trouver d'autres documents de la baronne ou de ses proches, à moins qu'un tel fonds ait existé un jour et ait été détruit... Nous n'avons toutefois trouvé aucune trace d'une telle destruction et ne pouvons donc qu'en émettre l'hypothèse.

Outre la Bibliothèque cantonale universitaire, nous nous sommes rendue aux Archives cantonales vaudoises, et avons principalement consulté les fonds P Monod (René) et P Charrière de Sévery. Le premier contient des documents remarquables concernant les parents d'Isabelle, et le second plusieurs manuscrits qui offrent un éclairage sur les relations d'Isabelle dans la société lausannoise et le canton de Vaud. Nous avons notamment analysé les cinquante-cinq lettres envoyées par Isabelle à son ami Pierre-Hector Devenoge¹² entre 1821 et 1829 environ¹³. Celles-ci sont précieuses car elles constituent l'unique ensemble conséquent de lettres écrites de sa main.

Pour finir, nous pouvons citer le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne, dont les documents apportent quelques précisions sur le premier roman d'Isabelle, *Caroline de Lichtfield*, mais aussi sur l'activité théâtrale à Lausanne et plus généralement sur la société de la rue de Bourg.

Bien entendu, nous ne pouvons lister ici tous les manuscrits qui ont servi à notre recherche. Il s'agit donc de faire état des documents ou ensemble de documents qui sont les plus importants et que nous convoquerons, pour la plupart, à plusieurs reprises tout au long de cette étude. Par ailleurs, nous devons préciser que le but de notre travail étant de nous intéresser à Isabelle de Montolieu, nous nous sommes concentrée, lors de nos analyses, sur les éléments qui nous apportaient des renseignements sur elle, allant d'informations capitales aux précisions plus anecdotiques. Concernant la transcription des sources, nous avons choisi de rester fidèle aux manuscrits et n'avons par conséquent procédé à aucune modification ou correction de la syntaxe, de l'orthographe ou de la ponctuation, ceci afin de permettre au lecteur de s'imprégner au mieux des écrits des XVIII^e et XIX^e siècles tels que nous les avons découverts.

¹² Pierre-Hector Devenoge (1774-1858) est notaire à Morges. Fils de Marc Isaac Devenoge, il se marie en 1798 avec Pierrette Elisabeth Chabert dont il a quatre enfants.

¹³ Malheureusement, cette correspondance n'est pas datée. Nous avons pu restituer la datation de certaines lettres, mais pas de la totalité. Elles s'inscrivent cependant toutes dans cet intervalle temporel.

Si les manuscrits ont servi de base principale à nos analyses, il est bien entendu que nous avons également fait appel à des sources imprimées (tels que des journaux, des mémoires ou encore des essais), parmi lesquelles les œuvres d'Isabelle de Montolieu constituent un apport considérable. La baronne en ayant rédigé plus d'une soixantaine¹⁴, nous avons fait le choix de privilégier ses créations originales¹⁵ et d'étudier onze de ses traductions¹⁶. Concernant ces dernières, il nous semblait important de nous intéresser en premier lieu à celles qui sont le plus connues, puis d'essayer de diversifier les auteurs, le genre du texte et le sujet traité. La littérature secondaire et les études portant sur certaines d'entre elles ont également influencé nos choix. Nous sommes consciente que notre sélection de lectures reste empreinte de subjectivité, mais étant donné le nombre important d'œuvres, qui sont composées de trois volumes en moyenne, il ne nous a pas été possible d'en découvrir davantage. Précisons en outre que, lors de nos lectures, nous nous sommes concentrée avant tout sur les passages à travers lesquels l'auteure apparaissait sous le couvert de la fiction. Notre but n'a jamais été de proposer une analyse littéraire des œuvres de la baronne, mais plutôt d'examiner les liens qui existent entre les textes et la vie de leur auteure. Concernant les traductions d'Isabelle, précisons que nous avons comparé tous les passages qui nous semblaient pertinents pour notre démonstration aux œuvres dans leur langue originale. Les passages de traduction cités dans ce travail constituent donc des ajouts de la baronne à la version originale du texte. Pour finir, nous tenons à souligner que nous avons lu l'entièreté des préfaces de toutes les premières éditions (créations et traductions) d'Isabelle.

Si notre étude sert à la fois de rappel, voire de synthèse, des connaissances acquises jusque-là sur la baronne de Montolieu, elle entend également apporter, à travers l'analyse des sources, d'importantes précisions et de mettre à jour des informations totalement inédites qui participeront pleinement au but recherché, à savoir tenter de saisir la nature profonde d'Isabelle. Dans cette optique, nous organiserons donc notre propos en deux parties principales : la première a pour objectif de retracer les événements principaux de la vie d'Isabelle¹⁷ en nous intéressant avant tout aux différents rôles qu'elle a joués en tant que femme durant son existence. Nous interrogerons donc la place d'Isabelle au sein de sa

¹⁴ Pour la liste complète de ses œuvres, voir annexe 3, p. 142.

¹⁵ À l'exception de trois œuvres qui sont demeurées introuvables : *La Filleule de Minerve*, *La Neige* et *Réflexions*.

¹⁶ Les œuvres d'Isabelle de Montolieu que nous avons étudiées pour ce travail sont listées dans la bibliographie.

¹⁷ Pour une chronologie des principaux événements de la vie et de la carrière d'Isabelle, voir annexe 1, p. 139.

famille¹⁸, sa vie sentimentale à travers ses mariages et ses veuvages, ses rôles de mère et de grand-mère, et examinerons également ses caractéristiques physiques et spirituelles afin de dresser un portrait le plus complet et le plus approfondi possible, tout en restant consciente que nous dépendons de sources lacunaires qui ne peuvent rendre compte du passé que de manière fragmentaire. Dans un second temps, nous nous pencherons plus particulièrement sur la vie littéraire d'Isabelle en nous demandant quelle influence sa vie personnelle a pu exercer sur sa carrière et son écriture. Nous répondrons à cette question en proposant trois niveaux d'analyse différents. Tout d'abord nous observerons comment les événements de sa vie et ses relations familiales entretiennent un lien avec son écriture et constituent des sources de motivation et d'inspiration. Par la suite, nous étendrons notre perspective et considérerons la place d'Isabelle dans la société lausannoise et l'influence de cette dernière sur sa carrière. Enfin, nous élargirons une nouvelle fois notre discours en nous intéressant à l'identité nationale de l'auteure¹⁹ et à l'impact de celle-ci dans ses œuvres.

Ce parcours nous permettra d'offrir une vision inédite d'Isabelle de Montolieu et de lui offrir une nouvelle visibilité. En plaçant au cœur de notre travail cette figure féminine, nous aspirons à la remettre en lumière non seulement en mettant en valeur sa singularité de femme, mais également en la réhabilitant en tant qu'actrice historique dont les agissements ont eu un réel impact sur son temps. De ce point de vue, cette étude se situe dans la lignée des biographies genrées, telles que présentées par Christine Planté, Eleni Varikas et Michèle Rio-Sarcey²⁰, qui visent à « rendre aux femmes leur *subjectivité* et à [...] leur redonner une vraie place dans l'histoire »²¹. Ainsi, en mettant à l'honneur celle dont le nom était, au XIX^e siècle, connu de l'Europe entière, cette recherche tend participer à un large mouvement qui vise à donner une place plus importante aux femmes dans le récit historique et à les sortir du « lourd silence [qui] pèse sur [leur] histoire »²².

¹⁸ Nous mettons à disposition du lecteur l'arbre généalogique d'Isabelle réalisé par nos soins. Voir annexe 2, p. 141.

¹⁹ Au sujet de la construction d'une identité littéraire suisse, voir François Rosset, *L'enclos des Lumières. Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle*, Chêne-Bourg, Georg Editeur, 2017, en particulier le chap. 7, « Misère poétique ? », qui expose cet « éveil d'une certaine conscience nationale » (p. 156).

²⁰ Au sujet de la biographie genrée et de ses implications, voir notamment Christine Planté, « Écrire des vies de femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 57-75 ; Éleni Varikas, « L'approche biographique dans l'histoire des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 41-56 ; Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey et Éléni Varikas, « Introduction », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 21-23 ; et Évelyne Bloch-Dano, « Écrire une vie de femme... », *Critique*, n° 781-782, 2012, p. 599-609.

²¹ Vanessa Gemlis, « La biographie genrée : le genre au service du genre », *COntEXTES*, n° 3, 2008, en ligne, URL : <https://journals.openedition.org/contextes/2573>, p. 6.

²² Michelle Perrot, *Le chemin des femmes*, Paris, Robert Laffont, 2019, p. 615.

2. Aux origines d'une histoire

Avant d'esquisser le portrait d'Isabelle, intéressons-nous à deux figures qui ont joué un rôle majeur dans sa vie, à savoir ses parents. Il est en effet impossible d'examiner et de comprendre la vie et la nature profonde d'Isabelle sans avoir auparavant étudié ses origines familiales, et ceci en présentant ses géniteurs, à savoir Antoine Noé Polier de Bottens (1713-1783) et Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes ([1722?]-1769).

2.1. Antoine Noé Polier de Bottens

Antoine Noé Polier de Bottens naît à Lausanne le 19 décembre 1713²³. Il est le sixième fils de Jeanne Salomé Elisabeth Quisard et de Jean Jacques Polier de Bottens, colonel et premier banneret de la ville de Lausanne, descendant de l'une des quatre branches de la famille Polier. Rappelons que cette famille, dont la généalogie remonte au XI^e siècle, est originaire de Rouergue en France²⁴. Consuls de Villefranche-sur-Rouegue depuis le XIV^e siècle, les Polier s'établissent dans le Pays de Vaud dès la fin du XVI^e siècle, et plus précisément en 1553, lorsque Jean de Polier, conseiller-secrétaire du Roi de France et seigneur de plusieurs terres sur le territoire de Villefranche, arrive en Suisse en tant que chargé d'affaires auprès des Ligues suisses et des Grisons. Après avoir séjourné à Soleure, Berne puis Bâle, il épouse à Genève Catherine de la Bothière en 1554 et s'installe à Lausanne où il acquiert le droit de bourgeoisie en 1575. De ce couple naissent tous les descendants Polier suisses qui se divisent en quatre branches : les Polier de Bottens, les Polier de Saint-Germain, les Polier de Vernand et les Polier de Brétigny.

Descendant donc de la branche de Bottens et issu d'une famille nombreuse – sa mère donnant naissance à au moins dix-sept autres enfants entre 1698 et 1721²⁵ – Antoine Noé se révèle

²³ Avis de naissance de « Polier Anthoine Noë », Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), Registres paroissiaux, Eb 71-5.

²⁴ Pour les informations sur la famille Polier contenues dans ce paragraphe voir : Frédéric-Théodore Dubois, « Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois », *Archives héraldiques suisses*, n° 48, 1934, p. 82-83 ; François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, Paris, Antoine Boudet, 1776, (1^{re} éd. 1757), t. 11, p. 385-388 ; Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle. D'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant Baillival*, Genève, Éditions Labor et Fides, 1970, p. 37 ; William et Clara de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle. Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Genève, Slatkine, 1978, t. 2, p. 196 (à noter qu'il s'agit d'une réédition de l'ouvrage paru en deux volumes sous le même titre, Lausanne ; Paris, Georges Bridel & Cie, 1911-1912) ; W. et C. de Sévery, *Madame de Corcelles et ses amis*, Lausanne, Editions SPES, 1924, p. 25.

²⁵ Il est difficile d'être précis quant au nombre réel d'enfants d'Elisabeth et de Jean Jacques. Pierre Morren en dénombre dix-sept dans l'arbre généalogique de la famille Polier qui se trouve à la fin de son ouvrage. Nous avons pu attester l'existence de quinze d'entre eux dans les registres paroissiaux lausannois, deux d'entre eux

une personnalité importante du Pays de Vaud en devenant premier pasteur de l'Église de Lausanne en avril 1754, président du Séminaire français à Lausanne en 1759, doyen de la classe des pasteurs à Lausanne en 1766 et membre de l'Académie des sciences de Mannheim²⁶. Toutefois, si à la fin de son existence le doyen de Bottens est un homme respecté dont les mérites et les qualités sont amplement reconnus, les premières années de sa vie pouvaient laisser présager un avenir moins radieux. En effet, dans un manuscrit conservé aux Archives cantonales vaudoises, l'on peut trouver un récit autographe d'Antoine Polier dans lequel il revient sur ses souvenirs de jeunesse. Bien qu'incomplet, ce manuscrit – dont il est possible de trouver une transcription complète dans la *Revue historique vaudoise*²⁷ – raconte le début de vie mouvementé du jeune Antoine. En effet, alors âgé de dix ans, le garçon reçoit un coup de sabot dans la poitrine qui le laisse inconscient pendant plusieurs minutes. Cachant son mal, il chute quelques jours plus tard, ce qui cause une aggravation de son état, lequel se dégrade encore lorsque sur son sein gauche grossit une tumeur nécessitant une opération. Si l'intervention pour réduire l'abcès se déroule bien, la blessure s'infecte et les médecins perdent espoir, préparant alors les parents à la mort prochaine de leur enfant. Toutefois, un nouveau chirurgien, M. Brun, propose ses services et finit par guérir l'enfant, qui entre en convalescence en 1725.

Un début de vie particulièrement éprouvant donc mais qui n'empêche pas Antoine Noé de poursuivre ses études afin de rattraper le retard scolaire engendré par sa maladie. Ayant jusqu'à son accident étudié auprès de plusieurs précepteurs, il poursuit sa formation en philosophie et en théologie à Morges, à Lausanne, à Leyde, ainsi que chez un ministre dans la campagne de Berne. Obtenant son doctorat en 1739, il devient pasteur de Lausanne en 1743, une profession qu'il exerce durant 40 ans, jusqu'à la fin de sa vie, et sur laquelle plusieurs sources livrent des informations, à l'exemple de ses sermons, dont une vingtaine

(Elisabeth et David) demeurant introuvables. Toutefois, nous avons trouvé l'acte de naissance de deux autres filles (l'une sans nom et l'autre se nommant Esther), découverte qui permet d'affirmer qu'Antoine Noé a eu au moins dix-sept frères et sœurs, dont au moins six sont arrivés à l'âge adulte (il manque pour certains enfants la date de naissance ou de décès, ce qui ne permet pas de savoir combien de temps ils ont vécu). À noter par ailleurs que certaines recherches mentionnent la présence d'autres enfants, à l'exemple de William et Clara de Sévery qui, dans le second volume de *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, élèvent à vingt-deux le nombre d'enfants du couple Polier (p. 196).

²⁶ Frank A. Kafker et Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as Individuals : a Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, p. 313-316 ; « Polier de Bottens, Antoine-Noé (1713-1783) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/81/>, consulté le 27.04.2022 ; *Recueil des généalogies vaudoises publié par la société vaudoise de généalogie*, Lausanne, Georges Bridel & C^{ie} éditeurs, 1923, t. 1, fasc. 6, p. 167.

²⁷ François Alphonse Forel, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *Revue historique vaudoise*, n° 19, 1911, p. 117-128 ; p. 142-148 ; p. 171-181 ; p. 237-249. Pour le manuscrit, voir ACV, P Monod (René) 371.

sont conservés aux Archives cantonales vaudoises. La lecture des vingt-trois cahiers, qui contiennent chacun un prêche prononcé dans plusieurs églises lausannoises et qui sont totalement inédits, n'ayant jamais été étudiés, permet de mettre en lumière diverses caractéristiques du pasteur, à commencer par sa grande régularité et son application dans son travail. Antoine Noé procède avec méthode pour concevoir ses sermons, lesquels suivent tous une structure précise en s'appuyant chacun sur un texte biblique que le pasteur commente, après avoir introduit le sujet de son culte et le plan de celui-ci. Après le commentaire viennent « l'application », autrement dit la façon dont les fidèles doivent mettre en pratique l'enseignement du jour, et, la plupart du temps, la conclusion. Ces prédications sont de plus retravaillées, ce qui renseigne sur le perfectionnisme de leur auteur : en effet, bien que chaque cahier semble déjà avoir été mis au net par le pasteur, l'on y trouve encore certaines expressions raturées et remplacées par d'autres, des mots biffés ainsi que des ajouts et des précisions. Ces manuscrits se révèlent donc particulièrement intéressants, car ils permettent de pénétrer dans l'atelier de travail et le for intérieur du pasteur. En effet, ces sermons étant tous communiqués oralement aux fidèles, ces cahiers constituent les outils de travail du doyen et ne sont pas destinés à être rendus publics, comme en témoignent les différentes abréviations utilisées tout au long des prêches²⁸.

Organisé et méthodique dans sa profession – ce que l'on peut d'ailleurs également constater lorsque l'on étudie son cahier de comptes personnels²⁹ – Antoine Noé Polier s'implique sans limites dans ses activités pastorales, auxquelles il se dévoue corps et âme, comme le laissent entendre les pasteurs Jean-Pierre Lereche et David Levade en rendant hommage à leur confrère décédé dans leur sermon d'avril et mai 1783³⁰. De son caractère, les deux hommes retiennent surtout la bonté et le grand cœur du doyen Polier, qui consacre tout au long de sa carrière temps et énergie à aider avec zèle et piété les malheureux et les démunis, les veuves et les orphelins. D'ailleurs Polier exhorte ses fidèles à faire de même afin de mériter, par leur conduite, leur place au paradis³¹. À noter que ses exhortations ne sont pas restées des mots en l'air mais sont réellement mises en pratique puisqu'un extrait de son livre de comptes,

²⁸ À l'exemple de « M.C.Fr. » pour « Mes Chers Frères », voir « Sermon d'actions de grace Pour Noël de 1742 Sur le commencement du Ψ 26^{ème} du Ps : 118. », ACV, P Monod (René) 372.5.

²⁹ Voir « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens 1^{er} Pastr : de l'Eglise de Lausanne anc : Doyen de la Ven : Classe de Lausanne et Vevey, &c commencé Le 1^{er} Janvier de l'an de grace 1781. », ACV, P Monod (René) 370.

³⁰ « Eloge de monsieur Polier de Bottens Doyen à Lausanne mort en 1783. Père de Mad^{me} de Montolieu », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/14 et « morceau extrait d'un sermon de Mr Levade debite en mai 47 1783 à l'occasion de la mort de mon bien aimé Pere », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/15.

³¹ « 2^{ème} Sermon sur la Parabole du Mauvais Riche tirèe du Chap : 16^{ème} de l'Ev : de St. Luc vers : 19 et les suiv : », ACV, P Monod (René) 372.1.

daté du 13 décembre 1781, prouve qu'il exerce bel et bien la charité et applique concrètement ses enseignements : « J'ai collecté pour le Pauvre Pierre François Tzauch de Bottens Fils de Abrah : Tzauch, qui a eu le malheur d'être Ecrasé sous un char de vin : et envers lequel je veux exercer ma charité ! »³² Par ailleurs, dans une lettre, il est également mentionné qu'il apporte son aide aux bonnes œuvres³³. Il est d'autant plus intéressant de constater la générosité du pasteur lorsque l'on sait qu'Antoine Noé a connu des difficultés financières quelques années auparavant qui l'ont contraint à accueillir des pensionnaires à la rue de Bourg³⁴. Ainsi, si le premier pasteur de Lausanne exhorte les croyants à être attentifs aux autres mais aussi à leur propre conduite, il applique lui-même ses préceptes tout au long de sa vie. D'ailleurs, il semble que jusqu'à son dernier souffle, le sort des fidèles soit de première importance pour lui puisqu'il citera un jour avant son décès le nom des catéchumènes qu'il désire admettre lors de la Sainte-Cène³⁵, une anecdote qui prouve l'implication du doyen dans son ministère.

En plus de son activité envers les fidèles et nécessiteux, il apparaît également au regard des sources étudiées que le doyen Polier de Bottens possède une connaissance étendue des textes bibliques ainsi qu'une grande érudition et une bonne maîtrise des langues orientales. Ces qualités peuvent expliquer non seulement la participation importante d'Antoine Noé, de 1764 à 1766, à la publication de l'ouvrage *La Sainte-Ecriture de l'Ancien Testament, exposée et éclaircie par demandes et réponses* écrit par son oncle Georges Polier de Bottens, professeur de théologie et de langues anciennes à l'Académie de Genève, mais aussi sa collaboration rédactionnelle à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. En effet, le pasteur lausannois est mandaté en 1757 par Voltaire afin de rédiger plusieurs articles pour l'*Encyclopédie*. Ayant rencontré le philosophe des Lumières grâce à son ami Samuel Clavel de Brenles³⁶, Antoine Noé développe une certaine amitié avec Voltaire, en l'encourageant

³² « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens... », *op. cit.*, P Monod (René) 370.

³³ Lettre d'Antoine Noé Polier de Bottens au marquis de Sébatan, [s. d.], ACV, P Charrière de Sévery B 104.2045.

³⁴ Béatrice Lovis, « Tenir pension sur un bon pied : le projet du pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens », in Béla Kapossy et B. Lovis (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 85-87. Cet article propose notamment la transcription de plusieurs extraits d'une lettre d'Antoine Noé à Salomon de Charrière de Sévery dans laquelle le pasteur se plaint de la faible dot reçue par sa femme de son beau-père. Concernant les voyageurs aristocratiques à Lausanne, voir l'article de Danièle Tosato-Rigo, « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique », in *ibid.*, p. 64-83 et en particulier p. 64 et p. 74-75.

³⁵ « morceau extrait d'un sermon de Mr Levade... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/15.

³⁶ Sylvie Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt. Die Übersetzungstätigkeit von Isabelle de Montolieu (1751-1832) », in Hilary Brown et Brunhilde Wehinger (éd.), *Übersetzungskultur im 18. Jahrhundert. Übersetzerinnen in Deutschland, Frankreich und der Schweiz*, Hannover, Wehrhahn Verlag, 2008, p. 134.

notamment à s'installer sur les bords du Léman, conseil que le philosophe suit en 1755 et dont il félicite d'ailleurs Polier en le remerciant de « [l]'avoir fait Lausannois »³⁷. L'auteur de *Zadig* mandate donc « [s]on prêtre », comme il l'appelle, afin de participer au projet de Diderot et d'Alembert. Antoine Noé se prête au jeu et Voltaire fait suivre à son ami d'Alembert plusieurs écrits du pasteur dont il découvre avec satisfaction une certaine liberté d'idées. La correspondance de Voltaire donne en effet à voir Polier comme un « prêtre hérétique [...] savant et philosophe »³⁸ dont les articles suscitent, par leur ton et leur contenu, un vif plaisir et une certaine admiration chez Voltaire, qui semble y voir un déisme partagé³⁹ et une intention « de discréditer la croyance en l'inspiration littérale des écritures »⁴⁰. Toutefois, cet écartement de l'orthodoxie ne dure pas et Antoine Polier « rentr[e] dans le rang » en 1758, une prudence qui déçoit Voltaire et qui contribue à mettre un terme à la relation entre les deux hommes en 1759⁴¹. Une amitié qui tourne court certes, mais qui a tout de même permis à Antoine Noé Polier de Bottens de rédiger plusieurs articles, dont dix⁴² sont publiés dans l'*Encyclopédie* (à savoir « Kijun », « Liturgie », « Logomachie », « Magicien », « Magie », « Malachbelus », « Mambré », « Manes », « Maosim » et « Messie »). Il est d'ailleurs possible de consulter les manuscrits de ces articles aux Archives cantonales vaudoises, tout comme huit autres textes qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire encyclopédique : quatre dont le sujet est totalement absent de celle-ci et quatre dont la version d'un autre auteur a été publiée⁴³.

³⁷ Lettre de Voltaire à Antoine Noé Polier du 28 février 1755, in Theodore Besterman (éd.), *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 99, Correspondence and Related Documents*, Genève, Institut et Musée Voltaire les Délices, t. XV, *March 1754-February 1755, Letters D5705-D6190*, 1971, p. 487.

³⁸ Lettre de Voltaire à Jean Le Rond d'Alembert du 4 février 1757, in T. Besterman (éd.), *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 101, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XVII, *January 1756-March 1757, Letters D6664-D7222*, 1971, p. 439.

³⁹ Norman L. Torrey et Ira Wade, « Voltaire and Polier de Bottens », *The Romantic Review*, n° 31/2, 1940, p. 147.

⁴⁰ Charly Guyot, *Le rayonnement de l'Encyclopédie en Suisse française*, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1955, p. 76.

⁴¹ Frédéric S. Eigeldinger, « Polier de Bottens, Jean-Antoine-Noé (1713-1783) », in Raymond Trousson et Jerom Vercruysse (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 962 ; voir aussi l'ouvrage de Raymond Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, les Éditions des presses modernes, 1938, p. 23-33.

⁴² Les études traitant ce sujet ne comptent pas l'article « Mambré » dont le texte manuscrit se trouve à la suite de celui de « Manes » et dénombrent donc à neuf les articles d'Antoine Noé Polier. Toutefois, étant donné que nous trouvons cet article dans l'*Encyclopédie*, nous le considérons à part entière comme l'une de ses contributions.

⁴³ L'historien spécialiste de la bibliographie et de la littérature française du XVIII^e siècle, Jean-Daniel Candaux, a comparé tous les manuscrits écrits par le pasteur avec les articles présents dans l'*Encyclopédie*. Après vérification, nous pouvons confirmer les résultats de ses recherches. Voir Jean-Daniel Candaux, « Vingt-deux articles manuscrits pour l'Encyclopédie localisés en Suisse romande », *Recherches sur Diderot et sur*

Contributeur de l'un des plus grands projets littéraires du siècle des Lumières, pasteur dévoué à sa charge et à son ministère, et ce malgré une vocation qui, selon sa fille cadette, « répugnait à son goût »⁴⁴, homme au grand cœur et plein de bonté, Antoine Noé Polier de Bottens semble ainsi faire l'unanimité auprès de ses contemporains et se construit une solide réputation tout au long de sa vie. Cet homme à la taille « élevée », au « port noble & gracieux » à la « démarche ferme & assurée » et dont le grand front « annon[ce] la candeur de son ame » et le regard une grande bienveillance⁴⁵, fait également l'admiration des siens, et en particulier de ses enfants et de sa femme, Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes, qu'il rencontre dans la société lausannoise et dont nous allons maintenant esquisser le portrait.

2.2. Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes

Proposer un portrait, même incomplet, d'Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes n'est pas chose aisée. En effet, au fil de nos recherches, nous ne pouvons que constater l'absence de réelles informations sur cette femme qui est demeurée jusqu'à aujourd'hui pratiquement invisible et totalement ignorée de la littérature spécialisée. Épouse du doyen Polier de Bottens – leur mariage est célébré le 4 avril 1744⁴⁶ – et mère d'Isabelle de Montolieu, Antoinette n'est jamais réellement présentée pour elle-même, lacune que ce bref sous-chapitre désire combler, en partie tout du moins.

Antoinette Lagier de Pluviannes est la fille de Suzanne Elisabeth Nogier et de Paul Alexandre Lagier de Pluviannes, docteur en droit et avocat consultant à Lausanne. Malgré des recherches approfondies dans les registres paroissiaux de Lausanne, il n'est malheureusement pas possible de connaître le jour de naissance d'Antoinette. Dans son ouvrage, Pierre Morren affirme qu'Antoinette est décédée à l'âge de quarante-sept ans⁴⁷, ce qui permettrait d'établir, connaissant l'année de sa mort, qu'elle est née en 1722. Toutefois, Antoinette n'apparaît pas dans les registres paroissiaux de cette année, ni même des années précédentes et suivantes. En revanche, il est possible de trouver son frère, Paul Simeon

l'Encyclopédie, n° 44, 2009, p. 219-227. Pour les manuscrits des articles, voir « Le Doyen A.-N Polier de Bottens – Articles de l'encyclopédie et divers », ACV, P Monod (René) 373.

⁴⁴ « Songe de mon bien aimé Père il est mort au mois d avril 1783 », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-4, p. 2.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 1-2. Lors de nos recherches nous avons trouvé un petit croquis représentant Antoine Noé Polier de Bottens qui complète cette description et que nous mettons à la disposition du lecteur. Voir figure 1, p. 193.

⁴⁶ « Contrat de mariage de Noble et Spectable anth. noé Polier avec Demoiselle anthoinette susanne Elisabeth Lagier de Pluvianes du 4. avril 1744. », ACV, P Monod (René) 368.

⁴⁷ P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 530.

Lagier de Pluviannes, né le 1^{er} octobre 1722⁴⁸, et sa sœur, Marie Magdeleine Lagier de Pluviannes, nées quant à elle le 2 août 1724⁴⁹. La naissance de son frère tend à remettre en cause les dires de Pierre Morren, car il semble peu probable que Suzanne Elisabeth Nogier ait accouché de deux enfants en 1722. Or, même si cela devait être le cas, il reste difficile d'expliquer l'absence d'Antoinette dans les registres de baptêmes.

Concernant les Lagier de Pluviannes, un extrait du journal de la fille cadette d'Antoinette, Jeanne, affirme que cette famille, de confession protestante, s'est réfugiée en Suisse à la fin du XVII^e siècle, en raison de la révocation de l'édit de Nantes⁵⁰. Le même journal, qui constitue une source inédite, se trouve être l'unique document qui décrit véritablement Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes. En effet, sa fille y dresse le portrait psychologique de sa mère comme suit :

ma mere etait asses jolie & parfaitement aimable, elle joignait à beaucoup d'esprit naturel beaucoup d'instruction, une imagination tres vive, un caractere sur, un cœur tres sensible une ame noble & généreuse. Douée d'un tact très fin, elle avait une grande pénétration, on trouvait en elle cette fierté qui n'est point de l'orgueil & qui ne s'exerce qu'envers ceux qui se croient superieurs par la naissance ou la fortune. Peu partagés des dons de cette dernier, mes parents furent obligés d'user d'economie il en coutait à ma mere, qui aurait voulu aller de pair avec ses egaux pour la naissance, mais qui étaient plus riches. Elle aimait le monde, les graces de son esprit, la mobilité, la vivacité soutenue de sa conversation la faisaient rechercher, peu de femmes ont occupés dans la société une place plus agréable. Le mauvais etat de sa santé n'alterat point ce gout chez elle, & ne portat aucune atteinte aux qualités qui la distinguaient, presque tou[jou]rs souffrante sa patience fut inaltérable⁵¹.

Cette description unique et inédite donne à voir Antoinette – à travers l'admiration et l'adoration de sa fille – comme une femme sensible et aimable, fière sans être orgueilleuse, appréciant la vie en société et possédant de l'esprit et de l'imagination, plusieurs caractéristiques que l'on retrouvera d'ailleurs chez Isabelle. Du point de vue physique, un tableau conservé au Musée historique de Lausanne représente Antoinette et laisse voir une femme au port de tête noble, au visage bienveillant et au regard fier, assise aux côtés de son époux⁵². Un couple peint de façon charismatique, et qui semble, selon Jeanne Polier, s'être bâti tout au long de ses vingt-cinq ans de vie commune sur une affection mutuelle.

⁴⁸ Avis de naissance de « De Pluviannes Paul Simeon », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-5.

⁴⁹ Avis de naissance de « De Pluvian Marie Magdeleine », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁵⁰ « Songe de mon bien aimé Père... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-4, p. 4.

⁵¹ *Idem.*

⁵² Voir figure 2, p. 193. Pour une description de ce portrait, voir B. Lovis, « Un pasteur et son épouse dans leur intimité », in B. Kapossy et B. Lovis (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne...*, *op. cit.*, p. 88-89. Dans son article, la spécialiste de la société lausannoise du XVIII^e siècle s'interroge sur l'auteur du manuscrit que tient Antoine Noé Polier et sur lequel on peut lire le titre : « Réflexion et pensées diverses de T*** ». Il s'agit vraisemblablement du manuscrit écrit par Polier lui-même que nous avons mentionné plus haut et dans lequel il revient sur ses souvenirs d'enfance. Bien que le manuscrit présent aux Archives cantonales vaudoises diffère visuellement de celui représenté sur la toile – il s'agit d'un cahier relié dont le format semble plus petit – le titre choisi par le doyen de Bottens est identique : « Reflections et pensées Diverses de Toinon ». Pour le manuscrit, voir ACV, P Monod (René) 371.

Ces quelques éléments présentés ici, s'ils ne donnent qu'un rapide et incomplet portrait d'Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes, permettent néanmoins de mettre en lumière cette femme trop longtemps éclipsée par son mari et ses enfants. Une épouse et une mère certes, mais Antoinette est également un individu à part entière dont le journal de sa fille cadette donne à lire quelques attributs de son caractère. Cette description inédite offre ainsi la possibilité d'admirer d'un œil neuf cette femme au léger sourire, représentée sur toile aux côtés de son mari en 1750, soit un an avant la naissance de celle à qui nous allons à présent nous intéresser : Isabelle de Montolieu.

3. L'histoire d'une femme : entre amour et douleur

Si la baronne de Montolieu est connue en premier lieu pour son activité littéraire, sa vie reste, comme nous l'avons déjà signalé, relativement peu étudiée. L'on trouve évidemment des recherches qui décrivent certaines grandes étapes vécues par Isabelle (à l'exemple de ses mariages ou de son décès) et quelques-unes de ses relations familiales ou amicales, mais aucune n'a réellement eu pour but de révéler sa nature. C'est pourquoi en étudiant les différents rôles qu'elle a endossés tout au long de sa vie en tant que femme et en nous intéressant à ses relations personnelles, plus particulièrement familiales⁵³, ainsi qu'aux épreuves qu'elle a dû surmonter, nous souhaitons non seulement présenter ou revenir sur les événements importants de son existence, mais surtout esquisser un portrait le plus complet possible afin de découvrir qui est Isabelle de Montolieu.

3.1. Une fille, une sœur : la place d'Isabelle au sein de sa famille

L'histoire d'Isabelle débute à Lausanne, plus exactement au numéro 6 de la rue de Bourg, dans l'appartement du doyen Polier et de sa femme. C'est en effet entre ces murs qu'Elisabeth Jeanne Pauline Polier, dite Isabelle⁵⁴, pousse vraisemblablement son premier cri, le 7 mai 1751, pour la plus grande joie de ses parents, et en particulier de son père qui, dans une lettre à son ami Salomon de Sévery, annonce cette naissance en témoignant affection et fierté paternelle :

Vous sçavez mon Cher Monsieur les couches heureuses de ma petite femme, qui ma donné une petite fille, que les bônes matrones disent devoir etre jolie a l'age d'un vieux bœuf Elle apprendra peut etre à plus d'un vert Galant que le développement des *qualités* graces du Corps, des qualités de l'esprit et du cœur est le plus dangereux Ecueil de l'indifference que les fols honorent du beau nom de Philosophie⁵⁵.

Baptisée dix-neuf jours plus tard, soit le 26 mai 1751, à l'Église de Saint-François, elle est dès lors officiellement inscrite dans le registre paroissial de Lausanne dans lequel on lit juste après la mention de son nom et de sa date de naissance : « fille de N. Antoine Noé Polier Min. du S^t. Evangile, et Pasteur à Lausanne, Seigneur de Bottens, et de N et Vert. Elizabeth Antoinette Lagier De Pluviannes sa femme [...] a été présentée au St. Batême par N. Paul

⁵³ En raison de la taille de ce travail ainsi que du temps à disposition pour l'effectuer, nous avons décidé de nous concentrer sur les relations familiales d'Isabelle plutôt que sur ses relations amicales. Celles-ci pourraient être davantage analysées, notamment en s'appuyant sur des documents manuscrits de ses proches amis issus de leurs propres fonds archivistiques afin d'étudier la nature d'Isabelle à travers leurs discours.

⁵⁴ L'utilisation d'un autre prénom que ceux de baptême tend à interpeler. Malheureusement, à l'heure actuelle, nous n'avons pas trouvé d'explications quant à cette appellation.

⁵⁵ Lettre d'Antoine Noé Polier de Bottens à Salomon de Sévery du 1^{er} juin 1751, ACV, P Charrière de Sévery B 104.2041.

Philippe Polier Major de Département, N. Elisabeth Polier et Jeanne Polier, frère et sœurs du Père, son Parrain et ses Marraines. »⁵⁶ Une filiation qui annonce d'emblée et sans réelle surprise le premier rôle tenu par Isabelle dans sa vie, celui de fille, auquel est ajouté deux ans plus tard celui de sœur. En effet, le 12 juillet 1753 la famille s'agrandit avec l'arrivée de Charles Étienne Godefroi Polier (baptisé le 31 août)⁵⁷, puis le 27 juin 1754 avec celle d'Étienne Henri George Fitz Roger Polier, dit Henri, (baptisé le 18 juillet)⁵⁸, et enfin le 19 mars 1759 avec l'arrivée de Jeanne Françoise Polier (baptisée le 20 avril)⁵⁹.

Une fratrie de quatre donc dans laquelle Isabelle est l'aînée, telle est l'idée suggérée par cette liste. Toutefois, cette affirmation, si elle est véridique, est également erronée. S'il est vrai qu'Isabelle est la sœur aînée de Charles, d'Henri et de Jeanne, elle n'est toutefois pas le premier enfant du couple Polier, ni même leur première fille. En effet, trop souvent oubliés lorsque l'on pense aux frères et sœurs d'Isabelle, deux autres enfants ont vu le jour avant elle et sont décédés avant sa naissance. Ainsi, le premier descendant du pasteur et de sa femme est une fille du nom de Jeanne Pauline Elisabeth Polier qui voit le jour le 25 mai 1746⁶⁰ et décède à l'âge de quatre ans et demi, le 2 novembre 1750⁶¹. Les deux sœurs se manquent de peu puisque qu'Antoinette se trouve déjà enceinte d'Isabelle lors du décès de Jeanne, qui survient quelques mois avant l'arrivée de sa sœur – laquelle porte d'ailleurs les mêmes prénoms dans un ordre légèrement différent. Quant au second enfant du couple, il se nomme Antoine Jean Jacques et naît le 7 février 1748⁶². Il ne vit que vingt mois et son nom apparaît dans le registre de décès le 12 octobre 1749⁶³. Même s'ils demeurent absents de tous les documents que nous avons étudiés, l'existence de ces enfants est bel et bien avérée dans les registres paroissiaux. Antoinette Lagier de Pluviannes a donc accouché à six reprises. Aucune information ne permet de déterminer si Isabelle a eu connaissance de la brève existence de son frère et de sa sœur, mais il n'en demeure pas moins que le deuil subi par ses parents peu de temps avant sa naissance a certainement dû avoir un impact sur la relation qu'ils ont entretenue avec elle dans les premiers moments de sa vie.

⁵⁶ Avis de naissance de « Polier Elisabeth Jeanne Pauline », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁵⁷ Avis de naissance de « Polier Charles Etienne Godefroi », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁵⁸ Avis de naissance de « Polier Etienne Henri George Fitz Roger », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁵⁹ Avis de naissance de « Polier De Bottens Jeanne Françoise », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-7. Une miniature conservée au Musée historique de Lausanne donne à voir Jeanne âgée d'une quinzaine d'année. Voir figure 3, p. 194.

⁶⁰ Avis de naissance de « Polier Jeanne Pauline Elisabeth », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁶¹ Avis de décès de « Polier Jeanne Pauline Elisabeth », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-45.

⁶² Avis de naissance de « Polier Antoine Jean Jaques », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-6.

⁶³ Avis de décès de « Polier Jean Jaques Anthoine », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-45.

C'est donc une fratrie de quatre que le couple Polier élève finalement. Sur l'enfance d'Isabelle et de ses frères et sœurs, il existe cependant peu d'informations. Dans le poème de ses souvenirs adressé au portrait de ses parents, Isabelle révèle qu'un attachement profond unit tous les membres de la famille et affirme avoir vécu une jeunesse heureuse :

Reviens donc souvenir de **mon heureuse enfance**, | ReViens me consoler des maux que je ressens ! |
Rappelle moi **cet heureux tems** | Où sous les yeux des meilleurs des parents, | Nos jours couloient
dans l'innocence. | **De l'amour fraternel** la douce jouissance, | Tous nos goûts, tous nos
sentiments, | Embellissoient ~~nos sentiments~~ notre existence. | La plus aimable des mamans | Nous
enseignoit l'art précieux de plaire, | Par son ~~exemple~~ esprit et par son caractère, | Par son exemple
et ses soins assidus. | Un père venerè et si digne de l'être | Tachois d'inculquer les vertus | Aux
enfants bien aimés, auxquels il donna l'être. | Il étoit notre guide et notre protecteur. [...] **Dans mon
enfance encor je croyois au bonheur | Il me sembloit qu'un sort aussi prospère | Repandroit
sur moi sa douceur | Jusqu'à la fin de ma carrière**⁶⁴.

L'ambiance du foyer semble ainsi propice au bon développement de la jeune fille. Entourée de ses frères et sœurs, grandissant sous le regard protecteur de sa mère et suivant le modèle de vertu et d'esprit de son père, Isabelle semble s'épanouir et recevoir une éducation soignée, se révélant rapidement être une jeune demoiselle vive, pleine d'esprit et d'imagination⁶⁵. Toutefois, le bonheur familial se voit troublé une première fois en 1769 avec la perte d'Antoinette le 27 avril⁶⁶, décès qui constitue une réelle souffrance pour Isabelle⁶⁷ qui était très proche de ses parents et surtout de sa mère⁶⁸. Son père, devenu veuf et devant élever ses quatre enfants parallèlement à ses activités accaparantes de pasteur, est encouragé par sa parentèle à se remarier et épouse donc en secondes noces dix-huit mois plus tard « une de ses Parentés habitant une petite ville du Pays de vaud agée de 50 ans qu'il ne connaissait, presque pas, aussi totalement opposée à mon aimable mere que le jour peut l'être à la nuit »⁶⁹. Dans son recueil de pensées, la cadette de la famille écrit plusieurs lignes sur la nouvelle épouse de son père (contrairement à Isabelle qui ne la mentionne dans aucun de ses écrits). Jeanne décrit Angélique de La Fléchère comme une femme froide, ayant peu de goût pour la vie sociale, la littérature et les activités de l'esprit, mais dont le bon sens et le calme lui permettent d'envisager la vie avec positivité. Elle affirme par ailleurs que malgré la

⁶⁴ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

⁶⁵ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs Par Jeanne de Polier de Bottens, fille cadette de monsieur le Doyen de Polier de Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

⁶⁶ Avis de décès de « Polier Antoinette Susanne Elisabeth », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-46.

⁶⁷ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

⁶⁸ Dans son article, Herminie Chavannes affirme qu'Isabelle a partagé un bon nombre de moments heureux avec ses parents et a reçu des gestes de tendresse de sa mère. [H. Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », art. cit., p. 610-611.

⁶⁹ « Songe de mon bien aimé Père... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-4, p. 4.

différence de caractère de sa belle-mère avec celui de sa défunte mère, l'union entre Antoine et Angélique est basée sur le respect et l'affection des deux conjoints⁷⁰.

Si un équilibre semble être trouvé au sein du nouveau couple Polier, une nouvelle épreuve vient s'abattre sur la maisonnée à la fin de l'année 1782. Charles Polier de Bottens trouve la mort le 18 octobre en terre étrangère, juste avant son retour dans le pays de Vaud⁷¹. Cette brusque perte constitue un véritable drame pour l'ensemble de la famille, à commencer par Antoine Noé Polier qui écrit dans son registre de comptabilité :

Le mardy vingt sixieme du present mois de 9bre mon tres Cher et bien aimé Fils cadet est venu m'anoncer la grande et facheuse Epreuve dont il a plut à Dieu de nous visiter en retirant à lui mon Cher Fils ainé Charles Godefroid de Polier Bottens, mort au comencement de sa trentieme annèe le 18° 8bre dans la maison de Campagne du tres Excellent Comte Lord Tyrones son Excellent Patron et Digne ami, qui a pris de notre Cher deffunct tous les soins que le Pere le plus tendre pouroit employer pour la conservation d'un fils unique ; Il a deposé les precieux reste de ce Cher Enfant à Curghmore pres de Watterford, dans la Tombe de sa famille, avec une Pierre qui marque le nom l'age eu Cher deffunct, son Excellent caractere, ses aimables qualités qui lui avoient meritè l'estime et la tendre affection de toutte cette respectable famille que Dieu dans sa grace veuille benir, et dispencer à son foible serviteur les salutaires con[so]lations qui lui sont si necessaires. amen !⁷²

Résignation et douleur, tels sont les sentiments qui ressortent de cette note autographe du doyen Polier de Bottens, laquelle souligne également la grande confiance que le pasteur place en Dieu et cela même dans les épreuves douloureuses. Toutefois, malgré sa soumission à la volonté du Tout-Puissant, ce décès constitue une véritable souffrance pour le père de famille qui ne se remet pas de cette terrible épreuve⁷³. Ainsi, après cinq mois de deuil, il tombe malade et meurt à son tour le matin du mardi 15 avril 1783⁷⁴, une autre perte douloureuse pour les trois enfants restants de la famille. Dans les souvenirs qu'elle adresse à ses parents, les expressions d'Isabelle soulignent sa profonde affliction lorsqu'elle se remémore cette double peine :

Dans les superbes traits de mon excellent père. | J'ai retrouvé l'objet du plus doux souvenir. | Ceux d'un frère ~~cher~~ adoré, qu'une terre étrangère | A reçu dans son sein, qui n'eut pas du mourir, | Si les talents, les vertus, le courage | Toutes les graces du bel age, | Tout ce qui plaît, tout ce qui fait chérir, | Etoit un titre, et pouvoit retenir | Dans cette vie, hélas trop passagère. | **Oui ! la cruelle mort, frappe, enleve au hazard | Et le jeune homme et le vieillard ! | Helas sa faux inexorable | Vint m'enlever**

⁷⁰ *Ibid.*, p. 5.

⁷¹ *Ibid.*, p. 6. Dans le journal de Jeanne prend place un texte du Docteur Perceval, ami de Charles Polier et adressé en sa mémoire à la société philosophique dont Charles était membre. Pour des raisons de place, nous ne l'étudierons pas dans ce travail, mais étant donné que ce texte apporte de nombreux renseignements sur Charles Polier, nous le mettons à la disposition du lecteur s'il désire en prendre connaissance. Voir annexe 6, p. 157.

⁷² « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens... », *op. cit.*, P Monod (René) 370.

⁷³ « Songe de mon bien aimé Père... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-4, p. 6 ; « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 23. Dans ces deux écrits, Jeanne Polier affirme avec certitude que le décès de son frère Charles a causé la mort de son père.

⁷⁴ Avis de décès de « Polier Antoine Noé », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-47.

mon frere, a la fleur de ses ans ! | Oh perte : a jamais mémorable ! | Oh regrets toujours renaissants !⁷⁵

Écrit quarante-huit ans après la perte de son frère, ce texte témoigne du profond attachement d'Isabelle pour Charles et de ses regrets concernant ce décès prématuré. Si ce double deuil d'un frère puis d'un père constitue une réelle épreuve pour les trois membres restants de la fratrie, il va également renforcer leur lien : Isabelle, Jeanne et Henri développent en effet une relation fraternelle forte au fil des années. En plus de partager le souvenir de leurs proches défunts, les trois frères et sœurs évoluent dans les mêmes cercles de la société lausannoise, pratiquent avec respect et dévotion leur foi, sans oublier qu'ils se rencontrent fréquemment à Bussigny, Isabelle habitant dans sa propriété au village et Jeanne et Henri dans le logement voisin. Restée célibataire, la benjamine de la fratrie profite du bonheur familial de son frère et de sa sœur et côtoie avec un plaisir certain leurs enfants respectifs (un fils pour Isabelle et trois enfants pour Henri). Des écrits de Jeanne, il ressort non seulement une affection infinie pour sa sœur aînée, mais aussi une immense admiration pour sa carrière et son caractère. Les deux filles du pasteur Polier restent ainsi très proches au fil du temps, se rencontrant régulièrement et correspondant de manière presque journalière lorsqu'elles ne peuvent se voir. Un petit mot écrit de la main de Jeanne pour souhaiter une bonne année 1829 à son aînée souligne l'attachement entre les deux sœurs :

Je suis sûre que **ma bien aimée sœur** dit comme moi encore un nouvel an mais sachons au moins jouir **du bonheur de nous retrouver mutuellement** car je me plais à te juger d'après moi, **ma toute chérie** quelque peu de prix que nous attachions à l'action physique de vivre, nous en attachons beaucoup à la moralité sensible de l'existence & nous retrouver encore entourées de nos enfants, de notre sœur, de nos amis est pourtant une jouissance & je la sens vivement. [...] Puisse la tienne [ta santé] **ma bien aimée** se soutenir, & ne pas devenir plus mauvais, & Dieu te donner la force de supporter l'épreuve qu'il t'envoie. Je ne varie pas mes cadeaux **mon ange** : bonnet & fraise, fraise & bonnet [...] j'espère qu'ils t'iront bien & seront de ton goût. adieu adieu dans quelques moments **je serai auprès de toi, & je t'embrasse en attendant comme je t'aime⁷⁶**.

Les nombreuses expressions affectueuses utilisées dans cette brève missive témoignent de la réelle tendresse et de l'amour profond qui existent entre Isabelle et sa cadette⁷⁷. Ce lien intime leur permet de s'entraider dans les épreuves qu'elles traversent, à l'exemple de la vente de Bussigny, de la maladie d'Isabelle⁷⁸ et surtout de la mort de leur dernier frère, qui survient le 12 juin 1821 des suites d'une maladie. « [U]n ange qui retournait dans sa

⁷⁵ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

⁷⁶ Lettre de Jeanne Polier de Bottens à Isabelle de Montolieu du 1^{er} janvier 1829, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-4/5. Nous soulignons.

⁷⁷ Dans son « Recueil de petits vers de Circonstances » (BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6), d'autres textes écrits par Jeanne pour sa sœur témoignent de cet attachement. Nous en donnons un exemple, voir annexe 7, p. 162.

⁷⁸ Nous reviendrons sur ces deux éléments. Voir *infra* 3.2.2.2. et 3.4.2.2., p. 35 et 62.

véritable patrie... »⁷⁹ tels sont les mots employés par Jeanne pour décrire la perte d'Henri⁸⁰. Ainsi, une fois de plus, l'« impitoyable mort » comme la nomme Isabelle lui enlève son dernier frère, un événement éprouvant pour la vieille femme, qui partage sa douleur avec son amie Pulchérie de Genlis. Cette dernière, touchée par l'affliction de sa correspondante, la reconforte dans sa lettre du 10 juillet 1821 :

ah sans doute chère amie **je partage du fond de l'ame la perte douloureuse que vous venez de faire** et je pleure avec vous sur la tombe d'un frère et d'un ami [...] ah chère Isabelle qu'il est affeux qu'il est amer de fermer des yeux chéris, et de se dire, ils ne s'ouvriront plus ! cette voix ne résonnera plus à mes oreilles, je ne l'entendrai plus ! toutes les habitudes qui retracent cette vie éteinte, alors déchirent le cœur, on croit rêver, on voudrait douter de son existence comme de son malheur.... est-il hélas un être privilégié qui dans une longue carrière ait ignoré une semblable douleur ! [...] **Je comprend bien que cette perte cruelle vous a rappelé avec amertume celle de votre autre frère**, mais mon Isabelle [...] ne vous laissez pas abattre par un chagrin qui pourrait tant altérer votre santé déjà si faible⁸¹.

En plus de témoigner du chagrin d'Isabelle, cette lettre souligne que la mort de son second frère a réveillé chez elle les souvenirs douloureux du décès de Charles, une perte « a jamais mémorable ».

Si peu de sources permettent de documenter la relation entre Isabelle et Henri, un texte autographe d'Isabelle se révèle particulièrement intéressant par rapport au décès de ce frère et aux sentiments éprouvés à cette occasion. En effet, ce document inédit décrit les derniers instants entre la grande sœur et son cadet peu de temps avant que celui-ci n'expire :

je m'agenouillai devant son lit et il me dit „ adieu chere isabelle, – je suis si heureux si bien avec mon Dieu, et mon souvenir que j'ai tant aimé – suivant les loix de la nature tu dois etre la première à me suivre – et le terme n'est peut-etre pas éloigné – pense y sans cesse : travaille sans relache – à pouvoir dire à ton dernier moment je suis heureuse et contente – pres de mon sauveur que j'ai tant aimé, alors nous retrouverons – (il s'arreta un moment pui il reprit je te benis, et ton cher fils, et tes trois petits fils – et ma chere mimi qui est entrée dans la bonne voye – dis lui mes amities, et mes prieres pour qu'elle y persevere et qu'elle y conduise ses Enfans me voyant baignée de larmes il ajouta, calme toi – je respire encore – Dieu est tout puissant et tout bon, – il peut retirer des portes du tombeau. demi heure apres il rendit le dernier soupir sans – Agonie – et nous laissa tous au desespoir, – puissai-je me rappeler sans cesse la touchante exortation, et comme il la dit le rejoindre bientot⁸².

La dernière exhortation de son frère et la certitude de le retrouver auprès de Dieu constituent une source de réconfort pour Isabelle malgré son « desespoir » de le perdre, chagrin que

⁷⁹ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 24.

⁸⁰ De son vivant Henri Polier est sous-lieutenant puis lieutenant au Service de France dans le régiment d'Erlach. Il devient préfet national du canton du Léman à partir de 1798, puis Député à la Consulta à Paris et membre du Grand Conseil vaudois de 1808 à 1813. Il épouse en premières noces Sophie de Loys en 1778 avec laquelle il a trois enfants : Jean Noé Godefroy, Louise Angélique Antoinette et Juliette Jeanne Pauline. Il se marie en secondes noces avec Mary-Heath Nicholls en 1814. Voir « Polier, Henri (1754-1821) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/1434/>, consulté le 18.01.2023.

⁸¹ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 10 juillet [1821], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/13. Nous soulignons.

⁸² « Adieux et bénédictions de mon frère sur son lit de mort le 12 de juin 1821 », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/4.

partage également Jeanne⁸³. Désormais en duo, les sœurs s'appuient l'une sur l'autre durant les onze années qui séparent le décès d'Henri de celui d'Isabelle en 1832 et cette relation constitue une véritable joie pour Isabelle, comme elle l'affirme elle-même dans ses souvenirs versifiés : « [j]'avois deux frères, il ne m'en reste plus. | Je n'ai conservé qu'une sœur. | Son amitié fait mon bonheur »⁸⁴ ; une amitié sororale sur laquelle elle pourra compter jusqu'à la fin de sa vie.

Au terme de ce bref parcours familial, force est de constater que les rôles de fille et de sœur ont constitué un premier pilier important dans l'existence d'Isabelle. Élevée par ses deux parents avec la vertu, la piété ou encore la tendresse pour valeurs, elle a créé avec ses frères et sœur, surtout Jeanne et Henri, une relation de confiance et de soutien mutuels et a fait figure pour eux d'exemple par son comportement, mais aussi d'admiration pour ses talents et son esprit imaginatif. Étudier le destin de la famille du doyen Polier de Bottens, en plus de donner un aperçu de la place d'Isabelle au sein de celle-ci, permet de rendre compte de la polarité extrême des émotions que ces liens familiaux engendrent pour elle. En effet, sa vie familiale est composée à la fois de moments heureux, que ce soit à travers son enfance entourée de ses frères et sœur ou encore à Bussigny avec Jeanne et Henri, mais aussi de troubles et de deuils. Les décès de membres de sa famille proche, qui débent déjà avant sa naissance et qui jalonnent sa vie, engendrent une grande souffrance pour cette fille et cette sœur. Or, cette double composante entre bonheur et amour familial d'un côté et douleur et affliction de l'autre n'apparaît pas uniquement lorsque l'on étudie la relation entre Isabelle et sa famille, mais se remarque également lorsque l'on s'intéresse à son rôle d'épouse.

3.2. Deux mariages, deux veuvages

Tout comme son histoire familiale, la vie maritale d'Isabelle se révèle à la fois pleine de passion, d'affection et de moments de joie, mais constitue également une source d'épreuves. Rappelons que ce n'est pas à une, mais à deux reprises qu'Isabelle change de nom et lie son destin en premier lieu à celui de Benjamin de Crousaz, puis, dans un second temps, à celui de Louis de Montolieu. Deux mariages donc, qui lui permettent de s'épanouir hors du cercle familial et de trouver une nouvelle place dans la société, mais aussi deux veuvages qui vont se révéler à la fois des sources de chagrin et de soulagement.

⁸³ Dans son journal, celle-ci fait état de la tristesse provoquée par la mort de son frère. Après avoir décrit Henri, elle évoque cette perte et conclut son texte par un poème écrit après son décès. Voir annexe 8, p. 163.

⁸⁴ « *Vers* | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

3.2.1. Isabelle de Crousaz

« Mme de Montolieu », tel est le patronyme le plus connu et le plus fréquemment utilisé (pour ne pas dire le seul) lorsque l'on fait référence à Isabelle. Toutefois, si c'est sous cette appellation que la baronne a acquis dès le début du XIX^e siècle une solide réputation, aussi bien littéraire que sociale, il n'en demeure pas moins que ce nom tend parfois à occulter et à faire oublier qu'avant de devenir la baronne de Montolieu, Isabelle a porté le nom des Crousaz. Or, il est nécessaire de considérer avec attention cette première relation matrimoniale.

3.2.1.1. Isabelle et Benjamin : un amour éphémère

Étudier la relation entre Isabelle et son premier mari se révèle toutefois ardu, car si ce premier mariage est bel et bien évoqué par la littérature, il n'en demeure pas moins qu'il reste très peu détaillé et documenté. Dans son ouvrage *Le général et la romancière*, l'historienne Dorette Berthoud se contente de mentionner l'engagement d'Isabelle avec Benjamin de Crousaz⁸⁵, et il en va de même pour Maud Dubois dans son article sur la vie sentimentale en Suisse romande lorsqu'elle présente Isabelle⁸⁶. De la même manière, la plupart des entrées encyclopédiques sur Isabelle se contentent – quand elles le font – de signaler rapidement ce premier lien⁸⁷. Dans le récit récapitulatif de la vie de sa sœur, Jeanne Polier de Bottens résume également cette union à une seule phrase⁸⁸, tout comme Herminie Chavannes qui récapitule comme suit le premier mariage d'Isabelle : « Mlle Isabelle de Polier eut le malheur de perdre sa mère à l'âge de dix-sept ans : bientôt après elle épousa M. de Crousaz et devint veuve à vingt-quatre ans. »⁸⁹

Si dans son ouvrage *La vie lausannoise au XVIII^e siècle* Pierre Morren donne, à travers le mémorial de Jean Henri Polier de Vernand, quelques informations sur la célébration de la noce, tel que le lieu de la cérémonie et les personnes présentes pour la signature du contrat

⁸⁵ Dorette Berthoud, *Le général et la romancière*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1959, p. 44.

⁸⁶ Maud Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », Claire Jaquier (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 166. Ce dossier thématique a également fait l'objet d'une publication autonome, voir C. Jaquier (dir.), *La sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, 371 p.

⁸⁷ Voir par exemple Pierre Louis Pascal Jullian, « Montolieu », in *Galerie historique des contemporains ou nouvelle biographie*, Bruxelles, Wahlen, 1819, vol. 7, p. 146-147 ; ou encore Joseph-Marie Quérard, « Montolieu », in *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Firmin Didot Frères, 1834, vol. 6, p. 269-270.

⁸⁸ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

⁸⁹ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 611.

et pour le déjeuner⁹⁰, il n'en demeure pas moins que la littérature secondaire ne dispense aucune autre information sur cet hymen et surtout sur le rôle d'épouse d'Isabelle⁹¹. Cet état de fait peut s'expliquer par le peu d'archives faisant mention des années de vie du jeune couple, les archives sur Benjamin étant manquantes et aucun fonds le concernant ne semblant exister. En effet, à l'issue de nos recherches, nous ne pouvons que constater que très peu de sources documentent cette relation, la correspondance d'Isabelle ne couvrant pas cette période. Tout comme pour son enfance, ce mariage reste donc difficile à renseigner. Cependant difficile ne signifie pas impossible et dans le poème de ses souvenirs adressé à ses parents, Isabelle exprime ses sentiments concernant son premier mari et propose ainsi un éclairage inédit sur cette union :

Bientôt je connus la douleur. | **Au midi de son age, elle me fut ravie | Ma mère, quand j'entrois dans l'age seducteur | Ou l'on a tant besoin des conseils d'une amie. | Je meprisai les siens, j'avois donnè mon cœur,** | Ce cœur si jeune encor etoit déjà sensible. | **Et malgré ses conseils, je l'avois mal placé.** | Je lentendrai toujours cet oracle terrible | Cet oracle de mort si souvent retracé. | Je la voyois venir son agonie affreuse. | J'arrosais de mes pleurs le chevet de son lit | Pendant sa longue maladie. | Cher Enfant me dit elle un jour | Je touche au terme de ma vie | Je vais te quitter sans retour | Reste avec moi, je t'en supplie. | Je veux te parler sans détour | Comme une mère et une amie. | Je ne previs que trop ce qu'elle vouloit dire. | Sans doute elle alloit me prescrire | De renoncer a mon amour, | A celui que j'aimois toujours. | Mon cœur etoit brisé, mais que pouvois je dire ! | Au moment où ma mère expire | m'est il permis de refuser | Ce que son cœur veut et désire. | Je l'assurai par un baiser | De ma sincere obéissance | Je voulus en faire serment. | Ma mère m'arreta avec un doux sourire. | **Je te l'ordonne en ce moment, ,, me dit elle ,, avant que j'expire | Je te l'ordonne, epouses ton amant.,,** | Ce n'est pas là ce que vous vouliez dire ! | Reprends tes sens, bonne maman ,, | ,, Non Non, je le veux maintenant ; | Je voudrois encor voir ton père, | Avant qu'il parte avec tes frères.,, | Il vint... Cher amour, lui dit elle ; | Je te laisse ton Isabelle | Et je suis bien contente d'elle. | Il faut l'unir a son amant. | Oui, je l'exige en ce moment. | Qu'elle soit une honnête femme ! | Qu'elle aime son mari, comme j'aime le mien. | Qu'elle respecte son bien. | Tout a coup sa voix langoureuse | Se ranime, m'appelle et lentement me dit | ,, **Ma fille, il est trop tard tu seras malheureuse. | Je le sens, je le vois et mon cœur en gemit.** | Mais dans tous les tourments d'une vie orageuse, | Pense au moins a ta mere !, | Oui, le ciel l'entendit ! | Le Ciel l'a consacré cet oracle severe. | Le Ciel est juste, il doit punir, | Quand on a mèconnu les conseils d'une mère. | ~~Je le craignois, en formant ce lien | En grand deuil de ma mère~~ | En formant ce lien je craignois l'avenir. | J'epousai mon amant et dans ces circonstances | En grand deuil de ma mère, ma triste conscience | Au milieu du plaisir ~~que trop~~ **he las** souvent m'a dit : | ,, **Tu seras malheureuse, Elle l'avoit prédit !,, | J'ai souffert bien longtems, une triste expèrience | A bien vengé ma mère, et ma-j'ai trop bien fait sentir, | Que l'amour et sa jouissance, | Ne sont pas le bonheur**⁹².

Ce long extrait permet d'apporter un éclairage inédit sur le mariage d'Isabelle et de Benjamin. Précisons tout d'abord qu'après le décès de sa mère le 27 avril 1769⁹³, Isabelle, alors âgée de dix-huit ans⁹⁴, épouse le 6 juillet de la même année Benjamin de Crousaz, fils de Suzanne Bergier et d'Henri de Crousaz de Mézery, propriétaire et directeur du manège

⁹⁰ P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 146-148.

⁹¹ Nous faisons exception de l'article d'Henri Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot d'après des lettres inédites », *Revue historique vaudoise*, n° 45, 1937, p. 25-38, sur lequel nous allons revenir.

⁹² « Vers | faits par Madame de Montolieu... », op. cit., Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

⁹³ Avis de décès de « Polier Antoinette Susanne Elisabeth », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-46.

⁹⁴ Un pastel daté de cette période nous permet de nous représenter Isabelle à cet âge. Voir figure 4, p. 195.

de Saint-François à la réputation internationale et d'une pension à la rue de Bourg, dans laquelle le jeune couple s'est très certainement installé⁹⁵.

Si la littérature secondaire insiste sur l'idée que le décès de la mère d'Isabelle – décès qui survient d'ailleurs, comme le regrette Isabelle ici, à un âge décisif pour une jeune fille – et l'union du couple sont rapprochés dans le temps, cette source prouve l'existence d'un lien plus important entre ces deux événements. En effet, à la lecture de cet extrait, l'on constate la passion et l'amour de la jeune fille envers Benjamin à qui elle a « donné [s]on cœur ». Toutefois, cet amour ne va pas sans conflit et l'on entrevoit que cette alliance si désirée par Isabelle ne reçoit pas l'approbation de ses parents, comme l'affirme d'ailleurs l'historien romand Henri Perrochon en étudiant la correspondance de Pierre Picot, jeune homme tombé sous le charme d'Isabelle lors de leur rencontre à Lausanne en 1768⁹⁶. Souffrante et proche de la mort, Antoinette change d'avis en constatant les sentiments de son aînée, tout en la mettant en garde. Ainsi, lors de ce moment intime (l'un des derniers) avec sa fille, la mère d'Isabelle non seulement donne son accord, mais lui « ordonne » d'épouser son amant. Le mariage est donc célébré quelques mois plus tard, à la grande joie d'Isabelle qui voit son souhait réalisé et son destin lié à celui de son grand amour.

Toutefois, cet amour ne dure pas, comme l'affirme Isabelle elle-même dans son poème qui, parce qu'elle le rédige vers la fin de sa vie, lui permet d'établir non seulement une distance temporelle avec les événements, mais également une distance critique, fruit de la réflexion de la vieille femme sur les décisions et les événements de son existence. Ainsi, en repensant à ce premier mariage, ce n'est pas le mot « bonheur » qui y est associé, mais bel est bien ceux de « malheur » et de « tourments ». Ce sont donc les regrets qui transparaissent à travers cet extrait et même si l'amour était présent au début de cette relation, le temps a érodé ces sentiments passionnels jusqu'à la changer en une « triste expérience », résultat selon Isabelle de son choix d'ignorer les conseils de sa mère. Cet extrait concernant ce premier mariage tend donc à remettre en question la vision d'un « couple heureux »⁹⁷ présentée par Pierre Morren et à donner raison à Pierre Picot, lorsqu'il affirme que « cette union ne fut pas en tous points heureuse »⁹⁸. Dans une lettre qu'elle écrit à son ami Picot en 1817, Isabelle lui fait d'ailleurs part de ses regrets concernant ces « années de peines » vécues lors de son

⁹⁵ Louis Polla, *Rues de Lausanne*, Lausanne, Éditions 24 heures, 1981, p. 60. Pour l'importance de ce manège à Lausanne, voir notamment D. Tosato-Rigo, « Lausanne au carrefour des voyages... », art. cit., p. 64-66 et 74-75.

⁹⁶ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 26-27.

⁹⁷ P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 148.

⁹⁸ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 27.

mariage⁹⁹ et confirme par là même l'idée d'un hymen malheureux. Ces éléments permettent donc d'éclairer sous un jour nouveau les sentiments d'Isabelle concernant son engagement avec Benjamin, engagement relativement bref puisqu'il décède six ans après l'échange des vœux. Si les sources présentes dans les fonds d'archives ne permettent pas d'étayer et de documenter plus en détail ces six années de vie matrimoniale ni de comprendre quels éléments ont pu causer le déclin des sentiments amoureux de la jeune fille, il est à présent certain que, malgré les débuts heureux de cette relation, la passion s'est estompée au fil du temps jusqu'à devenir une souffrance pour la jeune femme¹⁰⁰. Expérience douloureuse qui lui permet d'affirmer que « l'amour et sa jouissance, | Ne sont pas le bonheur ».

3.2.1.2. *Une jeune veuve*

Si l'union entre Isabelle et Benjamin peut être caractérisée par un déclin de sentiments, elle l'est également par sa brièveté. En effet, la mort de Benjamin de Crousaz le 19 décembre 1775¹⁰¹ met brusquement un terme au mariage. Décédé des suites d'une fièvre bilieuse, il est enterré deux jours plus tard, le 21 décembre 1775, au cimetière de Saint-Pierre, à Lausanne.

La perspective d'un mariage malheureux invite à s'interroger sur la nature des émotions de la jeune veuve que suscite le décès de son mari. Si Isabelle a pu ressentir un soulagement quant à la fin de son lien avec Benjamin, ce sentiment n'apparaît dans aucun des rares documents qui mentionnent ce décès, ces derniers présentant plutôt cette brusque séparation comme un bouleversement pour la jeune femme. C'est en tout cas ce que laisse penser Stéphanie Félicité de Genlis dans une lettre qu'elle écrit à sa jeune amie dix jours après l'annonce de la triste nouvelle :

eh mon dieu quelle lettre : quelle nouvelle ! j'ai reconnu le timbre, et j'ai vû avec saisisement que l'écriture était different, j'ai pressenti quelque malheur car l'amitié devine ce qui doit surtout l'affliger. **je ne chercherai point a vous offrir de vaines consolations, vous estes mere !.... vous aurés du courage et de la résignation. Souffrir et Se Soumettre, hélas voila la vie.** [...] que je vous plains ! je vous en aime davantage, **je vois vos pleurs, je vous entens, je Suis avec vous, croyés le, pleurez et dictes vous : elle connoit toute mon affliction et la partage**¹⁰².

Ce message permet à la comtesse de Genlis d'assurer Isabelle de son affection et de son soutien dans cette épreuve douloureuse. Cette lettre ne laisse, de plus, aucun doute quant à

⁹⁹ Cité dans *ibid.*, p. 31.

¹⁰⁰ Dans un poème autographe, Isabelle compare l'amour d'un homme pour une femme au plaisir d'un enfant jouant avec une poupée dont il se lasse au bout d'un certain temps. Bien que ce texte ne commente pas forcément sa propre situation amoureuse, il laisse toutefois percevoir la vision qu'a l'auteure de l'amour. Voir annexe 9, p. 165.

¹⁰¹ Avis de décès de « De Crousaz Benjamin David Rodolph », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-46.

¹⁰² Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 29 décembre 1775, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/5. Nous soulignons.

la certitude de la comtesse que son amie se trouve affligée et désespérée face à la mort de son mari, la résignation étant, du point de vue de Félicité, la seule solution pour Isabelle. Si, dans ses souvenirs en vers, cette dernière ne mentionne pas particulièrement les sentiments liés à la perte de son époux, elle laisse tout de même paraître que le décès de son mari a été le début d'une période particulièrement difficile pour elle :

Hélas dans la suite des tems, | Mon cœur fut abreuvé de douleurs trop amères. | Je perdis mon mari,
mon père et mes deux frères. | **Autour de moi tout me sembloit mourir** ; | Mais mon fils me restoit
pour consoler ma vie¹⁰³ | le voir heureux étoit mon seul désir, | ~~Mais~~ **Et ce fut après maints orages** |
Sans biens et sans appui en butte à la douleur | Que j'atteignis le port, sans avoir fait naufrage¹⁰⁴.

Ainsi les pertes conjuguées de Benjamin ainsi que de son frère Charles et de son père, morts respectivement, rappelons-le, en 1782 et 1783, constituent une véritable déchirure pour la jeune femme, sans compter qu'avec la disparition de son conjoint, Isabelle perd également son rôle d'épouse et sa position de femme mariée.

En effet, veuve à seulement 24 ans, elle fait ainsi face à une nouvelle réalité et à un statut particulier au sein de la société. Devenir veuve implique de devoir subsister seule, mais permet également d'accéder à une grande liberté¹⁰⁵. Dans son ouvrage *Être veuve sous l'Ancien Régime*, la spécialiste d'histoire sociale Scarlett Beauvalet-Boutouyrie souligne la position particulière des veuves qui disposent d'une nouvelle indépendance à la fois reconnue et étroitement surveillée : « D'un côté, la veuve est détentrice de droits et de pouvoirs étendus, et de l'autre elle est étroitement contrôlée. »¹⁰⁶ Si, en France, la veuve passe du statut d'épouse mineure à celui de femme capable et indépendante juridiquement¹⁰⁷, il n'en est pas de même à Lausanne dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En effet, ne pouvant plus compter sur son mari, la veuve est fréquemment mise sous tutelle pour la gestion de ses biens, cette dernière étant généralement assurée par un membre de la famille de son mari¹⁰⁸. En outre, elle doit choisir entre obtenir une pension selon la fortune de son

¹⁰³ Sur la relation entre Isabelle et son fils voir *infra* 3.3.1., p. 42.

¹⁰⁴ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

¹⁰⁵ Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne XVI^e-XVIII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2021, (1^{re} éd. 2015), p. 26.

¹⁰⁶ Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001, p. 339.

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ Jacques-François Boyve, *Remarques sur les loix et statuts du Pays de Vaud*, Neuchâtel, Imprimerie Samuel Fauche, 1776, t. 1, p. 49-50 ; Anne-Lise Head-König et Liliane Mottu-Weber, *Femmes et discriminations en Suisse : le poids de l'histoire, XVI^e-début XX^e siècle (droit, éducation, économie, justice)*, Genève, Département d'histoire économique de l'Université de Genève, 1999, p. 3-4 et 8-9 ; Lucienne Hubler, « Le veuvage et le mariage dans le canton de Berne au XVIII^e siècle et l'exemple des Vallorbières », in Anne-Lise Head-König et Liliane Mottu-Weber (éd.), *Les femmes dans la société européenne. 8^e Congrès des Historiennes suisses*, Genève, Droz, 2000, p. 314-315 ; Kathrin Schafroth, « La position des femmes en droit public et civil », in FemmesTour (éd.), *Pognon, piété, patience. Les femmes suisses et la naissance de l'État fédéral*, Genève, Editions Metropolis, 1998, p. 21 ; et D. Tosato-Rigo, « Le statut de la femme dans le nouvel

mari, ou récupérer sa dot et l'augment, à savoir le capital qui s'ajoute à la dot¹⁰⁹. Toutefois, n'étant pas considérée comme capable juridiquement, elle ne peut disposer de capitaux ni vendre des biens sans l'aval de son tuteur¹¹⁰.

Suite au décès de son mari, Isabelle, devenue pour son entourage la « veuve de Crousaz », quitte la maison qu'elle partageait jusque-là avec son époux et s'installe chez ses tantes résidant elles aussi à la rue de Bourg¹¹¹, soutien réconfortant pour elle comme l'affirme Stéphanie Félicité de Genlis :

[...] tous les détails que vous me faites ma chère amie sur votre situation, m'ont attendri et intéressé à un point inexprimable, que vous estes touchante, **que j'aime ces deux bonnes tantes qui vous témoignent tant de tendresse**, vous estes bien digne d'en inspirer, mais les cœurs sensibles ne trouvent pas toujours, des cœurs qui leur ressemblent¹¹².

Ses tantes vont donc accueillir Isabelle jusqu'à son second mariage, qui aura lieu dix ans après cette lettre. Toutefois, il ne faut pas attendre un tel laps de temps pour que la jeune femme vive une nouvelle histoire sentimentale. En effet, dans son mémorial, Jean Henri Polier de Vernand raconte une aventure pour le moins romanesque vécue par Isabelle¹¹³. Le 22 mars 1778, elle tente de s'enfuir et de se marier avec un jeune lord anglais, de six ans son

État cantonal : quelques jalons de recherche », in Corinne Chuard, Etienne Hofmann, François Jéquier, Gilbert Marion, Stéphane Rial, Antoine Rochat et Denis Tappy (éd.), *Vaud sous l'Acte de Médiation, 1803-1813. La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise ; Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, 2002, p. 314. À noter que les Lausannois se référaient au *Le Coustumier et Plaict Général de Lausanne* de 1618 pour les questions matrimoniales, voir Ludwig Rodolf von Salis, (éd.), *Le Coustumier et Plaict Général de Lausanne, 1618*, Bâle, Helbing und Lichtenhahn, 1903, 234 p.

¹⁰⁹ J.-F. Boyve, *op. cit.*, t. 1, p. 46 ; Jean-François Poudret, « La situation du conjoint survivant au Pays de Vaud (XIII^e-XVI^e siècle) », *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit*, n° 27, 1966, p. 10-17 ; et Antoine Rochat, *Le régime matrimonial du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime et sous le Code civil vaudois*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1987, p. 124-125.

¹¹⁰ J.-F. Boyve, *op. cit.*, t. 1, p. 56 ; A.-L. Head-König et L. Mottu-Weber, *op. cit.*, p. 8-9. Les sources étudiées ne révèlent ni le tuteur d'Isabelle, ni le montant d'une quelconque pension. Le contrat de mariage entre Isabelle et Benjamin ne mentionne pas de rente, mais il indique toutefois le montant de la dot de la jeune femme qui s'élève à 8'787,10 francs. En outre, il est indiqué qu'en cas de décès de son époux « il lui sera assuré et donné un logement assorti à son rang et à son état, sa viduité durant. » Voir « Contrat de mariage entre Mr. Benjamin de Crousaz et Mademoiselle Isabelle de Polier Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/A. La sœur d'Isabelle, quant à elle, affirme dans son journal que sa sœur, une fois veuve, était sans fortune, voir « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

¹¹¹ Il s'agit vraisemblablement de Marie et Jeanne Polier de Bottens, toutes deux présentes lors de la signature du contrat de mariage entre Isabelle et Benjamin (voir P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 147 et 218). À noter que la présence d'Isabelle chez ses tantes est avérée dans le registre des comptes d'Antoine Noé Polier qui mentionne, le 2 janvier 1782, des frais de réparations dans l'appartement de ses sœurs et d'Isabelle. « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens... », *op. cit.*, P Monod (René) 370.

¹¹² Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 8 février 1776, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/7. Nous soulignons.

¹¹³ Pour tous les détails de cette aventure voir P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 212-218 ; et Gavin Reylands de Beer, « Les deux mariages manqués d'Isabelle de Polier », in *Mélanges offerts à Monsieur Georges Bonnard, professeur honoraire à l'Université de Lausanne, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire*, Genève, Droz, 1966, p. 179-182 et plus particulièrement sur cet événement p. 179-180.

cadet¹¹⁴, qui est passionnément amoureux d'elle depuis plusieurs mois. Accompagnés du frère d'Isabelle, Charles, et d'une femme de chambre, les amants se sauvent à Neuchâtel afin de prononcer leurs vœux. Cependant les deux jeunes gens n'atteindront jamais la ville, le gouverneur en charge du jeune homme les rattrapant et parvenant, avec l'aide du bailli d'Yverdon, à séparer le couple et à éloigner de force son jeune protégé. Malgré la résolution de la famille Polier de s'entendre avec le gouverneur du jeune lord Galway et leurs tentatives de négociations, l'idylle tourne court. Isabelle se voit obligée de quitter Yverdon le 5 avril et c'est sans succès que son prétendant tente de trouver une solution auprès de sa famille en Angleterre. Vaincu, il retourne finalement dans sa patrie le 4 mai, non sans avoir fait cadeau à sa chère et tendre de son portrait monté en bracelet sur lequel apparaissent leurs initiales entrelacées. Le départ du jeune homme marque ainsi la fin de « l'histoire tragique de notre roman »¹¹⁵, comme la nomme Jean Henri Polier. Ce dernier ajoute d'ailleurs à ses écrits la copie d'une lettre d'Isabelle datant du 22 mars 1778 et adressée à sa belle-mère de Crousaz, qui explique les raisons de cette fuite romanesque :

J'attache tant de prix ma chère Madame à votre estime, à votre amitié que je ne puis résister au désir de justifier à vos yeux la démarche que je fais aujourd'hui et que vous blâmez peut-être dans le premier moment. Croyez que j'ai senti tout ce qu'elle avait d'extraordinaire, quitter la maison de mes tantes, partir avec un jeune étranger que je ne connais que depuis quelques mois, attirer l'attention de tout un public par un mariage aussi inattendu, voilà (sans) doute mes torts, voilà les réflexions que je faisais sans cesse, mais elles étaient balancées par tant d'autres plus fortes encore, à l'avantage de mon enfant, **la certitude d'être heureuse avec un homme dont le caractère est excellent à tous égards, le désir de me tirer d'une situation arbitraire dépendante** qui ne pouvait changer qu'en mal si j'avais perdu mes bonnes tantes, **le désagrément de dépendre en quelque manière des bons et mauvais procédés de la famille Crousaz, une tendre reconnaissance de l'attachement excessif de Mylord. Voilà Madame les raisons qui m'ont enfin décidée**¹¹⁶.

Isabelle ne parle ici ni d'amour ni de passion, mais évoque davantage le besoin de sécurité, la crainte de l'avenir tel qu'il pourrait se présenter à Lausanne et son désir de trouver le bonheur. Ces réflexions poussent la jeune femme à tenter, telle l'héroïne d'un roman, cette aventure sans attendre une solution plus raisonnable. « [J]'aurais préféré de suivre vos conseils et d'attendre une année », écrit-elle dans cette même lettre, « mais j'ai vu positivement qu'il fallait se décider à présent ou y renoncer absolument »¹¹⁷. Renoncer à cette idylle, telle est pourtant la décision à laquelle la jeune veuve est acculée en voyant s'éloigner à jamais son prétendant anglais, séparation que la jeune femme doit surmonter moins de trois ans après la perte de son mari. Isabelle ne reverra jamais lord Galway, lequel

¹¹⁴ Isabelle est alors âgée de 27 ans. Une aquarelle de Louis-André Fabre qui date à peu près de cette période nous donne une idée de l'allure d'Isabelle à cette époque. Voir figure 5, p. 195.

¹¹⁵ Cité dans P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 215.

¹¹⁶ Cité dans *ibid.*, p. 217-218. Nous soulignons.

¹¹⁷ Cité dans *idem*.

épouse d'ailleurs, environ un an plus tard, le 1^{er} mars 1779, une certaine Elisabeth Mathew avec laquelle il fonde une famille¹¹⁸. Quant à Isabelle, après ce « mariage manqué », elle attend encore huit ans avant de former un nouveau lien avec le baron Louis de Montolieu, union sur laquelle il est à présent temps de se pencher.

3.2.2. Isabelle baronne de Montolieu

« De Montolieu », tel est le nouveau nom porté par Isabelle dès le mois de mai 1786 lorsqu'elle épouse le baron Louis de Montolieu. Si le premier mariage d'Isabelle est peu documenté, sa seconde union est au contraire richement renseignée, que ce soit par le biais de diverses sources manuscrites ou à travers la littérature secondaire. Ainsi, afin de mettre en lumière la vie maritale de la baronne de Montolieu, nous présenterons tout d'abord Louis de Montolieu, puis nous étudierons la vie d'Isabelle à Bussigny durant ses années de mariage avant de nous arrêter sur la longue maladie du baron et les impacts de celle-ci sur la vie de son épouse.

3.2.2.1. Louis de Montolieu

Louis de Montolieu naît le 10 novembre 1726 à Berlin, où il est élevé jusqu'à ses neuf ans¹¹⁹, avant de quitter la ville allemande avec sa mère pour rejoindre son père, Frederick Charles, baron de Montolieu, alors gouverneur pour le duc de Wurtemberg à Montbéliard en France¹²⁰. Il grandit dans cette principauté, à la cour du duc de Wurtemberg, et devient colonel puis aide de camp du duc régnant avant d'en devenir le chambellan¹²¹.

Il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec précision la date d'établissement du jeune baron à Lausanne. Toutefois, un document des Archives cantonales vaudoises atteste que Louis de Montolieu œuvre déjà en juin 1752 à la Chambre des Réfugiés français¹²², dont il va occuper le poste de président de 1773 à 1796¹²³. Trouvant sa place

¹¹⁸ G. Reylands de Beer, « Les deux mariages manqués... », art. cit., p. 180.

¹¹⁹ « Testament du citoyen Louis B. de Montolieu », ACV, Testaments homologués, Bg 13 bis 16.

¹²⁰ Précisons que la famille de Montolieu, huguenote et originaire du Languedoc, a fui la France après l'Édit de Nantes pour se réfugier en terres protestantes.

¹²¹ Frédéric Weinmann, « Les cousines Polier. Trois traductrices lausannoises autour de 1800 », in Bernard Banoun et alii (dir.), *Migration, exil et traduction. Espaces francophone et germanophone, XVIII^e-XX^e siècles*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2011, (coll. « Traductions dans l'Histoire »), p. 334.

¹²² « Mémoire concernant les nouveaux Réfugiés de France », ACV, Administration générale, Bb 25 vol. 17, p. 539-542.

¹²³ W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 269-270.

dans la société lausannoise, il y rencontre sa première femme qu'il épouse le 26 avril 1759¹²⁴ et avec laquelle il a deux enfants décédés en bas âge¹²⁵.

Nous nous permettons d'ouvrir ici une brève mais importante parenthèse concernant l'identité de la première épouse du baron. En effet, jusqu'à ce jour, la première Madame de Montolieu a toujours été identifiée comme étant Rose Mayor de Sullens. Or, au fil de nos recherches, nous nous sommes rendue compte que cette information était fausse. En réalité, la première femme de Louis de Montolieu se nomme Françoise Marie Louise Mayor de Sullens. Son nom apparaît en effet à plusieurs reprises dans les registres paroissiaux, qui l'identifient bel et bien comme la femme du baron¹²⁶. Louis de Montolieu a donc épousé Françoise, la deuxième fille de François Louis Mayor de Sullens et de Rose Le Brun, l'aînée s'appelant Louise Marie Claudine Mayor de Sullens (mariée à Charles d'Albenas) et la cadette, Rose Mayor de Sullens¹²⁷. Dans son testament, Louis de Montolieu mentionne d'ailleurs Rose comme étant sa belle-sœur¹²⁸. Il s'agit donc d'une erreur d'identité passée jusqu'à ce jour totalement inaperçue, dont la source pourrait être une note du répertoire de William de Sévery qui identifie de façon erronée la première baronne de Montolieu à Rose Mayor de Sullens, une information inexacte reprise et relayée par la suite¹²⁹. Nous nous devons donc de redonner à Françoise Mayor de Sullens la place qui lui revient en tant que première baronne de Montolieu, appellation sous laquelle nous constatons son décès dans les registres paroissiaux le 16 septembre 1782 des suites d'une maladie¹³⁰, sa santé semblant déjà fragile en 1775¹³¹.

¹²⁴ Répertoire de William et Clara de Sévery, ACV, P Charrière de Sévery Ca 31.

¹²⁵ Charles Louis Henri Marc Maurice, né le 17 novembre 1765 et baptisé le 12 décembre 1765 (voir avis de naissance de « De Montolieu Charles Louis Henri Marc Maurice », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-7) et décédé moins d'un an après sa naissance, le 13 octobre 1766 (voir avis de décès de « De Monteulieu Charles Henry Louis Maurice », ACV, Registres paroissiaux, Eb-71-46), ainsi qu'un enfant mort-né le 1^{er} mai 1769 (voir avis de décès de « De Montolieu Un Enfant, mort en naissant », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-46).

¹²⁶ Voir avis de décès de « De Montolieu Françoise », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-47 ; avis de naissance de « De Montolieu Charles Louis Henri Marc Maurice », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-7 ; avis de décès de « De Montolieu Un Enfant, mort en naissant », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-46.

¹²⁷ Il est possible de trouver dans le fonds de la famille Albenas deux documents qui attestent de l'identité de Françoise en tant que sœur de Marguerite Rose Mayor de Sullens et de Louise Marie Claudine Mayor de Sullens, mais aussi en tant qu'épouse de Louis de Montolieu. Voir « Partage entre les nobles sœurs Mayor de Sullens Du 9^e may 1752 Avec une explication dudit Acte : du 3^e may 1759 », ACV, P Albenas 92 et « Etat general des Bien delaisés par feu Noble et genereuse Demoiselle Marie le Brun », ACV, P Albenas 134.

¹²⁸ « Testament du citoyen Louis B. de Montolieu », ACV, Testaments homologués, Bg 13 bis 16.

¹²⁹ Répertoire de William et Clara de Sévery, ACV, P Charrière de Sévery Ca 31. Pour la littérature secondaire voir notamment W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 260-270 ; P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 585 ; « Montolieu, Louis, baron de (1727-1800) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/1332/>, consulté le 11.03.2022.

¹³⁰ Avis de décès de « De Montolieu Françoise », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-47.

¹³¹ W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 2, p. 189.

Devenu veuf, le baron vit seul durant quatre ans avant d'unir son destin à celui d'Isabelle. C'est dans la société lausannoise et plus précisément lors d'une soirée dans « La Société du Samedi »¹³², que ces deux passionnés de littérature se rapprochent¹³³. Isabelle semble faire forte impression sur le baron, comme en témoigne un poème rédigé de la main de Louis au sujet de sa future femme :

Petit oiseau vert qui dis tout | Toi qui parles si bien des roses, | Il faut que je te pousse à bout | Car tu sais encor bien des choses. | **Petit coquin, tu n'as rien dit | De cette veuve tant jolie | Qui nous enchante et nous séduit,** | Et nous fait croire à la Féerie ; | **Quand on la voit, quand on la lit ;** | Qui joint aux grâces, à l'esprit | Des talents l'aimable magie, | Et des grands yeux noirs où l'amour | Peignit un cœur sensible et tendre | Et qui promettent tour à tour | Et d'en inspirer et d'en prendre¹³⁴.

Bien qu'aucun texte ne permette de connaître les sentiments d'Isabelle concernant le baron, il semble néanmoins évident qu'elle apprécie sa compagnie et plusieurs de ses qualités. Gentilhomme empreint de bonnes manières, courtois et « du plus grand mérite »¹³⁵ comme le caractérise Jeanne Polier, le baron est un homme lettré et un amateur de poésie qui partage avec Isabelle le goût de la littérature et de la versification, comme en témoignent plusieurs poèmes et chansons écrits de sa main¹³⁶. Par ailleurs, il semble qu'Isabelle entrevoit avec plaisir le caractère de son défunt père dans celui de Louis, qui semble d'ailleurs réellement tenir à elle, comme elle l'affirme dans ses souvenirs en vers : « [m]on père il te ressemble et tu fus son modèle. | En lui je retrouvai ton amour paternel ; | Tout comme toi ce vertueux mortel | Aime et chérit ton Isabelle »¹³⁷. Cette ressemblance entre Antoine Noé Polier et Louis de Montolieu constitue-t-elle l'une des raisons qui ont poussé Isabelle à accepter la main du baron ? Difficile de l'affirmer, mais quoi qu'il en soit, après onze ans de veuvage et malgré une différence d'âge considérable – en 1786, Louis est âgé de 60 ans et Isabelle de 35 ans – la cérémonie est célébrée à Saint-Sulpice le 2 mai 1786¹³⁸ et Isabelle devient la nouvelle baronne de Montolieu. Une union qui constitue pour elle une source de sécurité et de confort financier et qui lui permet de changer à nouveau de statut, passant de celui de veuve à celui de femme mariée. Comme la plupart des membres de la haute société lausannoise, le nouveau couple s'installe durant la saison froide à la rue de Bourg et réside durant la belle saison à Bussigny dans la « maisonnette » d'Isabelle, une propriété qu'elle retrouve avec plaisir chaque année.

¹³² Nous reviendrons plus en détail sur cette société. Voir *infra* 4.2.2., p. 87.

¹³³ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 33.

¹³⁴ Cité dans W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 262. Nous soulignons.

¹³⁵ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », op. cit., Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

¹³⁶ Voir par exemple ACV, P Charrière de Sévery Ck 16 et Ck 20.

¹³⁷ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », op. cit., Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

¹³⁸ Contrat de mariage de Louis de Montolieu et d'Isabelle Polier, ACV, Dg 12/10.

3.2.2.2. *La vie d'Isabelle à Bussigny*

« Dans une retraite agréable, | Jetois heureuse et ne desirois rien »¹³⁹ telle est la formule utilisée par Isabelle pour décrire sa propriété à Bussigny, dans laquelle elle va résider de nombreuses années et qu'il est d'ailleurs encore possible d'admirer aujourd'hui¹⁴⁰. À dix minutes à pied de l'actuelle gare de Bussigny, elle se dresse encore de toute sa hauteur et semble pratiquement identique à ce qu'elle était au moment où Isabelle est entrée en sa possession, entre 1785 et 1786¹⁴¹.

Un certain nombre de descriptions contenues dans le journal de Jeanne ou dans la correspondance d'Isabelle donnent une idée plutôt précise du lieu tant apprécié de la baronne de Montolieu. L'aperçu esquissé par Jeanne dans son journal se révèle particulièrement précieux, d'autant qu'elle a elle-même vécu à Bussigny, dans la maison voisine de celle de sa sœur¹⁴². Décrivant Bussigny comme un village charmant entouré à la fois des Alpes et de l'« immense terrasse boisée » du Jura, dont le panorama depuis le temple donne à voir aussi bien la cathédrale de Lausanne que le lac Léman, sans oublier l'étendue de la campagne vaudoise, Jeanne ne tarit pas d'éloges sur ce « séjour enchanteur » et « délicieux ». Après avoir décrit précisément son logement, elle donne également un aperçu de celui de sa sœur. Ce dernier se caractérise notamment par une galerie avec un « pavillon élevé » recouvert de plantes grimpantes à l'arrière de la maison, un endroit apparemment apprécié par Isabelle, qui y aurait passé, selon sa sœur, de nombreuses heures à écrire. Cette information se trouve d'ailleurs attestée non seulement par une description de la jeune auteure anglaise Maria Edgeworth lors d'une visite à Bussigny¹⁴³, mais aussi par une lithographie réalisée par Engelmann et Cie¹⁴⁴, toutes deux mettant en scène Isabelle écrivant sur cette galerie¹⁴⁵. Si le journal de Jeanne nous donne une idée du village dans lequel se situe la propriété d'Isabelle

¹³⁹ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

¹⁴⁰ Voir figures 6 et 7, p. 196.

¹⁴¹ Malheureusement, malgré nos recherches dans les cadastres et registres fonciers, il n'est guère possible de connaître précisément la date d'acquisition de cette propriété par Isabelle, ni par quel moyen elle est parvenue entre ses mains. Dans son journal, Jeanne Polier indique que sa sœur y a vécu quarante années avant de la vendre en 1826. Voir « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 17.

¹⁴² Les éléments qui suivent sont tirés de cette description que nous mettons dans son entièreté à la disposition du lecteur. Voir annexe 10, p. 166.

¹⁴³ Voir annexe 11, p. 170.

¹⁴⁴ Voir figure 8, p. 197. On l'aperçoit aussi sur une aquarelle, voir figure 9, p. 198. Par ailleurs, nous mettons à disposition une photographie de la galerie telle qu'elle se présente aujourd'hui, voir figure 10, p. 198.

¹⁴⁵ Cette galerie semble être un lieu très apprécié de la baronne. En plus d'y pratiquer l'écriture, elle aime y recevoir ses amis et y déjeuner. Voir lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge des [6 mai 1822] et [12 juin 1825], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192.

ainsi que de son aspect extérieur, une lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou en particulier nous donne à voir avec assez de précision sa distribution intérieure. Ainsi, d'un côté de la façade se trouvent le salon, la chambre et le cabinet d'Isabelle et de l'autre se situent la terrasse, l'escalier et l'appartement du baron¹⁴⁶. Dans son article, Herminie Chavannes décrit quant à elle le cabinet d'Isabelle, une pièce agréable ornée « de vases, de fleurs et de cages d'oiseaux » sans oublier de plusieurs gravures de son roman *Caroline de Lichtfield* et de plusieurs portraits de famille ou d'amis¹⁴⁷. Par ailleurs, à travers l'annonce de vente de sa maison dans la *Gazette de Lausanne*, l'on apprend que celle-ci contient neuf chambres de maîtres et deux de domestiques, « un grand galetas », « une belle cave meublée », « une belle bibliothèque », l'eau courante dans la cuisine, diverses dépendances en plus de la cour, du jardin à fleurs et du jardin potager attenant à une vigne¹⁴⁸. Ces quelques éléments descriptifs permettent d'imaginer plus précisément la résidence dans laquelle la baronne de Montolieu aime séjourner durant la saison chaude.

En plus du charme de sa propriété, Isabelle apprécie le mode de vie qu'elle mène à Bussigny. Une existence simple et en contact direct avec la nature, tel est l'idéal auquel aspire la baronne lorsqu'elle réside à la campagne. Isabelle prend ainsi plaisir à se promener dans les forêts environnantes, dans ses vignes et à entretenir son jardin, en s'occupant notamment de ses fleurs, réelle source de joie pour elle¹⁴⁹. Il semble par ailleurs qu'elle apprécie s'occuper des animaux : dans sa propriété, elle accueille et prend soin non seulement d'abeilles¹⁵⁰, mais aussi d'oiseaux¹⁵¹, sans oublier la présence de son chien, Zina, auquel Isabelle semble très attachée. Cette affection se remarque notamment lorsqu'elle rapporte dans des lettres adressées à son ami Pierre-Hector Devenoge, le vol de son chien et son désarroi à ce sujet :

j'ai aussi mon chagrin, moins vif sans doute mais que pourtant je sens plus que je ne le devrais. **j'ai perdu ce matin ma chère Zina**, on me la volée dans la rue – peut être est ce pour gagner une récompense et qu'on me la rendra mais juges ce qu'elle [mot tracé] souffre enfermée quelque part

¹⁴⁶ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 2 septembre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/42.

¹⁴⁷ [H. Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », art. cit., p. 610.

¹⁴⁸ *Feuilleton d'annonces diverses de la Gazette de Lausanne*, n° 20, 10 mars 1826, p. 1.

¹⁴⁹ Plusieurs lettres font référence au jardinage, aux arbres et aux fleurs comme une passion d'Isabelle. Voir lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 14 avril 1795 et du 1^{er} octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/79 et 163 ; lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 6 février 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/17 ; et lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

¹⁵⁰ Lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 2 septembre 1794 et du 1^{er} octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/42 et 163.

¹⁵¹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193. Au sujet de ses oiseaux, l'on trouve à deux reprises dans le journal l'annonce de la fuite de l'un de ses serins. Isabelle offre une récompense à qui les lui rapportera, preuve qu'elle tient réellement à ses amis à plumes. Voir la rubrique « Effets perdus », *Feuilles d'Avis de Lausanne*, n° 18, 29 avril 1828, p. 4, et n° 38, 16 septembre 1828, p. 4.

peut-être maltraitée et privée de moi qu'elle ne quitoit pas une minute. **Elle me manque aussi – beaucoup, – je ne sais ce que je ferai sans cette fidèle Compagne**¹⁵².

Toutefois, Zina sera apparemment retrouvée puisqu'Isabelle en fait mention dans une autre lettre adressée à son ami¹⁵³. Il semble ainsi qu'un lien très fort unit Isabelle à son chien, au sujet duquel elle va d'ailleurs écrire le texte suivant, preuve de l'affection qu'elle porte à son animal :

Pourquoi chercher si loin des objets de tendresse | contemples seulement ce chien qui me carresse | avoues, si pourtant vous connoisses l'amour | qu'il a bien de mon cœur mérité le retour | à mes commendemens quelle oreille attentive | fut-il obéissance et plus prompte et plus vive, | je l'appelle, il accourt, je me leve, il me suit, | je m'arrête – il m'attend ; je le chasse il s'enfuit | ses soupirs son œil triste et sa tête baissée | exprimant sa douleur, et prouvent la pensée | un rival indiscret, ose t'il me flatter – | sa jalouse fureur ~~est tout pres d'cela~~ brule de l'écarter | je m'elloigne quel trouble et qu'elle impatience, | que de gemissemens pour un moment d'absence | je reviens, = quels – transports – que de soins empresses | transports toujours nouveaux ; soins desinterressés | ardent soumis – fidelle, – il m'aime sans pretendre | que quelque heure à me voir, et le reste à | m'attendre¹⁵⁴.

Un ami fidèle à quatre pattes qui est d'ailleurs représenté sur l'un des célèbres portraits d'Isabelle¹⁵⁵ et qui permet de rappeler que derrière la femme de lettres vaudoise, se cache également une amatrice de la nature et des animaux.

Concernant les autres activités pratiquées à Bussigny par Isabelle durant son mariage, l'on peut citer la broderie, la lecture ou encore la rédaction de sa correspondance. De plus, Isabelle n'hésite pas à s'intéresser à de nouveaux passe-temps, à l'exemple des échecs ou du « tiercet », jeux pour lesquels elle demande à son ami de Montesquiou des conseils, que ce dernier lui prodigue dans ses lettres¹⁵⁶. Isabelle partage d'ailleurs son goût pour les jeux avec son époux, qui joue volontiers avec elle, ainsi qu'avec son beau-frère, qui habite un peu plus bas avec sa femme et sa sœur Jeanne, et chez qui le baron de Montolieu se rend tous les soirs – très probablement accompagné d'Isabelle – pour sa « partie d'ombre »¹⁵⁷. En outre, les deux époux apprécient de prendre part à l'activité théâtrale de la société lausannoise et à jouer ensemble sur les planches¹⁵⁸.

Cette proximité à la fois géographique et relationnelle avec Jeanne et Henri constitue certainement l'un des plaisirs d'Isabelle lorsqu'elle se trouve à Bussigny. D'ailleurs, il

¹⁵² Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193. Nous soulignons.

¹⁵³ Lettre de la même au même, [1826], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

¹⁵⁴ Texte d'Isabelle de Montolieu au sujet de son chien, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/13.

¹⁵⁵ Voir figure 11, p. 199.

¹⁵⁶ Lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 24 juillet et du 25 août 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/100 et 108.

¹⁵⁷ Lettre du même à la même du 30 juin 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/91. Il s'agit d'un jeu de carte venu d'Espagne et très populaire en Europe au XVIII^e siècle. Nous remercions Ulrich Schädler, directeur du Musée Suisse du Jeu, pour son expertise.

¹⁵⁸ Concernant la pratique du théâtre par Isabelle, voir *infra* 4.2.3., p. 90.

s'avère que la résidence de la baronne constitue un lieu de partage, que ce soit entre les frères et sœurs Polier ou avec les divers amis du couple, qui sont invités à passer ou même à séjourner dans la « maisonnette », à l'exemple du général de Montesquiou qui se rend à Bussigny une première fois durant l'été 1794 et une seconde, en mai 1795, deux séjours dont il rentre enchanté.

Au fil des années passées à Bussigny, Isabelle développe un lien très fort avec cette propriété, qui constitue sa résidence durant la belle saison non seulement durant son mariage, mais également après la mort de son second époux. Or, si nous n'avons pas trouvé des informations relatives à l'acquisition de sa propriété dans les registres fonciers de Bussigny, la vente de celle-ci est davantage documentée. Dans une lettre adressée à son ami Pierre-Hector Devenoge, Isabelle déclare déjà en 1820, non sans désespoir, son obligation de se séparer de sa demeure à Bussigny et la peine que cela représente pour elle¹⁵⁹. Pierre-Hector Devenoge n'est d'ailleurs pas le seul correspondant avec lequel Isabelle évoque cette situation. Dans une lettre du 29 juin 1820, Pulchérie de Genlis s'afflige du « sacrifice » forcé de son amie¹⁶⁰. Elle est toutefois enchantée d'apprendre environ sept mois plus tard qu'Isabelle reste finalement à Bussigny¹⁶¹. En effet, la baronne garde sa maison et décide de se défaire à la place de la plus grande partie des terrains qu'elle possède dans le village¹⁶². Elle continue donc d'habiter sa « maisonnette » jusqu'au 25 novembre 1826, date à laquelle, pour des raisons de santé, elle vend sa maison ainsi que les terrains qui y sont rattachés à Louis et Marie Elizabeth LeBlanc¹⁶³ et part s'installer dans la maison de son fils à Vennes¹⁶⁴. À noter cependant que Jeanne Polier, quant à elle, continue de vivre dans sa propre maison à Bussigny après le départ de sa sœur. Elle la cède à son tour le 19 janvier 1833¹⁶⁵, une décision qui constitue également une grande tristesse pour elle. Plusieurs passages de son journal s'attardent sur les sentiments de sa sœur et les siens concernant cette séparation avec un lieu si cher à leur cœur¹⁶⁶. La vente de sa maison, où Isabelle a passé tant de bons moments

¹⁵⁹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [1820], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

¹⁶⁰ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 29 juin [1820], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/12.

¹⁶¹ Lettre de la même à la même du 6 février 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/17.

¹⁶² La liste exacte des biens vendus ainsi que la date des ventes peuvent être consultées dans les cadastres et le registre foncier de Bussigny, ACV, GD 157/1, fol. 51-52 ; GD 157/2, fol. 167-168 ; et GF 157/1, fol. 88-90.

¹⁶³ Registre foncier de Bussigny, ACV, GF 157/1 fol. 88-90.

¹⁶⁴ Voir figure 13, p. 200. À noter que son fils s'est installé dans la maison de la famille de sa femme depuis son mariage en 1804. Pour plus d'informations sur cette demeure dite « Dessous-Les-Roches » voir Marcel Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud. Tome IV, Lausanne. Villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle, Éditions Birkhäuser, 1981, p. 195-197.

¹⁶⁵ Registre foncier de Bussigny, ACV, GF 157/1 fol. 88-90.

¹⁶⁶ Voir Jeanne Polier, « Elégie adresse à Bussigny », annexe 12, p. 171.

en compagnie de ses proches, constitue donc une véritable épreuve pour cette femme âgée de 75 ans au moment de quitter Bussigny, village qu'elle ne pourra jamais se résoudre à revoir et dans lequel elle ne reviendra plus après son départ en novembre 1826¹⁶⁷.

3.2.2.3. Douleurs et tourments : de la maladie à la délivrance

Si Bussigny constitue le lieu d'un bon nombre de souvenirs heureux durant la vie maritale d'Isabelle, la « maisonnette » est également la scène de moments de souffrance. L'année 1795 marque le début d'un long et pénible combat pour le baron de Montolieu contre un mal qui va l'accompagner jusqu'à la fin de sa vie. En effet un grand nombre de lettres du général de Montesquiou font état d'accidents répétés du baron, qui constituent une source d'anxiété pour Isabelle : « Je sens tout ce que vous me dites sur le sentiment de terreur que les accidents de M. de Montolieu vous ont laissé. Si pourtant il en perdait la dangereuse habitude, vous vous rassureriez aussi : Je le desire ardemment, car cet état d'angoisse continuelle est infiniment pénible. »¹⁶⁸

Sans avoir beaucoup plus de détails sur la nature précise de ces « accidents », ce n'est pas loin d'une trentaine de missives d'Anne-Pierre de Montesquiou qui font état de la santé du baron et des impacts de celle-ci sur son amie. Dès le mois de février 1795, l'état de santé de Louis de Montolieu est déjà précaire et il s'aggrave en mai 1795, mois durant lequel le baron manque de périr des suites d'une attaque¹⁶⁹, la première d'une longue série. À partir de ce moment-là, la baronne devient garde-malade et s'occupe sans relâche de son mari, le soignant lors de ses crises, redoutant celles-ci et confiant ses craintes et ses peines à Montesquiou. Ce dernier ne manque d'ailleurs pas, dans ses réponses, de souligner la force et l'héroïsme de son amie face à une situation aussi incertaine : « votre courage au milieu de tout cela est admirable. Il doit être bien pénible à la longue, car enfin malgré tous vos efforts vous n'êtes jamais sûre du lendemain. »¹⁷⁰

L'incertitude du lendemain et l'attente craintive des attaques ne sont pas les seuls éléments qui compliquent la vie d'Isabelle. En effet, il semble que les accidents du baron et sa maladie aient une influence sur sa santé mentale. Dans plusieurs lettres, le général se trouve obligé

¹⁶⁷ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs ... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 51.

¹⁶⁸ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 17 janvier 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/128. Voir aussi les lettres du 22 novembre 1795 et du 27 août 1796, IS 1997/VIII/B-1/122 et 158.

¹⁶⁹ Lettre du même à la même du 7 mai 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/194. Précisons que le général se remémore dans cette lettre l'accident, arrivé deux ans plus tôt en mai 1795, accident duquel il a été témoin.

¹⁷⁰ Lettre du même à la même du 23 juillet 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/205.

de reconforter Isabelle sur « l'état d'humeur bizarre »¹⁷¹ du baron et de lui rappeler que la maladie altère non seulement sa parole, mais également sa pensée et son humeur. Il l'exhorte ainsi à ne pas se concentrer sur ces moments d'égarement :

je ne pense pas que vous le laissiez troubler par des paroles non pensées, d'un homme a qui vous venez de prodiguer les soins les plus tendres, et qui n'a surement pas sa tête lorsqu'il dit des choses que son cœur doit désavoués. qu'il ne se gêne pas, a la bonne heure, votre intention n'est pas qu'il se gêne ; mais qu'il manque d'égard pour vous, je l'en crois incapable, et **je vous exorte, au lieu de faire des reflexions tristes et amères sur des mots vides de sens, de vous envelopper de votre bonne conscience, et de rire de ces folies.** Je parie qu'il n'y a pas de jour ou il ne bénisse le bonheur de son association, et qu'il n' imagine pas que vous preniez au sérieux ce qu'il dit dans des momens de souffrance ou d'humeur¹⁷².

La situation n'en demeure pas moins affligeante pour Isabelle – comme l'affirme du reste Herminie Chavannes¹⁷³ – qui s'efforce d'adoucir au mieux la souffrance de son mari en lui prodiguant soins et distractions. Le général de Montesquiou souligne d'ailleurs dans ses lettres la grande abnégation d'Isabelle, qui remplit ses devoirs « avec intelligence et fidélité » et dont les soins et la « vigilante activité »¹⁷⁴ permettent d'assurer une meilleure qualité de vie au baron. Toutefois, si le général souhaite à Isabelle en novembre 1796 de pouvoir conserver longtemps son époux¹⁷⁵, son discours change dès le printemps 1797, en voyant les accidents répétés du baron et les conséquences de leurs soins sur la santé de son amie, les forces d'Isabelle ne suffisant selon lui plus à les assurer. Prévoyant la succession de plus en plus fréquente de ces attaques et suppliant Isabelle de ménager sa santé¹⁷⁶, Montesquiou devient convaincu que la fin de Louis de Montolieu constituerait la seule chose « desirable pour l'un et pour l'autre »¹⁷⁷, comme il le déclare dans sa missive du 21 octobre 1798 : « que vous m'affligez par ce tableau douloureux d'une existence que vous avez prolongée pour empoisonner la votre. Elle est arrivée à un point qui ne permet plus de vœux pour sa durée, et je sens mieux que personne combien il est difficile encore de desirer sa fin. »¹⁷⁸

Toutefois, l'assistance d'Isabelle envers son mari perdure encore deux ans, jusqu'au décès de celui-ci le 15 février 1800¹⁷⁹. Pour Isabelle, la mort de Louis constitue à la fois une perte

¹⁷¹ Lettre du même à la même du 20 novembre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/173.

¹⁷² Lettre du même à la même du 9 octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/165. Nous soulignons.

¹⁷³ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 613.

¹⁷⁴ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 30 octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/170.

¹⁷⁵ Lettre du même à la même du 6 novembre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/171.

¹⁷⁶ Lettre du même à la même du 19 novembre 1798, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/211.

¹⁷⁷ Lettre du même à la même du 14 mai 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/195.

¹⁷⁸ Lettre du même à la même du 21 octobre 1798, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/210.

¹⁷⁹ Avis de décès de « De Montolieu Louis », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-48.

douloureuse et une délivrance, après les cinq années de soins assidus qu'elle a dû lui prodiguer. Une dualité de sentiment que la baronne exprime dans l'une de ses lettres :

vos vœux sont faits pour comprendre tout ce que j'éprouve, – **c'est un mélange de bonheur et de peine, indéfinissable.** Je jouis de voir cet excellent homme délivré d'une existence qui étoit devenue tout ce qu'il y ai au monde de plus triste et de plus affreux, mais en même tems, je regrette ce qu'il fut jadis et jusqu'aux soins que je lui donnois, - et je suis encore assez abattue et fatiguée¹⁸⁰.

Il est certain que la longue maladie du baron a été éprouvante pour Isabelle, toutefois son abnégation et son dévouement auprès du malade laissent percevoir la réelle affection qu'elle lui a portée tout au long de sa vie. Quant à Louis de Montolieu, plusieurs documents permettent d'affirmer l'amour qu'il vouait à son épouse. Dans son testament notamment, établi le 20 mai 1795, Louis, tout en regrettant de ne pas laisser à sa femme une fortune plus considérable, lui exprime sa tendresse et la remercie pour le bonheur qu'elle a répandu sur sa vie¹⁸¹ ; quelques lignes qui témoignent du réel attachement du baron à sa chère Isabelle.

Au terme de cette partie concernant le rôle d'épouse d'Isabelle, force est de constater que si sa vie maritale s'est révélée à la fois exaltante et propice à son développement personnel, elle a également été composée de nombreux désenchantements. Un mariage d'amour qui périlite, une fuite romanesque avortée, un époux éprouvé par la maladie, tels sont les épreuves auxquelles Isabelle a été confrontée. Si, à une époque où le mariage constitue avant tout un contrat financier, Isabelle a eu la chance et le courage de choisir sa destinée amoureuse en imposant ses choix à sa famille et en se mariant à deux reprises selon sa volonté, des actions qui témoignent d'un caractère fort ainsi que d'une certaine indépendance d'esprit, il semble que cela, en plus de ne lui avoir apporté aucun avantage pécuniaire, n'ait pas suffi à lui éviter les désillusions et les souffrances d'un parcours sentimental mouvementé, au sujet duquel la veuve écrira, en s'adressant à l'amitié : « tu guériras avec délicatesse | tous les tourmens que m'a cause l'amour. »¹⁸²

3.3. Une mère et une grand-mère

Après avoir étudié la vie maritale d'Isabelle à travers ses deux unions, il est désormais temps de s'intéresser à deux autres rôles tout aussi importants dans la vie de cette femme. Celui de mère tout d'abord, une mère concernée par l'avenir de son fils à qui elle voue une affection

¹⁸⁰ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Madame Curchod née Favre, [1800], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/C/1. Nous soulignons.

¹⁸¹ « Testament du citoyen Louis B. de Montolieu », ACV, Testaments homologués, Bg 13 bis 16.

¹⁸² Carnet de pensées et d'écrits divers, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/19.

sans bornes, et celui de grand-mère qui donne un nouvel élan à l'existence de la baronne, mais qui n'est pas exempt de soucis.

3.3.1. Isabelle et Henri : entre affection et préoccupations maternelles

L'année 1770 marque un tournant dans l'existence d'Isabelle puisqu'elle accouche de son premier enfant et tient dès lors un rôle qui donne une nouvelle direction à sa vie : celui de mère. En effet, le samedi 24 mars 1770, Henri Antoine de Crousaz, fils de Benjamin et d'Isabelle, voit le jour un peu moins de neuf mois après leur mariage. Le bébé – dont la marraine est sa grand-mère paternelle Susanne Bergier et les parrains sont Jean Henri Comte de Knucht et de Guldisthein, ainsi que ses deux grands-pères, Henri de Crousaz de Mézery et Antoine Noé Polier de Bottens – est baptisé à l'Église de Saint-François à Lausanne vingt-quatre jours plus tard, soit le mardi 17 avril 1770, par nul autre que son grand-père maternel, « Antoine Noé Polier, Seigneur de Bottens, premier Pasteur de l'Église de Lausanne »¹⁸³. Cette naissance constitue un véritable ravissement pour Isabelle qui va prendre à cœur sa nouvelle fonction et construire un puissant lien affectif avec son fils tout au long de sa vie.

Toutefois, avant d'étudier plus en profondeur cette relation mère-fils, il convient de nous arrêter quelques instants sur une interrogation qui met au jour un mystère dans la vie d'Isabelle : Henri de Crousaz est-il son unique enfant ?

Bien que cette question ne semble, à première vue, poser aucune difficulté, elle témoigne au contraire d'une véritable énigme au sujet de la maternité d'Isabelle. En effet, il est possible de trouver à plusieurs reprises la mention d'un autre enfant qu'Isabelle aurait eu lors de son premier mariage et qui serait décédé¹⁸⁴. L'existence de ce nourrisson et de son triste sort pourrait apporter un éclairage intéressant sur la relation entre Isabelle et son fils vivant. Cependant, l'on ne trouve aucune mention de cet enfant dans les registres de paroisses des naissances ou des décès conservés aux Archives cantonales vaudoises, alors même qu'il est possible de trouver la mention d'autres enfants décédés ou mort-nés¹⁸⁵. De même, aucune source dont nous avons eu connaissance lors de nos recherches n'atteste de l'existence de cet enfant. Isabelle elle-même dans le récapitulatif versifié de sa vie¹⁸⁶ ne mentionne pas un

¹⁸³ Avis de naissance de « De Crousaz Henri Antoine », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-8.

¹⁸⁴ Voir notamment P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 534 ; F. Weimann, « Les cousines Polier... », art. cit., p. 330 ; L. Polla, *Rues de Lausanne*, *op. cit.*, p. 58 ; ou « Montolieu [-Polier, -de Crousaz], Isabelle de (1751-1832) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/78/>, consulté le 27.04.2022.

¹⁸⁵ À l'exemple de celui de Louis de Montolieu que nous avons mentionné plus tôt. Voir *supra* 3.2.2.1., p. 32.

¹⁸⁶ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

tel événement, pas plus que sa sœur Jeanne dans son journal de souvenirs. Cette dernière assure au contraire que sa sœur aînée n'aurait eu qu'un fils¹⁸⁷, affirmation qui tendrait donc à démentir l'existence d'un second enfant. De même, dans la généalogie des Crousaz, Henri Antoine est l'unique descendant attribué à Benjamin¹⁸⁸. Ces différentes informations pourraient donc contester l'existence d'un second enfant, cependant une phrase écrite par Isabelle éveille l'attention. Dans une lettre qu'elle adresse à son neveu Jean Noé Godefroy Polier, le fils de son frère Henri Étienne Georges Polier, l'on peut en effet lire la déclaration suivante : « [...] heureuse dans mon malheur d'être ici toute seule dans ma retraite à pouvoir gemir en liberté et me distraire un moment de mes maux en écrivant à mon cher fils cadet... »¹⁸⁹ L'expression qui conclut la phrase de la baronne est pour le moins singulière, car elle sous-entend qu'Isabelle aurait deux fils, ou tout du moins deux enfants. Or, une chose est certaine : au moment où Isabelle rédige cette lettre, Henri de Crousaz est son seul enfant vivant. L'on peut ainsi se demander pourquoi cette qualification est utilisée ici pour décrire son fils. Est-ce une simple expression, sans réelle importance pour Isabelle, ou bien révèle-t-elle l'existence d'un autre enfant que la baronne aurait un jour tenu dans ses bras et qu'elle n'aurait jamais oublié ? Malheureusement, il n'est pas possible de formuler de réponse, ni au sujet de cette curieuse expression dans la lettre d'Isabelle (la seule d'ailleurs qui apparaisse dans toute sa correspondance, le simple mot « fils » caractérisant habituellement Henri), ni concernant l'existence ou non de ce second enfant décédé. La question ne semble actuellement pas pouvoir être tranchée. Le silence complet autour de ce nourrisson, notamment dans les registres de paroisses, pourrait engager à nier son existence ; toutefois cette simple absence dans les écrits ne suffit pas à prouver l'inexactitude de l'affirmation selon laquelle du premier mariage d'Isabelle « naissent deux enfants dont un seul survit »¹⁹⁰. De futures découvertes permettront peut-être de répondre à cette question, mais en attendant, elle reste ouverte.

Concentrons-nous à présent sur la relation entre Isabelle et Henri. Jeanne la résume dans son journal comme suit : « [...] elle n'eut qu'un fils qui fut toujours pour elle l'objet de la plus tendre, & plus vive sollicitude d'autant plus qu'à l'âge de 24 ans elle perdit son mari qui la

¹⁸⁷ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

¹⁸⁸ Madeleine Mabillet Du Chêne, *Généalogie de la famille Crousaz*, Toulouse, Les Frères Douladoure, 1924, p. 29.

¹⁸⁹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Jean Noé Godefroy Polier du 9 mai [1814], ACV, P Monod (René) 656.

¹⁹⁰ L. Polla, *Rues de Lausanne*, *op. cit.*, p. 58. Rappelons de plus que tous les enfants mort-nés ne figurent pas dans les registres paroissiaux. Tel est le cas notamment de celui d'Henri Antoine de Crousaz et de sa femme. Nous y reviendrons par la suite. Voir *infra* 3.3.2, p. 49.

laissa sans fortune. »¹⁹¹ Après le décès de son premier époux, Isabelle demeure seule avec son fils de six ans – un portrait le représente à cet âge¹⁹² – et se concentre sur son rôle maternel. Un lien très fort s'établit entre la mère et le fils, la naissance de ce dernier donnant un nouveau but à son existence. Dans ses souvenirs versifiés, Isabelle décrit avec beaucoup d'émotion l'arrivée de ce nouvel être dans sa vie, ainsi que le contexte de la venue au monde d'Henri :

[...] L'amour et sa jouissance, | Ne sont pas le bonheur ; mais il donna naissance | A mon aimable Henri. **Je fus mère à mon tour ; | Je dus ce bonheur à l'amour | Et des maux qu'il m'a fait, c'est la juste balance | Et cest aussi la recompense | De ma douceur, de ma soumission,** | Aux decrets de la Providence. | Si de beaucoup d'erreurs j'ecartai le poison, | Cest au titre de mère, a sa douce influence | Que j'en ai l'obligation. | Oui cher enfant, e²est ton innocence | m'obtint sans doute mon pardon. | – | **Ici commence une nouvelle vie. | J'aiy d'autres devoirs a remplir.** | A mon fils bien aimé ; quand je donnai la vie | Je voulus aussi le nourrir. | Ce devoir fut bien doux a mon ame attendrie, | Et je le prolongeai peut etre trop longtems. | Hélas dans la suite des tems, | Mon cœur fut abreuvé de douleurs trop amères. | Je perdis mon mari, mon père et mes deux frères. | Autour de moi tout me sembloit mourir ; | **Mais mon fils me restoit pour consoler ma vie | le voir heureux etoit mon seul desir**¹⁹³.

Plusieurs éléments ressortent de cette remémoration. Tout d'abord la naissance d'Henri, fruit d'un amour qui s'est estompé¹⁹⁴, constitue pour Isabelle non seulement une juste compensation d'une vie maritale empreinte de souffrance, mais également une récompense à son comportement docile. De plus, Isabelle l'affirme elle-même, l'arrivée de son fils marque le début d'« une nouvelle vie » constituée de nouveaux buts et préoccupations. Ce rôle de mère va ainsi devenir le point central de l'existence d'Isabelle durant de nombreuses années et également une source de consolation face aux tourments, à la douleur et aux pertes répétées de ses proches. C'est d'ailleurs le vœu que formule la comtesse de Genlis en décembre 1775 dans sa lettre de condoléances après le décès de Benjamin de Crousaz : « votre fils, cet enfant cheri croitra sous vos yeux, sa main essuira vos larmes, et sa tendresse ingénue en tarira la source. voila les vœux, et l'espoir de l'amitié. »¹⁹⁵

Si la venue au monde d'Henri constitue à la fois un réconfort et un but pour Isabelle, l'amour profond que cette dernière éprouve pour son fils n'est pas exempt de tourments et

¹⁹¹ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

¹⁹² Voir figure 12, p. 199.

¹⁹³ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons. Il est intéressant de constater qu'Isabelle a elle-même donné le sein à son fils. Si ce choix est peu conventionnel au début du XVIII^e siècle (l'usage étant de faire appel à une nourrice), l'allaitement maternel devient à la mode dans la haute société à la fin du siècle. (D. Godineau, *Les femmes dans la France...*, *op. cit.*, p. 52-53). Par ailleurs, Herminie Chavannes affirme qu'Isabelle a nourri Henri au-delà de ses deux ans ([H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 612). Cette durée d'allaitement assez longue explique le commentaire d'Isabelle dans cet extrait et souligne le dévouement et la grande tendresse qu'elle a témoigné à son fils dès sa naissance.

¹⁹⁴ Voir *supra* 3.2.1.1., p. 25.

¹⁹⁵ Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 31 décembre 1775, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/6.

d'inquiétudes. La correspondance qu'entretient Isabelle avec Anne-Pierre de Montesquiou permet de saisir les diverses craintes de la baronne quant à l'avenir de son fils. Ce dernier part en Allemagne pour suivre, dès 1781 (à l'âge de 11 ans)¹⁹⁶, une éducation auprès du dernier margrave, Charles-Alexandre de Brandebourg-Ansbach-Bayreuth, neveu de Frédéric le Grand, et revient à Lausanne en 1789 (après un premier retour en 1785)¹⁹⁷. Cette séparation, comme les différentes aspirations de la mère et du fils, ne vont pas sans créer entre eux une certaine distance. À travers ses lettres, Isabelle n'hésite pas à confier ses craintes à son ami Montesquiou. Elle envisage pour Henri une place qui lui garantisse respect et considération¹⁹⁸. Toutefois, le général met en garde son amie contre son ambition et les conséquences de celle-ci :

[...] il pourra prendre quelque engagement, et alors vous gémirez de voir vos vœux remplis. Le premier pas dans la carrière de l'ambition produit quelquefois un grand changement dans un homme, et il est bien rare que ce soit pour son bonheur. Mais la tête froide et l'esprit juste de m. votre fils le garantiront peut être du danger de ces illusions, et le placeront tout simplement sur la route de la considération que vous lui souhaitez¹⁹⁹.

Essayant de consoler et de conseiller au mieux sa correspondante, le général souligne dans plusieurs lettres la différence de caractère entre Isabelle et Henri, ce dernier ayant davantage « une tête froide » qu'un « cœur chaud »²⁰⁰, réfléchissant plutôt qu'agissant avec instinct et sensibilité comme sa mère. Dans une lettre du 20 mars 1795, Montesquiou décrit et analyse avec une certaine minutie le caractère du jeune homme :

[...] ah, que c'est bien de n'avoir qu'avec moi de l'humour contre m^f v^c. fils, et de lui conserver inaltérable le front de son aimable et tendre mère. Dans vos relations avec lui c'est vous qui êtes jeune et c'est lui qui est d'un âge mur. **Il me semble naturellement Philosophe ce m. henry. Soit Reflexion, soit paresse il s'est accoutumé a regarder au dela des choses et a s'arranger en conséquences de ce qu'il y voit ou de ce qu'il croit y voir. De cette manière il n'est point entraîné,** il n'a point de premier mouvement, et je crains qu'il n'ait le sort de ceux qui pensent beaucoup plus a eux qu'aux autres, sort fort différent du vôtre. c'est d'avoir peu d'amis et d'aimer peu soi même, peut être de s'ennuyer²⁰¹.

Cette description d'Henri dépeint un jeune homme à la fois indolent et réfléchi, d'un naturel plutôt individualiste et solitaire, caractère opposé, selon Montesquiou, à celui passionné et

¹⁹⁶ Une note dans le livre de compte d'Antoine Noé de Polier de Bottens permet de dater le départ d'Henri au 10 juin 1781 : Le 9 juin 1781, il écrit : « a made De Crousaz ma chere Fille acompte de ce que je lui dois a Elle livré la veille du Depart de son fils quatre Louis sur neufs ». « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens... », *op. cit.*, P Monod (René) 370.

¹⁹⁷ L. Polla, *Rues de Lausanne*, *op. cit.*, p. 60.

¹⁹⁸ Il la trouvera en devenant homme de la cour d'Anspach, précepteur de plusieurs princes allemands, notamment du prince héréditaire de Hohenzollern-Hechingen, chevalier de Saint-Jean, membre du Tribunal suprême de la République helvétique, conseiller municipal (dès 1809), second adjoint (en 1814) de Samuel Hollard, premier syndic de la ville de Lausanne, et membre des sections de la police, de l'économie et des forêts. Voir H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », *art. cit.*, p. 31 ; L. Polla, *Rues de Lausanne*, *op. cit.*, p. 60 ; W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, t. 1, p. 269.

¹⁹⁹ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 17 février 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/63.

²⁰⁰ Lettre du même à la même du 17 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/71.

²⁰¹ Lettre du même à la même du 20 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/72. Nous soulignons.

altruiste de son amie lausannoise. Toutefois, le général ne se contente pas d'analyser la personnalité du jeune homme, mais prodigue également à Isabelle des conseils sur la conduite à tenir, par exemple éviter de l'envoyer en voyage de formation à travers le monde, périple qui servirait uniquement à dilapider sa fortune et à l'éloigner d'elle²⁰². Il préconise aussi à la baronne de ne pas laisser paraître sa contrariété et de ne pas s'opposer aux désirs de son fils :

Je vous exhorte à éviter autant qu'il vous sera possible de laisser percer votre mécontentement. Vous ne ferez que fermer de plus en plus son cœur, y jeter un fond d'aigreur, irriter son amour propre, car l'indolence a le sien, et sans le corriger vous serez plus malheureuse. Le hazard sert souvent mieux que la prudence, une passion peut naître dans le cœur d'hipolite, une occasion imprévue peut lui ouvrir une carrière nouvelle qu'il ait fait deux premiers pas seulement, et peut être sentirez vous l'inutile désir de l'arrêter. Mais si rien de tout cela n'arrive, soyez donc raisonnable, et ne vous privez pas de tout bonheur parceque celui que vous priseriez le plus vous manque. **Il est douloureux sans doute de ne pas trouver dans ses enfants tout ce qu'on y desire**²⁰³.

Le général souligne ici l'une des difficultés inhérentes au rôle de mère. Voir son enfant suivre son propre chemin et prendre des décisions qui ne correspondent pas à ses désirs, tel est le combat d'Isabelle. Ces lettres montrent la grande préoccupation qu'elle entretient pour son fils et qui témoigne du profond amour qu'elle ressent à son égard ainsi que de son désir de le voir heureux. Pour ce faire, elle doit toutefois accepter de renoncer à ce qu'il suive sa volonté, comme l'en exhorte d'ailleurs Anne-Pierre de Montesquiou : « [...] au nom de Dieu ne cherches pas à le rendre heureux à votre manière, et laisse le l'être à la sienne. »²⁰⁴ Par ailleurs, Montesquiou est certain que le placement d'Henri loin de sa mère constituerait un véritable crève-cœur pour elle : « Voyez combien cet excellent jeune homme vous a manqué par une absence de quelques jours, et jugez ce que vous deviendriez si moins raisonnable qu'il ne l'est il se livrait aux idées d'ambition que vous caresseriez très volontiers pour lui. »²⁰⁵

D'ailleurs, le général n'est absolument pas inquiet quant à l'avenir du jeune homme et à son caractère. Dans la lettre déjà citée du 20 mars 1795, il affirme que la destinée d'Henri n'est pas fixée mais peut au contraire encore évoluer avec l'aide de la bonne personne :

Mais un instant peut changer tout cela. que le hazard lui fasse faire la rencontre d'une femme qui l'inspire et qui ait le mouvement qui lui manque, il commencera une nouvelle vie, il existera hors de lui, il naîtra pour lui un nouvel univers ou les objets sensibles prendront tous la place qui leur convient. L'Egoïsme disparaîtra, et il ne restera qu'un jugement et qu'une raison exercés. **C'est à l'amour à faire ce miracle,** et puisque ses cœurs sont encore pures, il le fera. Le libertinage seul

²⁰² Lettre du même à la même du 21 juillet 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/99.

²⁰³ Lettre du même à la même du 24 avril 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/82. Nous soulignons. Voir aussi la lettre du 21 avril 1795, IS 1997/VIII/B-1/81.

²⁰⁴ Lettre du même à la même du 21 juillet 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/99.

²⁰⁵ Lettre du même à la même du 22 novembre 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/122.

rend l'Egoïsme incurable a l'âge de m. Henry. Patientez donc, et conservez cette tendre indulgence dont un jour il vous saura tant de gré²⁰⁶.

Cette lettre révèle le second sujet de préoccupation d'Isabelle : le mariage de son fils. En effet, elle ne cache pas son envie de voir Henri trouver une épouse, désir au sujet duquel Montesquiou la rassure là encore :

Ne vous tourmentez donc pas sur l'indifférence de votre Sage Henry. ou est donc la nécessité de se marier si jeune ? on a assez de tourmens réels, sans s'en créer exprés. Tant que le bonheur n'appelle pas le mariage, le mariage n'assure pas le bonheur²⁰⁷.

Pour le général, un bonheur durable a bien plus de valeur qu'une idylle passagère et il reste persuadé que le jeune Henri ne tombera pas dans le piège de la beauté et de l'illusion et qu'il trouvera une femme sincère et modérée qui fera son bonheur et celui d'Isabelle²⁰⁸. Et c'est avec raison qu'il rassure Isabelle, puisqu'Henri va bel et bien trouver une telle femme et se marier quelques années plus tard avec Jeanne Marie Elisabeth Meyn de Spanbroek.

Malgré ses inquiétudes, il n'en demeure pas moins qu'Isabelle reste extrêmement attachée à son fils. Une brève description, rédigée lors de son voyage dans le Pays de Vaud en 1792²⁰⁹ par la jeune allemande Sophie de La Roche, auteure du célèbre ouvrage paru en 1771, *Mémoires de Mademoiselle de Sternheim (Geschichte des Fräuleins von Sternheim)*, donne un aperçu de l'affection et des sentiments qu'Isabelle éprouve à l'égard de son fils :

Ich glaube sie ist einem der schönsten Augenblicke ihres Lebens gesehen zu haben : da ich ihr von Caroline Lichtsfield sprach, heftete sie ihr Aug bescheiden zur Erde, **und als ich ihren schässbaren artigen Sohn von Crousaz nannte, blickte sie mit dem innigsften Gefühl der guten, glücklichen Mutter auf ihn.**

Mich dünft' ihre holde Gesichtszüge müßten bei einem großen Maler das Urbild des Lächelns edler Zufriedenheit werden, wenn er sie mit einem Band ihres Buches in der Hand, **auf ihren schönen Sohn blickend malte**²¹⁰.

Sophie de La Roche peint avec saisissement le regard rempli de fierté et de bonheur de la mère d'Henri, véritable miroir de son attachement pour le jeune homme alors âgé de vingt-deux ans. Cette scène témoigne également du plaisir qu'ils éprouvent à se retrouver et à passer du temps ensemble. Se soutenant dans l'adversité, chacun d'entre eux éprouve de la

²⁰⁶ Lettre du même à la même du 20 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/72. Nous soulignons.

²⁰⁷ Lettre du même à la même du 7 septembre 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/112.

²⁰⁸ Lettre du même à la même du 7 septembre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/24.

²⁰⁹ Eusèbe-Henri Gaullieur, « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann. Premier article », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 247.

²¹⁰ Sophie von La Roche, *Erinnerungen aus meiner dritten Schweizerreise*, Offenbach, Ulrich Weiss und Carl Ludwig Brede, 1793, p. 69. Nous soulignons. « Je crois l'avoir vue à l'un des plus beaux moments de sa vie : lorsque je lui ai parlé de Caroline Lichtsfield, elle a modestement tourné les yeux vers le sol, et **lorsque j'ai évoqué son beau fils de Crousaz, elle l'a regardé avec le sentiment sincère d'une bonne et heureuse mère.** Je pensais que ses beaux traits deviendraient l'archétype du sourire de noble contentement d'un grand peintre lorsqu'il la peindrait, un volume de son livre à la main, **regardant son beau fils.** » (Nous traduisons).

joie dans la compagnie de l'autre et chérit chaque moment passé en la compagnie de l'autre, comme les extraits ci-dessous tendent d'ailleurs à le démontrer :

Il faut que Vous me pardonniez mon cher Severy & si je n'ai pas été Vous voir a Mex pendant le petit sejour que j'ai fait a Bussigny. J'y etois fort occupé a installer un nouveau domestique de campagne **et ma mere etoit si avare des derniers moments que j'avois a passer avec elle, que je n'aurois osé m'éloigner**, malgré le grand plaisir que j'aurois eu a Vous dire adieu et a Vous demander la continuation de Votre amitié et de Votre souvenir²¹¹.

[...] j'ai besoin de vos bons vœux pour que l'année qui va commencer **me ramène mon fils à la porte**²¹².

[...] je vous aurois bien volontiers cédée ma place car je suis bien souffrante encore – trop pour diner en compagnie – c'est une folie – et cependant **je ne puis me résoudre a ne pas diner avec mon fils** ce jour que Dieu veut bien encore m'accorder, et qui peut etre ne reviendra plus pour moi j'y vais donc²¹³.

Profitant de chaque opportunité de le voir, Isabelle n'hésite pas non plus à déclarer son amour maternel par le biais de l'écriture. Ainsi, l'on peut trouver plusieurs textes qu'elle compose pour son fils à l'occasion d'anniversaires, notamment pour ses quarante-quatre ou cinquante-huit ans. Ces poèmes constituent l'occasion pour elle de célébrer le jour de naissance de son cher Henri et de lui souhaiter une longue et paisible vie entourée de ses proches²¹⁴.

Si un amour profond unit Isabelle et Henri de leur vivant, le destin de la mère et du fils est également lié dans la mort. En effet, l'année 1832 marque la fin de la vie d'Isabelle²¹⁵ – alors âgée de 81 ans – mais également celle d'Henri, qui meurt à 62 ans et qui décède un jour après sa mère, à savoir le 30 décembre 1832²¹⁶. Ainsi, après avoir chacun lutté contre la maladie, ils succombent tous les deux dans la maison de Dessous-Les-Roches à Vennes et sont enterrés ensemble le 2 janvier 1833 au cimetière de Pierre-de-Plan²¹⁷.

Dans son journal, Jeanne de Polier commente de cette manière la perte de ces deux êtres et la simultanéité de leur mort :

²¹¹ Lettre d'Henri de Crousaz à Wilhelm de Charrière de Sévery du 7 août 1798, ACV, P Charrière de Sévery B 117.1878. Nous soulignons.

²¹² Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193. Nous soulignons.

²¹³ Lettre de la même au même, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193. Nous soulignons.

²¹⁴ Voir annexe 13, p. 172.

²¹⁵ Avis de décès de « De Montolieu, née Polier Jeanne Isabelle Pauline », ACV, Registres paroissiaux, Ed 71-46.

²¹⁶ Avis de décès de « De Crousaz Henry Antoine, » Registres paroissiaux, ACV, Ed 71-46. À noter, concernant les dates de décès d'Isabelle et d'Henri, que Jeanne Polier indique dans son journal les 28 et 29 décembre (« Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.* Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 91). Nous considérons quant à nous les dates inscrites sur leurs avis de décès, à savoir les 29 et 30 décembre 1832.

²¹⁷ La pierre tombale est déplacée en 1876 lors des travaux du cimetière et déposée « au-dessus de la demeure de Vennes-sur-Roches, dans une sorte de chapelle creusée dans la falaise. Ce caveau a disparu pendant la construction de l'autoroute de contournement ». L. Polla, *Rues de Lausanne, op. cit.*, p. 59. Une photographie représente la maison ainsi que le caveau, voir figure 14, p. 200.

[Dieu] lui a au moins épargné un cruel chagrin, celui de survivre au meilleur des fils, atteint, depuis deux années par une maladie funeste, il a cessé d'exister 24 heures après sa mère & ils sont entrés ensemble dans les célestes parvis. Ah ! quel bonheur mon Dieu ! s'ils ont pu jouir de cette réunion si inespérée, & quelle récompense des souffrances qui ont empoisonné le cours de leurs dernières années. [...] Ce fils cheri tomba lui-même très malade & Madame de Montolieu de Montolieu [*sic*] le précéda de 24 heures dans l'éternité. Elle lui avait dû tous les moments heureux de son existence, être réunis dans ce moment si solennel si elle eut pu le prévoir, eut été pour elle la plus douce jouissance, & sa récompense de son tendre & constant dévouement maternel²¹⁸.

Il est clair que le décès successif d'Isabelle et d'Henri est un soulagement pour Jeanne qui voit dans la réunion de ces deux êtres dans un tel moment une récompense pour le « constant dévouement maternel » dont a fait preuve sa sœur. À la lecture de cet extrait, il semble évident que sa maternité a constitué l'une des raisons de vivre d'Isabelle de Montolieu. Fière de son fils et soucieuse de son bonheur, à la fois attachée à lui et désireuse qu'il prenne son envol, elle a veillé sur son enfant avec tendresse et dévouement, malgré les inquiétudes que les sources ont révélées et qui sont inhérentes pour elle à ce rôle de mère. Une chose est sûre, Henri a non seulement été l'unique enfant – vivant du moins – d'Isabelle, mais son existence a apporté à sa mère consolation et courage pour affronter les revers auxquelles elle a été soumise, tels que les deuils, la maladie de son second mari ou encore sa longue et pénible paralysie²¹⁹, sans compter que c'est également main dans la main qu'ils ont affronté la toute dernière épreuve de l'existence. Ce double décès marque ainsi la fin d'une relation mère-fils, à moins que celle-ci ne se poursuive dans un autre monde, comme l'inscription sur la pierre tombale d'Isabelle le suggère : « Me voici Seigneur avec le fils que tu m'as donné »²²⁰.

3.3.2. Du bonheur d'avoir des petits-enfants

La relation entre Isabelle et Henri n'est pas exempte de préoccupations et la baronne s'inquiète notamment de l'avenir sentimental de son fils. Isabelle désire qu'il se marie et lui donne non seulement une belle-fille, mais aussi des petits-enfants à chérir. Il n'est dès lors pas difficile d'imaginer sa satisfaction lorsque, le 11 janvier 1804, au temple des Croisettes, est célébrée par le pasteur Frederich Bugnion l'union d'Henri Antoine de Crousaz et de Jeanne Marie Elisabeth Meyn de Spanbroek²²¹. Il s'agit de la fille d'un gentilhomme

²¹⁸ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.* Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 20 et 91.

²¹⁹ Un extrait du journal de Jeanne Polier indique qu'Isabelle a pu notamment compter sur les soins de son fils lors de sa maladie à la fin de sa vie : « [a]ussi a-t-elle été soignée avec la plus tendre affection par son fils, son aimable compagne leurs trois charmants enfants, & j'ajouterai les deux femmes de chambre qui l'ont servie pendant les sept années qu'ont durés ses souffrances avec un sincère dévouement ! », « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 21. Au sujet de cette maladie voir *infra* 3.4.2.2., p. 62.

²²⁰ Cité dans L. Polla, *Rues de Lausanne*, *op. cit.*, p. 59.

²²¹ Avis de mariage entre Henri Antoine de Crousaz et Jeanne Marie Elisabeth Meyn de Spanbrok, ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-17. Si les sources ne donnent aucun détail de la cérémonie de mariage, il existe

hollandais, Jean Abram Meyn de Spanbroek, qui est arrivé à Lausanne peu de temps après son mariage avec Elisabeth Dunant en 1767. Après être devenu bourgeois de Lausanne le 30 août 1774, il est promu capitaine des dragons et acquiert, dès 1775, le fief et la seigneurie de Vennes où il fait construire le célèbre Château de Vennes²²².

Dans la remémoration écrite de sa vie que nous avons déjà convoquée à plusieurs reprises, Isabelle affirme à quel point l'engagement de son fils constitue pour elle une bénédiction et un sujet de réjouissance :

Mais un nouveau lien me rattache a la vie. | Enfin mon Henri se marie, | Selon mes vœux, selon mon cœur. | **Ce cher fils me donne une fille. | N'en ayant jamais eu, je goutai ce bonheur.** | A son tour mère de famille | De trois fils qu'elle m'a donnés | Je me vois heureuse grand mère, | Je ne suis pas un être abandonné, | Livrée a des mains étrangères. | Oh oui mon Dieu tu m'as tout pardonné ! | Malgré mes maux et ma paralysie | Leur tendresse et leurs soins me font aimer la vie. | Je n'eus désiré des richesses, | Que pour mes petits fils, j'aurais voulu pourvoir | Pour récompenser leur tendresse | A leur bien être, a leur avoir. | Leur trouver a tous trois des places confortables | Et des femmes riches, aimables, | Qui les fixent dans ce pays. | Alors mes vœux seroient remplis | [...] Qu'il [Dieu] daigne conserver ces êtres si chers | Mon fils, ma fille et mes trois petits fils. | A leurs soins bienfaisants en toi je me confie²²³.

En outre, ce mariage lui donne une nouvelle raison de vivre. Isabelle considère Marie, dite Mimi, comme la fille qu'elle n'a jamais eue et elle l'accueille à bras ouverts dans la famille. Une chanson écrite de sa main témoigne d'ailleurs de son affection pour l'épouse de son fils :

1^{er} coupl | je voudrais à ma chère fille | savoir faire un joli couplet | mais ce n'est pas l'esprit qui brille | quand le cœur dicte le sujet | le mien na qu'une seule idée | il va toujours la répétant | **ah ; quel bonheur qu'elle soit née | je l'aime tant, – je l'aime tant** | 2^d coupt.- | aimable fille, tendre mère – | bonne Epouse de mon Henri, | que de titres pour être chère – | à maman, Enfants, et mari | aussi tous n'ont-ils qu'une idée | chacun de nous va répétant | **Pour notre bonheur elle est née | nous l'aimons tant, nous l'aimons tant** | 3^{me} coupt | ne gronde pas chère minette – | de mon présent dit-on trop beau | je n'ai songé dans mon Emplette | qua tenir ta poitrine au chaud, | Te guérir est ma seule idée | Et je vais toujours repettant | ah ; quelle nous soit conservée | **nous l'aimons tant, nous l'aimons tant**²²⁴.

Ce texte non daté, mais composé vraisemblablement afin de célébrer le jour de naissance de Mimi, prouve la réelle affection d'Isabelle pour sa belle-fille, sentiments d'ailleurs partagés par le reste de la famille.

en revanche plusieurs poèmes et chansons produits pour la fête des jeunes mariés. Voir annexes 14 et 15, p. 173 et 174.

²²² Maurice Bossard et Marcel Grandjean, *Le Château de Vennes*, Vallorbe, Imprimerie de Vallorbe, 1989, p. 2.

²²³ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

²²⁴ « Paroles dictées par le cœur d'une mere, – je prie mon fils d'y | faire un air bien doux et bien tendre qui les fasse valoir | elles doivent l'inspirer, en attendant qu'il le soit, elles vont | sur celui de brulant d'être, que mimi chante si bien », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/16. Nous soulignons.

Toutefois, malgré l'attachement d'Isabelle à l'égard de sa « fille », il est possible de s'apercevoir que certains traits de son caractère ne sont pas toujours faciles à vivre. Dans une lettre qu'elle adresse à son amie, Pulchérie de Valence écrit le 14 octobre 1825 :

[...] je pense avec peine que vous n'êtes pas aussi heureuse par vos entours que vous ~~pourriez~~ pourriez l'être, j'en excepte votre bon et aimable henri, mais Vous n'êtes pas toujours avec lui et lui-même ne peut pas être fort heureux par **cette femme vertueuse et bizarre qui ne regarde pas comme son premier devoir celui de le rendre heureux à la façon qu'il aimerait à l'être ; c'est une belle et noble chose que la parfaite vertu, mais il faut convenir que c'est surtout pour soi et que lorsqu'elle est rigide et bizarre elle ne contribue pas au bonheur des autres** et peut souvent les troubler car rien n'est plus pénible dans le cours journalier de la vie qu'un témoin austère qui secrètement blâme et désapprouve les choses les plus innocentes, qui souffre de tout ce qui sort de son extrême rigidité et qui fait consister la parfaite vertu dans des privations continuelles de tout ce qui fait le charme et l'agrément de la vie [...] **Je vois que M^{me} votre belle fille est une personne trop parfait pour le monde** elle recueillera le prix de cette perfection tandis que ceux qui vivent avec elle ne peuvent en sentir que les inconvénients. mais vous chère Isabelle par votre âge et votre existence **vous devès vous mettre au dessus du petit malaise que vous éprouvès avec elle**, en vérité si vous aviez cédé à l'impression que vous pourés en recevoir, nous serions certainement privés de beaucoup d'ouvrages charmans que vous avés écrit car nul doute quelle ne désapprouve ces printems aimables et touchants des plus intimes sentimens du cœur, et si vous nous aviez offert en échange des ouvrages de mysticités je doute que nous ayons pu nous trouver dédomagés²²⁵.

Pulchérie dresse ici un portrait peu flatteur de la belle-fille d'Isabelle. Rigide et probe à l'excès, elle a du mal à accepter les actions, intentions ou envies des autres qu'elle juge inadéquates et pour lesquelles elle blâme ses proches. Pulchérie souligne la grande difficulté à vivre avec une telle personne, dont l'extrême dévotion et la moralité peuvent se révéler nuisibles au bonheur de sa famille. Toutefois, même si la comtesse évoque un certain malaise d'Isabelle, il n'en demeure pas moins que cette dernière apprécie Mimi et prend plaisir à passer du temps avec elle, comme cette courte phrase l'affirme : « ma belle fille m'est restée à sa place et nous avons passé ensembles 24 heures bien douces [...]. »²²⁶

Par ailleurs, la compagnie de Mimi n'est pas la seule raison pour laquelle Isabelle éprouve autant d'enthousiasme concernant son entrée dans la famille :

A ma chère mimi | Beni soit ton jour de naissance – | je le fête avec tout mon cœur. | Grace à la bonne providence – | mimi naquit pour mon bonheur | Elle m'en est encor plus chère – | En etant un don de mon fils | **Et par Elle, je suis grand-mère | D'un trio de garçons chers** | – | ô Dieu tout bon dans leur jeune age – | Daigne protéger nos Enfans – | que chaqu'un deux vertueux sage – | soit la gloire de leur parens | Accorde leur un toit prospère – | Et que rendus à notre amour | Reünis autour de leur mère | ils puissent feter ce beau jour²²⁷.

« Et par Elle, je suis grand-mère » : tel est ainsi, pour Isabelle, l'un des bonheurs les plus précieux découlant du mariage de son fils. En effet, trois enfants sont issus de cette union :

²²⁵ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 14 octobre 1825, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/26. Nous soulignons.

²²⁶ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

²²⁷ « A ma chère mimi », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/10. Nous soulignons.

Henri Meyn de Crousaz (1805-1887)²²⁸, Paul Emile Maurice de Crousaz (1806-1880)²²⁹ et Fédor de Crousaz (1809-1834)²³⁰. En outre, une lettre d'Isabelle laisse à penser que Marie de Meyn aurait été enceinte une quatrième fois et aurait fait une fausse couche, laquelle aurait même mis ses jours en danger :

[...] mais mon Dieu quest ce que les chagrins de chien, de brulure, – aupres de celui que j'approuve du depèrissement de la santè de notre chère mimi ; Elle setoit asses bien remise –, et puis tu sais qu'elle à fait une fausse couche à la suite de laqu'elle elle est restée tellement maigre, pale, foible – ayant une fièvre lente que Scholl à absolument voulu qu'elle changea tout à fait d'air et qu'elle mena une vie tranquille, réglée, – sans tentation de sortir. – que pour respirer un bon air, – les [Hallwyl] etant sur leur dèpart lui ont proposé d'aller passer un mois ches eux, et leur château à pour réünir tout ce que le docteur demandoit, – elle part donc demain – avec mon cher petit Fédor qu'elle emmene, – je ne les reverrai même pas, etant retenue ici par ma brulure ; et elle n'ayant pas le tems dy venir, – j'ai appris cette triste nouvelle pendant que je t'ecrivois – et mon cœur en est déchiré – ce n'est plus du guignon c'est un chagrin bien profond, et de leur absence, et de ce qui la cause –, mon fils qui ne peut y aller – est désolé aussi, et j'ai son chagrin et le mien – réünis, si du moins ce voyage a leffet désiré, et peut la remettre – mais depuis longtems – elle m'inquiette – beaucoup – je crains qu'elle ne tombe dans un etat de langueur et que nous n'ayons l'affreux malheur de la perdre²³¹.

Quoique les nouvelles concernant Marie soient assez préoccupantes, cet événement n'aura heureusement aucune conséquence durable sur la santé de la jeune femme, bien qu'elle ne mette plus d'autres enfants au monde par la suite.

Quoi qu'il en soit, Isabelle chérit ses trois petits-fils et son nouveau rôle de grand-mère qui représente pour elle un véritable plaisir. À travers plusieurs extraits de sa correspondance, l'on constate à quel point Isabelle aime passer du temps auprès de ses petits-enfants, leur témoigner son affection par des présents ou les recommander à Dieu dans la prière²³². Mais si Isabelle partage à ses correspondants son ravissement et son allégresse par rapport à ses trois petits-enfants, elle éprouve également le besoin de confier ses peines et ses inquiétudes. Une situation va se révéler particulièrement éprouvante pour elle. En effet, Emile, son second petit-fils, est victime d'un accident. Si la correspondance entre Isabelle et Pulchérie n'en précise pas la nature exacte, celle d'Isabelle et de son ami Pierre Picot apporte quelques éclairages. Ainsi, il semblerait qu'un coup reçu dans un tournoi d'escrime ait provoqué une maladie des hanches (nommée coxalgie) chez le jeune Emile²³³. Cet accident et la maladie

²²⁸ Il naît le 30 juillet 1805 et est baptisé le 3 septembre 1805 par son grand-père maternel Jean Abraham Meyn dans le temple de Saint-François. Avis de naissance de « De Crousaz Henri Meyn », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-11.

²²⁹ Il naît le 1^{er} septembre 1806 et est baptisé le 10 octobre à l'Église de Bussigny. Isabelle de Montolieu est sa marraine. Avis de naissance de « De Crousaz Paul Emile Maurice », ACV, Registres paroissiaux, Eb 71-11.

²³⁰ Contrairement à ses deux frères, Fédor de Crousaz ne figure pas dans le registre de la paroisse de Lausanne. Une note manuscrite dans la *Généalogie de la famille Crousaz* indique qu'il serait né le 10 août 1809 à Vennes et baptisé aux Croisettes le 31 août de la même année. Voir M. Mabile Du Chêne, *Généalogie...*, op. cit., p. 30.

²³¹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Jean Noé Godefroy Polier du 9 mai [1814], ACV, P Monod (René) 656.

²³² Lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

²³³ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 34.

qui en découle constituent une source d'affliction pour la grand-mère qui décrit ses tourments et ses angoisses à son amie Pulchérie, laquelle prend part à sa douleur :

[...] ah ma chère amie combien je vous plains pour ces tribulations de cœur que vous avez éprouvés ! votre chère petit Emile ! combien je plains tendrement un tel chagrin, voilà les véritables, le mal que l'on souffre dans ceux qu'on aime est le seul que la raison n'apprenne pas à supporter tranquillement²³⁴.

Situation douloureuse pour Isabelle qui constate avec chagrin et anxiété la souffrance de son petit-fils. L'inquiétude de la grand-mère atteint son paroxysme lorsqu'elle constate l'échec des traitements à la moelle de bœuf²³⁵ et qu'elle devient convaincue que son petit-fils sera estropié et ne pourra plus jamais marcher, éventualité qui étonne grandement son amie :

Je vois votre vie si cruellement empoisonnée par la situation de Votre Emile que je n'ai pas l'espérance de pouvoir porter quelque adoucissement à un chagrin si constant, vous avez tant d'habiles médecins en suisse que je n'ose vous conseiller de faire consulter ailleurs, **il me paraît cependant inoui qu'un accident dans le principe si peu de chose puisse avoir une issue si grave que celle d'estropier a jamais cet aimable enfant** ; [...] combien je vous plains chère Isabelle ! je connais si bien votre âme si expansive et si tendre, et je sais si bien aussi à quel point on aime ses petits enfants ! Vous allez avoir la consolation de voir votre Henri, mais combien ce bonheur sera troublé par le chagrin commun !²³⁶

Malgré son profond attachement à son petit-fils, ce sont le chagrin et la préoccupation qui remplissent le cœur d'Isabelle pendant les mois d'incertitude et de souffrance durant lesquels elle tente de reconforter et de distraire le malade, « dorlotant Emile, s'ingéniant à l'amuser, à lui faire oublier qu'au dehors ses frères jouent et partent, de grands paniers au bras et dans une gaîté bruyante, prendre leur part des vendanges »²³⁷. Toutefois, avec l'arrivée de l'été vient l'assurance qu'Emile guérira de son accident, au grand soulagement d'Isabelle, que partage Pulchérie²³⁸. Finalement, totalement rétabli, le jeune Emile garde de cet accident une claudication au sujet de laquelle Pulchérie essaie une fois encore de rassurer son amie : « quel malheur que votre aimable petit fils soit boiteux ! [est ce très fort] ? il y a bien des manières de dissimuler cela [...] »²³⁹

Si durant la maladie d'Emile, Isabelle fait preuve de soutien autant pour son petit-fils que pour son fils et le reste de la famille, quelques années plus tard, lorsqu'elle connaîtra elle aussi des maux, ce sera au tour non seulement d'Henri, mais également de ses enfants de la secourir dans sa souffrance. Durant les dernières années de sa vie, ils seront en effet une

²³⁴ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 12 décembre 1818, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/7.

²³⁵ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 34.

²³⁶ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 29 mars 1820, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/10. Nous soulignons.

²³⁷ H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 34-35.

²³⁸ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 29 juin 1820, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/12.

²³⁹ Lettre de la même à la même du 2 décembre 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/16.

source de réconfort et de courage pour Isabelle, et ceci non seulement durant sa maladie, mais également lors de la perte de son frère, qui, rappelons-le, survient le 12 juin 1821. S'appuyer sur ses proches est d'ailleurs le conseil que donne Pulchérie à son amie : « Il faut opposer à ces vives peines votre excellent henri et vos charmans petits garçons, voila mon point d'appui dans la vie et il doit être aussi le votre [...]. »²⁴⁰ L'amour de ses petits-enfants est l'une des dernières jouissances de la vie à laquelle Isabelle s'accroche, comme elle l'affirme elle-même dans ses souvenirs²⁴¹, regrettant simplement de ne pas être témoin de leur avenir et de leur bonheur futur, les laissant, après son décès, aux bons soins et à la tendresse de sa sœur Jeanne, dernière survivante de la fratrie Polier.

Dans son journal, cette dernière retrace les divers événements de la vie de ses petits-neveux et c'est avec une grande tristesse qu'elle regrette le décès prématuré du cadet de la fratrie, Fédor de Crousaz, lieutenant à Saint-Domingue, qui trouve la mort des suites de la fièvre jaune le 4 janvier 1834, à l'âge de vingt-cinq ans²⁴². Le bonheur sera cependant de retour deux ans plus tard lors de la célébration de l'union entre Henri et Émilie le 9 juin 1836²⁴³, union de laquelle naîtra, à la grande satisfaction de Jeanne, Constance, à la fin de l'année 1837. En décrivant ce mariage dans son journal, Jeanne ne peut s'empêcher d'avoir une pensée pour sa défunte sœur :

Je ne parle pas de ma bonne sœur, son grand age, sa triste maladie, ne lui auraient pas permis de jouir d'une si bonne réunion & de ce qui en était le motif. cependant, en pensant à sa vive tendresse pour ses chers petits fils a son desir qu'un d'eux eut été une fille, quelle joye c'eut été pour elle, de le voir réalisé par l'admission dans la famille, de la douce & charmante compagne, que son Henri s'est alouée avec quel l'empressement, elle l'eut beni, & pressée sur son cœur maternel, Il me semble que je dois la remplacer a cet egard, & avoir pour Henri, pour Emilie, & pour mon cher Emile la tendre sollicitude quelle aurait eue pour eux²⁴⁴.

Cet extrait résume parfaitement la grande tendresse qu'Isabelle éprouve à l'égard de ses petits-fils tout au long de sa vie. Ainsi, tant son fils que sa belle-fille et ses petits-enfants ont représenté pour elle une source de joie et d'amour, sentiments réciproques sur lesquels elle s'est appuyée pour faire face aux difficultés qui se sont présentées à elle.

²⁴⁰ Lettre de la même à la même du 10 juillet 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/13.

²⁴¹ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

²⁴² « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8 ; M. Mabile Du Chêne, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 30.

²⁴³ Jeanne Polier fait plusieurs allusions à ce mariage, sans préciser le nom de famille de l'épouse. Voir « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 26 et 53-55. Concernant Emile, Jeanne ne fait pas mention de son mariage dans son journal, mais il épouse par la suite Charlotte de La Harpe, nièce du général de La Harpe, voir H. Perrochon, « Mme de Montolieu et Pierre Picot... », art. cit., p. 34.

²⁴⁴ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 54.

3.4. Isabelle : entre corps et esprit

L'analyse des différents rôles tenus par Isabelle durant son existence ainsi que de certaines des épreuves auxquelles elle a été confrontée ont déjà permis d'entrevoir son caractère et sa nature profonde. Ce dernier chapitre tend ainsi à poursuivre le portrait de la baronne à travers l'étude de divers aspects corporels et spirituels la concernant, à savoir respectivement la description d'Isabelle par ses proches, sa santé physique et psychique ainsi que sa foi et l'importance de la religion dans sa vie.

3.4.1. Isabelle à travers le regard de ses proches

Plusieurs documents rédigés par des proches d'Isabelle donne une idée assez précise du physique de la baronne de Montolieu. Dans son journal, Jeanne dresse un portrait détaillé de sa sœur qui permet de se faire une idée assez précise de son apparence :

c'est le moment de parler de l'extérieur de Madme de M. il etait fort agréable, ce n'était pas ce qu'on appelle communément une belle femme, mais elle etait tres jolie, de fort beaux yeux noirs vifs pleins de feu surtout quand la sensibilité ou l'esprit les animaient surmontés de sourcils de la meme teinte, son sourire expressif annonçait de la gayeté, & une grande bienveillance, en laissant voir de jolies dents, son nés sa bouche n'avaient rien de remarquable, mais l'ensemble de sa phisionomie donnait l'idée de son esprit vif de la bonté de son cœur, & de la sensibilité de son ame, toutes ces diverses impressions s'y peignaient tour a tour on pouvait aussi juger qu'elle avait, une grande douceur dans le caractere beaucoup d'egalité d'humeur une douce gayeté son teint etait celui d'une claire brune, sa taille avait de la proportion, & de la grace de moyenne grandeur. Bien qu'elle fut tres vive, ses mouvements etaient doux, son abord plein d'amenité elle etait vraiment une tres jolie femme, & se le faisait pardonner parce qu'elle n'avait pas l'air de s'en douter²⁴⁵.

Jeanne décrit sa sœur avec une franchise teintée de la profonde admiration et des sentiments affectueux qu'elle lui porte. Ainsi, sans être une grande beauté, Isabelle semble avoir un physique agréable. Sur sa physionomie se dessinent les qualités qui la caractérisent, comme sa sensibilité, sa vivacité d'esprit, sa gaieté ou encore sa bienveillance, pour n'en citer que quelques-unes de la longue liste présente dans cet extrait. Ce sont donc les expressions d'Isabelle qui la rendent « jolie », davantage que ses attributs corporels. Or, cette idée fait écho au témoignage de la romancière britannique Maria Edgeworth, qui rencontre la baronne à Bussigny et la dépeint dans une lettre datant de septembre 1820 :

In the court before the door of a house which we were told was that of Mme de Montolieu we saw a lady of a tall upright fine, active looking figure with much the appearance of a gentlewoman but we could not think that this was Mme de Montolieu, because for the last half hour Dumont, when he grew impatient at losing our way had been saying that Mme de Montolieu must be almost too old to receive us – that she was very old 20-30 years ago – that she must be now *quatre vingts* at least and at last it came to *quatre-vingt-dix*! But the lady *in my eye* did not look above fifty [...]. **She must have been a beautiful woman with that kind of beauty which depends upon mind and expression, more than upon features and which therefore lasts in age.** She told me that she is 70 – but she does not look above 50. She has fine dark, enthusiastic eyes, a quickly varying

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 89-90.

countenance, no affected enthusiasm, no practised manner either in sentiment or politeness but well bred and naturally *feeling* and *eager* in conversation – full of life – and with all the warmth of heart and imagination, which is thought to belong only to early youth. She often put me in mind of my dear Aunt in this respect. She is quite free from authorship vanity, and from affected humility – so much so that she speaks of herself with a freedom and simplicity which a fool might mistake for vanity. But she really has not *time* to be vain, even if she had inclination. Thoughts and feelings pour on so rapidly in her mind that they cannot stop, as with egotists, always at self. She thinks and feels so much for other people and about such a variety of entertaining things, that she has not leisure to think even of *not appearing to think of herself*. You know there are persons with whom every subject of conversation you can start, falls soon and flat or trails on without leading to anything – and others with whom the slightest word wakens ideas, and starts fresh game for the mind. Mme de Montolieu is one of the fresh-game people and besides she is one of those lucky romantic persons, to whom adventures happen wherever they go...²⁴⁶

En plus de paraître, selon Maria Edgeworth, plus jeune que son âge, Isabelle produit une forte impression sur sa visiteuse anglophone, qui semble être charmée par cette vieille femme vive, naturelle, sans prétention et au regard enthousiaste. Ce regard et les yeux « noirs vifs pleins de feu »²⁴⁷ d'Isabelle semblent d'ailleurs être l'une des particularités qui marque le plus son entourage, comme en témoigne une lettre de son amie la comtesse de Genlis :

[...] je ne vous ay rien dit de votre portrait, ce qui est très inconcevable car rien ne pouvoit me faire plus de plaisir, il est très ressemblant et joliment peint, **je suis seulement fâchée que vos yeux ne soient pas en face, parceque votre regard m'est resté dans la tête** surtout quand vous riez ce regard a une expression charmante et les années ne changent point cela. en trouvant le système de Lawater faux et extravagant je suis cependant phisionomiste et comme les anciens je tire mes connaissances du sourire et du rire, c'est l'art qu'ils appelloient geloscopie j'y crois absolument et ne m'y suis jamais trompée. D'après cela vous me [mot tracé] séduisites par votre sourire et votre rire, **les yeux alors peignent tout ce qu'on est, et je trouve dans les vôtres de l'esprit de la sensibilité et par dessus tout cela je ne sais quoi d'ingénu qui me charma.** on dira qu'il est ridicule de prétendre voir de la sensibilité dans les yeux quand on rit, [mot tracé] il seroit peutêtre plus exact de dire de la bonté mais la bonté d'une personne franche et spirituelle n'est elle pas de la sensibilité ?²⁴⁸

De l'esprit et de la sensibilité, tels sont les éléments qui ressortent de ces descriptions et qui semblent spécifiques à la baronne de Montolieu, comme l'affirme également la fille aînée de lord Sheffield, Maria-Josepha Holroyd dans une lettre adressée à sa sœur : « Mme de Montolieu a les yeux les plus perçants que j'aie jamais vus, et un air très sensible, mais elle n'est ni jeune ni belle comme je m'attendais [...] ». ²⁴⁹ Ainsi, davantage que ses traits, ce sont ses expressions et l'extériorisation de ses sentiments qui donnent à Isabelle une physionomie frappante et agréable, que l'on peut d'ailleurs admirer sur plusieurs portraits, qui la représentent comme une femme aux cheveux bruns bouclés et au regard expressif,

²⁴⁶ Christina Colvin (éd.), *Maria Edgeworth in France and Switzerland. Selections from the Edgeworth family letters*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 238 et 240. Nous soulignons.

²⁴⁷ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 89.

²⁴⁸ Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 24 mars 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/2/14. Nous soulignons.

²⁴⁹ Cité dans W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, t. 1, p. 269.

assise les bras croisés²⁵⁰. À noter par ailleurs, que sur plusieurs portraits, elle est entourée d'objet ayant à trait avec le monde de la littérature et de l'écriture²⁵¹.

Si ces portraits offrent un aperçu de l'apparence d'Isabelle, d'autres documents renseignent sur son caractère et sa personnalité. Ainsi, cette vivacité d'esprit, dont le regard d'Isabelle témoigne, semble être l'une de ses caractéristiques principales, comme l'affirme notamment sa sœur à plusieurs reprises en louant, en plus de sa grâce naturelle, son « esprit vif & intelligent », son « imagination brillante » ainsi que son « indépendance dans le caractère »²⁵². D'ailleurs ces attributs se rapportent parfaitement au surnom donné à Isabelle par la famille de Sévery : le « Tourbillon »²⁵³, une dénomination qui laisse imaginer une personne pleine d'énergie et de vivacité non seulement sur le plan physique mais également sur le plan intellectuel.

Il semble toutefois qu'Isabelle, malgré la présence manifeste de tous ces talents, conserve une retenue et une grande modestie par rapport à ses qualités et ses succès littéraires, comme l'affirme sa sœur :

Les succès de madame de M. ne l'enorgueillissent point, elle en était flattée sans doute, mais elle n'en fut jamais vaine, l'excellence de son caractère, la vraie sensibilité de son cœur, la candeur de son âme, anéantissaient chez elle, toute espèce de prétention. [...] Tous ceux qui furent à même de connaître Madame de M. rendirent hommage à ses vertus à ses charmantes qualités, à son esprit éclairé à cette imagination si brillante à cette mémoire qui s'enrichissait de tout ce qu'elle lisait, & entendait, sans cependant être pédante & surtout à **cette absence totale de prétention** si rare, chez les personnes accoutumées à des succès²⁵⁴.

Si la modestie de la baronne est reconnue par ses proches, et notamment par son petit-fils Henri de Crousaz²⁵⁵, ses amis louent également sa grande bonté d'âme²⁵⁶ et son « bon cœur »²⁵⁷, sa « douceur et [son] indulgence ordinaire »²⁵⁸, ainsi que sa grâce et sa raison²⁵⁹, sans compter qu'Isabelle semble être une amie fidèle en qui l'on peut avoir confiance,

²⁵⁰ Voir figures 15, 16, et 17, p. 201.

²⁵¹ Voir figures 11 et 16, p. 199 et 201.

²⁵² « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 19-20 et 88 ; voir aussi « Recueil de petits vers de Circonstances », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6.

²⁵³ Liste des surnoms donnés par les Charrière de Sévery, ACV, P Charrière de Sévery Ca 30. Pour information, Louis de Montolieu est surnommé « le bon homme », Jeanne, « l'Air » et Henri, « le Tilleul ».

²⁵⁴ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 86 et 89. Nous soulignons.

²⁵⁵ W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, t. 1, p. 268.

²⁵⁶ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 8 août 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/20.

²⁵⁷ Lettre du même à la même du 12 octobre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/32. En parlant de sa sœur, Jeanne mentionne également la « bonté de son cœur », voir « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 87.

²⁵⁸ Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 15 mai 1780, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/14.

²⁵⁹ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 8 août 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/20.

comme en témoigne une lettre du général de Montesquiou : « J'estime infiniment la sincérité avec laquelle vous me dites l'usage que vous avez fait avec m. votre fils de mes confidences sentimentales. Cette sincérité est la meilleure base que l'on puisse donner à l'Estime, par conséquent à l'amitié. »²⁶⁰ Rosalie de Constant, quant à elle, loue la discrétion de son amie Isabelle qui les « laisse tous deux plus libres » et qui est dictée par la vraie amitié²⁶¹. Toutefois, si les proches d'Isabelle détaillent plus volontiers les qualités que les défauts de leur amie, Catherine de Sévery n'hésite pas à critiquer la toute nouvelle baronne de Montolieu dans une lettre qui la décrit comme une femme coquette et surtout envieuse et jalouse des possessions d'autrui²⁶². Le général de Montesquiou ne se gêne pas quant à lui de reprocher directement à son amie sa susceptibilité ainsi que sa paresse, notamment lorsqu'il s'agit de travailler régulièrement²⁶³.

Cependant, malgré ces défauts, il semble que les différentes facettes de la personnalité de la baronne lui assurent la réputation d'une personne aimable qui mérite d'être connue²⁶⁴. Isabelle attire la sympathie et semble réellement considérée par ses proches, comme l'affirme d'ailleurs le général de Montesquiou dans sa lettre du 3 février 1795 :

vous m'êtes plus chère que vous ne pouvez le croire. votre scrupuleuse vérité, l'activité de votre âme, votre sensibilité exquise, la douce confiance que vous me témoignez, reculent infiniment la date de mon attachement pour vous. L'ami que vous jugez digne de lire dans votre cœur n'est plus un ami nouveau. Je ne sçais pas ce qu'il eut été s'il vous avait connu plutôt, car tout est fortuit dans la destinée des hommes, mais je sçais qu'a jamais il vous a voué une estime profonde et une amitié passionnée²⁶⁵.

Si Isabelle séduit ses contemporains, elle éprouve cependant un grand besoin de se sentir appréciée. C'est du moins ce que laisse penser un poème anonyme écrit à son intention qui, tout en reconnaissant sa douceur et sa bonté, critique également cette nécessité d'être aimée pour exister²⁶⁶. Un besoin que Jeanne admet d'ailleurs dans une poésie qu'elle adresse à sa sœur, sans toutefois lui en faire le reproche, mais en y laissant plutôt transparaître sa fierté et son admiration pour ce trait de caractère²⁶⁷. Cet aspect de la personnalité d'Isabelle est

²⁶⁰ Lettre du même à la même du 2 septembre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/24.

²⁶¹ Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis 1758-1782*, Genève, Eggimann & C^{ie}, [1901-1902], t. 2, p. 176.

²⁶² W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 228.

²⁶³ Voir notamment les lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu des 26 juin, 13 juillet et 5 septembre 1795 et des 11 et 18 juin 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/89, 97, 112, 199 et 200.

²⁶⁴ Lettre du même à la même du 8 avril 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/10.

²⁶⁵ Lettre du même à la même du 3 février 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/60.

²⁶⁶ Nous le mettons à disposition du lecteur. Voir annexe 16, p. 175.

²⁶⁷ Nous mettons également ce poème à disposition du lecteur. Voir annexe 17, p. 176.

d'ailleurs également estimé de son second époux lorsqu'il affirme dans une création poétique que ses grands yeux noirs promettent don et besoin d'amour²⁶⁸.

Une chose est donc certaine lorsque l'on étudie la correspondance d'Isabelle : ses amis apprécient sa personnalité. Il règne entre elle et ses correspondants une profonde affection et une grande confiance, qui témoignent non seulement d'une amitié réciproque, mais aussi de l'estime qu'elle suscite envers ses connaissances²⁶⁹. Sa physionomie expressive, son esprit vif, sa grande bonté, son amabilité ou encore sa sensibilité, qu'Herminie Chavannes compare d'ailleurs à l'eau des ruisseaux limpides qui « sans faire de bruit, embellissent tous les lieux qu'ils traversent »²⁷⁰, font de la baronne de Montolieu une personne estimée de ses proches. Isabelle est une femme non seulement sensible et émotive, mais qui possède également une grande force d'esprit et un courage remarquable, deux facettes de sa personnalité qui transparaissent particulièrement lorsque l'on se penche sur sa constitution physique et psychologique.

3.4.2. Isabelle et sa santé

Jusqu'à aujourd'hui, la littérature ne s'est jamais réellement intéressée à la santé d'Isabelle, se contentant parfois simplement de faire état de la maladie qu'elle a subie à la fin de sa vie. Or ce silence semble difficilement compréhensible, tant les diverses correspondances de la baronne abondent en informations précieuses non seulement sur des indispositions ou blessures dont elle a souffert, mais également au sujet de son équilibre psychique. S'intéresser de plus près aux maux physiques et aux tourments psychologiques de la baronne permet pourtant selon nous de mieux saisir sa personnalité ainsi que son état d'esprit face à l'adversité.

3.4.2.1. Une femme dépressive ?

L'une des caractéristiques d'Isabelle est sa grande sensibilité, dont elle tire parti non seulement dans son écriture, mais également dans ses relations avec ses pairs, et qui fait d'elle une femme au grand cœur, profondément touchée par le bonheur ou le malheur de ses proches. Toutefois, si cette sensibilité est considérée par ses proches comme l'une de ses qualités, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue également l'une de ses plus grandes

²⁶⁸ Cité dans W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 262. Nous avons déjà mentionné ce texte. Voir *supra* 3.2.2.1, p. 32.

²⁶⁹ Voir notamment les lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192 et Bh 193 ou encore la lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 20 novembre 1793, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/1/25.

²⁷⁰ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 615.

faiblesses. En effet, dans la correspondance qu'entretient le général de Montesquiou avec elle, un grand nombre de missives font état d'une sorte d'instabilité émotionnelle de la baronne, s'apparentant à de la « mélancolie »²⁷¹. Ainsi, dans plusieurs lettres, Isabelle confie au général une grande lassitude de la vie et un sentiment de détresse face à sa propre existence. Si Anne-Pierre est flatté de se voir confier ces peines intimes, il n'en demeure pas moins profondément affligé par les confidences de son amie :

Mais expliques moi donc de grace ce qui vous inspire **ce grand détachement de la vie**. vous me confondés. quoi vous entourée comme vous l'êtes d'objets chers, vous considérée, faite pour l'être, aimé, utile, **votre existence vous est quelque fois à charge** ! Eh, mon Dieu, que faut il donc pour attacher a la vie ? J'espere que vous aviez un moment de vapeur quand vous m'avez écrit ce blasphème. **Il n'est pas possible que vous soyez malheureuse** ; quand vous faites le bonheur de tout ce qui vous entoure. [...] Je vous en prie, renoncés a cette philosophie sinistre, et reprenes en une plus douce, plus analogue a vos vertus, a vos mœurs, moins désolante pour vos amis. Enfin puisque vous me marques tant d'amitié, laissez moi esperer que vous aimerez a m'en faire jouir longtemps. N'empoisonnes pas le bonheur que je vous dois²⁷².

Triste constat pour le général que de voir son amie en proie à une telle morosité. Au fil de ses lettres, force est de constater qu'Isabelle est empreinte d'une grande tristesse et ne semble pas heureuse, en tout cas pas comme elle devrait l'être selon Montesquiou²⁷³. Cette correspondance laisse ainsi entrevoir une grande lassitude de la vie de la part d'Isabelle et une impression de ne pas être aimée de ses proches, deux idées que le général combat dans plusieurs de ses réponses :

Vous me confondes et m'affligés par la confidence que vous me faites, **de ce mélange d'ennui de la vie**, avec tous les motifs que vous avez de l'aimer. [...] Ne vous plaignes donc pas d'un destin qui fait envie a ceux qui ne vous voyent qu'en passant, et que voudraient partager ceux qui vous ont vuë de plus près²⁷⁴.

Le vide que vous éprouves n'est rien a coté du néant dans lequel vous seriez plongée, si vos facultes aimantes avaient reçu toute leur intensité, et si elles n'avaient plus d'objet. La nature plus sage dans ses distributions a mis le nécessaire a portée de tout le monde. Ce nécessaire vous l'aves, et si vous consultés votre raison, même sans y mettre beaucoup de philosophie, vous trouverez que vous avez reçu un bon lot. Vous n'habitez pas un palais de fée, mais vous n'etes pas exposée a voir votre palais changé en chaumière. Assez d'objets d'interet vous occupent, beaucoup de considération vous environne, vos amis vous chérissent, le desoeuvrement vous est inconnu [...] M. votre fils est froid, mais je parie que s'il avait une maitresse, il est mille occasions ou son cœur donnerait la préférence a sa mere. Votre excellent mari est vieux, mais je parie qu'il préfere sa femme a l'univers entier. Je ne vous ai vuë que quinze jours, mais vous m'avez paru pendant ce temps la un centre auquel se rapportaient tous les rayons environnans. [...] Vous possédez les vrais appuis de la vie. Ils se multiplieront encore, vous aurez une belle fille, de petits enfans, des intérêts nouveaux²⁷⁵.

J'ai reçu ce soir, ma chere Isabelle, votre lettre du 10. oh mon Dieu qu'elle est lugubre. vous me defendes de critiquer **tous les chagrins imaginaires dont vous environnes vos peines réelles**, je garderai donc le silence, je vous exorterai seulement a regarder un peu autour de vous, et de voir

²⁷¹ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 14 octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/166.

²⁷² Lettre du même à la même du 9 janvier 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/55. Nous soulignons.

²⁷³ Lettre du même à la même du 17 février 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/63.

²⁷⁴ Lettre du même à la même du 20 janvier 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/58. Nous soulignons.

²⁷⁵ Lettre du même à la même du 3 février 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/60. Nous soulignons.

combien de mères vous envieraient votre fils, combien de femmes se trouveraient heureuses d'avoir eu un ménage tel que le votre, combien voudraient avoir vos talents, jouir de votre considération, posséder vos amis. Lorsque vous aurez fait attention à tout cela, **vous ne vous trouverez peut être plus si à plaindre, et vous ne composerez pas de romans du bonheur tout exprimés pour déprécier le mérite de votre histoire**²⁷⁶.

Pour le général, cet état d'esprit négatif de la baronne lui vient non seulement de sa grande sensibilité, mais également des travers de son imagination, laquelle engendre de fausses impressions et l'empêche d'être parfaitement heureuse :

Voilà ou j'appelle la raison au secours, afin qu'elle dissipe **les brouillars d'une imagination trop vive**, qu'elle fasse voir le fils tel qu'il est, les amis tels qu'ils sont, l'avenir tel qu'il est probable. La raison n'interdit pas les larmes lorsque le sujet de la douleur est réel, mais elle en ferme la source **lorsque c'est l'illusion qui les fait couler**. Elle empêche au moins qu'aux maux véritables dont la masse est heureusement bornée, il ne s'en joigne **une foule d'imaginaires dont le nombre est illimité**. J'ai observé avec beaucoup d'attention ce qui vous environne. Vous êtes adorée dans votre intérieur, mais on est toujours en crainte de laisser échapper un mot qui ne vous fasse une impression inattendue. On ne craint pas votre jugement, mais votre susceptibilité. La réserve qui en résulte donne l'air de la froideur, et réagit contre vous, parce que vous la prenez pour défaut de confiance ou de sensibilité, dont en effet elle a les apparences. **De tout cela il résulte qu'au milieu des éléments du bonheur vous n'êtes pas heureuse [...]** Si vous acquiesciez sur vous-même un peu plus d'empire, pour avoir le temps de regarder en face vos premières impressions, et pour les raisonner un peu avant de vous y livrer, vous auriez du moins la dose entière de bonheur qui vous est destinée ; voilà uniquement ce que je désire. Alors quand un tison roule sur votre parquet, vous ne croiriez pas votre maison consumée ; parce que votre fils n'est pas amoureux des onze mille vierges, vous ne le croiriez pas incapable d'un sentiment tendre ; parce que votre mari a eu un accident grave, vous ne croiriez pas qu'il va être paralitique ou insensé ; Parce que tout le monde n'a pas des mouvements aussi rapides que les vôtres, vous ne croiriez pas tout le monde indifférent²⁷⁷.

Exhortant son amie à ne pas se laisser guider par sa fantaisie, ni à regretter un idéal mais plutôt à se contenter des choses et personnes qu'elle possède déjà²⁷⁸, le général se sent réellement concerné par l'humeur morose de son amie, un vague à l'âme qui subsiste dans le temps puisque, dans plusieurs lettres datant de 1796 et de 1797, il fait encore mention de « ces angoisses et cette mélancolie » qui durent²⁷⁹. L'on pourrait penser que la maladie du baron ainsi que ses propres problèmes de santé constituent l'une des causes de la profonde tristesse d'Isabelle, cependant sa correspondance avec le général n'est pas la seule qui fait état de sa détresse émotionnelle. En effet, celle-ci perdure puisque dans une lettre du 30 novembre 1823, Pulchérie s'inquiète également des tourments de son amie :

J'ai reçu une bonne et aimable lettre de vous mon Isabelle **mais si mélancolique quelle m'a singulièrement affectée, je n'aime pas à vous voir des pressentiments tristes** non que j'y crois mais ils jettent dans **une disposition de tristesse** qui est toujours mauvaise – non je n'y crois pas, car il n'y a aucun position de ma vie ou je ne suis saisie des plus tristes pressentiments et grace au

²⁷⁶ Lettre du même à la même du 16 juillet 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/204. Nous soulignons.

²⁷⁷ Lettre du même à la même du 26 juin 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/89. Nous soulignons.

²⁷⁸ Voir notamment la lettre du même à la même du 17 février 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/63.

²⁷⁹ Lettre du même à la même du 14 octobre 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/166. À noter toutefois, que les états d'âmes d'Isabelle sont entrecoupés par des périodes plus gaies et qu'il est très difficile de savoir précisément sur combien de mois s'étend cette tristesse, la correspondance entre le général et Isabelle s'arrêtant en 1798. Toutefois, en étudiant le reste de sa correspondance, il est possible de constater que cette mélancolie est récurrente, comme nous le démontrons dans la suite de notre propos.

ciel ils ne sont que rarement réalisés, **il faut chasser cette impression d'un esprit qui se livre à la mélancolie** et nous devons jouir sans les comptes des Jours heureux que la tendresse maternelle et l'amitié peuvent nous accorder encore²⁸⁰.

En outre, dans une lettre adressée à son ami Pierre-Hector Devenoge, Isabelle affirme elle-même être affligée d'une « melancholie »²⁸¹. Elle va jusqu'à exprimer sa lassitude de vivre et son désir de rendre son dernier soupir dans une lettre qu'elle adresse à son imprimeur-libraire Arthus-Bertrand en 1815, alors qu'elle est âgée de 64 ans : « [...] je suis lasse de la vie plus que je ne puis vous le dire, et si Dieu vouloit exaucer mes vœux. – tout ce que vous imprimeries de moi seroit un article néocrologique [*sic*] dans le mercure [...]. »²⁸²

Ces différents documents permettent de mettre en lumière une toute nouvelle facette d'Isabelle de Montolieu, jusque-là ignorée. Souvent considérée comme une femme pleine de vie et d'énergie²⁸³ – ce qu'elle est également – le « Tourbillon » fait néanmoins parfois preuve d'une profonde fragilité, causée par sa grande sensibilité et par son imagination féconde qui engendrent des angoisses déraisonnées, un puissant sentiment d'accablement et de tristesse, une certaine lassitude de la vie, sans oublier une tendance à l'insatisfaction et au mécontentement. Autant d'émotions qui, non seulement, l'empêchent d'être parfaitement heureuse et épanouie, mais qui, aujourd'hui, sont considérées comme des symptômes de dépression²⁸⁴.

3.4.2.2. *Migraines et paralysie : le long combat d'Isabelle*

Parallèlement aux tourments émotionnels d'Isabelle, plusieurs lettres donnent des détails sur ses divers problèmes de santé. Sans nous arrêter sur les blessures et indispositions bénignes qui ne sont pas l'apanage d'Isabelle²⁸⁵, il est intéressant de constater la mention fréquente

²⁸⁰ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 30 novembre 1823, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/20. Nous soulignons. Tourments qu'elle attribue d'ailleurs elle aussi aux idées imaginaires de la baronne, voir lettre de la même à la même du 9 mars [1825], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/23.

²⁸¹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

²⁸² Lettre d'Isabelle de Montolieu à Claude Arthus-Bertrand du 31 janvier 1815, ACV, P Château de la Sarraz G 26, voir annexe 18, p. 177. Isabelle réitère d'ailleurs ce souhait de rendre l'âme dans deux autres missives, voir lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge du [31 décembre 1822] et [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192 et Bh 193.

²⁸³ L'iconographie renforce cette vision d'une femme forte et pleine de vie en la représentant toujours un sourire aux lèvres et l'air sûre d'elle. Voir par exemple figure 18, p. 202.

²⁸⁴ Suzy Soumaille, *La dépression*, Gilles Bertschy et Guido Bondolfi (éd.), Chêne-Bourg, Médecine & Hygiène, 2016, p. 11-18 ; Pascal-Henri Keller, *La dépression*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, (coll. Que sais-je ?), p. 57.

²⁸⁵ À l'exemple du rhume, de la grippe ou de crampes d'estomac, voir notamment les lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193 ; la lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 30 septembre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/31 ; ou encore la lettre d'Isabelle de Montolieu à Madame Polier Nicholas, [s. d.], ACV, P Gaulis Ba 273.

d'un mal plus persistant. En effet, à travers la lecture de sa correspondance, l'on découvre qu'Isabelle souffre de manière chronique de maux de tête qui rendent son quotidien et ses activités pénibles. Évoquées pour la première fois dans une missive de Montesquiou datée du 19 décembre 1794²⁸⁶, ces migraines constituent un objet récurrent au sujet duquel le général prodigue à son amie des conseils, l'incitant notamment à se reposer²⁸⁷ ou à éviter les produits laitiers²⁸⁸.

La cause de ces fréquentes et habituelles migraines étant encore inconnue au printemps 1795, le général suspecte un trouble des nerfs : « La migraine est elle même une maladie de nerfs, ainsi je m'attens à apprendre par le premier courrier que vous avez eu une nouvelle attaque de ce vilain mal. »²⁸⁹ Il va même plus loin en affirmant que cette même maladie nerveuse serait également la cause de la mélancolie de son amie que nous avons étudiée dans le point précédent²⁹⁰. Dans une lettre du 7 avril 1795, tout en exhortant son amie à se reposer, il la rassure quant à cette maladie et à ses inquiétudes, qu'il juge infondées, concernant les conséquences de ce mal :

Les pensées tristes auxquelles vous vous livrez sont un symptôme **du mal de nerfs qui vous tourmente**. heureusement elles ne l'aggravent pas. vous approchez d'un temps où ces sortes de maux augmentent d'intensité, et plusieurs années avant l'Époque qui les rendra plus supportables, qui peut être même les détruira il faut vous attendre à être plus malade que par le passé. vous en serez dédomagée ensuite par une longue santé : vous auriez grand tort d'attacher la moindre idée superstitieuse à l'âge que mad^e. votre mère avait quand vous l'avez perdue ; rien n'est si rare que la conformité des époques de ce genre, mais ce n'est pas avec une raison comme la vôtre, qu'on se laisse effrayer par l'idée de la mort. [...] Il ne faut pas chercher à violenter cet état, c'est alors qu'il serait affreux, mais en se laissant aller, en n'exigeant de l'âme affaissée aucun effort, c'est un demi-sommeil pendant lequel on ne mesure guère la durée du temps, et quand on en sort, on regarde quelle heure il est pour se remettre au courant. Mais si vous voulez faire la brave, si vous craignez d'avoir pour témoin ceux qui vous approchent, si vous faites des efforts pour les tromper, vous vous rendrez cent fois plus malade. que vos idées religieuses vous conduisent du moins à la résignation ; Cette soumission absolue à ce qui est au dessus de notre prévoyance et de nos forces est le plus grand allègement que nous puissions donner à nos maux²⁹¹.

La cause des migraines de la baronne est toutefois bel et bien identifiée à la fin de l'année 1795 après un accident qui provoque l'engourdissement de ses mains semblant

²⁸⁶ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 19 décembre 1794, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/47.

²⁸⁷ *Idem* et lettre du même à la même du 31 juillet 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/101.

²⁸⁸ Ceux-ci produiraient de la bile qui, en surabondance, contribue à l'apparition des maux de tête. Lettre du même à la même du 8 mai 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/145.

²⁸⁹ Lettre du même à la même du 17 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/71.

²⁹⁰ Le lien de causalité que le général propose entre les migraines d'Isabelle et son état émotionnel instable est en réalité assez pertinent. En effet, dans leur ouvrage, la journaliste médicale Suzy Soumaille, le docteur Guido Bondolfi et le psychiatre Gilles Bertschy affirment que certaines douleurs physiques durables sans cause précise définie – à l'exemple des maux de tête – peuvent être associées à la dépression. S. Soumaille, *La dépression, op. cit.*, p. 21 et 70.

²⁹¹ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 7 avril 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/77. Nous soulignons. Il est d'ailleurs intéressant de constater dans cette lettre que le souvenir du décès de sa mère engendre chez Isabelle des craintes quant à sa propre espérance de vie.

s'apparenter à une certaine paralysie²⁹². Il s'agit d'une « surabondance de sang » à la tête et d'un « engorgement » des vaisseaux sanguins²⁹³. Malheureusement, connaître la cause de ces maux n'est visiblement pas suffisant pour les éradiquer puisque non seulement Henri y fait mention dans une lettre adressée à son ami Wilhelm de Charrière de Sévery²⁹⁴, mais Isabelle elle-même, des années plus tard, décrit avec une certaine précision la douleur ressentie après une nouvelle crise dans une lettre adressée à son ami Pierre-Hector Devenoge: « [...] c'est une douleur qu'on couvrirait avec le bout du doigt [*sic*] au dessus de l'œil droit mais qui est vraiment atroce et par moment insupportable quand j'eternue et mo[u]che ce qui m'arrive souvent. »²⁹⁵

Ces fréquentes douleurs qu'éprouve et endure Isabelle avec patience témoignent d'une certaine résistance, qui va encore être mise à l'épreuve durant plusieurs années. En effet, en plus de ces crises, elle subit une longue et pénible maladie durant les sept dernières années de sa vie. Ainsi, le 9 décembre 1825 marque une rupture dans la vie d'Isabelle lorsqu'un « funeste accident », qui aurait pu lui être fatal, paralyse la moitié son corps²⁹⁶ et la rendre momentanément muette. Cette crise la contraint du reste à demeurer alitée plusieurs jours durant lesquels Herminie Chavannes lui rend visite et constate avec affliction le triste état de son amie dont le bras droit n'est plus soumis à la volonté d'Isabelle mais effectue des mouvements incontrôlés et imprévisibles²⁹⁷. Ainsi, à partir de cette fin d'année 1825, Isabelle, alors âgée de 74 ans, voit ses facultés physiques réduites, marchant avec de l'aide et écrivant de la main gauche. À noter que cette crise paralytique n'est cependant pas la première vécue par la baronne, puisqu'en 1821, un précédent accident lui a déjà rendu momentanément impossible l'utilisation de sa main droite, comme en témoigne sa correspondance²⁹⁸.

²⁹² Lettres du même à la même des 22 et 29 novembre 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/122 et 123.

²⁹³ Lettres du même à la même des 22 novembre et 13 décembre 1795 et du 24 janvier 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/122, 125 et 129.

²⁹⁴ Lettre d'Henri de Crousaz à Wilhelm de Charrière de Sévery, [s. d.], ACV, P Charrière de Sévery B 117.1879.

²⁹⁵ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

²⁹⁶ « Recueil de petits vers de Circonstances », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6 ; « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 20. À noter que Jeanne date l'accident une fois au 9 décembre et une autre fois au 8 décembre.

²⁹⁷ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 619 et plus largement concernant les dernières années de vie d'Isabelle, p. 617-624.

²⁹⁸ Voir la lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 20 mai 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B3-15. De plus, après son accident en 1825, Isabelle ne peut plus utiliser sa main droite et va à nouveau écrire de la main gauche. Voir la lettre d'Isabelle de Montolieu à Salomon de Sévery

Si cet accident marque le début d'une déchéance physique qui va par ailleurs forcer Isabelle à vendre et quitter Bussigny, il reste que l'esprit de la baronne, tant ses facultés intellectuelles que son caractère, ne semble pas affecté par cette maladie, tout du moins jusqu'en 1831, dernière année de souffrance durant laquelle Isabelle perd peu à peu ses facultés mentales. De 1825 à 1832, des crises régulières tourmentent son quotidien, ne l'empêchant toutefois pas de continuer à écrire. Résignée et soumise quant à son sort, n'émettant aucune plainte concernant sa douleur, Isabelle peut compter sur l'amour et les soins de ses proches durant ces « sept années qu'ont durés [*sic*] ses souffrances » et qu'elle supporte avec courage et patience²⁹⁹.

Ainsi les différents maux éprouvés par Isabelle, aussi bien ses paralysies que ses migraines – ces dernières pouvant être des symptômes annonciateurs de l'accident cérébral qui la frappera à la fin de sa vie³⁰⁰ – témoignent non seulement de la constitution vigoureuse de son corps (n'oublions pas qu'elle survit à ce que nous appelons communément aujourd'hui un AVC alors qu'elle est âgée de 74 ans !), mais également d'une force d'esprit et d'une volonté à toute épreuve. Du point de vue de sa santé, la personnalité d'Isabelle frappe donc par son ambivalence entre une détermination de vivre et de continuer, notamment son activité littéraire, malgré sa déchéance et sa souffrance physiques, et cette extrême sensibilité d'esprit qui, nous l'avons vu, l'entraîne parfois sur les chemins de la mélancolie et du désespoir. Cette ambivalence nous permet de saisir encore plus profondément quelle femme était la baronne de Montolieu et à quelles souffrances elle a été confrontée, souffrances qu'elle a notamment pu supporter grâce à sa foi en Dieu, dernier élément sur lequel nous allons nous pencher pour compléter son portrait.

3.4.3. Une femme pieuse

Il est difficile de chercher à dépeindre Isabelle sans parler de sa spiritualité et de sa grande piété, c'est pourquoi nous finirons l'esquisse du caractère de la baronne par l'étude de sa vie religieuse. Dans la première partie de ce travail, nous avons étudié l'implication de Jean Noé Antoine Polier de Bottens dans sa vocation ecclésiastique, et il n'est pas surprenant de constater la forte influence exercée par le pasteur Polier sur les sentiments religieux de sa

du 25 [avril 1827], ACV, P Charrière de Sévery B 117.3122. Nous mettons à la disposition du lecteur un exemplaire de l'écriture d'Isabelle avant et après sa paralysie, voir figures 19a, 19b et 19c, p. 203-205.

²⁹⁹ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 20-21 et 90.

³⁰⁰ Les migraines peuvent en effet constituer des symptômes d'accident vasculaire cérébral, voir Andrew Charles, « Migraine », *The New England Journal of Medicine*, vol. 3, 2017, p. 553-554 et David W. Dodick, « Migraine », *The Lancet*, vol. 391, 2018, p. 1323 et 1326.

filles, qu'il a élevée dans le respect des valeurs chrétiennes, comme l'affirme Jeanne dans son journal : « son Pere éminément religieux & cependant d'une tolerance vraiment chretienne, l'avait instruite dès son bas age des verités de cette divine Religion, il lui en avait démontré toute la pureté & l'excellence, en la preservant de tout ce qui pouvait tendre au fanatisme. »³⁰¹

Suivant le modèle de son père, Isabelle entretient des convictions spirituelles et une foi profonde qui dépassent la simple convention sociale. Les documents analysés par nos soins attestent que la fille du doyen Polier de Bottens mène une vie religieuse active, notamment en se rendant régulièrement aux cultes³⁰², qui constituent pour elle un moyen de vivre physiquement sa foi. Elle se sent de plus concernée par la vie et l'évolution de l'église, comme en témoigne d'ailleurs l'une de ses lettres : « Je me feliciterai avec vous chere madame lors-que nous aurons a crissier et Bussigny – un meilleur prédicateur – nos Paysans en ont bien besoin – pour leur moral et nous – pour noltre satisfaction. »³⁰³

Par ailleurs, une autre lettre, adressée à Pierre-Hector Devenoge, témoigne d'une occupation paroissiale pratiquée par Isabelle : « je suis rentrée ches moi en sortant du prèche et n'en suis ressortie qu'après midi pour des visites de malades. »³⁰⁴ L'acte de charité à travers les visites aux malades et aux infirmes constitue en effet un pilier central de la pratique spirituelle d'Isabelle, comme l'atteste d'ailleurs sa sœur :

Mais c'était surtout dans sa charité dans sa bienfaisance qu'on en trouvait de continuelles preuves. Habitant la campagne une grande partie de l'année, c'était là qu'elle était plus appelée à l'exercice de ses deux vertus. Le malade, le pauvre, trouvaient en elle un soutien, les affligés, les malheureux une consolatrice, les enfants une protectrice, aussi était elle aimée, respectée, bénie dans ce séjour³⁰⁵.

Principalement à Bussigny, Isabelle offre temps et énergie aux nécessiteux qui réclament ses secours et qui « jamais n'essayerent de refus de sa part »³⁰⁶. Dans son article qu'elle a rédigé à la nouvelle du décès d'Isabelle alors qu'elle était préceptrice à Hamburg, Herminie Chavannes détaille l'« active charité » de son amie qui s'occupe aussi bien des infirmes, des vieillards que des enfants³⁰⁷. « [N]ous voici maintenant sœurs en Jésus-Christ », tels sont les mots qu'aurait prononcés la baronne lors de l'une de ses fréquentes visites à une jeune fille

³⁰¹ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 88.

³⁰² Voir notamment L. Achard, *Rosalie de Constant...*, *op. cit.*, p. 268 et plusieurs extraits des lettres d'Isabelle à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³⁰³ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Madame Curchod née Favre, [s. d.], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/C-6.

³⁰⁴ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³⁰⁵ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 87.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 19-20.

³⁰⁷ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 610 et 615.

souffrante de la paroisse de Bussigny après l'admission de celle-ci à la communion, réalisée au pied de son lit³⁰⁸. Cette déclaration souligne l'importance pour Isabelle du lien communautaire entre les croyants, lien qui, en plus de ses visites, peut également être renforcé par la prière, une autre pratique importante de sa vie religieuse.

En effet, que ce soit pour implorer le soutien de Dieu lors de situations douloureuses ou affligeantes ou pour demander au Créateur de veiller sur ses proches et sur elle-même, Isabelle n'hésite pas à recourir à la prière et invite ses amis à faire de même : « qu'en dites vous – si vous venies communier à Bussigny – je crois que cest au tard cest à dire entre 10 et 11. Faites cela, nous prions Dieu ensembles pour nos Enfants. »³⁰⁹ L'acte de communiquer avec Dieu revêt une grande importance pour la baronne qui croit fermement que le Créateur peut intercéder en faveur des fidèles et répondre à leurs supplications. Cette conviction intime fait d'ailleurs écho aux croyances d'Isabelle ainsi qu'à sa perception et son attitude envers Dieu.

Ainsi, l'on s'aperçoit en premier lieu, à travers plusieurs documents, qu'Isabelle témoigne un profond respect pour la toute-puissance de Dieu et une grande résignation face aux épreuves qu'Il lui envoie, ainsi qu'elle l'affirme dans ses souvenirs en vers :

Mais Dieu dispense ses largesses | Selon sa sainte volonté. | Il nous élève, il nous abaisse | Nos biens, nos maux nous sont comptés. | Qu'il nous donne a tous la sagesse, | Demander plus seroit temerité ! [...] Preserves moi, oh Dieu de tout murmure impie ! | Fais que contente de mon sort, | Dans l'espoir consolant d'une meilleure vie | J'attende patiemment la mort ! | **Oh mon Dieu je te remercie | Du coup dont il t'a plu, hélas, de me frapper | Et dont il nest pas permis de jamais murmurer,** | Et de vouloir par cette epreuve | Que je sois encore une preuve | Que l'on ne doit jamais s'enorgueillir de rien. | J'étois jeune, j'étois jolie, | Et surtout je me portois bien. | Quelquefois j'excitai l'envie, | J'eus des talents, de la célébrité. | Cela n'étoit que vanité. | Tous ces dons si brillants dont on se glorifie | Et dont toujours on est flatté, | Sont des pièges trompeurs, auxquels on sacrifie | Ce que je reconnois pour le souverain bien. | Et Dieu m'en a privé, il ne me~~n~~ reste rien. | Que la vieillesse et que la maladie. | Puisse nous quand viendra le moment solennel, | Chers enfants, de finir cette peignable vie | – Vous reunir au sein de l'Eternel !³¹⁰

La soumission et la confiance envers la volonté divine, la résignation et la reconnaissance constituent, selon Isabelle, les attitudes que tout bon croyant devrait adopter. En outre, elle affirme également ici la nécessité de ne pas s'attacher aux choses vaines et éphémères, mais de rechercher avant tout la présence de Dieu, véritable source du salut éternel. Cette idée est d'ailleurs l'une de ses convictions principales, qu'elle partage notamment avec son ami Wilhelm de Charrière de Sévery suite au décès de sa femme Louise Alexandrine :

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 615.

³⁰⁹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³¹⁰ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153. Nous soulignons.

[...] mais les voyes de Dieu ne sont pas nos voyes, elle n'est plus, et moi, qui ai presque atteint les bornes de la vie, j'existe à demi, pour voir mourir ceux que je devois précéder de si longtemps... il faut se soumettre à ce qu'il ordonne, et recevoir la vie et la mort avec la même résignation dont votre chère défunte nous a laissé un bel exemple, et jouir de la savoir en possession d'un bonheur éternel, recompense de ses vertus³¹¹.

Isabelle est ainsi persuadée de l'existence d'une autre vie après la mort et de la perspective d'un bonheur permanent auprès de Dieu. Cette idée lui permet de supporter avec résignation non seulement la mort de ses proches – étant persuadée de les retrouver dans l'au-delà – mais également les diverses afflictions auxquelles elle se trouve confrontée, comme elle l'affirme à son ami Pierre-Hector Devenoge : « je pense à ce meilleur monde qui nous attend, après nos épreuves [...] »³¹² En outre, un document inédit et autographe témoigne de sa certitude concernant la vie éternelle et la nécessité pour chaque chrétien de s'y préparer :

jamais en vain la douleur ne réclame | D'un Dieu tout bon la grâce et les secours | Divine foi, viens consoler notre âme | Quand notre amie nous quitte pour toujours. | – | Ranime en nous cette belle Espérance | **Qu'il vit encore dans un monde nouveau | notre sauveur en donna l'assurance | Qui croit en lui triomphe du tombeau** | – | jeune chrétien commence ta carrière | d'honneur, de gloire et de félicité | Que pourroit on regretter sur la terre | Quand on jouit de l'immortalité | veille sur nous des célestes demeures | Rends nous meilleurs – plus fermes plus zèles | **Rappelle nous qu'à chaque âge à chaque heures, | à chaque instant on peut être appelé**³¹³.

Cette croyance est particulièrement importante à la fin de la vie d'Isabelle. En effet, la souffrance causée par sa paralysie lui fait espérer sa fin prochaine, ce qui signifierait la délivrance « de ce triste corps »³¹⁴ et l'accession de son esprit au sein du royaume de Dieu. Herminie Chavannes précise d'ailleurs que jusqu'à la fin de son combat physique, la religion a constitué un véritable appui et une source de réconfort pour Isabelle. Sur sa demande, les fidèles de la paroisse vont d'ailleurs prier pour sa santé et, avec une foi profonde, elle affirme à une amie le samedi soir, à la veille du culte : « Oh ! ma bonne amie, je serai encore mieux demain parce qu'on priera pour moi. »³¹⁵ Cette confiance envers la toute-puissance du Père céleste, son amour et sa foi en Dieu accompagnent la baronne jusqu'au terme de son existence. Ses dernières paroles en témoignent puisque c'est un extrait du Psaume 130, lu par sa sœur quelques instants plus tôt, qui ponctue son existence : « Il nous délivrera »³¹⁶, tels sont les mots sur lesquels s'achève l'histoire d'Isabelle de Montolieu.

³¹¹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Wilhelm de Charrière de Sévery du 25 [avril 1827], ACV, P Charrière de Sévery B 117.3122.

³¹² Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³¹³ Poème sans titre rédigé par Isabelle de Montolieu, [s. d.], BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/1. Nous soulignons.

³¹⁴ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 621.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 618.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 624.

4. L'écriture d'Isabelle : un écho à son existence

L'exploration des principaux devoirs, des épreuves et des relations qui ont composé l'existence d'Isabelle de Montolieu nous a permis non seulement d'approfondir les connaissances établies à son sujet, mais surtout d'offrir une image inédite de sa personnalité. Nous avons, jusque-là, et de manière tout à fait intentionnelle, laissé de côté son activité littéraire pour nous concentrer exclusivement sur sa vie de femme. Nous proposons donc à présent de nous intéresser à sa carrière d'auteure et à son statut de femme de lettres.

Lorsque paraît en 1786 son premier roman, *Caroline de Lichtfeld*, Isabelle n'imagine certainement pas les conséquences de cette publication sur son existence. Cet ouvrage, qui constitue le premier d'une longue série, connaît un véritable succès auprès de ses contemporains et contribue à faire de la baronne de Montolieu l'une des auteurs les plus célèbres du tournant des Lumières. Si la renommée d'Isabelle ainsi que son statut de romancière et de traductrice ont fait l'objet d'un bon nombre d'études, peu d'entre elles se sont penchées sur l'implication directe entre sa carrière littéraire et sa vie, et sur l'influence de cette dernière sur son activité d'écrivaine. C'est pourquoi la deuxième partie de ce travail cherchera à comprendre comment la vie personnelle d'Isabelle, plus spécifiquement ses relations et expériences, sa place dans la société lausannoise et sa nationalité, a impacté son écriture.

4.1. Vie personnelle et écrits : entre influences et implications mutuelles

En lisant les œuvres de la baronne, l'on se rend assez vite compte que sa carrière n'est en aucun cas dissociée de sa vie personnelle. Au contraire même, puisque son état de veuve, ses relations familiales, son expérience de mère ou encore les diverses épreuves qu'elle a subies servent à sa profession d'écrivaine. Or, si l'on veut cerner la réelle signification et le rôle de l'écriture dans son existence, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur l'implication personnelle d'Isabelle dans son activité de romancière ainsi que sur ses sources de motivation et d'inspiration.

4.1.1. Le veuvage comme moteur à la plume

En se penchant sur l'activité littéraire d'Isabelle, il apparaît très rapidement qu'elle est directement liée à l'évolution de son statut d'épouse. En effet, si la jeune femme a manifesté, en particulier après le décès de sa mère, un intérêt pour la littérature, comme elle l'affirme

elle-même³¹⁷, c'est aux moments où elle devient veuve que l'écriture acquiert une place plus importante. Lors de son premier veuvage, Isabelle développe sa pratique scripturale, que ce soit en fréquentant la société lausannoise ou en entreprenant la rédaction de l'ouvrage qui va la rendre célèbre dans toute l'Europe : *Caroline de Lichtfield*. Après le décès de son second mari en 1800, Isabelle commence une véritable carrière littéraire qui se solde par une soixantaine d'œuvres publiées³¹⁸. Bien entendu, même si ses activités de romancière et de traductrice prennent surtout place après son second veuvage, cela ne signifie pas qu'elle cesse d'écrire pendant toute la période de son mariage avec le baron, puisque paraît en 1787 sa traduction de l'ouvrage de Richard Clarke, *Aspasie*. Huit ans plus tard, elle publie la traduction de *La Sylphide ou l'Ange gardien* de Georgiana Spencer Cavendish, duchesse du Devonshire, laquelle est venue à Lausanne durant l'été 1792 afin de rendre visite à Edward Gibbon³¹⁹. Il est donc plus que probable que les deux femmes se soient rencontrées, ce qui peut expliquer le choix d'Isabelle de traduire un texte de cette auteure. Toutefois, il est vrai qu'il faut attendre sa traduction en 1801 des *Tableaux de famille, ou Journal de Charles Engelman* de l'écrivain allemand Auguste Lafontaine pour qu'elle adopte une pratique d'écriture régulière et prolifique. Or, il est intéressant de s'interroger sur cette prolifération d'œuvres publiées après le décès de son second époux. L'écriture représente-t-elle pour Isabelle un simple passe-temps ou témoigne-t-elle d'une nécessité plus profonde ?

Dans le journal de Jeanne Polier, l'on peut lire l'affirmation suivante : « ce ne fut qu'après sa mort [celle de Louis de Montolieu], que pour se distraire, elle se livra à traduire de l'Allemand quelques romans d'Auguste de la Fontaine. »³²⁰ Pour Jeanne, il ne fait aucun doute que l'écriture consiste avant tout en un divertissement pour sa sœur veuve. Cette affirmation permet de rappeler la posture des femmes qui tiennent la plume à cette époque. Si elles désirent que leurs écrits connaissent un certain succès et soient diffusés, elles ne peuvent pas affirmer prendre l'écriture au sérieux et doivent au contraire se cacher derrière une volonté de se divertir et de divertir les autres à travers leurs histoires. Or si Isabelle assume cette littérature féminine tolérée par les hommes, comme l'on peut le constater en lisant la préface de la cinquième édition de *Caroline*, dans laquelle elle affirme avoir écrit

³¹⁷ I. de Montolieu, « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau », in *Dix nouvelles, par Madame Is. de Montolieu. Pour servir de suite à ses Douze nouvelles et à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1815, t. 1, p. 2.

³¹⁸ Pour la liste complète de ses œuvres, voir annexe 3, p. 142.

³¹⁹ Patrick Vincent, « Seul au paradis ? Le dernier été de Gibbon à Lausanne », in B. Kapossy et B. Lovis, *Edward Gibbon et Lausanne...*, *op. cit.*, p. 471.

³²⁰ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

ce roman avant tout pour sa satisfaction et dans le but d'amuser l'une de ses tantes³²¹, il n'en demeure pas moins qu'autant la composition de textes adressés à ses proches que la publication d'œuvres destinées à un large public constituent une véritable joie pour Isabelle. Il s'agit « non seulement un plaisir mais une passion »³²² comme l'écrit Pulchérie de Valence dans une lettre du 31 mai 1824.

Toutefois, l'écriture pour Isabelle n'est pas uniquement une source de distraction, mais également et avant tout une source de revenus. En effet, après le décès de Louis de Montolieu, Isabelle n'a d'autre choix que de subvenir à ses propres besoins et son activité littéraire devient alors un moyen de gagner sa vie. Dans son testament, rappelons-le, Louis de Montolieu regrette de ne pas laisser à sa femme une fortune plus considérable³²³, affirmation qu'elle confirme dans le poème versifié de ses souvenirs³²⁴. Par ailleurs, il semble que dès 1795, du vivant du baron, le couple connaît déjà des difficultés financières, Louis ayant investi une partie importante de sa fortune en France avant la Révolution³²⁵. Ainsi, comme le résume bien Valérie Cossy : « Isabelle de Montolieu turned a professional writer and translator in order to support herself. »³²⁶ Pouvant être considérée comme une « pauvre veuve » (« verarmte Witwe »)³²⁷, Isabelle décide de traduire plusieurs romans d'Auguste Lafontaine, écrivain allemand célèbre, espérant que ce choix va contribuer au succès de ses traductions³²⁸. S'imposant grâce à son style comme une auteure reconnue, elle poursuit cette activité et parvient à devenir économiquement indépendante grâce à son travail de traductrice³²⁹, qu'elle diversifie d'ailleurs avec les années en traduisant plusieurs auteurs allemands et anglais, en plus de composer plusieurs œuvres originales, à l'exemple de ses *Châteaux suisses* (1816) ou de son recueil de nouvelles *Exaltation et piété* (1818), pour n'en citer que deux.

Si Isabelle parvient à se faire un nom dans le monde de la littérature aussi bien à Paris que dans le reste de l'Europe (nous y reviendrons), des préoccupations financières jalonnent

³²¹ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 177. Si Maud Dubois cite la préface de l'édition de 1829, nous trouvons déjà cette information dans la préface de l'édition de 1828.

³²² Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 31 mai 1824, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/22.

³²³ « Testament du citoyen Louis B. de Montolieu », ACV, Testaments homologués, Bg 13 bis 16.

³²⁴ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

³²⁵ S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », art. cit., p. 129.

³²⁶ Valérie Cossy, *Jane Austen in Switzerland. A Study of the Early French Translations*, Genève, Slatkine, 2006, p. 181.

³²⁷ S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », art. cit., p. 129.

³²⁸ *Ibid.*, p. 133.

³²⁹ *Ibid.*, p. 138.

toute sa carrière. Cela se remarque tout particulièrement dans la relation qu'elle entretient avec son imprimeur-libraire parisien principal, Claude Arthus-Bertrand³³⁰. En effet, la correspondance d'Isabelle laisse apparaître une certaine tension avec le libraire concernant l'aspect financier de son travail. « [C]e vilain homme m'apprend à connaître la colère – c'est un pénible sentiment »³³¹, écrit-elle à son ami Pierre-Hector Devenoge en parlant du libraire qu'elle caractérise de « bête et avide »³³² et avec qui elle doit sans cesse argumenter au sujet de la rémunération de ses écrits et se battre afin de toucher ses gains. Une lettre inédite conservée aux Archives cantonales vaudoises qu'Isabelle adresse à Claude Arthus-Bertrand à Paris le 31 janvier 1815 témoigne de cette âpre lutte :

[...] mais je vous avoue que **je ne crois pas m'èriter à présent d'être confondue dans la foule des traducteurs ordinaires – et inconnus, et de n'être pas payée davantage**, –, il m'en coûte mon cher Arthus de vous dire cela moi même, – mais faites le dire par qui vous voudrez, – et j'ose être sûre **qu'il ne se trouvera personne – qui ne vous dise, – qu'un ouvrage traduit par m^{dme} de Montolieu à plus de prix et de valeur que s'il étoit traduit par un autre qui ne se nomme pas, ou qui n'a pas acquis les mêmes droits à la faveur du Public, j'insiste donc positivement pour en avoir 600 francs sans condition**³³³.

S'appuyant sur sa renommée de traductrice déjà bien établie en 1815, elle tente de négocier un montant plus élevé pour sa traduction de l'ouvrage de Jane Austen, *Raison et sensibilité, ou Les Deux manières d'aimer* (septembre 1815). Par ailleurs, cette missive permet d'entrevoir le combat financier mené par Isabelle et démontre également la précarité de l'auteure : « [...] mais n'est-il pas un peu cruel d'avoir 60 ans ; d'avoir fait paraître 60 volumes, – et d'être obligée d'en écrire encore – et de marchander sur ce qu'ils valent, je suis lasse de griffonner du papier sans en être plus à mon aise. »³³⁴ S'il permet de rendre compte

³³⁰ Claude Arthus-Bertrand (1769-1840) devient libraire à Paris en 1797 après avoir servi dans la Garde nationale. En 1806, il reprend la librairie de François Buisson, premier imprimeur-libraire parisien d'Isabelle, et devient dès lors l'imprimeur-libraire principal de celle-ci. En plus de publier ses œuvres et traductions, il propose dans son catalogue les *Œuvres de madame la baronne de Montolieu* dont il publie une quarantaine de volumes et qui constitue un travail éditorial important qu'il n'hésite pas à mettre en avant et à utiliser comme promotion comme on peut le constater dans la notice de janvier 1822 listant ses principales publications : « Arthus Bertrand, libraire, [...] Éditeur des Œuvres de Madame de Montolieu [...] ». Outre les œuvres d'Isabelle, Arthus-Bertrand publie de nombreuses publications de récits de voyage, des volumes d'Histoire, plusieurs romans de Madame de Genlis, les Œuvres de Buffon, celles d'Arnaud Berquin ou encore différents ouvrages de Charles-Louis Mollevaut. Voir Claude Arthus-Bertrand, *Notice des livres de fonds qui se trouvent chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, à Paris*, Paris, Arthus Bertrand, 1824 et Claude Arthus-Bertrand, *Notice des principaux livres de fonds qui se trouvent chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, près l'école de médecine, à Paris, éditeur des Œuvres de Madame de Montolieu, et d'une grande quantité de Voyages dans les quatre parties du monde*, Paris, Arthus Bertrand, 1822.

³³¹ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³³² Lettre d'Isabelle de Montolieu à Louise de Charrière de Sévery, [1824], ACV, P Charrière de Sévery B 117.5447.

³³³ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Claude Arthus-Bertrand du 31 janvier 1815, ACV, P Château de la Sarraz G 26. Nous soulignons. Nous mettons la lettre dans son intégralité à disposition du lecteur, voir annexe 18, p. 177. Par ailleurs, d'autres lettres d'Isabelle témoignent de conflits avec le libraire au sujet de sa rémunération. Voir annexe 19, p. 180.

³³⁴ *Idem*.

d'une certaine fatigue de la part de la traductrice, cet extrait souligne également le fait que, malgré les nombreux volumes publiés sous son nom, sa situation financière reste délicate, comme en témoigne également un extrait de sa lettre du 31 décembre 1822 adressée à Pierre-Hector Devenoge : « quand je pense que sans ce maudit Arthus j'aurais de quoi donner des jolies Etrennes à tout mon monde je pourrai me désoler. »³³⁵ D'ailleurs, dans une lettre du 6 février 1821, Pulchérie de Valence s'étonne également du manque de confort financier de son amie :

Je viens à ce que vous me dites sur vos ouvrages, **je m'étonne et je m'afflige qu'ils ne vous procurent pas plus d'aisance ayant toujours été recherchés et lus avec empressement**, il est certain que vos affaires à ce sujet sont mal faites et que votre libraire comme tous les libraires abuse de votre éloignement et de l'obligation ou vous estes de vendre vos ouvrages en France pour vous en donner un prix au dessous de leur valeur³³⁶.

Ainsi, malgré le nombre important de ses publications, il semble que jusqu'à la fin de sa vie, Isabelle doit lutter contre des difficultés financières, qui vont d'ailleurs l'obliger à vendre ses terrains de Bussigny en 1821 pour pouvoir garder sa chère « maisonnette »³³⁷. Isabelle écrit donc bel et bien avant tout pour gagner sa vie, même s'il est certain que l'écriture demeure pour elle une source de plaisir. Sachant satisfaire la demande du public en quête de divertissements littéraires, elle s'est imposée dans le monde littéraire notamment grâce à ses traductions qui lui ont permis de devenir une auteure reconnue et de subvenir à ses besoins durant les trente-deux ans qu'a duré son second veuvage.

4.1.2. La famille : une source d'encouragements

Si la perte de ses deux époux a provoqué pour Isabelle une nécessité d'écrire, il est intéressant de constater que ce n'est pas seulement la mort d'êtres chers qui a encouragé cette activité mais également la présence de vivants, parmi lesquels plusieurs membres de la famille de l'écrivaine.

Rappelons tout d'abord qu'Isabelle n'est pas le seul membre de la famille Polier à avoir saisi la plume. Nous avons déjà évoqué la participation de son père, Antoine Noé Polier de Bottens, à l'*Encyclopédie*, ainsi que l'ouvrage sur l'Ancien Testament écrit par son oncle, Georges Polier³³⁸. Nous pouvons encore signaler les ouvrages religieux de son arrière-arrière-grand-père, Jean-Pierre Polier (env. 1600-1673), bourgmestre de Lausanne et

³³⁵ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge du [31 décembre 1822], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192.

³³⁶ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 6 février 1821, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/17. Nous soulignons.

³³⁷ Voir *supra* 3.2.2.2., p. 35.

³³⁸ Voir *supra* 2.1., p. 10.

lieutenant-colonel des milices du Pays de Vaud, ainsi que les publications d'Antoine Polier de Saint-Germain, cousin de son père, qui a notamment écrit *Du gouvernement des mœurs* (1784), sans parler des textes portant sur l'hindouisme de son cousin Antoine Louis Polier. Par ailleurs, son fils Henri a également publié en 1817 la version française d'un texte de Johann Rudolf Wyss, *Voyage dans l'Oberland bernois* (1817)³³⁹.

Les femmes de la famille ne sont pas en reste puisque deux cousines d'Isabelle, Jeanne Polier, dite Éléonore, et sa sœur Marie Elisabeth Polier, chanoinesse de l'ordre réformé et prussien du Saint Sépulcre, ont écrit plusieurs romans et effectué des traductions. Marie Elisabeth a en outre dirigé le *Journal littéraire de Lausanne* de 1794 à 1798. L'initialement nommé *Journal de Lausanne* a été créé en 1786 par Jean Lanteires et poursuit plusieurs objectifs. Il cherche à mettre des mots sur les « idées et inquiétudes » du Pays de Vaud, à initier « le public le plus large possible »³⁴⁰ aux avancées réalisées dans les domaines scientifiques, ainsi qu'à participer au mouvement des Lumières, fondé « sur la diffusion du savoir et la circulation de l'information »³⁴¹, et ce « à une échelle locale et avec une spécificité suisse »³⁴². Prenant en charge l'hebdomadaire dès 1793, la chanoinesse Polier opère une transformation radicale du journal et fait paraître chaque mois des morceaux littéraires qui contribuent notamment à affirmer la spécificité de la Suisse. Un projet littéraire important donc, auquel il semble que sa cousine Isabelle participe en écrivant pour le journal³⁴³ jusqu'à la fermeture du périodique en 1798³⁴⁴.

En plus des deux cousines d'Isabelle, un autre membre féminin de la famille Polier marque le paysage littéraire suisse : Jeanne Polier de Bottens. Souvent éclipsée par le succès et la prolifération des ouvrages de sa sœur, Jeanne est pourtant l'auteure de cinq romans, à savoir : *Lettres d'Hortense de Valsin à Eugénie de Saint-Firmin* (1788), *Mémoires d'une famille émigrée* (1798), *Félicie et Florestine* (1803), *La Veuve anglaise, ou La Retraite de Lesley Wood* (1813) et *Anastase et Nephtali, ou Les Amies* (1815)³⁴⁵. Il est d'ailleurs certain que les deux sœurs échangent régulièrement sur leurs écrits. Isabelle affirme elle-même, dans la préface de *Dudley et Claudy* (1824), qu'elle ne fait jamais imprimer un ouvrage sans avoir

³³⁹ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 213.

³⁴⁰ Léonard Burnand, « Les Lumières rayonnent en terre vaudoise », in *Histoire vaudoise*, Lausanne ; Gollion, Bibliothèque historique vaudoise ; Infolio, 2015, p. 314.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 313.

³⁴² Laura Saggiolato, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », C. Jaquier (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 51.

³⁴³ Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle. Le doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande*, Lausanne, Georges Bridel & C^{ie} éditeurs, 1909, vol. 1, p. 92.

³⁴⁴ L. Saggiolato, « Le *Journal de Lausanne*... », art. cit., p. 126.

³⁴⁵ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 168.

consulté sa sœur auparavant³⁴⁶. Une déclaration qui prouve que Jeanne participe à l'activité littéraire de sa sœur et qu'Isabelle n'hésite pas à mêler sa carrière à sa vie familiale.

D'ailleurs, un autre de ses proches est étroitement associé à son activité rédactionnelle : son fils Henri qui l'aide tout particulièrement dans son travail de traduction. En effet, malgré le nombre élevé de ses traductions d'œuvres germanophones, Isabelle ne maîtrise pas la langue allemande, comme l'affirme d'ailleurs sa sœur dans son journal :

[...] on peut lire dans la préface des premiers tableaux de famille Charles Engelman, comment elle fut entraînée à entreprendre, ce genre d'occupation, assez pénible, **puis qu'elle ne connaissait point la langue Allemande**. mais sa grande facilité lui faisait d'abord saisir le sens de ce qu'on traduisait littéralement, & le charme de son style ne tarda pas à la distinguer de cette foule de traducteurs qui occupaient alors toutes les presses des Libraires. Elle ne se borna pas aux Romans allemands, elle connaissait la langue anglaise elle traduisit plusieurs bons romans anglais, & ses succès dans cet idiome furent les mêmes³⁴⁷.

Il est de plus intéressant de constater qu'Isabelle semble avoir davantage de facilité à traduire l'anglais et que, contrairement à son affirmation dans la préface des *Tableaux de famille* (1801) dans laquelle elle soutient ne presque pas connaître la langue de Shakespeare, il est certain que la traduction d'œuvres germanophones reste encore plus ardue pour elle. Dans la lettre précédemment citée, qu'elle adresse à Arthus-Bertrand le 31 janvier 1815, elle rassure ce dernier sur ses capacités en anglais et lui affirme qu'elle reçoit de l'aide lors de ses travaux de traduction de romans allemands : « [...] je sais assez bien l'Anglois, mieux même que l'Allemand qui est bien plus difficile – j'ai d'ailleurs ici tous les secours possibles pour cette langue [...]. »³⁴⁸ Henri qui, rappelons-le, a passé plusieurs années à la cour d'Anspach, maîtrise en effet cette langue et se révèle donc d'un soutien précieux pour ce travail, soutien pour lequel sa mère le remercie directement dans l'un de ses ouvrages, *La Tante et la nièce*, une traduction d'un roman qu'il lui a rapporté d'Allemagne et qu'elle est fière de lui dédier lors de sa parution en 1825 : « [...] j'ai essayé de le traduire avec ton aide, et c'est une justice ainsi qu'une satisfaction maternelle de te le dédier. »³⁴⁹ Cet ouvrage n'est d'ailleurs pas le seul dans lequel Isabelle témoigne son affection à divers membres de sa famille. Nous avons évoqué à plusieurs reprises la relation profonde entre Isabelle et sa sœur, et c'est donc tout naturellement que la baronne de Montolieu lui dédie un ouvrage. Il

³⁴⁶ Adélaïde O'Keeffe, *Dudley et Claudy ou L'Ile de Ténériffe ; Traduit de l'anglais de M^{lle} Okeeffe, par Madame de Montolieu*, Isabelle de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1824, t. 1, p. i.

³⁴⁷ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85-86. Nous soulignons.

³⁴⁸ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Claude Arthus-Bertrand du 31 janvier 1815, ACV, P Château de la Sarraz G 26, voir annexe 18, p. 177.

³⁴⁹ Johanna Schopenhauer, *La Tante et la nièce. Roman traduit de l'allemand, par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, I. de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1825, t. 1, p. v.

s'agit de sa traduction de *Dudley et Claudy* que nous avons mentionnée ci-dessus. Dans sa préface, Isabelle exprime à sa sœur son affection :

Puisse notre DUDLEY te rappeler quelquefois nos douces soirées de Bussigni, et devenir ainsi un gage et un lien de plus **de notre amour sisternel**, comme disent les Anglais. [...] Il y a, ce me semble, **quelque chose de si intime dans la liaison de deux sœurs qui s'aiment**, qu'elle mériterait un titre à part, et d'être distinguée de l'amour fraternel [...] permet-moi cet anglicisme, qui rend, en un seul mot, **le tendre et sincère attachement de ta sœur-amie**³⁵⁰.

Ces mots de tendresse en début d'ouvrage constituent pour Isabelle un témoignage public de son affection envers ses proches. Famille et écriture sont ainsi liées, preuve en est également la préface de la quatrième édition du *Robinson suisse* (1824), dans laquelle Isabelle exprime cette fois son attachement pour ses petits-neveux et ses trois petits-fils qui l'ont encouragée dans cette entreprise et qui ont lu son récit avec plaisir au fur et à mesure de sa traduction. Heureuse de leur offrir un roman qui les a tant séduits et qu'ils ont découvert avec elle durant sa phase de travail, elle profite de cette préface pour leur prodiguer conseils et amour, ne manquant pas au passage de mentionner également son fils et sa belle-fille³⁵¹.

Si l'écriture prend, au fil des années, une grande place dans la vie d'Isabelle, comme l'on peut le constater en observant la liste de ses publications³⁵², ces quelques exemples prouvent qu'elle n'est en aucun cas dissociée de sa vie personnelle. Cette présence familiale dans les œuvres d'Isabelle atteste du profond soutien que ses proches lui témoignent à travers leurs encouragements qui lui sont précieux ; ce lien familial constitue un élément central autant dans la vie de la baronne que dans sa carrière littéraire et dans ses œuvres. Pour Isabelle, vie personnelle et écriture demeurent étroitement liées, comme on le remarque en considérant les éléments autobiographiques dans ses œuvres.

4.1.3. Isabelle à travers ses œuvres

Étudier l'influence de la vie d'Isabelle sur son statut de femme de lettres permet de saisir les motifs qui l'ont entraîné à embrasser une carrière littéraire. Or, ses expériences personnelles ne constituent pas uniquement une source de motivation, mais également une source d'inspiration comme on peut le constater en analysant la place réservée à l'écriture autobiographique dans les écrits littéraires de l'auteure de *Caroline*³⁵³.

³⁵⁰ A. O'Keeffe, *Dudley et Claudy...*, *op. cit.*, t. 1, p. iv. Nous soulignons.

³⁵¹ Johann David Wyss, *Le Robinson suisse ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants ; traduit de l'allemand de M. Viss, par M^{me} de Montolieu*, I. de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1824, (1^{re} éd. 1814), t. 1, p. v-viiij.

³⁵² Voir annexe 3, p. 142.

³⁵³ Concernant la notion d'« autobiographie », nous nous éloignons de la définition initiale proposée par Philippe Lejeune, à savoir un « [r]écit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (Philippe

Lorsqu'on évoque l'écriture autobiographique chez Isabelle de Montolieu, une œuvre vient immédiatement à l'esprit. Il s'agit du « Serin de Jean-Jacques Rousseau ». Toutefois, ce n'est pas dans sa première version, publiée en 1811 dans le recueil de nouvelles *Anecdotes sentimentales*, que l'on trouve un récit autobiographique, mais dans une seconde version de ce texte qui paraît en 1815 dans le recueil *Dix nouvelles*³⁵⁴. Ce deuxième « Serin » est en effet composé de deux parties : si la deuxième propose une histoire fictionnelle mettant en scène le célèbre écrivain genevois, dans la première, Isabelle se peint elle-même et remonte le temps en proposant le récit de quelques éléments de sa jeunesse. Ayant perdu sa mère et ne pouvant compter sur la surveillance de son père occupé par ses affaires, Isabelle se réfugie dans les livres et développe une passion pour Jean-Jacques Rousseau³⁵⁵. Or, « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau » ne constitue pas l'unique écrit dans lequel l'auteure apparaît puisque dans la seconde nouvelle tirée des *Chevaliers de la cuillère* (1823), « Le château des Clées et la superstition », Isabelle, alors déjà veuve de son deuxième mari, narre le souvenir d'une promenade avec son fils dans le village des Clées, durant laquelle ils ont marché au bord de l'Orbe et admiré de loin les ruines du château. De retour au village, mère et fils échangent avec une vieille habitante du bourg qui leur raconte la légende du château des Clées, dont Isabelle conte le récit dans la suite de sa nouvelle. Bien qu'il reste difficile de savoir s'il s'agit là d'un souvenir authentique de la baronne ou simplement d'une fiction pour introduire le récit et en augmenter le côté dramatique, cette anecdote met en scène la préoccupation maternelle d'Isabelle et sa relation avec Henri lors de leur promenade au bord de l'eau. Isabelle, qui voit avec crainte son fils s'aventurer dans la rivière, le perd de vue et s'imagine le pire, se comportant alors comme une véritable mère qui, comme elle le dit elle-même, « trouve toujours sujet de s'alarmer, même quand le danger n'existe que dans son imagination »³⁵⁶. Prête à tout pour le secourir, elle entre dans l'eau à son tour et se voit finalement soulagée de le retrouver sain et sauf dans une grotte. Une scène de retrouvailles

Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, (1^{re} éd. 1975), p. 14), qui nous semble trop réductrice. Nous préférons sa seconde conception du *pacte autobiographique* qu'il considère comme « l'engagement que prend un auteur de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un aspect de sa vie) dans un esprit de vérité. » (P. Lejeune, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 31). Il s'agit donc de « dire sa vie » (P. Lejeune, *Écrire sa vie. Du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015, p. 23) dans un « discours de vérité sur soi » (P. Lejeune, *Signes de vie...*, *op. cit.*, p. 144). Ainsi, concernant Isabelle, nous entendons par « écriture autobiographique », une écriture inspirée de ses expériences vécues et garanties comme tel notamment par l'utilisation d'un pronom personnel à la première personne.

³⁵⁴ I. de Montolieu, « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau », in *Dix nouvelles...*, *op. cit.*, p. 1-53.

³⁵⁵ Nous reviendrons sur ce récit de façon plus poussée. Voir *infra* 4.3.1., p. 94.

³⁵⁶ I. de Montolieu, « Le Château de Clées et la superstition », in *Les Chevaliers de la Cuillère, suivis du Château des Clées et de Lisély. Anecdotes suisses ; par M^{me} la B^{ne} de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1823, p. 89-90.

empreintes de tendresse que la baronne partage ainsi avec ses lecteurs : « mais il est là et il me gronde ; nous changeons ainsi quelquefois de rôle, et il s'acquitte fort bien de celui de mentor quand il croit que je m'expose : cette fois je gronde aussi doucement ; on n'est jamais bien sévère quand le cœur est content, et le mien l'était »³⁵⁷. Ce souvenir raconté par Isabelle, bien qu'il serve avant tout d'introduction au récit principal qui va suivre, témoigne de la relation affectueuse et de la grande complicité de la mère et du fils et fait apparaître l'intensité du lien qui, nous l'avons constaté, caractérise leur relation.

Si « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau » et « Le Château des Clées » peuvent être considérés en partie comme des écrits autobiographiques, la question se pose pour un autre écrit, un peu particulier, d'Isabelle. Il s'agit du roman intitulé « Le Mystère, ou memoires de Madame Melvin », une œuvre qui semblerait n'avoir jamais été publiée³⁵⁸ et qui est parfois décrite comme contenant des éléments autobiographiques. Si le texte complet demeure introuvable, un manuscrit autographe des premiers chapitres se trouve dans les archives de la Bibliothèque cantonale universitaire³⁵⁹. Ce roman raconte le retour de voyage d'un lord anglais qui est par hasard le témoin auditif d'un complot contre une certaine Madame Melvin. Le jeune lord fait échouer l'attaque et sauve la dame, sa nièce et sa fille, ainsi que les deux serviteurs qui habitent avec elles, puis demeure quelques jours en leur compagnie. Tombant sous le charme de son hôtesse, il se rend compte qu'un mystère entoure son existence. Décidé à en apprendre plus, le jeune homme quitte finalement la famille pour se rendre chez sa sœur, chez qui il croise un vieil ami qui connaît Madame Melvin et souhaite lui faire quelques révélations. Ce récit, qui s'interrompt brusquement, suscite l'intérêt du lecteur et lui offre péripéties et mystères. Tout en lisant ce manuscrit, nous avons cherché quels composants de la fiction pourraient être considérés comme autobiographiques. Si l'action se déroulant en Angleterre et le héros principal ne permettent pas de considérer le roman dans ce sens, le personnage de Madame Melvin peut offrir une piste intéressante. Cette femme de quarante ans aux yeux et aux cheveux bruns, dont la physionomie laisse voir

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 92.

³⁵⁸ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 178. La professeure américaine Ellen Moody quant à elle, affirme que ce roman a été publié chez Arthus-Bertrand en 1795, voir « Isabelle de Montolieu : A Biography », URL : <http://www.jimandellen.org/montolieu/bibliography.html>, consulté le 27.04.2022. Nous n'avons, pour notre part, trouvé aucune trace de cette publication. Toutefois le commencement de la nouvelle intitulé « Jenny ou le retour du matelot », parue dans le deuxième tome du *Recueil de contes* (1803), laisse subsister un doute puisque le début de la nouvelle, intitulé *Fragment. Tiré d'un voyage en Angleterre*, met en scène les personnages des « memoires de Madame Melvin », dont la discussion sert d'introduction au récit. Cet état de fait est particulièrement étonnant et laisserait suggérer qu'il ne s'agit pas de la première apparition de Madame Melvin.

³⁵⁹ « Le Mystère ou memoires de Madame Melvin rediges pour Sir Charles Hervey », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-2.

sa noblesse d'âme, son intelligence d'esprit et sa bonté de cœur, qui a été tourmentée par l'amour et confrontée à la mort pourrait afficher une certaine ressemblance avec l'auteure du récit. Toutefois, s'il est difficile, au terme de la lecture du manuscrit incomplet, de réellement savoir si cet ouvrage cache des éléments autobiographiques, la correspondance d'Isabelle offre une réponse à cette question puisqu'elle parle à plusieurs reprises de cet écrit avec son ami le général de Montesquiou, lequel trouve d'ailleurs qu'il s'agit d'une véritable merveille qui promet « d'être encore un plus bel ouvrage »³⁶⁰ que *Caroline* et de remporter un grand succès : « Le commencement de mad^e. de melwin est un chef d'œuvre, et un jour on réimprimera Caroline ayant pour titre par l'auteur des memoires de mad^e. de Melwin. »³⁶¹ Or, dans ses échanges avec le général, Isabelle s'inquiète à propos de son personnage féminin. En effet, elle craint que les lecteurs ne l'identifient à elle, une inquiétude qui l'empêche de continuer d'écrire son roman. Cette explication ne convainc pas le général qui tente de la rassurer et surtout de la persuader de poursuivre la rédaction du manuscrit :

Vous dites pour avoir un prétexte de ne rien faire que l'on croirait que vous avez voulu vous peindre sous le nom de mad^e. de melwin, Ainsi vous ne voudriez pas permettre a une blonde de donner des yeux bleus a l'héroïne de son roman, ni a une brune de lui donner des yeux noirs³⁶².

La crainte d'Isabelle de se voir identifiée à son personnage suffit à rejeter selon nous l'hypothèse d'un roman aux inspirations autobiographiques. Par ailleurs, il semble, selon la correspondance d'Isabelle, qu'elle n'ait jamais terminé son œuvre. Dans une lettre de juin 1797, elle paraît décidée à l'envoyer à Montesquiou qui veut tenter d'achever le manuscrit³⁶³. Un mois plus tard, le général fait connaître sa joie à son amie en sachant qu'elle a finalement choisi de le terminer et l'encourage à s'exécuter rapidement³⁶⁴. Malheureusement, Madame Melvin n'apparaît plus dans d'autres lettres par la suite, ce qui nous laisse en proie à un double mystère : celui du personnage et celui du devenir de l'œuvre.

Isabelle n'a toutefois pas besoin de se cacher sous les traits de Madame Melvin pour apparaître à plusieurs reprises dans ses écrits. Dans une pièce de théâtre, *Club contre club*, écrite et jouée en 1806, elle introduit le personnage d'une « femme auteur et romanesque »³⁶⁵, faisant ainsi preuve « d'autodérision »³⁶⁶. Dans une autre pièce, *Les*

³⁶⁰ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 16 septembre 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/114.

³⁶¹ Lettre du même à la même du 9 juillet 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/203.

³⁶² Lettre du même à la même du 5 septembre 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/112.

³⁶³ Lettre du même à la même du 11 juin 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/199.

³⁶⁴ Lettres du même à la même des 2 et 9 juillet 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/202 et 203.

³⁶⁵ B. Lovis, « Isabelle de Montolieu, une romancière qui fut d'abord auteure de société », in B. Lovis et Olivier Robert (dir.), *Théâtre et société en Suisse romande de la fin de l'Ancien Régime à l'entre-deux-guerres. Pratiques et enjeux socioculturels, Études de lettres*, Lausanne, Université de Lausanne, n° 315, 2021, p. 95.

³⁶⁶ *Idem*.

Célèbres à Lausanne, écrite en collaboration avec Anne de Nassau – la sœur cadette de Catherine de Sévery – Isabelle place un élément autoréflexif en créant une confrontation entre une « pionnière du roman gothique, l'Anglaise Ann Radcliff » – qu'elle incarne – et « la Française Sophie Cottin qui défend le roman sentimental et historique médiéval »³⁶⁷, veine à laquelle appartiennent ses romans. Les récits fictionnels littéraires de la baronne sont eux aussi composés de très nombreuses apparitions de leur auteure, par le biais de commentaires subjectifs qui interrompent pour un bref moment la narration afin de proposer une courte réflexion ou une prise de position, à l'exemple de cet extrait tiré des *Chevaliers de la Cuillère* : « Nous n'essaierons pas de peindre la douleur de ces infortunés parens ; ceux de nos lecteurs qui ont vu mourir un fils, un frère, l'objet le plus cher à leur cœur, trouveraient mes expressions bien faibles ; d'ailleurs l'affliction a tant de nuances différentes ! »³⁶⁸

Un autre passage, tiré cette fois de l'une de ses œuvres les plus célèbres, *Les Châteaux suisses*, interroge les limites entre la fiction et la réalité biographique de l'auteure :

Tant que le baron de Blonai put voir les tours et les créneaux de son châtel, il tourna la tête pour regarder **son Isabel qui, assise sur le mur de la grande terrasse, tenait Henri dans ses bras**, tous deux baignés de larmes, lui envoyaient des baisers d'adieu ; enfin n'ayant qu'un pas à faire pour ne les plus apercevoir, il jeta en arrière un regard douloureux, et fit avec son gantelet un signe aux objets chéris dont il se séparait, hélas ! pour toujours. Ce regard, ce signe, furent pour eux les derniers, Aimon ne revit plus ni sa femme, ni son fils. Il fut atteint d'un coup mortel dès la première bataille ; son fidèle écuyer, porteur de cette triste nouvelle, revint à Blonai, rapportant avec lui les armes de son maître et sa dépouille inanimée, pour la déposer dans le tombeau de ses aïeux. **Qui peindra la douleur de la malheureuse Isabel, elle aurait succombée sous le poids de son affliction, si elle n'avait été mère ; mais pour son fils, pour l'héritier de son cher Aimon, elle s'efforça de supporter la vie, de surmonter son profond chagrin, et cet enfant adoré devint son unique consolation**³⁶⁹.

Comment, en parcourant ces lignes, ne pas lire en filigrane la douleur d'Isabelle et de son fils Henri après le décès de Benjamin de Crousaz, d'autant plus que les deux personnages portent exactement les mêmes noms. Cette scène si touchante par l'omniprésence des émotions devient plus profonde lorsque l'on sait qu'Isabelle a également élevé son fils unique seule après le décès de son premier mari. D'ailleurs, il ne s'agit pas de l'unique extrait dans lequel Isabelle laisse entrevoir l'importance de son rôle de mère. Dans *Raison et sensibilité*, la baronne de Montolieu, à travers un ajout dans la traduction de l'œuvre de Jane Austen, affirme la félicité d'un tel rôle : « [...] on ne peut avoir tous les bonheurs ; et l'*amour filial* et l'*amour maternel* ne sont-ils pas les plus grands de tous les

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 97.

³⁶⁸ I. de Montolieu, « Les Chevaliers de la Cuillère ou Le Château de Montricher », in *Les Chevaliers de la Cuillère...*, *op. cit.*, p. 17.

³⁶⁹ I. de Montolieu, « Le Château de Blonai », in *Les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques, publiées par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1816, t. 2, p. 116-117. Nous soulignons.

bonheurs de la vie ? »³⁷⁰ Ainsi, que ce soit dans ses traductions ou dans ses créations, Isabelle ne peut s'empêcher, à de nombreuses reprises, de laisser transparaître son expérience de mère, comme le montrent les quelques extraits ci-dessous :

[...] une mère a toujours en réserve des regrets et des larmes pour ses enfans, qu'ils le méritent ou non ; le fonds de sa tendresse est inépuisable³⁷¹.

Celle qui n'a pas été mère, ne connaît point le malheur d'une telle séparation, d'une aussi cruelle incertitude³⁷².

Il y a huit ans à cette heure que j'entendis ton premier cri. Il me fit éprouver un tressaillement de joie, et cependant j'aurais dû verser des larmes amères sur ta destinée et sur la mienne. **Mais j'étais mère, et de quelles peines un titre si saint et si doux ne peut-il pas consoler !**³⁷³

[...] elle tenait un enfant de quinze jours au plus, qu'elle serrait contre son sein, en le regardant de ce regard si tendre et si doux qui n'appartient qu'à une mère³⁷⁴.

La maternité n'est d'ailleurs pas l'unique sujet dans les œuvres de la baronne pour lequel elle se permet des commentaires subjectifs. La mort et la religion constituent deux thèmes récurrents des œuvres de la baronne que nous avons lues, qu'il s'agisse de créations ou de traductions. Or, nous l'avons relevé, Isabelle a non seulement vécu plusieurs décès durant sa vie, mais sa foi en Dieu demeure un élément fondamental tout au long de son existence. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que l'auteure de *Caroline* commente les péripéties de ses personnages en s'appuyant sur son expérience personnelle. Cela est particulièrement frappant dans la première nouvelle des *Anecdotes sentimentales*, dans laquelle Isabelle arrête longuement le récit pour proposer une réflexion sur la séparation et la vie après la mort :

Elles ne sont pas sans douceur, les larmes qu'on verse sur la perte d'un objet chéri qui nous aime jusqu'au dernier moment, et nous donna sa dernière pensée ; cette mort qui nous sépare, un jour elle nous réunira, et chaque instant qui s'écoule en avance le moment : l'âme se repose à-la-fois et sur cette espérance et sur ses souvenirs ; elle jouit encore et dans le passé et dans l'avenir, et s'entoure tellement de cette douce idée, qu'elle peut croire quelquefois, que celui qu'elle a perdu existe encore autour d'elle³⁷⁵.

Empreint d'une grande sensibilité, cet extrait n'est pas l'unique passage du recueil où Isabelle aborde sa conviction profonde d'une vie après la mort puisqu'elle y revient dans une nouvelle du second volume intitulée « Le Retour de Maurice dans le pays natal » qui raconte le départ de Maurice pour aller travailler loin de sa famille et de sa fiancée. Cette dernière ayant appris qu'il en aime une autre et s'est marié, meurt de désespoir et d'amour.

³⁷⁰ Jane Austen, *Raison et sensibilité, ou Les Deux manières d'aimer, traduit librement de l'anglais, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, I. de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1815, t. 4, p. 189.

³⁷¹ J. Austen, *La Famille Elliot, ou L'Ancienne inclination ; Traduction libre de l'anglais d'un roman posthume de Miss Jane Austen, auteur de Raison et sensibilité, d'Emma, etc Par M^{me}. La Baronne Isabelle de Montolieu*, I. de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1828, (1^{re} éd. 1821), t. 1, p. 106.

³⁷² I. de Montolieu, « Le Château de Blonai », in *Les Châteaux suisses...*, *op. cit.*, t. 2, p. 138.

³⁷³ I. de Montolieu, « La Veille de Noël ou La Conversion », in *Exaltation et piété. Quatre nouvelles publiées, par M^{me}. la baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1818, p. 273-274. Nous soulignons.

³⁷⁴ I. de Montolieu, « Le Monastère de Saint Joseph », in *Dix nouvelles...*, *op. cit.*, t. 1, p. 139. Nous soulignons.

³⁷⁵ I. de Montolieu, « Elisa et Albert », in *Anecdotes sentimentales par Madame de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et traducteur des Tableaux de famille, &c.*, Londres, L. Deconchy, 1811, t. 1, p. 93-94.

À son retour, Maurice, qui est en réalité toujours amoureux de son amie d'enfance, apprend avec douleur son décès et assiste à son enterrement, lors duquel on peut lire cet extrait dans lequel l'auteure livre son espoir concernant la vie éternelle :

Comme la fleur passagère Jeunesse s'évanouit, Brille un instant sur la terre, Puis se flétrit et périt.
Hélas ! cette courte vie, N'est qu'un séjour de douleur ; Et c'est quand elle est finie Que commence le bonheur. Oui, dans la vie éternelle, L'âme pure brillera, Et la couronne immortelle
 Jamais ne se flétrira³⁷⁶.

D'autres commentaires de nature subjective ponctuent les écrits d'Isabelle aussi bien dans ses créations que dans ses traductions, à l'exemple de cet ajout dans la traduction du roman de Jane Austen, *La Famille Elliot* : « mais Dieu n'est-il pas toujours l'ami du malheureux ? Ne sait-il pas, quand il le veut, changer en bien ce que nous envisageons comme des maux ? »³⁷⁷ Ces quelques extraits tirés de diverses œuvres d'Isabelle que nous avons présentés témoignent d'un lien important entre sa vie et son écriture³⁷⁸. Si la baronne de Montolieu propose des récits fictionnels avant tout pour divertir ses lecteurs, il n'en demeure pas moins qu'elle fait appel à ses propres expériences et à ses convictions personnelles afin d'apporter à ses textes profondeur et émotions grâce à des ajouts et à de nombreuses interventions au travers desquelles elle apparaît en transparence.

4.2. La littérature, un plaisir partagé

L'influence de la vie d'Isabelle sur ses écrits ne s'arrête pas uniquement à sa sphère intime. Bien au contraire même, puisque ses relations amicales, sa place au sein de la société lausannoise et les différentes pratiques de sociabilité de son temps jouent également un rôle dans sa carrière littéraire.

Rappelons ici qu'Isabelle grandit et évolue au sein de la noblesse lausannoise, dont la rue de Bourg constitue le centre de rencontres par excellence. Sociabilité et divertissements, échanges intellectuels et culturels en tous genres, lieu de passage et d'accueil d'illustres étrangers, telles sont les principales qualités de la ville la plus importante du Pays de Vaud qui participe activement au mouvement des Lumières, caractérisé par la diffusion de la culture et du savoir³⁷⁹. Ainsi, dans une période où la circulation des idées est fortement encouragée, la vie sociale acquiert une place de première importance au sein de la société de

³⁷⁶ I. de Montolieu, « Le Retour de Maurice dans le pays natal », in *ibid.*, t. 2, p. 177. Nous soulignons.

³⁷⁷ J. Austen, *La Famille Elliot...*, *op. cit.*, t. 2, p. 72.

³⁷⁸ Nous mettons à disposition du lecteur d'autres extraits qui témoignent de ce lien. Voir annexe 20, p. 181.

³⁷⁹ L. Burnand, « Les Lumières rayonnent... », art. cit., p. 299 et 306 ; F. Rosset, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIII^e siècle », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 212.

la rue de Bourg. À la fois un « plaisir et un devoir »³⁸⁰, la sociabilité régit le rythme de vie des hommes et des femmes qui fréquentent avec assiduité les salons, cercles et assemblées, influencés par le modèle culturel français, dans lesquels se mêlent notamment littérature et divertissement³⁸¹. Tout comme ses contemporains, Isabelle fréquente assidûment la société pour « “causer”, jouer, danser, souper, jouer des pièces de théâtre, réciter des poésies et participer à toutes sortes d’amusements »³⁸². Il est dès lors naturel de constater que sa pratique littéraire est marquée par ces échanges humains et par les activités auxquelles elle s’adonne en compagnie de la bonne société lausannoise.

4.2.1. Amitié et écriture

À l’instar de sa famille, plusieurs amis d’Isabelle exercent une influence sur son écriture, voire un véritable impact sur sa vie littéraire, et ce dès le commencement de celle-ci. En effet, le lancement de sa carrière est concrétisé grâce à deux de ses relations qui vont jouer un rôle crucial dans la publication de son premier et plus célèbre ouvrage, *Caroline de Lichtfield*. Nous avons déjà évoqué le succès de cette œuvre, mais celui-ci prend une signification différente lorsque l’on sait que sa publication a été rendue possible grâce au soutien de deux hommes importants de la société lausannoise : Jacques-Georges Deyverdun, homme cultivé et premier traducteur en français de *Werther*³⁸³, ainsi que son ami le grand historien anglais, Edward Gibbon³⁸⁴. Pouvant être considérés comme les « Juges et patrons » de *Caroline*³⁸⁵, ces deux hommes de lettres la convainquent de faire imprimer le texte de façon anonyme, la première édition portant uniquement la mention « Par Madame de ***. Publiée par le Traducteur de Werther »³⁸⁶. Deyverdun et Gibbon permettent ainsi à Isabelle, alors à ce moment-là « veuve de Crousaz », d’entrer dans un monde littéraire régi et contrôlé par les hommes, dans lequel les femmes rencontrent des difficultés à être prises au sérieux.

³⁸⁰ W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, t. 1, p. 209.

³⁸¹ Giulia Manfrina, « La Société du Samedi d’Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d’après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne », *Travail de séminaire Master en Histoire moderne*, sous la dir. de B. Kapossy et B. Lovis, Lausanne, Lumières.Lausanne, 2014, URL : <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5827/>, p. 1.

³⁸² *Idem.*

³⁸³ À son sujet voir Damiano Bardelli, « Jacques Georges Deyverdun (1734-1789) », in B. Kapossy et B. Lovis, *Edward Gibbon et Lausanne...*, *op. cit.*, p. 260-261.

³⁸⁴ L. Burnand, « Les Lumières rayonnent... », art. cit., p. 304.

³⁸⁵ V. Cossy, *Jane Austen in Switzerland...*, *op. cit.*, p. 187.

³⁸⁶ [I. de Montolieu], *Caroline de Lichtfield. Par Madame de ***. Publiée par le traducteur de Werther*, Lausanne, François La-Combe, 1786, t. 1, p. de titre. Voir figure 20, p. 206. Au sujet de la publication de *Caroline*, voir la récente contribution de Béatrice Lovis, « Dans les coulisses d’un succès médiatique : *Caroline de Lichtfield* d’Isabelle de Montolieu », in B. Kapossy et B. Lovis, *Edward Gibbon et Lausanne...*, *op. cit.*, p. 358-365.

La veuve se montre ainsi à la fois reconnaissante pour le soutien de ses deux amis, et désolée des désagréments que son œuvre ainsi que son statut de femme³⁸⁷ occasionnent, comme on peut le lire dans une lettre qu'elle adresse à Edward Gibbon en 1786 : « vous voudrez bien aussi me pardonner tout l'ennui que je vous donne, voila à quoi on s'expose quand on protège l'ouvrage d'une Femme, – j'ai bien prévu que je – vous tourmenterois, mais vous l'avez voulu. »³⁸⁸ Or, il se trouve que l'aide des deux hommes de lettres va réellement se révéler précieux pour Isabelle, car si *Caroline* connaît un succès fulgurant dès sa sortie, l'ouvrage rencontre aussi quelques difficultés en faisant tout d'abord l'objet de rumeurs concernant la source du récit. Isabelle s'étant inspirée d'une nouvelle allemande pour la rédaction de son roman, elle écrit à Edward Gibbon et lui demande que Deyverdun ajoute un avis d'éditeur afin de présenter sa source d'inspiration et ainsi faire taire les accusations³⁸⁹. De plus, plusieurs contrefaçons du roman voient le jour, obligeant Isabelle à modifier le début de son texte pour le différencier de ces versions contrefaites. Toutefois, malgré ces obstacles, *Caroline* devient l'un des romans les plus célèbres de la fin du XVIII^e siècle, comme en témoigne notamment Samuel-Élisée Bridel, frère cadet du doyen Philippe-Sirice Bridel, dans une lettre qu'il adresse à Deyverdun :

Au reste, Monsieur, vous apprendrez avec plaisir que **Caroline a fait ici la plus grande sensation**. On l'a distingué de cette foule de Romans qui ne plaisent qu'un jour & ne se lisent qu'une fois, & on lui a assigné sa place à côté de meilleurs ouvrages en ce genre. On m'a assuré même qu'il en paraîtra dans peu une traduction allemande [...] **Il y a plus ; c'est que les Estampes de l'Almanach de Gotha pour l'année 1787 en seront tirées. Cela vous prouve à quel point il a réussi**³⁹⁰.

Si Edward Gibbon et Jacques-Georges Deyverdun apportent leur parrainage à l'œuvre d'Isabelle, une autre de ses amies, Stéphanie Félicité de Genlis – pour laquelle Isabelle compose d'ailleurs un portrait comme témoignage de son affection pour elle³⁹¹ – contribue, elle aussi, au succès de l'ouvrage en participant notamment, dès sa deuxième édition, à sa diffusion dans la capitale parisienne. Dans une lettre qu'elle adresse à son amie, après avoir vanté les mérites et les qualités de *Caroline*, la comtesse de Genlis affirme sa volonté de

³⁸⁷ Au sujet du statut de femme-auteure d'Isabelle voir notamment Margaret Cohen, « Women and Fiction in the Nineteenth Century », in Timothy Unwin (éd.), *The Cambridge Companion to the French Novel. From 1800 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 54-72 ; V. Cossy, « Jane Austen (1775-1817), Isabelle de Montolieu (1751-1832) : autorité, identité et légitimité de la romancière en France et en Angleterre au tournant du dix-neuvième siècle », in Catherine Mariette-Clot et Damien Zanone (dir.), *La tradition des romans de femmes XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Champion, 2012, p. 191-203 ; et B. Lovis, « Dans les coulisses d'un succès... », art. cit., p. 360.

³⁸⁸ Lettre d'Isabelle de Crousaz à Edward Gibbon, [1786], Archives de la Ville de Lausanne (désormais AVL), Fonds Grenier P 224, C 17-260, E 2.

³⁸⁹ *Idem*.

³⁹⁰ Lettre de Samuel-Élisée Bridel à Jacques-Georges Deyverdun du 6 août 1786, AVL, Fonds Grenier P 224, C 18-261, E 8. Nous soulignons.

³⁹¹ Voir annexe 21, p. 183.

contribuer activement à rendre cet ouvrage célèbre et exprime sa certitude qu'il « aura beaucoup de succès »³⁹². Une prédiction qui s'avère on ne peut plus véridique.

À travers l'exemple de *Caroline*, l'on constate la part active que prennent les amis d'Isabelle dans sa profession littéraire. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un cas isolé puisque tout au long de sa carrière, Isabelle n'hésite pas à faire appel à des connaissances, à l'exemple de Benjamin Constant, de Pulchérie de Valence, de Charles Julien Lioult de Chênedollé ou encore de Samuel Clavel de Brenles³⁹³ – sans oublier Henriette Roth qui va mettre au net les œuvres d'Isabelle, celles-ci se divisant en une centaine de volumes³⁹⁴ – pour promouvoir et diffuser ses ouvrages, les corriger, les traduire, les copier ou tout simplement pour donner avis et conseils d'écriture. Une lettre que la romancière adresse à Pierre-Hector Devenoge concernant ses *Chevaliers de la Cuillère* témoigne particulièrement de cette implication amicale dans ses publications :

voilà donc mes chevaliers de la cuillère mon cher venoge, c'est vous qui les avez [sauvés] et qui les copieres – je vous en serai tres obligée – il y à ce me semble peu de correction à faire [...] comme je ne sais pas ce que portera votre ecriture je ne mets pas les feuilles en cayer cousu, vous feres comme vous voudres – note à mettre au commencement ou à la fin ou point du tout comme vous voudres³⁹⁵.

En plus de souligner la grande liberté d'action et de décision qu'Isabelle laisse à son obligé copiste, cette lettre fait également apparaître la confiance qui existe entre les deux amis, sans compter qu'elle révèle l'implication de Devenoge dans la mise au net des *Chevaliers*. À la lecture de ces lignes, l'on ne peut s'empêcher de déceler une grande fatigue, ou du moins une certaine lassitude chez la romancière qui, au moment où elle écrit ce courrier, a déjà passé l'âge respectable de soixante-dix ans.

Un autre exemple de contribution amicale se trouve dans la correspondance qu'entretient Isabelle avec le général de Montesquiou, lequel participe à l'écriture d'une épître adressée à la duchesse du Devonshire, publiée dans *La Sylphide ou l'Ange gardien* en 1795. Plusieurs lettres du général font mention de ce travail poétique qu'il envoie à Isabelle avec ses suggestions de modifications³⁹⁶. Au moment de la parution de l'épître, il critique le choix de son amie d'avoir ajouté au début de ses quarante-deux vers quatre vers de Mathieu de

³⁹² Lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 18 novembre 1785, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-2/18.

³⁹³ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 185 ; et S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », art. cit., p. 134-135.

³⁹⁴ [H. Chavannes], « Un conte inédit... », art. cit., p. 616.

³⁹⁵ Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge, [v. 1820-1829], ACV, P Charrière de Sévery Bh 193.

³⁹⁶ Voir notamment les lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 20 février, 3 et 6 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/64, 67 et 68.

Montmorency qui selon lui « gâtent tout ». Toutefois, malgré cette critique, il n'en demeure pas moins fier d'avoir été « le collaborateur de [s]on Isabelle »³⁹⁷. Par ailleurs, en plus de cette collaboration littéraire, la baronne et le général éprouvent tout au long de leur échange épistolaire un enthousiasme marqué pour la littérature, qui constitue l'un des sujets de prédilection de leurs missives. En effet, qu'il s'agisse de commenter leurs textes respectifs ou de donner leur avis sur d'autres ouvrages parus, les deux amis n'hésitent pas à communiquer leurs sentiments à ce sujet, entretenant par écrit leur passion commune.

Ainsi, que ce soit dans le cadre de ses publications ou lors d'échanges concernant la littérature, Isabelle partage avec ses amis autant sa propre aventure littéraire que ses idées et opinions concernant les ouvrages de son temps. L'amitié constitue un thème inspirant pour la baronne. Ceci se constate notamment en parcourant un carnet personnel d'écriture – offert d'ailleurs par son amie Pulchérie³⁹⁸ – dans lequel Isabelle se plaît à rédiger des petits textes et à copier des citations qui traitent de ce sujet. Par ailleurs, il reste important de préciser que si plusieurs amis d'Isabelle lui apportent leur soutien, l'activité littéraire de la baronne a également un impact sur bon nombre de ses contemporaines. Alors que la production de romans féminins s'intensifie au début des années 1790³⁹⁹, le succès de *Caroline* fait d'Isabelle un exemple à suivre et une source d'inspiration pour plusieurs femmes de la bonne société lausannoise, à l'exemple de Jeanne Françoise Polier, de Constance Louise de Cazenove d'Arlens ou encore de Françoise Louise de Pont-Wullyamoz⁴⁰⁰, qui entreprennent à leur tour de « barbouill[er] une incroyable quantité de papier »⁴⁰¹.

Ainsi, en ce qui concerne la baronne de Montolieu, écriture et amitié vont de pair. Elle peut compter sur bon nombre de ses connaissances pour l'aider dans son travail ou lors de la publication de ses œuvres. De surcroît, les rencontres et discussions dans les salons lausannois, à l'exemple de celui de Marie Blaquière ou celui d'Angélique de Charrière, lui permettent d'exercer ses talents littéraires, d'entretenir cette complicité amicale et de partager son savoir-faire et son goût pour la littérature.

³⁹⁷ Lettre du même à la même du 17 mars 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/71.

³⁹⁸ Carnet de pensées et d'écrits divers, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/19.

³⁹⁹ S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », art. cit., p. 129.

⁴⁰⁰ Voir M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 161 et 165 ; C. Jaquier, « Le roman au XVIII^e siècle... », art. cit., p. 315 ; Anne-Lise Delacrétaz, « La vie littéraire et intellectuelle sous la Révolution et l'Empire », in R. Francillon (dir.), *Histoire de la littérature...*, op. cit., p. 353.

⁴⁰¹ Lettre de Louis Bridel du 20 janvier 1787, cité dans M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 161.

4.2.2. Les « Samedis » d'Angélique de Charrière

La sociabilité occupe, comme nous l'avons déjà mentionné, une place importante dans la ville de Lausanne au tournant des Lumières. Principalement durant la saison hivernale, la noblesse et la haute bourgeoisie de la rue de Bourg se réunissent en assemblées et organisent des soirées mondaines. Les salons permettent ainsi à la bonne société de se divertir en s'adonnant « à la conversation, au jeu, à la danse et aux plaisirs de la table, tout en entretenant leurs réseaux relationnels »⁴⁰². Bals, soupers et jeux variés sont les composantes principales de ces cercles de sociabilité, qui sont également le lieu d'activités intellectuelles qui offrent aux invités l'occasion de briller par leurs connaissances et leur vivacité d'esprit⁴⁰³.

Parmi les différents salons de la cité lausannoise, celui d'Angélique de Charrière demeure l'un des plus célèbres et des plus importants de l'époque. Fondé durant l'hiver 1780-1781 par Angélique de Charrière, née Saussure de Bauvois⁴⁰⁴, ce salon attire durant les dix années de son existence plusieurs personnalités du Pays de Vaud, tels que Samuel de Constant, Rosalie de Constant, Louise de Corcelles ou encore Philippe-Sirice Bridel, mais aussi des invités étrangers, à l'exemple de Joseph Michel de Servan, ami intime d'Angélique, d'Edward Gibbon ou de l'écrivain et penseur français Guillaume Thomas Raynal⁴⁰⁵. Ces « Samedis », qui se tiennent à l'actuel numéro 32 de la rue de Bourg, sont ouverts aux hommes et aux femmes qui témoignent d'un certain attrait pour la littérature, et permettent à ses membres de partager leurs compositions et opinions littéraires.

Ressemblant par ses rituels à une loge maçonnique, la société est codifiée et chacun tient un rôle précis au sein de la hiérarchie, au sommet de laquelle, en tant qu'« Abbessse », Angélique organise chaque semaine son « Chapitre » et se charge d'établir le programme des rencontres⁴⁰⁶. Elle choisit également avec soin les membres de son cercle qui peuvent se présenter à la cérémonie d'initiation, à laquelle Isabelle est d'ailleurs confrontée lors de son entrée dans la « Société du Samedi ». Un document conservé aux Archives de la Ville de Lausanne apporte bon nombre de précisions concernant le rituel d'initiation généralement

⁴⁰² L. Burnand, « Les Lumières rayonnent... », art. cit., p. 306.

⁴⁰³ *Idem.*

⁴⁰⁴ B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, Thèse de doctorat en français, sous la dir. de F. Rosset, Lausanne, Université de Lausanne, 2019, vol. 1, p. 172-173. Au sujet d'Angélique de Charrière, voir le récent mémoire de Natacha Monnet, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817), par-delà l'image de la salonnière*, mémoire en histoire moderne sous la dir. de L. Burnand et B. Lovis, Université de Lausanne, 2022, dans lequel elle révèle, à travers de nombreuses sources, différents aspects de la personnalité et de la vie d'Angélique de Charrière en dehors de son rôle de salonnière.

⁴⁰⁵ G. Manfrina, « La Société du Samedi... », art. cit., p. 6.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 7.

organisé par Angélique de Charrière : l'abbesse, assise sur un trône, préside la réunion tandis qu'un maître de cérémonie sert d'intermédiaire et comptabilise les votes des membres assis en demi-cercle. Le récipiendaire doit alors répondre à une charade, composer un morceau et résoudre une énigme, à la suite de quoi, s'il est accepté, l'abbesse le décore d'une écharpe blanche et de l'effigie du soleil, symboles respectifs de la pureté et de la clarté⁴⁰⁷. En ce qui concerne Isabelle, sa propre cérémonie est détaillée par le doyen Bridel dans ses « Souvenirs de mon séjour de 1779 à 1787 ». Si nous ne pouvons affirmer avec précision l'année durant laquelle Isabelle entre dans cette société, nous connaissons en revanche le déroulement de son initiation, durant laquelle la jeune femme répond brillamment à une question, une charade et une énigme⁴⁰⁸ et se voit accepter sous les applaudissements des autres membres. À la suite de sa prestation, le maître de cérémonie lui dévoile un tableau « où étoient peints et fort joliment groupés la plupart des attributs de la poésie et des arts »⁴⁰⁹ et lui déclame les vers qui accompagnent et décrivent l'œuvre picturale, celle-ci constituant « une allégorie de la vie que le nouveau membre du Chapitre expérimentera au sein de la *Société du Samedi* »⁴¹⁰.

Par amusement, Isabelle compose en outre un petit texte afin de se faire admettre dans la société d'Angélique⁴¹¹. Intitulé « Le souper du Petit oiseau verd », ce court récit en prose et en vers raconte l'histoire d'un oiseau qui dit toujours la vérité et qui connaît le passé, le présent et le futur, pouvant de ce fait répondre à n'importe quelle question. L'un des attraits principaux de ce texte, dont on trouve plusieurs copies manuscrites dans le fonds Crousaz et dans le fonds Charrière de Sévery⁴¹², ainsi qu'une version imprimée publiée en 1809⁴¹³, consiste en la dissimulation de plusieurs membres de « la Société du Samedi » sous les traits des personnages du conte. Ainsi, « Inventiane », « Douée », « Le Soleil de Provence », « Rosette », « L'Etranger », « Bonnette » et « Le Rosier & les Roses » représentent respectivement Angélique de Charrière, Louise de Corcelles, Joseph Michel de Servan, Rose Albenas de Sullens, Edward Gibbon, Eléonore Polier née Hardy ainsi que Françoise de Saussure de Saint-Cierges et ses filles. À travers son texte et de façon habile,

⁴⁰⁷ Description de la cérémonie d'initiation des « Samedis », AVL, Fonds Grenier P 224, C 18-261, E 12.5.

⁴⁰⁸ Nous les mettons à disposition du lecteur pour qu'il puisse en prendre connaissance. Voir annexe 22, p. 184.

⁴⁰⁹ Philippe-Sirice Bridel, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Le Conservateur suisse, ou Recueil complet des étrennes helvétiques*, n° 7, 1815, p. 283.

⁴¹⁰ G. Manfrina, « La Société du Samedi... », art. cit., p. 13.

⁴¹¹ W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, op. cit., t. 1, p. 259.

⁴¹² « Le Souper du Petit oiseau verd », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-3 ; d'autres manuscrits du même texte existent, voir ACV, P Charrière de Sévery Ck 17 et Ck 35.

⁴¹³ I. de Montolieu, « Le Petit oiseau vert, conte de ma bonne vieille mère », in *Paris, Versailles et les provinces, au dix-huitième siècle*, Paris, H. Nicolle ; Le Normant, 1809, t. 2, p. 136-153.

Isabelle caractérise et décrit ses personnages, complimentant en parallèle ses amis des « Samedis ». La description d'Inventiane en constitue un excellent exemple, sa présentation ne manquant pas d'évoquer en filigrane l'organisatrice de la société si prisée de l'élite lausannoise :

Or, il y avoit à cette cour une Dame qu'on appelloit Inventiane ; elle étoit si aimable, si prévenante, elle savoit si bien contribuer aux plaisirs de toute la cour qu'on ne pouvoit plus du tout s'amuser sans elle. Le Roi l'avoit chargée du soin d'arranger les fêtes ; elle avoit une imagination si brillante, si variée, qu'il n'y en avoit jamais une qui se ressemblât, qu'elles étoient toutes charmantes⁴¹⁴.

À l'image d'Angélique, Inventiane constitue un pivot de la société en organisant des réceptions et en y réunissant ses amis. Dans le conte, chacun des invités pose une question au petit oiseau vert qui, à travers ses réponses, témoigne de son sens de la répartie, de son aisance dans l'art de la conversation et de son habileté d'esprit⁴¹⁵, autant de qualités que doivent maîtriser les habitués des « Samedis ».

Applaudie pour son talent littéraire et sa vivacité d'esprit, Isabelle devient membre de la « Société du Samedi », dans laquelle elle élargit son cercle de connaissances, se lie d'amitié avec les futurs « parrains » de *Caroline*, Gibbon et Deyverdun, et rencontre son second mari⁴¹⁶, également membre de cette société décrite par le doyen Bridel comme « une école d'esprit, de goût, de politesse »⁴¹⁷ dans laquelle on partage lecture, musique, souper et échanges sur la littérature et l'art. Dans ce salon, les relations de la veuve Crousaz prennent « une première tournure nettement littéraire » (« ein erstes deutlich literarisches Gepräge »)⁴¹⁸, c'est pourquoi la fréquentation des « Samedis » par Isabelle peut être considérée comme l'une des premières étapes de sa carrière littéraire, ce salon remplissant, à travers les échanges sur la littérature et les jeux littéraires, « un rôle d'atelier d'écriture et de promotion pour les écrivains locaux »⁴¹⁹.

Par ailleurs, Isabelle donne un exemple concret d'une activité d'écriture pratiquée dans la bonne société lausannoise. Dans la préface de son *Recueil de contes*, elle évoque un jeu littéraire organisé lors d'une soirée chez Madame Blaquière⁴²⁰ : chaque invité tire au sort

⁴¹⁴ « Le Souper du Petit oiseau verd », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-3.

⁴¹⁵ Nous mettons à disposition du lecteur un extrait du conte comprenant les questions des personnages et les réponses données par l'oiseau vert. Voir annexe 23, p. 185.

⁴¹⁶ S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », *art. cit.*, p. 123 et 125.

⁴¹⁷ P.-S. Bridel, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne... », *art. cit.*, p. 287.

⁴¹⁸ S. Le Moël, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt... », *art. cit.*, p. 123.

⁴¹⁹ Marianne Berlinger, « Quand les Constant entrent en scène... ou la présence d'une famille dans la vie culturelle du Pays de Vaud », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 162.

⁴²⁰ L. Achard, *Rosalie de Constant...*, *op. cit.*, p. 125.

des estampes du salon à partir desquelles il doit composer un récit⁴²¹. À partir de ses deux images, la romancière compose pour sa part deux contes, « Histoire de la princesse Una, ou Les Talismans » et « Jenny ou Le Retour du matelot », tous deux publiés en 1803 dans son *Recueil de contes*. Un exemple qui souligne une fois encore l'importance des salons dans la pratique d'écriture d'Isabelle ainsi que dans l'évolution de sa carrière et qui rappelle également que sociabilité et activités littéraires demeurent « étroitement liées »⁴²².

4.2.3. Le théâtre de société

En plus des jeux littéraires, une autre activité importante a lieu durant les « Samedis » d'Angélique de Charrière et plus généralement encore dans la société de la rue de Bourg : le théâtre de société. Largement répandue, cette pratique est partagée par la noblesse lausannoise, dont de nombreuses rencontres s'organisent autour de représentations théâtrales. Moins fréquent entre 1789 et 1804 en raison des révolutions⁴²³, ce divertissement est particulièrement courant lors des années 1770, 1780 et 1806, comme le prouve un certain nombre de documents d'archives familiales⁴²⁴. Considérée comme la « ville des Romans »⁴²⁵, Lausanne constitue également le décor de nombreuses pièces représentées dans des cercles amicaux et familiaux auxquelles l'on participe en étant spectateur ou en interprétant un rôle⁴²⁶. Or, si les hommes se prêtent au jeu, il n'en demeure pas moins que cette pratique est avant tout portée par les femmes de la société. Pour reprendre les termes de Béatrice Lovis, spécialiste de la vie théâtrale lausannoise au XVIII^e siècle, ce sont les épouses, les mères, les veuves et les célibataires vaudoises qui choisissent les rôles, organisent les répétitions et sélectionnent les invités, autrement dit, ce sont les femmes qui conduisent le théâtre de société, celui-ci constituant pour elles « un espace d'expression privilégié où elles [peuvent] faire valoir leurs talents littéraires, mais aussi un moyen d'exercer un certain pouvoir au sein de la société »⁴²⁷.

⁴²¹ I. de Montolieu, *Recueil de contes, par Mad. Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Litchfield [sic], traducteur des Tableaux de famille, etc. etc.*, Genève, J. J. Paschoud, 1803, t. 1, p. i-iv.

⁴²² M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 175.

⁴²³ B. Lovis, « Théâtre professionnel et amateur à Lausanne entre 1789 et 1804 : à l'épreuve des particularismes helvétiques », *Études Lumières.Lausanne*, n° 4, novembre 2016, URL : <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/8493/>, consulté le 14.03.2022, p. 1.

⁴²⁴ B. Lovis, « Isabelle de Montolieu, une romancière qui fut d'abord auteure de société », art. cit., p. 99 ; B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne...*, op. cit., p. 120, 138 et 158.

⁴²⁵ E.-H. Gaullieur, *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Genève ; Paris, Ch. Gruaz ; J. Cherbuliez ; Joël Cherbuliez, 1856, p. 280.

⁴²⁶ L. Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne...* », art. cit., p. 55.

⁴²⁷ B. Lovis, « Isabelle de Montolieu... », art. cit., p. 101.

Isabelle ne fait pas exception à la règle, mais se distingue de ses contemporaines notamment par sa contribution importante à l'écriture de spectacles. De toute la production théâtrale de la période 1735-1806, l'on recense neuf pièces rédigées entièrement de la main d'Isabelle. Une production qui fait de l'auteure de *Caroline* « la dramaturge vaudoise la plus prolifique de cette période »⁴²⁸. Sa première création, intitulée *L'Ami sans exemple*, est jouée chez Louise de Corcelles le 10 février 1780. Par la suite, elle compose d'autres comédies durant les hivers 1782 et 1786-1787 et s'implique à différents degrés dans l'écriture de cinq pièces lors du printemps 1806. Tout comme pour certains de ses romans, Isabelle n'hésite pas à s'inspirer d'œuvres déjà publiées pour écrire ses fictions théâtrales, à l'exemple du *Comte de Tersanne*, jouée en 1787. Par ailleurs, si aucune de ses œuvres dramaturgiques ne fait l'objet d'une publication – un état de fait qui reste d'ailleurs difficile à expliquer – elle n'hésite pas à utiliser la même intrigue que *Tendresse et Fierté*, une pièce jouée le 10 avril 1806, pour composer sa nouvelle « Montfort et Rosenberg », dont le texte paraît dans le *Mercure de France* en 1812 et dans le second volume de son recueil *Anecdotes sentimentales* en 1813⁴²⁹. Représentées en société, les œuvres d'Isabelle semblent être appréciées de ses contemporains, comme en témoigne ce commentaire de Jean Henri Polier de Vernand : « La belle veuve de Crousaz, qui comme vous le disiez il y a trois ans devait se consoler de n'être pas Lady, a bien répondu à votre horoscope. Elle fait jouer des comédies et en compose elle-même où l'esprit pétille de toutes parts. »⁴³⁰

Dramaturge féconde, Isabelle met également en scène ses propres créations ou celles des autres. Elle fait par exemple jouer la composition théâtrale de son ami le général de Montesquiou, intitulée *Emilie ou Les Joueurs*, choix qui d'un côté gêne le général, ce dernier s'attardant sur les défauts de sa pièce ainsi que sur la performance de certains acteurs, mais qui le flatte et le ravit de l'autre, surtout en apprenant le succès de la représentation⁴³¹. D'autres documents prouvent du reste l'implication d'Isabelle, qui investit temps et énergie

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 84.

⁴²⁹ B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne...*, *op. cit.*, p. 192.

⁴³⁰ Cité dans M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », *art. cit.*, p. 176.

⁴³¹ Voir notamment les lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 27 février 1795 et du 17 janvier 1796, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/66 et 128.

dans l'art de la scène en corrigeant certaines pièces⁴³², en apportant conseils pour différents rôles⁴³³ et en organisant répétitions⁴³⁴ et spectacles⁴³⁵.

Évidemment, l'expérience théâtrale d'Isabelle ne serait pas complète si elle-même ne montait pas sur les planches. Il semble d'ailleurs que son activité de comédienne commence déjà lors de son premier mariage, comme le révèle une lettre que Rose de Constant écrit à son fils Samuel, dans laquelle elle affirme qu'un événement imprévu n'a pas permis à Isabelle d'assurer son rôle : « Mme de Crausa Botens fit une lacune a son Role p^r faire un gros fils qu'on aporta sur le theatre magnifiquement emalote [emmailloté] ou il fit les escuses de sa mere, imagines come il fut claqué [...]. »⁴³⁶ Un véritable coup de théâtre qui a sûrement remporté plus d'applaudissements que la pièce jouée sur scène ce soir-là. Or, si Isabelle est acclamée pour l'arrivée de son fils Henri, il ne fait aucun doute qu'elle l'est aussi au fil des années pour ses talents d'actrice. Dans une lettre qu'il lui adresse en 1797, son ami le général est en effet convaincu de la grande capacité d'Isabelle pour le théâtre : « [...] il ne suffit pas d'avoir de l'esprit et de la sensibilité pour bien jouée la comédie. Il faut avoir le maintien du théâtre, une certaine proportion dans les bras, un grand naturel et de la grace. Je conclus de tout cela que vous le joués tres bien. »⁴³⁷ La conclusion à laquelle parvient Anne-Pierre de Montesquiou semble par ailleurs exacte si l'on en croit les divers témoignages de ses contemporains concernant l'habileté de la baronne pour la scène. Catherine de Sévery notamment contemple avec amusement et plaisir le jeu expressif de son amie. Criant, pleurant et témoignant détresse et horreur durant sa déclamation de *Mérope*, Isabelle met toute son âme et toute sa physionomie au service de son personnage, une prestation au sujet de laquelle Catherine de Sévery ne cache pas son admiration qu'elle résume en une phrase : « Elle a du talent [...]. »⁴³⁸ La baronne témoigne d'un don certain pour exprimer les émotions de ses personnages et se révèle une très bonne oratrice, ne

⁴³² B. Lovis, « Isabelle de Montolieu... », art. cit., p. 99. Voir également « Les célèbres a Lausanne », ACV, P Charrière de Sévery Ck 45, manuscrit d'une pièce qui comporte quelques annotations de la main d'Isabelle.

⁴³³ Lettre d'Isabelle de Montolieu à [Jacques-Georges Deyverdun], [s. d.], AVL, Fonds Grenier P 224, C 18-261, E 12.27 ; et lettre d'Isabelle à Wilhelm de Charrière de Sévery, [s. d.], ACV, P Charrière de Sévery B 117.3123.

⁴³⁴ Lettre d'Isabelle à Wilhelm de Charrière de Sévery, [s. d.], *idem*.

⁴³⁵ P. Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 449 ; B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique...*, *op. cit.*, p. 145 et 148.

⁴³⁶ Lettre de Rose de Constant à Samuel de Constant du [25 mars 1770], cité dans B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique...*, *op. cit.*, p. 122.

⁴³⁷ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 26 février 1797, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/184.

⁴³⁸ Cité dans W. et C. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, t. 1, p. 302.

craignant pas de prendre la parole devant un public. Jeanne affirme du reste dans son journal que sa sœur est aussi une excellente lectrice :

[...] l'émotion l'empêche de continuer Madame de Crousaz voyant son embarras s'approche d'elle. Permettez moi madame lui dit elle avec une grande politesse, de venir à votre secours, je lis facilement l'écriture, (elle aurait pu ajouter je lis très bien) c'était un talent qui la distinguait, elle le deploya dans cette circonstance, & ce fut à sa manière de lire que l'ouvrage dû d'être écouté jusqu'à la fin⁴³⁹.

Volant au secours de sa compagne – que Jeanne désigne sous le nom de « Madame L. » – dont la timidité empêche de poursuivre la présentation de son écrit, Isabelle n'hésite pas à prendre sa place, démontrant à la fois son aptitude de lectrice et son aisance en société. Cette anecdote, qui instruit sur la bienveillance et la propension à rendre service d'Isabelle ainsi que sur sa virtuosité verbale, rappelle également que la lecture à haute voix reste extrêmement répandue dans les cercles lausannois⁴⁴⁰. Le théâtre ne se limite donc pas à la scène ; certaines pièces sont également lues en famille ou entre amis, tout comme des romans, des contes et des nouvelles. Dans son « Journal des Journées et Soupers », Catherine de Sévery note, le 28 mars 1792, avoir passé une « jolie soirée » durant laquelle Isabelle a présenté un conte de sa création⁴⁴¹. De même, Angletine Effinguer de Wildegg, née de Charrière, liste plusieurs soirées passées en compagnie d'Isabelle de Montolieu, dont certaines ont accueilli une lecture de la baronne⁴⁴². Des exemples qui prouvent que cette pratique est fréquente dans les soirées de la rue de Bourg et qu'Isabelle ne craint pas de faire profiter son public de ses créations littéraires et théâtrales.

Semblant aussi à l'aise « dans le registre comique que tragique »⁴⁴³, Isabelle ne se prive pas du plaisir de partager avec ses pairs cette pratique du théâtre de société. Ces derniers reconnaissent et apprécient son savoir-faire, à tel point que lorsque la baronne, alors âgée de 36 ans, se trouve trop vieille pour monter sur les planches, ils la convainquent de ne pas leur sacrifier ce bonheur et de ne pas désertier la scène, arguant que « [l]e théâtre rajeunit toujours »⁴⁴⁴. Entourée de ses amis, avec qui elle partage le même amour de la culture et de la littérature, Isabelle est ainsi soutenue dans les cercles lausannois, qui lui permettent à la fois de prendre la plume, de partager ses créations, de recevoir conseils et avis sur son travail et d'être épaulée dans ses projets. Que ce soit sur les planches, chez Angélique de Charrière ou par le biais des nombreux échanges avec les membres de cette élite lausannoise, la baronne trouve sa place dans la société de la rue de Bourg, dont l'effervescence littéraire est

⁴³⁹ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 87.

⁴⁴⁰ B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique...*, *op. cit.*, p. 261.

⁴⁴¹ « Journal des Journées et Soupers 1790 1791 & 1792 », ACV, P Charrière de Sévery Ci 14.

⁴⁴² Journal d'Angletine Effinguer de Wildegg, ACV, P Charrière de Sévery Ci 33.

⁴⁴³ B. Lovis, « Isabelle de Montolieu... », *art. cit.*, p. 88.

⁴⁴⁴ Lettre de Catherine de Charrière de Sévery citée dans B. Lovis, *La vie théâtrale et lyrique...*, *op. cit.*, p. 146.

sans précédent⁴⁴⁵ et qu'elle conquiert grâce à sa sensibilité, son esprit brillant et sa virtuosité littéraire. Une femme de talent donc, au sujet de laquelle le docteur Tissot écrit en 1780, sans savoir à quel point son souhait va être exaucé : « [...] on ne m'avait pas dit que nous avions une faiseuse qui lui [en parlant de Madame de Genlis] est fort supérieure, et cette idée est bien douce ! Je n'aime pas que nous devions tant aux étrangers et j'espère que Mme de C[rousaz] acquittera la dette nationale. »⁴⁴⁶

4.3. Une écrivaine vaudoise

Si la place d'Isabelle dans la société lausannoise est importante pour son activité d'auteur, son appartenance au territoire helvétique l'est tout autant. Il est intéressant de se rendre compte que la Suisse, aussi bien à travers certaines personnalités, comme Jean-Jacques Rousseau, qu'à travers son histoire, ses mœurs et ses paysages, exerce un impact considérable sur l'écriture d'Isabelle, mais que cet impact se ressent également dans l'autre sens, puisque sa carrière et ses œuvres ont marqué l'histoire littéraire suisse. Si, à la lecture de certains écrits d'Isabelle de Montolieu, l'on perçoit un lien affectif fort entre l'auteure et son pays natal, par le biais notamment d'une mise à l'honneur de ses contrées, ses ouvrages participent aussi à la diffusion d'une image symbolique et stéréotypée de la Suisse, et ce non seulement dans le Pays de Vaud mais aussi en Europe.

4.3.1. L'influence de Jean-Jacques Rousseau

« Ma patrie est celle de Jean-Jacques Rousseau »⁴⁴⁷, telle est la phrase qui ouvre le récit d'Isabelle que nous avons brièvement évoqué un peu plus tôt : « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau ». Dès les premiers mots de sa nouvelle, Isabelle affirme ainsi son affiliation nationale avec le grand écrivain et philosophe genevois et témoigne de l'affection toute particulière qu'elle porte à l'auteur de *La Nouvelle Héloïse*. Bien plus qu'un simple compatriote, Jean-Jacques Rousseau peut être considéré, d'un point de vue littéraire, comme l'un des mentors de la baronne, influençant son écriture et suscitant son admiration.

Isabelle a onze ans lorsqu'elle rencontre pour la première fois le célèbre Genevois. Alors que ce dernier exerce déjà une certaine fascination sur elle, la lecture de *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, lorsqu'elle a dix-sept ans, transforme ce sentiment en une incroyable passion non

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 168.

⁴⁴⁶ Lettre d'Auguste Tissot à Catherine de Charrière de Sévery du 21 mars [1780], cité dans B. Lovis, « Isabelle de Montolieu... », art. cit., p. 89.

⁴⁴⁷ I. de Montolieu, « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau », in *Dix nouvelles...*, op. cit., t. 1, p. 1.

seulement pour l'écrivain, mais également pour l'homme, passion qui s'émousse toutefois lorsque, sur les conseils de son oncle, elle découvre les *Confessions*. Cette lecture fait tomber le voile sur celui qui se cache réellement derrière le nom de Jean-Jacques Rousseau et détruit la vision idéalisée et sacralisée qu'Isabelle s'est construite de cet être qui possède selon elle « tous les caractères de l'idéal et de la perfection » et auquel elle est prête à « consacrer son existence »⁴⁴⁸. Toutefois, malgré la désillusion que cette lecture entraîne chez Isabelle, il n'en demeure pas moins que tout au long de sa vie et de sa carrière, elle conserve un profond respect et un grand enthousiasme à l'égard de l'œuvre de Rousseau, comme ce commentaire du général de Montesquiou le révèle :

Je vous promets le plus inviolable secret sur ce que vous me confiez **de votre passion pour J. J.** Cela seul me donnerait bonne opinion de vous, si je ne vous connaissais pas d'ailleurs. Il n'y a qu'une âme passionnée pour la vertu et un esprit au dessus des préjugés qui ayent pu s'enflammer ainsi pour un homme qui faisait adorer l'une et qui foudroyait si bien les autres⁴⁴⁹.

Un émerveillement qu'en l'occurrence Anne-Pierre de Montesquiou partage puisque, lorsque l'une de ses connaissances critique l'auteur de l'*Émile* sans l'avoir lu, le général s'en fait le défenseur : « Je l'exortai cependant à réfléchir que quand on faisait de petits ouvrages agréables comme les siens il fallait au moins montrer quelque respect pour ses maîtres et qu'un peintre d'éventail serait mal venu à critiquer le dessein et le coloris de Raphaël. »⁴⁵⁰ Isabelle est en totale adéquation avec les propos de son ami concernant Rousseau, au sujet duquel elle rédige d'ailleurs dans son carnet de notes et de créations – à la suite d'un extrait du poème de Jacques Delille sur Jean-Jacques Rousseau – les vers suivants :

vers sur une couronne de chérie – | déposée sur le tombeau de Rousseau – | Ami des mœurs et de l'humanité | philosophe de la nature – | sur ta tombe quelle main pure | consacre ces rameaux chers à l'égalité, – | Rousseau cette couronne est fait p[ou]r te plaire | c'est un tribut d'amour, non de faste et d'orgueil | plus juste que ton siècle – une Epouse, une Mère | vient avec ses Enfants en parer ton cercueil, – | et voulant honorer un philosophe cytoyen un sage | sait préférer le chérie au laurier fastueux | tout est digne dans ton hommage | d'un philosophe vertueux⁴⁵¹.

Cet engouement de la baronne pour le Genevois se remarque aussi dans plusieurs de ses écrits publiés. Dans certaines œuvres, en effet, Isabelle n'hésite pas à le mentionner, voire à faire l'éloge de ses idées, à l'exemple de cet extrait du troisième volume du *Robinson suisse* :

Il me fit penser plus d'une fois à la sagesse du système d'éducation du philosophe genevois, Jean-Jacques Rousseau ; au moins sur ce point-là, lorsqu'il veut qu'on apprenne à tous les garçons, de quelque classe qu'ils soient, un métier utile [...] ! Je ne puis trop exhorter les pères de famille à donner d'avance à leurs fils une ressource qui, si elle ne devient une première nécessité, a du moins l'avantage de rendre un jeune homme plus fort, plus adroit, d'occuper plusieurs des heures si dangereuses de l'ardente jeunesse, et, dans l'âge mûr, de pouvoir au moins, si on ne travaille pas soi-même, surveiller les ouvriers qu'on emploie. Je ne suis point un fanatique du système de Jean-

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁴⁹ Lettre d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu du 13 janvier 1795, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-1/56. Nous soulignons.

⁴⁵⁰ *Idem.*

⁴⁵¹ Carnet de pensées et d'écrits divers, *op. cit.*, IS 1997/VIII/E-5/19.

Jacques, quoi que j'admire son style et son génie ; **mais quand l'humanité ne lui devrait que ce sage conseil et le bonheur de la première enfance, c'est bien assez pour l'aimer, et pour le regarder comme un bienfaiteur**⁴⁵².

Ce passage constitue un ajout à la version originale et permet à Isabelle d'exprimer son opinion favorable au sujet de l'auteur de l'*Émile*. Rappelons que les trois premiers volumes du *Robinson suisse* sont une traduction du roman de Johann David Wyss, tandis que les tomes 4 et 5 sont une création de la baronne qui, avec l'accord du pasteur bernois et de son fils, a continué le récit de la famille naufragée sans attendre la suite originale. Si *Émile* inspire l'écriture des trois premiers volumes du *Robinson*, la source d'Isabelle pour les deux derniers se situe plutôt du côté de *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, comme le prouvent notamment le développement des personnages féminins ainsi que la citation tirée du roman épistolaire placée au début des volumes⁴⁵³ : « J'ai séjourné dans une île déserte et délicieuse, image de l'antique beauté de la nature, et qui semble être confinée au bout du monde, pour servir d'asile à l'innocence. »⁴⁵⁴

Il est indéniable que Rousseau, notamment grâce à sa *Nouvelle Héloïse*, constitue une source d'inspiration pour Isabelle⁴⁵⁵. Elle revient d'ailleurs elle-même sur ce lien à travers « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau ». Ce texte, paru en 1811 dans le *Mercure* et dans les *Anecdotes sentimentales*, lui permet d'imager la relation littéraire qu'elle entretient avec le grand écrivain à travers la mise en scène de deux serins. Le premier, mécanique, « figure une première étape dans la conquête de la voix propre : c'est la répétition, l'exercice appliqué, les gammes »⁴⁵⁶. Le second oiseau, vivant, signifie la liberté et l'indépendance acquise par rapport au modèle. Ainsi, cette fiction, qui peut être considérée comme une suite fictive ou une réinterprétation du livre XII des *Confessions*, permet à Isabelle de se placer à la fois comme une « lectrice fidèle » et une « héritière » du Genevois, tout en affirmant également son autonomie et en traçant sa propre voie littéraire⁴⁵⁷. Cette nouvelle donne donc

⁴⁵² J. D. Wyss, *Le Robinson suisse...*, *op. cit.*, t. 3, p. 78-79. Nous soulignons.

⁴⁵³ Anne Birgitte Rønning, « With Mother on a Desert Island. Gender and Genre at Stake in Madame de Montolieu's "Le Robinson Suisse" », *Knjiženstvo*, n° 4, 2014, p. 11.

⁴⁵⁴ I. de Montolieu, *Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants ; continué par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1824, t. 4 et t. 5, pages de titre.

⁴⁵⁵ Dans le fonds Crousaz, l'on trouve un texte intitulé « Parodie | Romance de la Nouvelle Héloïse », rédigé dans un cahier et également sur une feuille de grand format. Il s'agit de la mise en couplets et en vers de l'œuvre réduite de Rousseau. Bien que ces documents se trouvent avec les manuscrits d'Isabelle, l'écriture ne correspond pas à celle de la baronne. Il reste donc pour le moment impossible d'affirmer si elle en est l'auteure, mais nous tenions tout de même à signaler leur existence. Voir BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-1/2 et E-1/3.

⁴⁵⁶ C. Jaquier, « Préface », in I. de Montolieu, *Le Serin de Jean-Jacques Rousseau*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1997, p. 6-7.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 7.

à lire son propre « trajet d'écrivain »⁴⁵⁸, comme l'affirme Claire Jaquier avec raison, et constitue un hommage, une révérence littéraire en quelque sorte, qui n'est pas sans rappeler celles que la jeune femme a effectuées lorsqu'elle s'est retrouvée face à l'auteur genevois quarante-neuf ans avant la parution du « Serin »⁴⁵⁹.

Les œuvres de Rousseau n'ont toutefois pas un impact seulement sur les créations littéraires de la baronne, mais influencent tout le paysage littéraire suisse de la fin du XVIII^e siècle. En effet, dès 1780, la Suisse est marquée par l'essor du roman et plus particulièrement du roman sentimental⁴⁶⁰. Influencé par les œuvres de Richardson, le *Werther* de Goethe et par le succès de *La Nouvelle Héloïse*, ce genre propose « une nouvelle attitude à l'égard de la fiction » en offrant non plus des modèles à suivre ou à éviter mais « de véritables scènes expérimentales où le lecteur [est] invité à se projeter »⁴⁶¹. Le roman sentimental s'adresse donc au lecteur dans le but de l'émouvoir en reproduisant des « mouvements de l'âme sensible »⁴⁶², le sentiment devenant l'élément « le plus important »⁴⁶³. Le texte se trouve en effet chargé émotionnellement afin de créer un lien intense avec le lecteur et de susciter son intérêt, ce dernier s'identifiant pleinement aux personnages⁴⁶⁴. *Caroline de Lichtfield*, dont la figure principale est caractérisée par sa beauté, son empathie, sa sensibilité et ses talents et représente le modèle de féminité romanesque par excellence⁴⁶⁵, s'inscrit assurément dans cette veine de la fiction sentimentale et reflète parfaitement le triomphe des cœurs et des âmes sensibles⁴⁶⁶. Modèle pour les auteurs lausannois⁴⁶⁷, ce roman « illustre une version particulièrement optimiste de la thèse sentimentale » en attestant non seulement de la cohésion entre amour libre et conventions sociales, mais aussi du bonheur possible d'un mariage arrangé⁴⁶⁸. Dans *Caroline*, tout comme dans les autres publications sentimentales d'Isabelle, la vertu assure le bonheur et élimine le mal, permettant d'aboutir à une clôture narrative qui se traduit « par la résolution pleine et entière de l'intrigue »⁴⁶⁹. Ainsi, en s'inspirant notamment du célèbre roman de Rousseau, Isabelle développe une écriture

⁴⁵⁸ *Idem*.

⁴⁵⁹ [s. n.], « Jean-Jacques, hôte d'Yverdon », *Gazette de Lausanne*, n° 70, 23 mars 1945, p. 3.

⁴⁶⁰ C. Jaquier, « Les marionnettes du sentiment », C. Jaquier (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 21-22.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 39.

⁴⁶³ V. Cossy, « An English Touch : Laurence Sterne, Jane Austen, et le roman sentimental en Suisse romande », C. Jaquier (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 138.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 152.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 151.

⁴⁶⁶ C. Jaquier, « L'idylle sensible », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 109.

⁴⁶⁷ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 219.

⁴⁶⁸ C. Jaquier, « Le roman au XVIII^e siècle... », art. cit., p. 316.

⁴⁶⁹ C. Jaquier, « L'idylle sensible », art. cit., p. 108, voir aussi p. 112.

sentimentale, grandement appréciée de ses contemporains, qui constitue le fondement de l'ensemble de sa production littéraire et dont elle maîtrise sans aucun doute les codes et les possibilités, s'appropriant ce nouveau genre littéraire jusqu'à en devenir l'une de ses auteurs les plus prolifiques.

4.3.2. La Suisse au cœur des ouvrages d'Isabelle de Montolieu

Si *La Nouvelle Héloïse* pose les fondements d'un nouveau mouvement littéraire en Suisse romande, le décor du roman participe également à la création de la Suisse comme *topos* littéraire et fait du territoire helvétique « un cadre romanesque légitime » qui va d'ailleurs accueillir un nombre important de voyageurs après la parution du récit épistolaire⁴⁷⁰. Suivant le modèle de Rousseau, les romanciers mettent donc en avant les valeurs liées à la sensibilité, telles que la simplicité, la modestie, le courage, la bonté ou le naturel⁴⁷¹ et alimentent de ce fait « un système de représentations d'ordre mythique »⁴⁷² de leur pays, favorisant, à travers leurs récits, une image positive de ce dernier. À travers la fiction, qui tend à proposer l'expérience de l'ici et du maintenant, la Suisse « s'offre en contrée *autre*, isolée, fermée, concentrée sur d'antiques valeurs dont elle serait l'ultime conservatoire »⁴⁷³. Ainsi, le roman sentimental permet non seulement de valoriser l'Helvétie et de la présenter comme une terre unique, mais aussi de renforcer le sentiment patriotique « à un moment où l'identité nationale est en train de se construire »⁴⁷⁴. Précisons toutefois que cette valorisation helvétique ne touche pas uniquement les romans. En effet, diverses productions littéraires participent à la construction de cette identité nationale. Nous avons déjà mentionné le *Journal littéraire de Lausanne* dirigé dès 1794 par la chanoinesse Polier. Rappelons que ce journal propose principalement des récits suisses présentant l'histoire, la culture et la

⁴⁷⁰ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 201. Voir également C. Jaquier, « Un récit suisse dans la bibliothèque mondiale », in Fabrice Brandli et Marco Cicchini (dir.), *Pages d'histoire. Autour de Michel Porret*, Chêne-Bourg, Georg, 2022, p. 184 ; et Claude Reichler et Roland Ruffieux (éd.), *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, notamment les pages 485 à 504 qui mettent en avant l'influence de Rousseau sur les parcours des voyageurs en Suisse qui visitent les lieux décrits par le Genevois dans ses ouvrages.

⁴⁷¹ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 226. En ce qui concerne le lien entre sensibilité et simplicité, voir aussi Helder Mendes Baiao, *Rêves de citoyens. Le républicanisme dans la littérature Suisse romande du XVIII^e siècle*, Oxford ; Berne ; Berlin ; Bruxelles ; New-York ; Vienne, Peter Lang, 2021, p. 78-80. Pour un développement sur les valeurs de la simplicité et de la frugalité en lien avec le républicanisme suisse, voir *ibid.*, p. 42-88.

⁴⁷² Daniel Maggetti, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne, Payot, 1995, p. 20. Au sujet de ce « mythe suisse », voir également C. Reichler, « Introduction », in C. Reichler et R. Ruffieux (éd.), *Le Voyage en Suisse... op. cit.*, p. 7-19, en particulier les pages 7 à 11 ; et l'ouvrage d'Helder Mendes Baiao, *Rêves de citoyens... op. cit.*, en particulier le chap. 1, « L'imaginaire du "mythe" suisse et ses impacts ».

⁴⁷³ F. Rosset, *L'enclos des Lumières... op. cit.*, p. 213.

⁴⁷⁴ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 189.

géographie du pays⁴⁷⁵ et participe de ce fait à la formation et à l'instauration d'une identité culturelle⁴⁷⁶, jouant ainsi « un rôle non négligeable dans la consolidation d'une conscience nationale helvétique »⁴⁷⁷. Un autre exemple de production qui se consacre à la promotion de la culture suisse est l'almanach bernois *Alpenrosen*, édité et dirigé par le professeur de philosophie Johann Rudolf Wyss, pour lequel Isabelle traduit et écrit plusieurs nouvelles⁴⁷⁸. Le but de ce journal est de promouvoir la littérature et la culture nationales, la Suisse devant constituer le sujet central et les textes être rédigés uniquement par des écrivains nationaux⁴⁷⁹. L'almanach met donc à l'honneur non seulement l'histoire et les valeurs, mais également les auteurs du pays, notamment à travers la rubrique « Schweizerische Literatur » qui paraît tous les deux ans dès 1819 et présente les nouveautés littéraires suisses⁴⁸⁰.

Par le biais de ces différentes contributions, Isabelle participe pleinement à cette mise à l'honneur de sa patrie. Si les valeurs partagées dans les récits constituent un élément important de cette valorisation, celle-ci se constate également à travers la description des paysages et la construction d'un décor qui devient le symbole de la sensibilité. Dans ses romans, Isabelle exploite le pittoresque des paysages helvétiques et décrit l'impression profonde que produisent les splendeurs de la nature suisse, et plus particulièrement du paysage alpestre⁴⁸¹. La montagne constitue en effet l'un des particularismes de la Suisse et la distingue de toutes les autres nations⁴⁸². Symbole de pureté, d'authenticité et de liberté, elle constitue l'un des « plus anciens monuments de la terre » ayant échappé aux révolutions et à la corruption⁴⁸³ et trouve ainsi sa place au centre des récits de la baronne, comme en témoigne notamment cet extrait :

Ils firent souvent de petites excursions pour contempler, sous différens aspects, ces étonnantes masses de rochers entassés dont **les sommets couverts d'une neige éternelle**, et découpés en formes bizarres et majestueuses, **terminent de tous côtés l'horizon de la Suisse**. Duval se laissait aller aux **sublimes idées que lui inspiraient naturellement ces grands objets de la nature**, la plupart inaccessibles à l'homme, mais qui attestent si bien et l'existence et le pouvoir de celui qui les a fondés⁴⁸⁴.

⁴⁷⁵ L. Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne...* », art. cit., 119.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 51.

⁴⁷⁷ B. Lovis, « Théâtre professionnel et amateur à Lausanne... », art. cit., p. 4.

⁴⁷⁸ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 208.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 209.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 211.

⁴⁸¹ Claudine Lacoste-Veysseyre, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1850*, Genève, Slatkine, 1981, t. 1, p. 125.

⁴⁸² F. Rosset, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand... », art. cit., p. 193.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 194.

⁴⁸⁴ I. de Montolieu, « Philosophie et religion. Anecdote sur David Hume l'historien », in *Exaltation et piété...*, *op. cit.*, p. 37-38. Nous soulignons.

Isabelle met ainsi en avant la majesté ainsi que le caractère unique et isolé de ces « imposantes et redoutables merveilles de la nature »⁴⁸⁵ que sont les montagnes. À la fois sources de danger et de fascination, les sommets forment le décor de bon nombre de nouvelles de la baronne, tels que « Nantilde ou La Vallée de Balbella », « Le Chalet des Hautes Alpes », « Le Jeune fruitier du lac de Joux », ou encore « L'Avalanche ou Le Centenaire des Alpes », dans lesquels le lecteur découvre, en même temps que les personnages, les beautés du paysage alpin⁴⁸⁶. En plus de placer les Alpes et leur majesté au cœur de ses récits, Isabelle établit un lien étroit entre la fiction et la réalité qui lui permet de rappeler que « le relief alpestre, avant d'être un sujet d'exaltation, est une dure réalité »⁴⁸⁷. Ce processus d'authentification se remarque notamment dans « L'Avalanche ou Le Centenaire des Alpes », nouvelle au début de laquelle Isabelle raconte un voyage qu'elle a effectué, dont le récit sert d'introduction à l'histoire fictionnelle. Ce procédé, que nous avons du reste rencontré précédemment⁴⁸⁸, permet d'augmenter l'intérêt dramatique de la fiction, sans compter qu'il prouve que le but d'Isabelle n'est pas simplement de proposer une description des paysages suisses, mais de rendre compte d'une dangerosité qui lui permet de distraire le lecteur en le tenant en haleine et en jouant sur sa curiosité⁴⁸⁹.

La montagne n'est toutefois pas l'unique décor des œuvres de la baronne. Bon nombre d'entre elles prennent en effet place dans le Pays de Vaud et lui permettent de présenter sa terre natale envers laquelle elle ressent une profonde affection. Dans la préface de ses fameux *Châteaux suisses*, Isabelle affirme en effet qu'elle cherche à décrire « des sites qu'[elle] ne voi[t] jamais sans émotion et auxquels [elle] attache les plus doux souvenirs »⁴⁹⁰. Tout au long des divers récits qui composent ce roman historique, genre qui fleurit en Europe pendant la Restauration⁴⁹¹, le lecteur est en effet entraîné à travers le Pays de Vaud au gré des châteaux dans lesquels prennent place les fictions. Cette œuvre met d'ailleurs en avant l'intérêt de cette époque pour la Suisse médiévale que l'on remarque également dans le *Journal littéraire* et mais aussi chez plusieurs auteurs qu'ils soient romands, à l'exemple de

⁴⁸⁵ I. de Montolieu, « L'Avalanche ou Le Centenaire des Alpes. Ancienne anecdote suisse », in *Douze nouvelles par Madame Is. de Montolieu, pour servir de suite à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1812, t. 4, p. 112. Autant à travers leur splendeur et leur dangerosité les montagnes exercent un fort attrait sur les voyageurs venant en Suisse. À ce propos, voir C. Reichler et R. Ruffieux (éd.), *Le Voyage en Suisse...*, *op. cit.*, p. 221-226 et 285-320.

⁴⁸⁶ Nous mettons à disposition du lecteur d'autres exemples tirés de ces nouvelles. Voir annexe 24, p. 188.

⁴⁸⁷ C. Lacoste-Veysseyre, *Les Alpes romantiques...*, *op. cit.*, p. 130.

⁴⁸⁸ Voir *supra* 4.1.3., p. 76.

⁴⁸⁹ C. Lacoste-Veysseyre, *Les Alpes romantiques...*, *op. cit.*, p. 127-128.

⁴⁹⁰ I. de Montolieu, *Les Châteaux suisses...*, *op. cit.*, t. 1, p. 7.

⁴⁹¹ M. Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande... », art. cit., p. 189.

Françoise Louise de Pont-Wullyamoz, ou étrangers⁴⁹². À noter par ailleurs que même si Isabelle s'appuie sur des légendes et événements passés tout en s'inspirant du gothique anglais pour le cadre et les personnages de ses récits⁴⁹³, elle fait preuve d'une grande liberté par rapport à ses sources d'inspiration, sa volonté étant de laisser prédominer l'intrigue sentimentale⁴⁹⁴ : il s'agit avant tout pour elle de raconter l'histoire tragique d'« amours contrariés » plutôt que de présenter une chronique suisse⁴⁹⁵. Cet état de fait ne l'empêche cependant pas de dresser un portrait du Pays de Vaud et de ses contrées, contribuant de ce fait à alimenter le discours sur les paysages romantiques suisses engendré par Rousseau, comme cet extrait en témoigne :

[...] j'étais également impatiente et de le revoir et de faire connoissance avec **le plus riant des cantons de l'Helvétie**, celui de Vaud : s'il offre aux voyageurs moins de beautés pittoresques, moins de sites extraordinaires, et de sublimes horreurs, que quelques parties de la Suisse Allemande, combien n'en est-on pas dédommagé par ses **points de vue enchanteurs**, par la **richesse** et la **variété du paysage**, et surtout par **ce beau lac Léman**, qui, dans l'étendue de seize lieues, répète sur **le cristal de ses eaux**, d'un côté, les cîmes découpées des Alpes majestueuses, et l'agreste Savoie ; de l'autre, ce pays, **le mieux cultivé**, le plus couvert d'habitations, s'élevant, par une douce pente, jusqu'à la chaîne des monts Jura, qui le séparent de la France..... Mais je m'arrête ; mes descriptions seraient faibles auprès de celles que tout le monde sait par cœur, et surtout auprès de la réalité⁴⁹⁶.

En lisant cette description, l'on ne peut s'empêcher de remarquer le lien affectif qui lie Isabelle à sa région, le lexique mis en évidence soulignant particulièrement la fierté et l'attachement de l'auteure à son canton. En outre, un autre extrait tiré du troisième tome des *Châteaux suisses* ne manque pas de refléter le lien encore plus particulier qu'entretient la baronne avec sa commune tant aimée, Bussigny :

Les chevaliers se hâtent de se rendre à **Bussigny** [...]. Ils arrivent dans **ce lieu, charmant par sa position romantique**, la vue s'étend des Alpes jusqu'au Monts-Jura, le lac Léman semble séparer le canton de Vaud de la Savoye ; les yeux se reposent sur les noirs sapins des bois de Grand-Sève et de Branblans, au milieu desquels la Venoge établit son cours ; elle roule ses eaux, quelque fois assez bruyantes, dans de frais vallons, d'où s'élève **une vapeur qui embellit le paysage**. [...] une petite chapelle située sur une colline, traverse **un joli pâturage**, puis le petit hameau de St.-Germain : au-delà s'étend sur la gauche une prairie entourée de grands bois, et bordée par la rivière, sur ses bords, au milieu de la prairie, s'élève le monastère (1) de l'ordre des Bénédictines, et jamais sainte demeure ne fut mieux placée que dans ce site agreste et retiré ; aucun objet, aucun souvenir du monde ne vient distraire l'âme de ses pieuses méditations ; **la vue bornée de tous les côtés ne présente que des collines rapprochées et boisées** ; d'un côté est située la sombre forêt de sapin de Grand-Sève ; de l'autre un beau bois de chêne appartenant à l'évêque de Lausanne. [...] (1) On en voyait encore les ruines, au commencement de ce siècle ; l'abbaye de Saint-Germain, est actuellement une belle ferme, appartenante à la famille de Polier⁴⁹⁷.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 199-200 et p. 203-204.

⁴⁹³ Ernest Gidey, *L'Angleterre dans la vie intellectuelle de la Suisse romande au XVIII^e siècle*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1974, p. 197-198.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 195.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 196.

⁴⁹⁶ I. de Montolieu, « Les Quatre tourelles du château de Vuflans », in *Les Châteaux suisses...*, *op. cit.*, t. 2, p. 5-6. Nous soulignons.

⁴⁹⁷ I. de Montolieu, « Le Roi Lothaire et le chevalier Arthur », in *ibid.*, t. 3, p. 253-255. Nous soulignons.

À la lecture de ce passage, l'on peut presque imaginer Isabelle assise sur la galerie de sa « maisonnette », sa plume à la main, les yeux perdus sur le paysage qui s'étend devant elle. Il ne fait aucun doute qu'elle s'est appuyée sur sa propre expérience visuelle pour décrire non seulement le village de Bussigny, mais également les autres lieux vaudois qui servent de décor à ses écrits⁴⁹⁸.

Dans ses œuvres, Isabelle n'hésite donc pas à mettre à l'honneur sa patrie, en illustrant ses valeurs, ses particularités et sa singularité géographique. Par son caractère grandiose, indomptable et dangereux, le paysage alpin constitue l'un des stéréotypes qui contribuent à faire du pays natal de la baronne un lieu de fascination et d'émerveillement. Du reste, il est intéressant de constater qu'il n'y a pas toujours besoin de faire appel aux sommets escarpés pour faire apparaître la Suisse au sein de récits fictionnels. Un exemple tiré de la traduction d'Isabelle de *Raison et sensibilité* de Jane Austen l'atteste : « Nous serons bientôt en bas, dit Emma prenant sa course [...] Maria s'élança aussi, et dans leur robe blanche, descendant aussi rapidement, elles devaient ressembler, à quelque distance, aux boules de neige qui commencent les avalanches. »⁴⁹⁹ Ici, c'est avant tout l'aspect visuel des robes blanches flottant au vent qui permet à Isabelle de faire le parallèle avec la neige. Cette allusion ajoutée au texte anglais révèle subtilement la nationalité de la traductrice et participe ainsi à un processus d'« helvétisation »⁵⁰⁰ du texte : autrement dit, cette comparaison de la baronne donne une touche suisse au texte anglophone. Cet exemple témoigne qu'à travers leur travail, les traducteurs suisses participent à un jeu de mise en valeur de leur pays pour « helvétiser » les textes originaux qu'ils jugent être des influences étrangères appropriées⁵⁰¹. Suivant le mouvement, l'auteure de *Caroline* n'hésite pas à intervenir sur le texte original pour apporter cette « [s]wiss touch »⁵⁰² dans ses traductions.

Ainsi, loin de dissimuler son identité nationale dans ses écrits, Isabelle est fière de pouvoir présenter sa terre natale, que ce soit à travers la représentation des pittoresques Alpes ou les descriptions de son cher pays de Vaud. Dans un article de la *Gazette de Lausanne* datant du 10 août 1938, Anne Leblanc décrit l'auteure des *Châteaux suisses* comme suit : « Mme de Montolieu, les yeux braqués vers le château, puis rabaissés sur son papier tout noir d'amour vertueux et de couleur locale [...] »⁵⁰³ Sentimentalité et valorisation helvétique constituent

⁴⁹⁸ Nous mettons d'autres exemples de descriptions à disposition du lecteur. Voir annexe 25, p. 191.

⁴⁹⁹ J. Austen, *Raison et sensibilité...*, *op. cit.*, t. 1, p. 118.

⁵⁰⁰ V. Cossy, *Jane Austen in Switzerland...*, *op. cit.*, p. 206.

⁵⁰¹ *Idem.*

⁵⁰² *Idem.*

⁵⁰³ Anne Leblanc, « D'un jour à l'autre. Plénitude », *Gazette de Lausanne*, n° 222, 10 août 1938, p. 1.

effectivement des éléments primordiaux dans les récits de la baronne qui, bien loin de se cantonner aux frontières suisses, divertissent l'Europe entière.

4.3.3. Au-delà des frontières helvétiques

Le Canton de Vaud vient de perdre une de ses célébrités littéraires [...]. Son premier ouvrage obtient en France un succès brillant et mérité. Dès ce moment Madame de Montolieu et l'auteur de *Caroline de Lichtfeld* furent, dans le monde et dans la littérature, deux noms synonymes également connus, également aimés. Elle soutint sa réputation par des publications nombreuses qui se suivirent d'année en année [...]. Les critiques français accueillirent toujours avec faveur les écrits de cette dame, distinguée par la grâce et la facilité de son talent, par la pureté de ses peintures, par le bon goût de son style, par une vive sensibilité, enfin par ce qui manque le plus à la littérature de nos jours, le naturel⁵⁰⁴.

Tels sont les mots que l'on peut lire dans la notice nécrologique d'Isabelle parue dans le *Nouvelliste vaudois* le 1^{er} janvier 1833, soit trois jours après son décès. Dans un article du 8 janvier de la même année, la *Gazette de Lausanne* regrette également la mort de celle qui « jouissait d'une réputation européenne »⁵⁰⁵, comme le journal l'affirme avec raison.

En effet, dès la publication de *Caroline*, Isabelle connaît une notoriété importante qui ne va cesser d'augmenter avec la parution de ses traductions d'Auguste Lafontaine, notamment ses *Tableaux de famille* (1801), de ses divers recueils de nouvelles, de ses *Châteaux suisses* (1816), sans oublier de ses traductions du *Robinson suisse* (1814) et des œuvres de Jane Austen. Des productions qui enchantent ses lecteurs et qui prouvent qu'Isabelle a parfaitement saisi les attentes de ses contemporains en matière de littérature. Cette maîtrise du goût du lectorat explique le succès de ses nombreux ouvrages, répandus aussi bien dans son pays natal, puisqu'on peut trouver par exemple vingt-quatre d'entre eux dans le cabinet de lecture de Louise Mourer à Orbe⁵⁰⁶, que dans la capitale française, dans laquelle un cabinet aux alentours du Palais royal (le salon littéraire de Bocquet) propose dans son catalogue de 1826 dix-sept titres d'Isabelle et la classe parmi les « auteurs les plus connus », la plaçant de ce fait, par le nombre de ses ouvrages, juste après Madame de Genlis (avec 34 titres proposés dans le catalogue), Walter Scott (avec 28 titres) et l'Abbé Prévost (avec 18 titres)⁵⁰⁷. De plus, nous l'avons mentionné, Isabelle collabore avec le *Mercure de*

⁵⁰⁴ Notice nécrologique sur Isabelle de Montolieu, *Nouvelliste vaudois*, n° 1, 1^{er} janvier 1833, p. 3.

⁵⁰⁵ « Mad. de Montolieu », *Gazette de Lausanne*, n° 3, 8 janvier 1833, p. 3.

⁵⁰⁶ Voir *Catalogue des livres du cabinet littéraire de Louise Mourer à Orbe*, [Orbe], L. Mourer, 1820.

⁵⁰⁷ Françoise Parent-Lardeur, *Les cabinets de lecture. La lecture publique à Paris sous la Restauration*, Paris, Payot, 1982, p. 28. L'historienne établit du reste qu'Isabelle arrive en troisième position des auteurs les plus souvent demandés dans les cabinets de lecture parisiens (après Madame de Genlis et Walter Scott), voir F. Parent-Lardeur, *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Editions des Hautes Études en sciences sociales, 1981, p. 172.

France dès 1810 à travers la parution d'une vingtaine de textes⁵⁰⁸ – qui seront ensuite publiés dans ses différents recueils – et apparaît ainsi aux côtés de grands noms de la littérature, à l'exemple de Diderot, Chateaubriand, Sismondi, ou encore Staël⁵⁰⁹ ; une consécration littéraire⁵¹⁰ qui participe incontestablement à la diffusion de sa production fictionnelle.

Malheureusement, l'on réduit trop souvent cette production à ses seules œuvres sentimentales. Sentimentaux, certes, ses écrits le sont, mais ils traitent également de sujets plus vastes : l'histoire (antique et médiévale), la botanique, la Suisse évidemment, mais aussi la famille et l'éducation, la philosophie, la religion et la morale. En outre, ses textes, publiés ou non, ne se résument pas seulement au genre narratif, mais s'inscrivent aussi dans d'autres genres littéraires à l'exemple de l'écriture théâtrale, mais également de la poésie ou du récit épistolaire. Une écriture diversifiée et prolifique donc qui fait d'Isabelle une auteure reconnue et appréciée pour sa « simplicité dans le langage et dans les sentiments »⁵¹¹ et pour son style empreint « de grâces » et « d'elegance »⁵¹².

Par ailleurs si, comme nous l'avons vu, Isabelle participe via ses écrits à la diffusion des valeurs et paysages helvétiques, contribuant ainsi à la diffusion d'un « mythe » suisse, ses traductions favorisent également la diffusion de textes littéraires d'autres nations. En effet, au terme de sa carrière, l'on peut dénombrer trente-trois œuvres originales et vingt auteurs différents traduits par Isabelle, ces derniers étant aussi bien masculins que féminins, germanophones qu'anglophones. Ainsi, Elizabeth Helme, Auguste Lafontaine, August Gottlieb Meissner, Friedrich de la Motte Fouqué, Johann Gottwerth Müller, Caroline Pichler, Karl Gottlieb Praetzel, Bazil Ramdohr, Elisabeth Charlotte Constantia de la Recke, Ludwig Tieck, Johanna Schopenhauer, Johann David Wyss, et leurs voisins d'outre-Manche, à savoir Jane Austen, Georgiana Spencer Cavendish, Richard Clarke, Elisabeth Hervey, Barbara Hofland, Frances Moore, Adélaïde O'Keefe et Charlotte Smith sont tous convoqués sous la plume de la baronne, qui propose une adaptation plus ou moins fidèle de leurs écrits. En effet, n'oublions pas que le traducteur du XIX^e siècle jouit d'une grande liberté en ce qui concerne le respect du texte original⁵¹³, liberté dont Isabelle n'hésite

⁵⁰⁸ Isabelle a publié vingt textes répartis dans trente-neuf numéros du *Mercure de France*. Pour la liste précise de ses publications dans le *Mercure*, voir annexe 4, p. 149.

⁵⁰⁹ Voir notamment les *Mercure de France* suivants : n° 47, 1811 ; n° 52, 1812 ; n° 58, 1814 ; n° 61, 1814.

⁵¹⁰ V. Cossy, *Jane Austen in Switzerland...*, *op. cit.*, p. 195.

⁵¹¹ Lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 16 novembre 1820, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/B-3/14.

⁵¹² « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 86.

⁵¹³ Marie-Pascale Pieretti rappelle en effet qu'au XVIII^e siècle, la traduction n'est pas une transcription passive des traducteurs. Cité dans A. Russell, *Isabelle de Montolieu Reads Jane Austen's Fictional Minds. The First*

d'ailleurs pas à disposer pour rendre les romans plus divertissants et éviter qu'ils ne soient « ennuyeux et traînant »⁵¹⁴. Grâce à cette intense production d'œuvres traduites, Isabelle joue un rôle fondamental dans la circulation des textes entre les pays. Par son travail, elle fait connaître un nombre important de textes et d'auteurs étrangers peu connus, voire totalement ignorés⁵¹⁵, et participe à une ouverture du monde francophone à la littérature étrangère, pouvant dès lors être considérée comme une figure intermédiaire entre la France d'un côté et l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre⁵¹⁶.

De plus, ses nombreuses publications et sa renommée européenne permettent à la baronne de rencontrer et de recevoir chez elle plusieurs célébrités étrangères. Nous avons déjà mentionné la rencontre entre Isabelle et l'écrivaine allemande Sophie de La Roche en 1792, ainsi que la visite à Bussigny de la romancière anglaise Maria Edgeworth en 1820⁵¹⁷. Or, d'autres personnalités sont également accueillies dans la propriété, à l'exemple de l'écrivain et botaniste français Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre⁵¹⁸, de la célèbre femme de lettres Juliette de Récamier, du philosophe suisse Charles Victor de Bonstetten, ou encore du duc de Laval⁵¹⁹, autant de visites qui démontrent la réputation considérable que l'auteure de *Caroline* s'est forgée au-delà de sa terre natale.

Cette période de gloire ne dure toutefois pas puisque malgré la célébrité dont jouit Isabelle, son nom tombe peu à peu dans l'oubli durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Cet état de fait s'explique notamment par l'évolution des courants littéraires et l'arrivée du réalisme, qui supprime peu à peu le romantisme et rend progressivement les œuvres sentimentales obsolètes. En outre, l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles va être particulièrement critique envers les écrits d'Isabelle⁵²⁰. Ainsi, si les romans d'Isabelle ont ému les lecteurs de

French Translations of Free Indirect Discourse from Jane Austen's Persuasion, Berne, Peter Lang, 2011, p. 36.

⁵¹⁴ Cité dans David Gilson, *A Bibliography of Jane Austen*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 153.

⁵¹⁵ À l'exemple de Jane Austen et de Caroline Pichler dont Isabelle est la première, avec *La Bibliothèque britannique*, à traduire les œuvres. Voir E. Giddey, « Isabelle de Montolieu et Jane Austen », *Colloquium Helveticum – Cahiers suisses de littérature générale et comparée*, Berne, Peter Lang, 1985, fasc. 1, p. 57 ; Caroline Pichler, *Olivier, traduction libre de l'allemand, d'après M.^{me} Caroline Pichler, née Greiner ; par M.^{me} de Montolieu*, I. de Montolieu (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1823, t. 1, p. vi.

⁵¹⁶ Earl Jeffrey Richards, « Elisabeth-Jeanne-Pauline Polier de Bottens (dite Isabelle), baronne de Montolieu », in Katharina M. Wilson (éd.), *An Encyclopedia of Continental Women Writers. Volume two L-Z*, Chicago ; Londres, St James Press, 1991, p. 862.

⁵¹⁷ Voir *supra* 3.3.1. et 3.4.1., p. 42 et 55.

⁵¹⁸ [s. a.], « Bibliographie », *La Gazette de Lausanne*, n° 141, 16 juin 1884, p. 3.

⁵¹⁹ Jean-François Vernes-Prescott, *Causeries d'un octogénaire genevois*, Genève, Jules Carey, 1883, p. 251 et 253.

⁵²⁰ Voir notamment Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 92 ; Joseph-Marie Quérard, « Montolieu », art. cit., p. 269-270 ; et Pierre-André Sayous, *Le dix-huitième siècle à l'étranger. Histoire de la littérature française dans les divers pays d'Europe depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution française*, Paris, Amyot, 1861, t. 2, p. 93-96.

son vivant, leur style passé de mode ne leur permet pas de résister à l'épreuve du temps, à l'exception du *Robinson suisse* et des *Châteaux suisses* – ouvrage considéré comme l'un de ceux qui « ont ouvert la voie à [la] littérature nationale »⁵²¹ – qui continuent tous les deux d'être édités et lus au XX^e siècle⁵²². Un maigre héritage si l'on pense à tous les feuillets noircis par la baronne de Montolieu, qui lui ont valu d'être considérée comme l'une des romancières vaudoises les plus célèbres et prolifiques du tournant des Lumières.

Si densité et célébrité peuvent caractériser la carrière littéraire d'Isabelle, qui lui vaut enthousiasme et respect de ses contemporains suisses et étrangers, l'on peut s'interroger sur la place et la signification de cette carrière pour la baronne. Nous avons constaté que son activité d'auteure est liée à son existence et ce à différents niveaux, que ce soit à travers ses expériences et relations personnelles, sa place dans la société lausannoise ou son statut d'écrivaine suisse dont la renommée dépasse les frontières helvétiques. Une femme, une veuve, une mère, une amie, une dramaturge, une admiratrice de Rousseau, une auteure suisse, tels sont quelques attributs qui caractérisent la romancière et qui influencent sa production fictionnelle tout au long de sa vie. Pourtant, malgré son intense activité littéraire et la place importante de celle-ci dans sa vie, Isabelle, dans ses souvenirs versifiés, ne parle pas une seule fois de cette activité d'auteure et de traductrice. À peine mentionne-t-elle sa renommée !⁵²³ Or, cette absence peut amener à se questionner : alors que l'on réduit souvent Isabelle à ses œuvres et à sa figure d'auteure, l'on peut se demander si cette activité littéraire a réellement eu autant d'importance pour elle qu'elle en a aux yeux de ses contemporains ou aux yeux des chercheurs. Nous définissons fréquemment Isabelle par ses écrits et brandissons avec une certaine fierté son statut de femme de lettres, mais cette fierté a-t-elle été réellement partagée par la principale intéressée à la fin de sa vie ? Son statut de romancière est-il considéré par la baronne comme accessoire par rapport aux autres rôles qu'elle a tenus en tant que femme durant son existence ? Isabelle a-t-elle vécu pour écrire ou a-t-elle seulement écrit pour vivre ? La question reste ouverte.

⁵²¹ E. Fehr, « Les livres », *La Gazette de Lausanne*, n° 282, 28 novembre 1895, p. 3.

⁵²² H. Perrochon, « Robinson à Bussigny », *La Gazette de Lausanne*, n° 305, 3 novembre 1929, p. 1-2 ; V. Cossy, *Jane Austen in Switzerland...*, *op. cit.*, p. 191-192.

⁵²³ « Vers | faits par Madame de Montolieu... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12. Voir annexe 5, p. 153.

5. Conclusion

« Des chagrins, des pertes douloureuses troublèrent son existence [...] »⁵²⁴ Tels sont les mots utilisés par Jeanne Polier dans son journal pour résumer la vie de celle qui a été pour elle une amie si intime et si précieuse : sa sœur. Arrivée au terme de cette recherche, nous ne pouvons que donner raison à Jeanne. En effet, il ressort de la vie d'Isabelle une grande part de souffrance et d'épreuves qui semblent avoir jalonné son passage sur Terre. Que ce soit le décès de ses frères et sœurs, de ses parents, de ses deux époux, mais aussi la maladie du baron, celle de son petit-fils, ainsi que sa propre paralysie, sans compter ses soucis financiers et ses désillusions sentimentales, la destinée d'Isabelle s'est révélée bien houleuse et capricieuse. Toutefois, malgré ces revers du destin, la Vaudoise a toujours pu compter sur ses proches, qu'il s'agisse de sa famille ou de ses amis, pour affronter ses tourments. Cet équilibre entre amour et douleur, que nous retrouvons à de nombreuses reprises durant toute l'existence de la baronne de Montolieu et que nous avons relevé au fil des chapitres, contribue à une meilleure appréhension de la nature profonde de cette femme qui est fréquemment réduite à son seul statut d'auteure.

Or, Isabelle n'est pas qu'une romancière. Elle est aussi une fille aimante, profondément attachée à ses parents, et surtout à sa mère, une grande sœur admirée des autres membres de sa fratrie, une jeune amoureuse désabusée par l'amour et devenue veuve à peine sa vie entamée, une héroïne de fiction romanesque qui voit son *lord* s'éloigner sans elle, une baronne qui s'épanouit au milieu de ses plantes et de ses animaux, une mère dont l'affection profonde pour son fils n'est pas exempte de préoccupations ou encore une grand-mère soucieuse du bonheur de ses petits-enfants. Elle est également et avant tout une femme sensible, modeste et loyale, une femme énergique, mais aussi morose, pleine d'imagination, à l'esprit pétillant et au grand cœur. Cette fidèle croyante interpelle par sa résistance envers les coups du sort mais aussi par sa grande fragilité qui ne se laisse pas facilement découvrir ; autant de caractéristiques et d'attributs que cette étude a permis de révéler.

Par ailleurs, cette vie dont nous avons esquissé les grandes lignes ne se trouve en aucun cas dissociée de l'activité littéraire qu'Isabelle a pratiquée dès son premier veuvage. Nous avons en effet constaté que l'écriture de la baronne reste profondément liée à son existence, et ceci à différents niveaux. Au niveau personnel et intime tout d'abord, puisque son statut de veuve et sa condition de femme indépendante sont à l'origine de cette intense activité littéraire qui

⁵²⁴ « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs... », *op. cit.*, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 85.

caractérise sa carrière. Une carrière d'ailleurs encouragée par sa famille, qui prend part de manière directe ou indirecte à l'écriture de ses ouvrages, ces derniers témoignant d'un lien profond entre la fiction et la réalité et prouvant qu'Isabelle s'inspire de ses propres expériences pour écrire. Au niveau de ses relations sociales ensuite, l'on s'aperçoit de l'implication des amis de la baronne dans sa carrière, et ce depuis son commencement. Des relations amicales que l'auteure de *Caroline* entretient grâce à sa participation aux salons lausannois, et en particulier à celui d'Angélique de Charrière, ainsi qu'aux représentations théâtrales de la petite société de la rue de Bourg ; des rencontres qui lui permettent de partager son amour de la littérature, de pratiquer de différentes façons sa propre écriture et de se distinguer, notamment par son esprit brillant, sa vivacité ou encore ses talents d'oratrice. Or si Isabelle s'épanouit dans la société lausannoise, nul doute qu'elle apprécie également le lieu dans lequel elle exerce son activité littéraire : le Pays de Vaud. En effet, ce troisième et dernier niveau d'analyse a montré le caractère fondamental de l'identité nationale d'Isabelle que ce soit à travers l'admiration qu'elle porte à son compatriote Jean-Jacques Rousseau ou par le biais de la mise à l'honneur de sa patrie dans ses écrits, lesquels lui ont valu de conquérir le monde littéraire de l'Europe entière.

À travers les différentes analyses que nous avons menées et présentées, nous avons offert un portrait inédit de cette femme de lettres dont l'œuvre et la vie ont basculé dans l'oubli après sa mort. Tout en restant consciente que notre enquête ne saurait être exhaustive, nous pouvons affirmer, au terme de cette recherche, avoir atteint notre but initial, à savoir dévoiler la femme qui se dissimule derrière la célèbre auteure. Au début de ce travail, nous avons mentionné l'absence de monographie portant exclusivement sur Isabelle de Montolieu dans le paysage historiographique actuel, une lacune que cette étude contribue à combler. Les nombreuses sources inédites que nous avons révélées ont entre autres permis d'esquisser une toute nouvelle image d'Isabelle. Nous demeurons cependant consciente que l'analyse de sources du for privé et de l'intime ne peut prétendre représenter parfaitement le réel et que certaines informations peuvent être sujettes à des questionnements et des remises en cause, c'est pourquoi, par souci de précision et de qualité de l'information, nous avons essayé de croiser le plus possible les différents documents étudiés et de les faire dialoguer. Par ailleurs, il est tout à fait envisageable que de futures découvertes viennent apporter un nouvel éclairage sur certains pans encore obscurs de l'histoire de la baronne. Notre analyse s'étant concentrée uniquement sur les sources issues du canton de Vaud, il ne fait aucun doute que des documents issus d'autres institutions et fonds d'archives pourraient apporter de

nouvelles informations sur l'auteure des *Châteaux suisses*⁵²⁵. Les correspondances dans lesquelles Isabelle apparaît de façon indirecte ainsi que le réseau européen des personnes qui ont gravité autour de la baronne pourraient également être une piste à explorer. De même, la riche liste de ses œuvres, que nous n'avons malheureusement pas pu parcourir en entier, peut très certainement apporter encore de nombreux renseignements, sans compter que des analyses plus poussées de certaines d'entre elles pourraient être menées. Toutefois, le présent écrit constitue non seulement une synthèse des informations connues sur la baronne de Montolieu, mais apporte surtout un nouvel éclairage sur Isabelle tout en remettant à l'honneur le destin de cette femme unique.

Rappelons finalement que l'un des buts de ce travail était également de participer plus généralement au mouvement qui tend à « réintégrer les femmes dans l'histoire »⁵²⁶. Or, à travers cette contribution, nous avons non seulement remis en lumière Isabelle de Montolieu, mais également pu faire émerger trois autres femmes qui ont joué un rôle plus ou moins important dans la vie de notre romancière vaudoise, à savoir Antoinette Suzanne Elisabeth Lagier de Pluviannes, Jeanne Françoise Polier et Françoise Marie Louise Mayor de Sullens : trois femmes méconnues, délaissées, voire pratiquement oubliées, qui mériteraient pourtant qu'historiennes et historiens s'intéressent à leur destinée. Nous sommes ainsi heureuse d'avoir contribué, même de façon minime, à « sortir [...] de l'ombre et [à] rendre *visible* »⁵²⁷ ces « grandes absentes de l'histoire »⁵²⁸ et à avoir pénétré de ce fait « plus en avant dans le territoire si riche de l'histoire des femmes »⁵²⁹.

⁵²⁵ Nous faisons notamment référence aux manuscrits conservés aux archives de la Bibliothèque de Genève (désormais BGE), ainsi qu'aux archives Valence et celles du Comte Xavier de Gontaut-Biron, toutes deux citées par Gabriel de Broglie, voir G. de Broglie *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 2001, (1^{re} édition 1985), 529 p. Bien que nous n'ayons pas analysé ces différentes sources pour ce travail, nous les avons listées à la fin de celui-ci, car ces documents permettraient selon nous d'apporter de nouvelles informations sur Isabelle de Montolieu et mériteraient d'être examinés (ou réexaminés) avec attention. Pour la liste voir *infra* 7.1.2., p. 116.

⁵²⁶ C. Planté, M. Riot-Sarcey et É. Varikas, « Introduction », art. cit., p. 22.

⁵²⁷ Eliane Gubin, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 49.

⁵²⁸ Régine Beauthier, Catherine Jacques et Valérie Piette, « Introduction », in *ibid.*, p. 7.

⁵²⁹ *Ibid.*, p. 3.

6. Remerciements

En premier lieu, j'aimerais témoigner toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, Léonard Burnand, pour m'avoir accompagnée tout au long de cet écrit et m'avoir offert l'opportunité d'étudier une figure féminine si passionnante. Je le remercie de la confiance et de l'enthousiasme qu'il a manifestés à l'égard de mes idées et de mon travail. En outre, je souhaite lui exprimer toute ma gratitude pour le temps qu'il m'a consacré, pour sa bienveillance, son écoute et son soutien sans faille qui m'ont permis d'avancer sereinement à chaque étape de ma recherche.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à la Professeure Valérie Cossy qui a expertisé ce mémoire. Je la remercie pour les nombreux éloges qu'elle a eus à l'égard de mon travail.

Une part essentielle de celui-ci se composant de sources manuscrites, j'aimerais adresser mes vifs remerciements aux différentes institutions qui m'ont accueillie lors de mes investigations ainsi qu'à leur personnel pour leurs conseils et leur gentillesse. Je remercie en particulier Chiara Gizzi pour sa disponibilité et pour son aide lors de la manipulation de certains documents fragiles.

Par ailleurs, j'aimerais exprimer ma gratitude à Marie-Claire Vust et à sa famille pour m'avoir accueillie dans leur demeure à Bussigny et m'avoir fait visiter la « maisonnette » d'Isabelle, me permettant ainsi de découvrir ce lieu qui fut tant apprécié par la baronne.

Je tiens également à remercier David Auberson, Béatrice Lovis, Guillaume Poisson et Danièle Tosato-Rigo pour les échanges fructueux que nous avons eus au sujet de mon travail, pour leur assistance et leurs recommandations avisées.

En outre, je souhaite témoigner toute ma reconnaissance à David Auberson, Martial Bongard, Chloé Christen, Jean-Blaise Curchod, Guillaume Poisson, Anaïs Reichard et Nicole Trachsel, mes relectrices et relecteurs, pour leurs corrections et commentaires.

Tout comme Isabelle a pu s'appuyer sur ses amis durant sa carrière, j'ai la chance de pouvoir compter sur la présence et le soutien indéfectible de Victorine Sieber qui ne m'a pas seulement conseillée et encouragée durant la réalisation de ce mémoire, mais qui m'épaula depuis de nombreuses années. Je la remercie pour cette amitié qui traverse le temps.

Pour finir, je remercie ma famille et en particulier mes parents pour leur confiance, leurs encouragements et leur soutien constants.

7. Bibliographie

7.1. Sources

7.1.1. Sources manuscrites issues d'institutions vaudoises

Archives cantonales vaudoises (ACV)

Administration générale :

- Bb 25 vol. 17, p. 539-542 : « Mémoire concernant les nouveaux Réfugiés de France ».

Cadastres de Bussigny :

- GD 157/1
- GD 157/2.

Fonds P Albenas :

- 92 : « Partage entre les nobles sœurs Mayor de Sullens Du 9^e may 1752 Avec une explication dudit Acte : du 3^e may 1759 ».
- 134 : « Etat general des Bien delaissés par feu Noble et genereuse Demoiselle Marie le Brun ».

Fonds P Charrière de Sévery

- B 104.1050-1068 : dix-neuf lettres d'Elisabeth Crommelin à Salomon de Charrière de Sévery entre 1770-1781.
- B 104.1944-1963 : vingt lettres de Louis de Montolieu à Salomon de Charrière de Sévery entre 1773 et 1787.
- B 104.2040-2048 : neuf lettres de Jean Antoine Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery entre 1751 et 1777.
- B 104.4634-4660 : vingt-sept lettres de Louise Marie Claudine d'Albenas à Catherine de Charrière de Sévery entre 1767 et 1776.
- B 104.5483-5490 : huit lettres de Louis de Montolieu à Catherine Charrière de Sévery entre 1776 et 1777.
- B 104.5512-5516 : cinq lettres d'Isabelle de Montolieu à Catherine de Charrière de Sévery, [s. d.].
- B 104.5628 : lettre de Jean Antoine Noé Polier de Bottens à Catherine de Charrière de Sévery, [s. d.].

- B 104.6421: lettre de Jean Antoine Noé Polier de Bottens à Catherine de Charrière de Sévery, [s. d.].
- B 104.5629-5632 : quatre lettres de Jeanne Françoise Polier de Bottens à Catherine de Charrière de Sévery en 1793.
- B 117.1875-1907 : trente-deux lettres d'Henri de Crousaz à Wilhelm de Charrière de Sévery entre 1773 et 1821.
- B 117-3120-3127 : huit lettres d'Isabelle de Montolieu à Wilhelm de Charrière de Sévery [entre 1804 et 1827].
- B 117.3324-3334 : onze lettres de Jeanne Polier de Bottens à Wilhelm de Charrière de Sévery entre 1808 et 1814.
- B 117.5444-5448 : cinq lettres d'Isabelle de Montolieu à Louise de Charrière de Sévery [entre 1823 et 1824].
- B 117.5481-5483 : trois lettres de Jeanne Polier de Bottens à Louise de Charrière de Sévery, [s. d.].
- Ba 2943 : lettre de Jean Antoine Noé Polier de Bottens à Charles-Barthélémy Chandieu-Villars du 20 septembre 1763.
- Bc B 118.741-745 : cinq lettres d'Isabelle de Montolieu à Angletine Effinguer de Wildegg [entre 1796 et 1805].
- Bc B 118.773 : lettre de Jeanne Polier de Bottens à Angletine Effinguer de Wildegg, [s. d.].
- Be 10 : cinq lettres d'Isabelle de Montolieu à Rodolphe Ferdinand Grand du 30 septembre 1786 et du 11 février 1786.
- Bh 192 : onze lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge [entre 1821 et 1829].
- Bh 193 : quarante-quatre lettres d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge [entre 1821 et 1829].
- Bh 195 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge [entre 1821 et 1829].
- Bj 5-7 : lettre et mots d'Isabelle de Montolieu à Salomon et Catherine de Charrière de Sévery, [s. d.].
- Ca 30-31 : listes et répertoire des invités de William et Clara de Charrière de Sévery.
- Ci 14 : « Journal des Journées et Soupers 1790 1791 & 1792 » de Catherine de Charrière de Sévery.
- Ci 33 : journal d'Angletine Effinger de Wildegg de 1781 à 1804.

- Ck 16 : jeux d'esprit, petits vers, notices diverses, entre autres sur cartes à jouer.
- Ck 17 : poèmes, chansons, portraits et contes.
- Ck 20 : textes de circonstances – poèmes, chansons (anniversaires, célébrations diverses), épitaphes, etc. (XVIII^e-XIX^e siècles).
- Ck 34-35 : poèmes (entre autres, de circonstances), fragments d'œuvres célèbres, citations diverses, lettres, mémoires, contes, théâtre, sermons, etc.
- Ck 41 : manuscrit de Rhoda, roman traduit de l'anglais par Louise de Charrière de Sévery en 1824 (avec une lettre d'Isabelle de Montolieu).
- Ck 45 : documents d'intérêt bibliographique – catalogues, listes d'ouvrages et notices diverses, références, entre autres sur cartes à jouer, prospectus, et pièces annexes.

Fonds P Château de la Sarraz :

- G 26 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Claude Arthus-Bertrand du 31 janvier 1815.

Fonds P Gaulis :

- Ba 273 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Madame Polier Nicholas, [s. d.].

Fonds P Monod (René)

- 368 : « Contract de mariage de Noble et Spectable anth. noé Polier avec Demoiselle anthoinette susanne Elisabeth Lagier de Pluvianes du 4. avril 1744. ».
- 369 : certificat de l'Académie de théologie obtenu par Antoine Noé Polier de Bottens.
- 370 : « Livre de raisons de Monsr. Ant. Noé De Polier Bottens 1^{er} Pastr : de l'Eglise de Lausanne anc : Doyen de la Ven : Classe de Lausanne et Vevey, &c commencé Le 1^{er} Janvier de l'an de grace 1781. ».
- 371 : « Quelques particularités de la vie de moi N : Ant : Noè Polier Seigneur de Bottens, ministre du St Evang : 1^{er} Pasteur des Eglises de Lausanne, ancien Doyen de La Ven : Classe de Lausanne et de Vevay membre de Plusieurs academies Etrangeres &c Ne le 27^e Xbre 1713. baptisé en janvier 1714 ».
- 372 : « Le Doyen Antoine-Noé Polier de Bottens – Sermons – ».
- 373 : « Le Doyen A.-N Polier de Bottens – Articles de l'encyclopédie et divers ».
- 656 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Jean-Noé-Godefroy Polier du 9 mai [1814].

Notaires – Dg District de Lausanne :

- Dg 12/10 : contrat de mariage entre Louis de Montolieu et Isabelle Polier.

Registre foncier de Bussigny :

- GF 157/1.

Registres paroissiaux :

- Eb 71-5 :
 - Avis de naissance de « De Pluviannes Paul Simeon ».
 - Avis de naissance de « Polier Anthoine Noë ».
- Eb 71-6 :
 - Avis de naissance de « De Crousaz Benjamin David Rodolph ».
 - Avis de naissance de « De Pluvianes Marie Magdeleine ».
 - Avis de naissance de « Polier Antoine Jean Jaques ».
 - Avis de naissance de « Polier Charles Etienne Godefroi ».
 - Avis de naissance de « Polier Elizabeth Jeanne Pauline ».
 - Avis de naissance de « Polier Etienne Henri George Fitz Roger ».
 - Avis de naissance de « Polier Jeanne Pauline Elizabeth ».
- Eb 71-7 :
 - Avis de naissance de « De Montolieu Charles Louis Henri Marc Maurice ».
 - Avis de naissance de « Polier De Bottens Jeanne Françoise ».
- Eb 71-8 :
 - Avis de naissance de « De Crousaz Henri Antoine ».
- Eb 71-11 :
 - Avis de naissance de « De Crousaz Henri Meyn ».
 - Avis de naissance de « De Crousaz Paul Emile Maurice ».
- Eb 71-17 :
 - Avis de mariage entre Henri Antoine de Crousaz et Jeanne Marie Elisabeth Meyn de Spanbrok.
- Eb 71-45 :
 - Avis de décès de « Polier Jean Jaques Anthoine ».
 - Avis de décès de « Polier Jeanne Pauline Elizabeth ».
- Eb 71-46 :
 - Avis de décès de « De Crousaz Benjamin David Rodolph ».
 - Avis de décès de « De Monteaulieu Charles Henry Louis Maurice ».

- Avis de décès de « De Montolieu Un Enfant, mort en naissant ».
- Avis de décès de « Polier Antoinette Susanne Elisabeth ».
- Eb 71-47 :
 - Avis de décès de « De Montolieu Françoise ».
 - Avis de décès de « Polier Antoine Noé ».
- Eb 71-48 :
 - Avis de décès de « De Montolieu Louis ».
- Ed 71-46 :
 - Avis de décès de « De Crousaz Henry Antoine ».
 - Avis de décès de « De Montolieu, née Polier Jeanne Isabelle Pauline ».

Testaments homologués :

- Bg 13 bis 16 : « Testament du citoyen Louis B. de Montolieu ».

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

Fonds Grenier :

- P 224, C 17-260, E 2 : lettre d'Isabelle de Crousaz à Edward Gibbon et Jacques-Georges Deyverdun, [1786] et lettre à Isabelle de Crousaz, [1786].
- P 224, C 18-261, E 6 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Jacques-Georges Deyverdun, [s. d.].
- P 224, C 18-261, E 8 : lettre de Mallet Butini à Jacques-Georges Deyverdun du 19 novembre 1785 ; lettre de Samuel-Élisée Bridel à Jacques-Georges Deyverdun du 6 août 1786 et lettre d'Isabelle de Montolieu à Jacques-Georges Deyverdun, [s. d.].
- P 224, C 18-261, E 12 : poèmes, pièces de théâtre, dissertation et écrits divers.
- P 224, C 22-265, E 6 : « Mélanges et souvenirs », copie de textes divers et de lettres dont trois à Isabelle de Montolieu en 1806.
- P 224, C 24-267, E 4 : lettres de Samuel Clavel à Rosalie de Constant, [s. d.].
- P 224, C 24-267, E 13 : lettres de Louis de Montolieu au chevalier de Lachebodie et au Conseiller Févot du 22 août 1757 et du 25 juin 1790.
- P 224, C 24-267, E 17 : testaments de Luc Polier Hardy et de Eléonore Antoinette Polier.

Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne (BCUL)

Fonds Crousaz :

- IS 1997/VIII/A : contrats de mariage d'Isabelle de Montolieu.

- IS 1997/VIII/B-1 : deux-cent-onze lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Isabelle de Montolieu entre 1793 et 1798.
- IS 1997/VIII/B-2 : huitante-trois lettres de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu entre 1784 et 1802.
- IS 1997/VIII/B-3 : trente lettres de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu entre 1804 et 1828.
- IS 1997/VIII/B-4 : diverses lettres reçues par Isabelle de Montolieu entre 1794 et 1829.
- IS 1997/VIII/C : six lettres d'Isabelle de Montolieu à Madame Curchod-Favre.
- IS 1997/VIII/D : trois lettres de Frédéric Dumouriez à Louis de Montolieu entre 1738 et 1750.
- IS 1997/VIII/E : manuscrits d'œuvres d'Isabelle de Montolieu.
- IS 1997/VIII/F : documents concernant le décès d'Isabelle de Montolieu.
- IS 1997/VIII/G2 : lettre d'Elisa Van der Recke à Isabelle de Montolieu du 8 janvier 1819.
- IS 1997/IX/A : certificat de naissance de Jeanne Françoise Polier de Bottens.
- IS 1997/IX/B : trois lettres de Jeanne Françoise Polier de Bottens à Émilie de Crousaz entre 1838 et 1839.
- IS 1997/IX/C : textes manuscrits, poèmes, carnets et textes de circonstances de Jeanne Françoise Polier de Bottens.
- IS 1997/IX/D : documents relatifs à la succession de Jeanne Françoise Polier de Bottens.
- IS 1997/X/A : papiers d'état civil et documents relatifs à la naissance d'Henri Antoine de Crousaz.
- IS 1997/X/B : documents relatifs à la carrière d'Henri Antoine de Crousaz.
- IS 1997/X/C : papiers-valeur d'Henri-Antoine de Crousaz.
- IS 1997/X/D : documents relatifs à la gestion de l'hoirie de Benjamin de Crousaz par Henri Antoine de Crousaz.

7.1.2. Sources manuscrites complémentaires externes au canton de Vaud

Bibliothèque de Genève (BGE)

- Arch. De Saussure 5, f. 308-309 : lettre de Louis de Montolieu à Horace-Bénédict de Saussure de novembre 1786.

- Arch. Tronchin 183/19 : lettre de Louis de Montolieu à François Tronchin du 20 juillet 1784.
- Arch. Tronchin 187/41 : lettre de Louis de Montolieu à François Tronchin du 24 octobre [1780].
- Arch. Tronchin 189/16, f. 32-33 : lettre de Louis de Montolieu à François Tronchin du 15 juillet 1784.
- D.O. autogr. 2/10 : lettre d'Henriette d'Angeville à Isabelle de Montolieu du 21 août 1828.
- D.O. autogr. 15/72 : deux lettres de Charles François Dumouriez à Isabelle de Montolieu des 4 octobre et 7 novembre 1795.
- D.O. autogr. 16/47 : lettre de Maria Edgeworth à Isabelle de Montolieu du 25 septembre 1820.
- D.O. autogr. 18/70 : lettre de Frédéric II, roi de Prusse, à Louis de Montolieu du 4 février 1744.
- D.O. autogr. 19/5 : lettre de Regina Froberg à Isabelle de Montolieu du 11 décembre 1817.
- D.O. autogr. 20/7 : lettre de Stéphanie Félicité de Genlis à Isabelle de Montolieu du 22 décembre 1825.
- D.O. autogr. 30/40 : deux lettres d'Anne-Pierre de Monstesquiou à Isabelle de Montolieu des 27 et 30 janvier 1795.
- D.O. autogr. 30/48 : lettre d'Isabelle de Montolieu à [Brunel], [s. d.].
- D.O. autogr. 30/49 : lettre d'Isabelle de Montolieu à [Rosalie de Constant], [s. d.].
- D.O. autogr. 30/50 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Mugnon et Févot du 14 mai 1821.
- D.O. autogr. 30/51 : cinq lettres d'Isabelle de Montolieu à Anna Galiffe des 14 mai [1801], 17 septembre [1802], 28 [janvier 1803], 28 février [1803] et [s. d.].
- D.O. autogr. 30/52 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Jean-Jacques Paschoud du 6 mai 1811.
- D.O. autogr. 30/53 : manuscrit d'« Elisa et Albert. Anecdote suisse » d'Isabelle de Montolieu.
- D.O. autogr. 34/55 : lettre de Caroline Pichler à Isabelle de Montolieu du 24 novembre 1814.
- D.O. autogr. 37/6 : lettre d'Elise de la Recke à Isabelle de Montolieu du 12 janvier 1819.

- D.O. autogr. 40/16 : lettre d'August Wilhelm de Schlegel à Isabelle de Montolieu du 28 mai 1817.
- D.O. autogr. 41/50 : lettre de Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi à Jean-Jacques Paschoud du 13 janvier 1805.
- D.O. autogr. 47/34 : lettre de Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu du 26 mai 1823.
- Ms. Constant 48 : pièces diverses, souvenirs de famille, chansons, poésies de circonstance.
- Ms. Court 1/XXII, f. 213-214 : lettre de Louis de Montolieu à Antoine Court du 11 juillet 1749.
- Ms. Court 1/XXV, p. 803-806 et p. 1094-1095 : deux lettres de Louis de Montolieu à Antoine Court des 7 septembre et 26 décembre 1752.
- Ms. Court 7/X, p. 337-340 : lettre d'Antoine Court à Louis de Montolieu du 2 septembre 1749.
- Ms. Court 7/XI, p. 264-265 : lettre d'Antoine Court à Louis de Montolieu du 26 juillet 1752.
- Ms. fr. 322, f. 206 : lettre d'Isabelle de Montolieu [sans destinataire], [s. d.].
- Ms. fr. 2761, f. 315-331 : dix lettres d'Isabelle de Montolieu à Jacques Augustin Galiffe, dit James, entre novembre 1814 et septembre 1817.
- Ms. fr. 2762, f. 217 : lettre de Jeanne Françoise Polier de Bottens à Jacques Augustin Galiffe, dit James, du 28 mars 1827.
- Ms. fr. 2806, f. 65-66 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Jacques Augustin Galiffe, dit James, [s. d.].
- Ms. fr. 3731, f. 61-69 : quatre lettres d'Angélique Tronchin et Louis de Montolieu à Louise Colladon, [s. d.].
- Ms. fr. 5668, f. 21-24 : deux lettres d'Isabelle de Montolieu à Aimée Suzanne Galissart de Marignac, [s. d.].
- Ms. fr. 7669, pièce 157 : lettre de Pierre Picot à Isabelle de Montolieu de novembre 1819.
- Ms. fr. 3800, f. 221-224 : deux lettres d'Isabelle de Montolieu à Clémentine Rath, [s. d.].
- Ms. fr. 8292, f. 190-191 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Manget et Cherbulieu du 24 juillet 1817.
- Ms. fr. 9186/7 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Bernardin de Saint-Pierre, [1801].

- Ms. suppl. 67, f. 188-233 : vingt-quatre lettres d'Isabelle de Montolieu à Jean-Jacques Paschoud entre 1810 et 1816.
- Ms. suppl. 153, f. 96-97 : lettre d'Isabelle de Montolieu au libraire Louis, [s. d.].
- Ms. suppl. 362, f. 84-85 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Emery du 11 février 1813.
- Ms. suppl. 362, f. 86-90 : deux lettres d'Isabelle de Montolieu à Picot-Trembley du 12 mai 1817.
- Ms. suppl. 725, f. 201-204 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Elie Salomon Reverdil du 20 janvier 1782.
- Ms. suppl. 728, f. 70-71 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Elie Salomon Reverdil, [s. d.].
- Ms. suppl. 1901, f. 1-2 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Herminie Chavannes, [s. d.].
- Ms. suppl. 1901, f. 3-6 : deux lettres d'Isabelle de Montolieu à Suzanne Eynard du 25 décembre 1831 et [s. d.].
- Ms. suppl. 1901, f. 7-8 : lettre d'Isabelle de Montolieu à Eynard, [s. d.].

Archives valence – (Coll. particulière).

- Lettres d'Isabelle de Montolieu à Pulchérie de Valence.
- Lettres Pulchérie de Valence à Isabelle de Montolieu.
- Carnets et journaux de Pulchérie de Valence
- Lettres de Stéphanie Félicité de Genlis à divers membres de sa famille.

Archives du Comte Xavier de Gontaut-Biron

- Quinze lettres d'Isabelle de Montolieu à Stéphanie Félicité de Genlis.
- Quarante et une lettres de Stéphanie Félicité de Genlis à Henriette de Sercey.
- Quinze lettres d'Anne-Pierre de Montesquiou à Henriette de Sercey.

7.1.3. Sources imprimées

Œuvres originales d'Isabelle de Montolieu

MONTOLIEU Isabelle de, *Anecdotes sentimentales par Madame de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et traducteur des Tableaux de famille, &c.*, Londres, L. Deconchy, 1811-1813, t. 1-2, 274 p et 272 p.

[MONTOLIEU Isabelle de], *Caroline de Lichtfield. Par Madame de ***. Publiée par le traducteur de Werther*, Lausanne, François La-Combe, 1786, t. 1-2, 384 p. et 333 p.

[MONTOLIEU Isabelle de], *Caroline de Lichtfield par Madame de ***. Publié par le traducteur de Werther. Nouvelle édition avec des corrections considérables*, Londres ; Paris, Buisson, 1786, t. 1-2, 292 p. et 248 p.

MONTOLIEU Isabelle de, *Dix nouvelles, par Madame Is. de Montolieu. Pour servir de suite à ses Douze nouvelles et à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1815, t. 1-3, 259 p., 225 p. et 281 p.

– *Douze nouvelles par Madame Is. de Montolieu, pour servir de suite à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1812, t. 1-4, 258 p., 270 p., 263 p. et 261 p.

– *Exaltation et piété. Quatre nouvelles publiées, par M^{me}. la baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1818, 320 p.

– *Histoire du comte Rodrigo de W... Premier Ministre de la Cour de S*** ; suivi du Jeune fruitier du lac de Joux et du Siège de Granson. Nouvelle historique du XV^e. siècle. Par M^{me} la baronne de Montolieu.*, Paris, Arthus Bertrand, 1818, 224 p.

– *Le Chalet des Hautes-Alpes ; par Mad. Isabelle de Montolieu ; suivi de Deux feuillets du journal de mon ami Gustave ; Amour et silence ; Frères et sœur ; Les Aveux d'un misogyne, ou L'Ennemi des femmes*, Paris, Arthus Bertrand, 1814, t. 1-3, 224 p., 197 p. et 205 p.

– « Le Petit oiseau vert, conte de ma bonne vieille mère », in *Paris, Versailles et les provinces, au dix-huitième siècle*, Paris, H. Nicolle ; Le Normant, 1809, t. 2, p. 136-153.

– *Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans ; continué par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1824, t. 4-5, 274 p. et 216 p.

– *Les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques, publiées par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1816, t. 1-3, 226 p., 186 p. et 325 p.

– *Les Chevaliers de la Cuillère, suivis du Château des Clées et de Lisély. Anecdotes suisses ; par M^{me} la B^{ne} de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1823, 255 p.

– *Lisély, suivi de Nantilde, ou La Vallée de Balbella, et de Frères et sœur ; nouvelles, par M^{me} la Baronne Isabelle de Montolieu.*, Paris, Arthus Bertrand, 1828, 292 p.

– « Mina, nouvelle posthume », in *Heures du soir. Livre des femmes*, Paris, Urbain Canel ; Adolphe Guyot, 1833, t. 4, p. 195-303.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

– *Recueil de contes, par Mad. Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Litchfield [sic], traducteur des Tableaux de famille, etc. etc.*, Genève, J. J. Paschoud, 1803, t. 1-3, 204 p., 285 p. et 225 p.

– *Suite des nouvelles de M^{me} Isabelle de Montolieu, contenant Nantilde, ou La Vallée de Balbella ; Découverte des eaux thermales de Weissembourg*, Paris, Arthus Bertrand, 1813, t. 1-3, 209 p., 334 p. et 222 p.

Traductions d'Isabelle de Montolieu

AUSTEN Jane, *La Famille Elliot, ou L'Ancienne inclination ; Traduction libre de l'anglais d'un roman posthume de Miss Jane Austen, auteur de Raison et sensibilité, d'Emma, etc Par M^{me}. La Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1828, (1^{re} éd. 1821), t. 1-2, 240 p. et 293 p.

– *Raison et sensibilité, ou Les Deux manières d'aimer, traduit librement de l'anglais, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1815, t. 1-4, 324 p., 310 p., 263 p. et 275 p.

LAFONTAINE Auguste, *Le Fils d'adoption, ou Amour et coquetterie. Traduction libre d'un roman allemand d'Auguste Lafontaine, intitulé Henriette Belman. Par M^{me}. Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debrai [sic], 1803, t. 1-3, 263 p., 370 p. et 402 p.

– *Tableaux de famille, ou Journal de Charles Engelman, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine ; par l'auteur de Caroline de Lichtfield*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debray, 1801, t. 1-2, 279 p. et 239 p.

– *Nouveaux tableaux de famille, ou La Vie d'un pauvre ministre de village allemand, et de ses enfans. Traduit de l'allemand, d'Auguste La Fontaine, par Madame Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et de la traduction de Charles Engelman*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Genève, J. J. Paschoud, 1802, t. 1-5, 276 p., 292 p., 289 p., 239 p. et 535 p.

MOTTE FOUQUÉ Friedrich de la, *Ondine, conte traduit de l'allemand de M. de Lamotte-Fouqué, par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1834, 204 p.

O'KEEFFE Adélaïde, *Dudley et Claudy ou L'Ile de Ténériffe* ; Traduit de l'anglais de M^{lle} Okeeffe, par Madame de Montolieu, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1824, t. 1-5, 271 p., 288 p., 275 p., 220 p. et 232 p.

PICHLER Caroline, *Falkenberg, ou L'Oncle. Imité de l'allemand de M^{me} Pichler, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Delaunay, 1812, t. 1-2, 223 p. et 193 p.

– Olivier, *traduction libre de l'allemand, d'après M^{me} Caroline Pichler, née Greiner ; par M^{me} de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1823, t. 1-2, 207 p. et 243 p.

SCHOPENHAUER Johanna, *La Tante et la nièce. Roman traduit de l'allemand, par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1825, t. 1-3, 268 p., 248 p. et 234 p.

WYSS Johann David, *Le Robinson suisse ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans ; traduit de l'allemand de M. Viss, par M^{me} de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1824, (1^{re} éd.1814), t. 1-3, 279 p., 272 p. et 255 p.

Catalogues, œuvres complètes et recueils de correspondance

ARTHUS-BERTRAND Claude, *Notice des livres de fonds qui se trouvent chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, à Paris*, Paris, Arthus Bertrand, 1824.

– *Notice des principaux livres de fonds qui se trouvent chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, près l'école de médecine, à Paris, éditeur des Œuvres de Madame de Montolieu, et d'une grande quantité de Voyages dans les quatre parties du monde*, Paris, Arthus Bertrand, 1822.

BESTERMAN Theodore (éd.), *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 98, Correspondence and Related Documents*, Genève, Institut et Musée Voltaire les Délices, t. XIV, *June 1753-February 1754, Letters D5303-D5704*, 1971, 474 p.

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 99, Correspondence and Related Documents*, Genève, Institut et Musée Voltaire les Délices, t. XV, *March 1754-February 1755, Letters D5705-D6190*, 1971, 519 p.

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 100, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XVI, *March 1755-December 1756, Letters D6191-D6663*, 1971, 494 p.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 101, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XVII, *January 1756-March 1757, Letters D6664-D7222*, 1971, 517 p.

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 102, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XVIII, *Avril 1757-March 1758, Letters D7223-D7704*, 1971, 510 p.

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 103, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XIX, *Avril 1758-February 1759, Letters D7705-D8147*, 1971, 451 p.

– *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire – 104, Correspondence and Related Documents*, Thorpe Mandeville House, The Voltaire Foundation, t. XX, *March-November 1759, Letters D8148-D8624*, 1971, 514 p.

Catalogue des livres du cabinet littéraire de Louise Mourer à Orbe, [Orbe], L. Mourer, 1820, 30 p.

COLVIN Christina (éd.), *Maria Edgeworth in France and Switzerland. Selections from the Edgeworth Family Letters*, Oxford, Clarendon Press, 1979, 309 p.

COURTNEY Cecil Patrick (dir.), *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2006, série *Correspondance*, t. IV (1800-1802).

GIBBON Edward, *Mémoires de Gibbon, suivis de quelques ouvrages posthumes et de quelques lettres du même auteur. Recueillis et publiés par Lord Sheffield, traduits de l'anglais*, Paris, chez le Directeur de la Décade philosophique, 1796-1797, t. 1-2, 552 p. et 452 p.

LA HARPE Frédéric-César de, *Lettre à Henri Polier*, Saint-Pétersbourg, 13 avril 1787, BCUL, IS 1918/H37. Selon la transcription établie par Lumières Lausanne, URL: <https://lumières.unil.ch/fiches/trans/628/>, version du 09.05.2017.

LA ROCHE Sophie von, *Erinnerungen aus meiner dritten Schweizerreise*, Offenbach, Ulrich Weiss und Carl Ludwig Brede, 1793, 504 p.

Lettres diverses, recueillies en Suisse, par le C.^{te} Fédor Golowkin, accompagnées de notes et d'éclaircissemens, Genève, J. J. Paschoud, 1821, 428 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, TROUSSON Raymond et EIGELDINGER Frédéric S. (dir.), Genève ; Paris, Slatkine ; Champion, vol. II, série « Œuvres autobiographiques », 2012, t. 2, 1066 p.

Essais, articles et textes de lois

BOYVE Jacques-François, *Remarques sur les loix et statuts du Pays de Vaud*, Neuchâtel, Imprimerie Samuel Fauche, 1776, t. 1, 293 p.

BOYVE Jacques-François, *Remarques sur les loix et statuts du Pays de Vaud*, Neuchâtel, Imprimerie Samuel Fauche, 1776, t. 2, 282 p.

BRIDEL Philippe-Sirice, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Le Conservateur suisse, ou Recueil complet des étrennes helvétiques*, n° 7, 1815, p. 278-288.

BRIQUET Fortunée, « Montolieu », in *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits, ou par la protection qu'elles ont accordé aux Gens de Lettres, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, Treuttel et Würtz, 1804, p. 243-244.

CHARRIÈRE Louis de, CROUSAZ Aymon de et MARTIGNIER David, *Répertoire des familles vaudoises qualifiées : de l'an 1000 à l'an 1800*, Lausanne, Imprimerie Georges Bridel, 1883, 226 p.

[CHAVANNES Herminie], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », *Revue suisse*, n° 2, 1839, p. 603-624.

GABEREL Jean, « J.-J. Rousseau et le sentiment de la nature dans la Suisse romande », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 312-322.

GAULLIEUR Eusèbe-Henri, *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Genève ; Paris, Ch. Gruaz ; J. Cherbuliez ; Joël Cherbuliez, 1856, 318 p.

– « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann. Premier article », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 243-267.

– « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann. Deuxième article », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 323-336.

– « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann. Troisième et dernier article », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 378-389.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

[GENLIS Stéphanie Félicité de], *Les Veillées du château, ou Cours de morale par l'auteur d'Adele et Théodore*, Lausanne, J. P. Heubach et Comp., 1784, t. 1, 328 p.

JULLIAN Pierre Louis Pascal, « Montolieu », in *Galerie historique des contemporains ou nouvelle biographie*, Bruxelles, Wahlen, 1819, vol. 7, p. 146-147.

LA CHESNAYE DES BOIS François-Alexandre Aubert de, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, Paris, Antoine Boudet, 1776, (1^{re} éd. 1757), t. 11, 757 p.

OLIVIER Juste, *Voltaire à Lausanne*, Lausanne, Marc Ducloux, 1842, 36 p.

QUÉRARD Joseph-Marie, « Montolieu », in *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Firmin Didot Frères, 1834, vol. 6, p. 269-270.

SALIS Ludwig Rodolf von, (éd.), *Le Coustumier et Plaict Général de Lausanne, 1618*, Bâle, Helbing und Lichtenhahn, 1903, 234 p.

SAYOUS Pierre-André, *Le dix-huitième siècle à l'étranger. Histoire de la littérature française dans les divers pays d'Europe depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution française*, Paris, Amyot, 1861, t. 1-2, 470 p. et 534 p.

VERNES-PRESCOTT Jean-François, *Causeries d'un octogénaire genevois*, Genève, Jules Carey, 1883, 340 p.

Journaux

Feuille d'avis de Lausanne, de juin 1801 à avril 1972, via Scriptorium BCUL, URL : <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home>.

Gazette de Lausanne, de janvier 1808 à décembre 1989, via Le Temps archives, URL : <https://www.letempsarchives.ch/>.

Journal de Genève, de novembre 1826 à août 1997, via Le Temps archives, URL : <https://www.letempsarchives.ch/>.

Mercure de France, de janvier 1810 à janvier 1818, via Retronews, URL : <https://www.retronews.fr/titre-de-presse/mercure-de-france-1799-1818>.

Nouvelliste vaudois, de janvier 1800 à décembre 1913, via Scriptorium BCUL, URL : <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home>.

7.2. Littérature secondaire

7.2.1. Vie et relations personnelles d'Isabelle de Montolieu

ACHARD Lucie, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis 1758-1782*, Genève, Eggimann & C^{ie}, [1901-1902], t. 1-2, 163 p. et 381 p.

BERTHOUD Dorette, *Le général et la romancière*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1959, 357 p.

BOSSARD Maurice et GRANDJEAN Marcel, *Le Château de Vennes*, Vallorbe, Imprimerie de Vallorbe, 1989, 28 p.

BROGLIE Gabriel de, *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 2001, (1^{re} édition 1985), 529 p.

CANDAUX Jean-Daniel, « Vingt-deux articles manuscrits pour l'Encyclopédie localisés en Suisse romande », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 44, 2009, p. 219-227.

DUBOIS Frédéric-Théodore, « Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois », *Archives héraldiques suisses*, n° 48, 1934, p. 80-86.

EIGELDINGER Frédéric S., « Polier de Bottens, Jean-Antoine-Noé (1713-1783) », in TROUSSON Raymond et VERCRUYSSSE Jeroom (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Honoré Champion, 2003, 1256 p.

FOREL François Alphonse, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *Revue historique vaudoise*, n° 19, 1911, p. 117-128 ; p. 142-148 ; p. 171-181 et p. 237-249.

GRANDJEAN Marcel, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud. Tome IV, Lausanne. Villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle, Éditions Birkhäuser, 1981, 451 p.

HERVÉ Florence et MANTILLERI Brigitte, *Histoires et visages de femmes*, Yens sur Morges, Éditions Cabédita, 2004, 167 p., (coll. Archives vivantes).

JUNOD Louis, « L'origine de la branche française de la famille de Crousaz », *Revue historique vaudoise*, n° 59, 1951, p. 130-138.

KAFKER Frank A. et KAFKER Serena L., *The Encyclopedists as Individuals : a Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, 430 p.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

LOVIS Béatrice, « Un pasteur et son épouse dans leur intimité », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 88-89.

– « Tenir pension *sur un bon pied* : le projet du pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 85-87.

MABILLE DU CHÈNE Madeleine, *Généalogie de la famille Crousaz*, Toulouse, Les Frères Douladoure, 1924, 47 p.

MAGGETTI Daniel, « Montolieu, Isabelle de », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 27.09.2017, URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015902/2017-09-27/>, consulté le 27.04.2022.

MONTET Albert de, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger. Tome II, G à N*, Paris, Barre & Dayez, 1995, 642 p.

« Montolieu, Louis, baron de (1727-1800) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/1332/>, consulté le 11.03.2022.

« Montolieu [-Polier, -de Crousaz], Isabelle de (1751-1832) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/78/>, consulté le 27.04.2022.

MORREN Pierre, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle. D'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant Baillival*, Genève, Éditions Labor et Fides, 1970, 622 p.

NAVES Raymond, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, les Éditions des presses modernes, 1938, 206 p.

PERROCHON Henri, « Mme de Montolieu et Pierre Picot d'après des lettres inédites », *Revue historique vaudoise*, n° 45, 1937, p. 25-38.

« Polier de Bottens, Antoine-Noé (1713-1783) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/81/>, consulté le 27.04.2022.

« Polier, Henri (1754-1821) », fiche biographique de Lumières Lausanne, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/1434/>, consulté le 18.01.2023.

POLLA Louis, *Rues de Lausanne*, Lausanne, Éditions 24 heures, 1981, 191 p.

Recueil des généalogies vaudoises publié par la société vaudoise de généalogie, Lausanne, Georges Bridel & C^{ie} éditeurs, 1923, t. 1, fasc. 6, 705 p.

REYLANDS DE BEER Gavin, « Les deux mariages manqués d'Isabelle de Polier », in *Mélanges offerts à Monsieur Georges Bonnard, professeur honoraire à l'Université de Lausanne, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire*, Genève, Droz, 1966, p. 179-182.

RICHARDS Earl Jeffrey, « Elisabeth-Jeanne-Pauline Polier de Bottens (dite Isabelle), baronne de Montolieu », in WILSON Katharina M. (éd.), *An Encyclopedia of Continental Women Writers. Volume two L-Z*, Chicago ; Londres, St James Press, 1991, p. 862-863.

SÉVERY William et Clara de, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle. Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Genève, Slatkine, 1978, t. 1-2, 397 p. et 394 p.

– *Madame de Corcelles et ses amis*, Lausanne, Editions SPES, 1924, 168 p.

TORREY Norman L. et WADE Ira, « Voltaire and Polier de Bottens », *The Romantic Review*, n° 31/2, 1940, p. 147-155.

7.2.2. Études des œuvres d'Isabelle de Montolieu

BOUR Isabelle, « The Reception of Jane Austen's Novels in France and Switzerland: The Early Years, 1813-1828 », in MANDAL Anthony et SOUTHAM Brian (éd.), *The Reception of Jane Austen in Europe*, Londres, Continuum, 2007, p. 12-33.

– « What Maria Learned: Maria Edgeworth and Continental Fiction », *Women's Writing*, vol. 18, n° 1, 2011, p. 34-49.

COHEN Margaret, « Women and Fiction in the Nineteenth Century », in UNWIN Timothy (éd.), *The Cambridge Companion to the French Novel. From 1800 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 54-72.

COSSY Valérie, « Jane Austen (1775-1817), Isabelle de Montolieu (1751-1832) : autorité, identité et légitimité de la romancière en France et en Angleterre au tournant du dix-neuvième siècle », in MARIETTE-CLOT Catherine et ZANONE Damien (dir.), *La tradition des romans de femmes XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Champion, 2012, p. 191-203.

– *Jane Austen in Switzerland. A Study of the Early French Translations*, Genève, Slatkine, 2006, 336 p.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

– « An English Touch : Laurence Sterne, Jane Austen, et le roman sentimental en Suisse romande », JAQUIER Claire (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 131-160.

GIDDEY Ernest, *L'Angleterre dans la vie intellectuelle de la Suisse romande au XVIII^e siècle*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1974, 261 p.

– « Isabelle de Montolieu et Jane Austen », *Colloquium Helveticum – Cahiers suisses de littérature générale et comparée*, Berne, Peter Lang, 1985, fasc. 1, p. 55-64.

GILSON David, *A Bibliography of Jane Austen*, Oxford, Clarendon Press, 1982, 877 p.

JAQUIER Claire, « Préface », in MONTOLIEU Isabelle de, *Le Serin de Jean-Jacques Rousseau*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1997, 37 p.

– « Un récit suisse dans la bibliothèque mondiale », in BRANDLI Fabrice et CICHINI Marco (dir.), *Pages d'histoire. Autour de Michel Porret*, Chêne-Bourg, Georg, 2022, p. 175-187.

KING Noel, « Jane Austen in France », *Nineteenth-Century Fiction*, vol. 8, n° 1, 1953, p. 1-26.

LACOSTE-VEYSSEYRE Claudine, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1850*, Genève, Slatkine, 1981, t. 1-2, 573 p. et 400 p.

LE MOËL Sylvie, « Zwischen Belletristik und Buchmarkt. Die Übersetzungstätigkeit von Isabelle de Montolieu (1751-1832) », in BROWN Hilary et WEHINGER Brunhilde (éd.), *Übersetzungskultur im 18. Jahrhundert. Übersetzerinnen in Deutschland, Frankreich und der Schweiz*, Hannover, Wehrhahn Verlag, 2008, p. 121-139.

LOMBEZ Christine, « La poésie de langue allemande en traduction française. Le relais suisse (XVIII^e-XX^e siècles) in BANOUN Bernard et alii (dir.), *Migration, exil et traduction. Espaces francophone et germanophone, XVIII^e-XX^e siècles*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2011, (coll. « Traductions dans l'Histoire »), p. 301-318.

LOVIS Béatrice, « Dans les coulisses d'un succès médiatique : *Caroline de Lichtfield* d'Isabelle de Montolieu », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 358-365.

– « Isabelle de Montolieu, une romancière qui fut d'abord auteure de société », in LOVIS Béatrice et ROBERT Olivier (dir.), *Théâtre et société en Suisse romande de la fin de l'Ancien*

Régime à l'entre-deux-guerres. Pratiques et enjeux socioculturels, Études de lettres, Lausanne, Université de Lausanne, n° 315, 2021, p. 83-106.

MARTIN Angus, « Le roman allemand en traduction française avant la Révolution. Esquisse bibliographique », *Revue de Littérature Comparée*, vol. 44, n° 2, 1970, p. 256-267.

MOODY Ellen, « Isabelle de Montolieu : A Biography », URL : <http://www.jimandellen.org/montolieu/bibliography.html>, consulté le 27.04.2022.

OWEN David, « The European Reception of Jane Austen », *Quaderns. Revista de Traducció*, n° 25, 2018, p. 15-27.

RIBAUPIERRE Claire de, « Pour que naisse le roman : l'affirmation du désir chez Madame de Montolieu », in *Modernité et nostalgie. La nature utopique dans la littérature enfantine suisse, Catalogue de l'exposition réalisée par l'Institut suisse de littérature pour la jeunesse, Zurich, à l'occasion des expositions présentées à la Bibliothèque de la Chaux-de-Fonds du 8 mai au 10 juillet 1992 et à la Bibliothèque de l'Université de Lausanne à Dorigny du 15 janvier au 20 février 1993*, Zurich ; Lutry, Institut suisse de littérature pour la jeunesse, 1992, p. 21-26.

RØNNING Anne Birgitte, « With Mother on a Desert Island. Gender and Genre at Stake in Madame de Montolieu's "Le Robinson Suisse" », *Knjiženstvo*, n° 4, 2014, p. 3-28.

RUSSELL Adam, « Isabelle de Montolieu Reads Anne Elliot's Mind : Free Indirect Discourse in *La Famille Elliot* », *Persuasions*, n° 32, 2010, p. 232-247.

– *Isabelle de Montolieu Reads Jane Austen's Fictional Minds. The First French Translations of Free Indirect Discourse from Jane Austen's Persuasion*, Berne, Peter Lang, 2011, 249 p.

TRUNEL Lucile, *Les éditions françaises de Jane Austen 1815-2007. L'apport de l'histoire éditoriale à la compréhension de la réception de l'auteur en France*, Paris, Honoré Champion, 2010, 573 p.

– « Les premières éditions françaises de Jane Austen dans les collections de la BNF », *Revue de la BNF*, n° 46, 2014/1, p. 61-69.

– « L'histoire éditoriale des traductions françaises de *Sense and Sensibility* », *Cahiers Charles V*, n° 32, décembre 2002, p. 221-240.

WEINMANN Frédéric, « Les cousines Polier. Trois traductrices lausannoises autour de 1800 », in BANOUN Bernard *et alii* (dir.), *Migration, exil et traduction. Espaces francophone*

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

et germanophone, XVIII^e-XX^e siècles, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2011, (coll. « Traductions dans l'Histoire »), p. 319-340.

7.2.3. Vie littéraire et culturelle en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles

AUBIGNAC Abbé d', *La pratique du théâtre*, BABY Hélène (éd.), Paris, Honoré Champion, 2011, 758 p., (coll. « Champion Classiques »).

BARDELLI Damiano, « Jacques Georges Deyverdun (1734-1789) », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 260-261.

– « Gibbon et les sociétés lausannoises », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 243-255.

BERLINGER Marianne, « Quand les Constant entrent en scène... ou la présence d'une famille dans la vie culturelle du Pays de Vaud », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 155-170.

BURNAND Léonard, « Les Lumières rayonnent en terre vaudoise », in *Histoire vaudoise*, Lausanne ; Gollion, Bibliothèque historique vaudoise ; Infolio, 2015, p. 298-317.

CARUSO Carlo et MONTEFORTE Franco, *Voltaire. Gli anni in Svizzera*, Locarno, Armando Dadó editore, 2021, 795 p.

CHESSEX Pierre, « Quelques aspects de la vie artistiques en Suisse romande à l'époque des Lumières », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 259-268.

CLÉMENT Pierre-Paul, « La vie de Rousseau », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 255-272.

COCCO Enzo, « La "philosophie locale" de Rousseau », *Rousseau Studies*, n° 6, *Rousseau et la nature*, Genève, Slatkine, 2018, p. 25-55.

COWARD David, « Popular fiction in the nineteenth century », in UNWIN Timothy (éd.), *The Cambridge Companion to the French Novel. From 1800 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 73-92.

DELACRÉTAZ Anne-Lise, « La vie littéraire et intellectuelle sous la Révolution et l'Empire », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 341-356.

DUBOIS Maud, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », JAQUIER Claire (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 161-246.

FRANCILLON Roger, JAQUIER Claire et PASQUALI Adrien (éd.), *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1991, 261 p., (coll. « Critique »).

FRANCILLON Roger, « La Suisse romande de 1600 à la Révolution française », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 171-181.

GUICHET Jean-Luc, « La nature chez Rousseau : une phénoménologie du corps sensible », *Rousseau Studies*, n° 6, *Rousseau et la nature*, Genève, Slatkine, 2018, p. 12-24.

GUYOT Charly, *Le rayonnement de l'Encyclopédie en Suisse française*, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1955, 148 p.

JAQUIER Claire (dir.), *La sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, 371 p.

JAQUIER Claire, « Le roman au XVIII^e siècle : Madame de Charrière et les romanciers locaux », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 311-324.

– *L'erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII^e siècle*, Lausanne, Payot, 1998, 240 p.

– « Les marionnettes du sentiment », JAQUIER Claire (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 21-49.

– « L'idylle sensible », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 108-115.

LOVIS Béatrice, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, Thèse de doctorat en français, sous la dir. de ROSSET François, Lausanne, Université de Lausanne, 2019, vol. 1, 502 p.

– « Les laboratoires littéraires de la rue de Bourg », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 352-357.

– « Le théâtre de société lausannois vu par Gibbon », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 298-309.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

– « Théâtre professionnel et amateur à Lausanne entre 1789 et 1804 : à l'épreuve des particularismes helvétiques », *Etudes Lumières.Lausanne*, n° 4, novembre 2016, en ligne, URL : <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/8493/>, consulté le 14.03.2022.

MAGGETTI Daniel, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne, Payot, 1995, 621 p.

MATLOCK Jann, « Novels of Testimony and the “Invention” of the Modern French Novel », in UNWIN Timothy (éd.), *The Cambridge Companion to the French Novel. From 1800 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 16-35.

MANFRINA Giulia, « La *Société du Samedi* d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne », *Travail de séminaire Master en Histoire moderne*, sous la dir. de KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice, Lausanne, Lumières Lausanne, 2014, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5827/>, consulté le 24.01.2022.

MENDES BAIÃO Helder, « Utopies rurales et gentlemen anglais dans les romans de Suisse romande (1759-1798) », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 205-211.

MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817), par-delà l'image de la salonnière*, mémoire en histoire moderne sous la dir. de L. Burnand et B. Lovis, Université de Lausanne, 2022.

PERROCHON Henri, *De Rousseau à Ramuz*, Bienne, Éditions du Panorama, 1966, 306 p.

– *Évasion dans la passé romand*, Lausanne, Librairie Payot, 1941, 190 p.

– « Nanette de Bottens : une romancière d'autrefois », *Revue historique vaudoise*, n° 50, 1942, p. 13-17.

– *Portraits et silhouettes du passé vaudois (1706-1897)*, Lausanne, Éditions SPES, 1969, 235 p.

– « Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817) », *Revue historique vaudoise*, n° 42, 1934, p. 100-117 et 165-188.

PITASSI Maria-Cristina, « Évolution de la théologie de la Réforme à l'aube du XVIII^e siècle », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 183-192.

POLIER DE BOTTENS Jeanne-Françoise de, *Mémoires d'une famille émigrée*, SETH Catriona (éd.), Genève, Slatkine, 2015, 302 p.

READ MEREDITH John, *Historic Studies in Vaud, Berne, and Savoy. From Roman Times to Voltaire, Rousseau, and Gibbon*, Londres, Chatto & Windus, 1897, vol. 1-2, 528 p. et 538 p.

REICHLER Claude et RUFFIEUX Roland (éd.), *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, 1745 p.

REYNOLD Gonzague de, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle. Le doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande*, Lausanne, Georges Bridel & C^{ie} éditeurs, 1909, vol. 1, 550 p.

ROSSET François, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIII^e siècle », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 193-223.

– *L'enclos des Lumières. Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle*, Chêne-Bourg, Georg Editeur, 2017, 271 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, LEBORGNE Érik et LOTTERIE Florence (éd.), Paris, Flammarion, 2018, 985 p.

– *Les Confessions. Livres I à VI*, GROSRICHARD Alain (éd.), Paris, Flammarion, 2002, 423 p.

– *Les Confessions. Livres VII à XII*, GROSRICHARD Alain (éd.), Paris, Flammarion, 2002, 644 p.

SAGGIORATO Laura, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », JAQUIER Claire (dir.), *La Suisse sensible 1780-1830, Annales Benjamin Constant*, n° 25, 2001, p. 51-130.

SECRETAN Henri-François, « La vie de société dans le pays de Vaud au XVIII^e siècle », *Revue historique vaudoise*, n° 20, 1912, p. 20-32.

TOSATO-RIGO Danièle, « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 64-83.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

VAN STAEN Christophe, « Les origines d'un succès. Note sur l'esthétique sérielle de *La Nouvelle Héloïse* », in VAN STAEN Christophe (éd.), *Jean-Jacques Rousseau (1712-2012). Matériaux pour un renouveau critique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, (coll. *Études sur le XVIII^e siècle*), p. 69-75.

VINCENT Patrick, « Seul au paradis ? Le dernier été de Gibbon à Lausanne », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion, Infolio, 2022, p. 471-481.

VISELLI Antonio, « Les limites de l'hospitalité et la géographie suisse : l'exemple de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau », *Lumen*, n° 31, 2012, p. 183-196.

YOTOVA Rennie, « L'idée de bonheur chez Rousseau », *Études balkaniques*, n° 1, 2013, p. 17-23.

7.2.4. Histoire genrée et pratiques du récit de soi

BLOCH-DANO Évelyne, « Écrire une vie de femme... », *Critique*, n° 781-782, 2012, p. 599-609.

GEMLIS Vanessa, « La biographie genrée : le genre au service du genre », *COntEXTES*, n° 3, 2008, en ligne, URL : <https://journals.openedition.org/contextes/2573>, p. 1-14, consulté le 20.01.2023.

GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, 273 p.

HOCK-DEMARLE Marie-Claire, « Correspondances féminines au XIX^e siècle. De l'écrit ordinaire au réseau », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 35, 2012, p. 67-88.

JAUBERT Anna, « De l'écriture de soi à la littérisation, l'enjeu du style », in DIAZ Brigitte et SIESS Jürgen (dir.), *L'épistolaire au féminin. Correspondance de femmes XVIII^e-XX^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p. 137-148.

LACOUÉ-LABARTHE Isabelle et MOUYSSET Sylvie, « De "l'ombre légère" à la "machine à écrire familiale". L'écriture quotidienne des femmes », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 35, 2012, p. 7-20.

LECOQ Titiou, *Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, Paris, L'iconoclaste, 2021, 326 p.

LEJEUNE Philippe, *Écrire sa vie. Du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015, 121 p.

– *Le moi des demoiselles. Enquêtes sur le journal de jeune fille*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, 455 p.

– *Le pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, (1^{re} éd. 1975), 382 p.

– *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 274 p.

LUCIANI Isabelle, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé (Provence, XVI^e-XVIII^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 35, 2012, p. 21-44.

MAY Georges, *L'autobiographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 229 p.

PERROT Michelle, *Le chemin des femmes*, Paris, Robert Laffont, 2019, 1141 p.

– *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, 1984, 227 p.

PLANTÉ Christine, « Écrire des vies de femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 57-75.

PLANTÉ Christine, RIOT-SARCEY Michèle et VARIKAS Éléni, « Introduction », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 21-23.

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, (1^{re} éd. 1998), 312 p.

Tosato-Rigo Danièle, « Paroles de témoins : Vers une pluralisation du récit historique », *Encounters on Education*, vol. 15, 2014, p. 137-159.

– « Pratiques de l'écrit et histoire par la marge. Autour des "egodocuments" en Suisse romande au XVIII^e siècle », *ZAK*, vol. 67/4, 2010, p. 261-268.

VARIKAS Éléni, « L'approche biographique dans l'histoire des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p. 41-56.

7.2.5. Études diverses

BEAUALET- BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001, 415 p.

BELMAS Élisabeth, *Jouer autrefois. Essai sur le jeu dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006, 217 p.

La main derrière la plume. Vie et écrits d'une femme de lettres vaudoise : Isabelle de Montolieu (1751-1832)

CHARLES Andrew, « Migraine », *The New England Journal of Medicine*, vol. 3, 2017, p. 553-561.

DODICK David W., « Migraine », *The Lancet*, vol. 391, 2018, p. 1315-1330.

GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne XVI^e-XVIII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2021, (1^{re} éd. 2015), 306 p.

HANAFI Nahema, « Des plumes singulières. Les écritures féminines du corps souffrant au XVIII^e siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 35, 2012, p. 45-66.

HEAD-KÖNIG Anne-Lise et MOTTU-WEBER Liliane, *Femmes et discriminations en Suisse : le poids de l'histoire, XVI^e-début XX^e siècle (droit, éducation, économie, justice)*, Genève, Département d'histoire économique de l'Université de Genève, 1999, 235 p.

HUBLER Lucienne, « Le veuvage et le remariage dans le canton de Berne au XVIII^e siècle et l'exemple des Vallorbières », in HEAD-KÖNIG Anne-Lise et MOTTU-WEBER Liliane (éd.), *Les femmes dans la société européenne. 8^e Congrès des Historiennes suisses*, Genève, Droz, 2000, p. 303-315.

KELLER Pascal-Henri, *La dépression*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 128 p., (coll. Que sais-je ?).

LILTI Antoine, *Figures publiques. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014, 430 p.

LOUIS-COURVOISIER Micheline, « Rendre sensible une souffrance psychique : lettres de mélancoliques au 18^e », *Dix-huitième siècle*, n° 47, 2015, p. 87-101.

MERGNAC Marie-Odile, *Les femmes au quotidien de 1750 à nos jours*, Paris, Archives & Culture, 2007, 142 p.

PARENT-LARDEUR Françoise, *Les cabinets de lecture. La lecture publique à Paris sous la Restauration*, Paris, Payot, 1982, 201 p.

– *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Editions des Hautes Études en sciences sociales, 1981, 222 p.

PELLEGRIN Nicole et WINN Colette H. (dir.), *Veufs, veuves et veuvage dans la France d'ancien régime*, Paris, Classique Garnier, 2003, 357 p.

POUDRET Jean-François, « La situation du conjoint survivant au Pays de Vaud (XIII^e-XVI^e siècle) », *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit*, n° 27, 1966, p. 3-38.

ROCHAT Antoine, *Le régime matrimonial du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime et sous le Code civil vaudois*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1987, 280 p.

SCHAFROTH Kathrin, « La position des femmes en droit public et civil », in FEMMESTOUR (éd.), *Pognon, piété, patience. Les femmes suisses et la naissance de l'État fédéral*, Genève, Editions Metropolis, 1998, p. 16-30.

SOUMAILLE Suzy, *La dépression*, BERTSCHY Gilles et BONDOLFI Guido (éd.), Chêne-Bourg, Médecine & Hygiène, 2016, 199 p.

TOSATO-RIGO Danièle, « Le statut de la femme dans le nouvel État cantonal : quelques jalons de recherche », in CHUARD Corinne, HOFMANN Etienne, JÉQUIER François, MARION Gilbert, RIAL Stéphane, ROCHAT Antoine et TAPPY Denis (éd.), *Vaud sous l'Acte de Médiation, 1803-1813. La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise ; Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, 2002, p. 311-317.

VASSET Sophie et WENGER Alexandre, « Écrire la maladie. Avant-Propos », *Dix-huitième siècle*, n° 47, 2015, p. 7-19.

VILA Anne C. et CHALMIN Ronan Y., « “Malade de son génie...” : raconter les pathologies des gens de lettres, de Tissot à Balzac », *Dix-huitième siècle*, n° 47, 2015, p. 55-71.

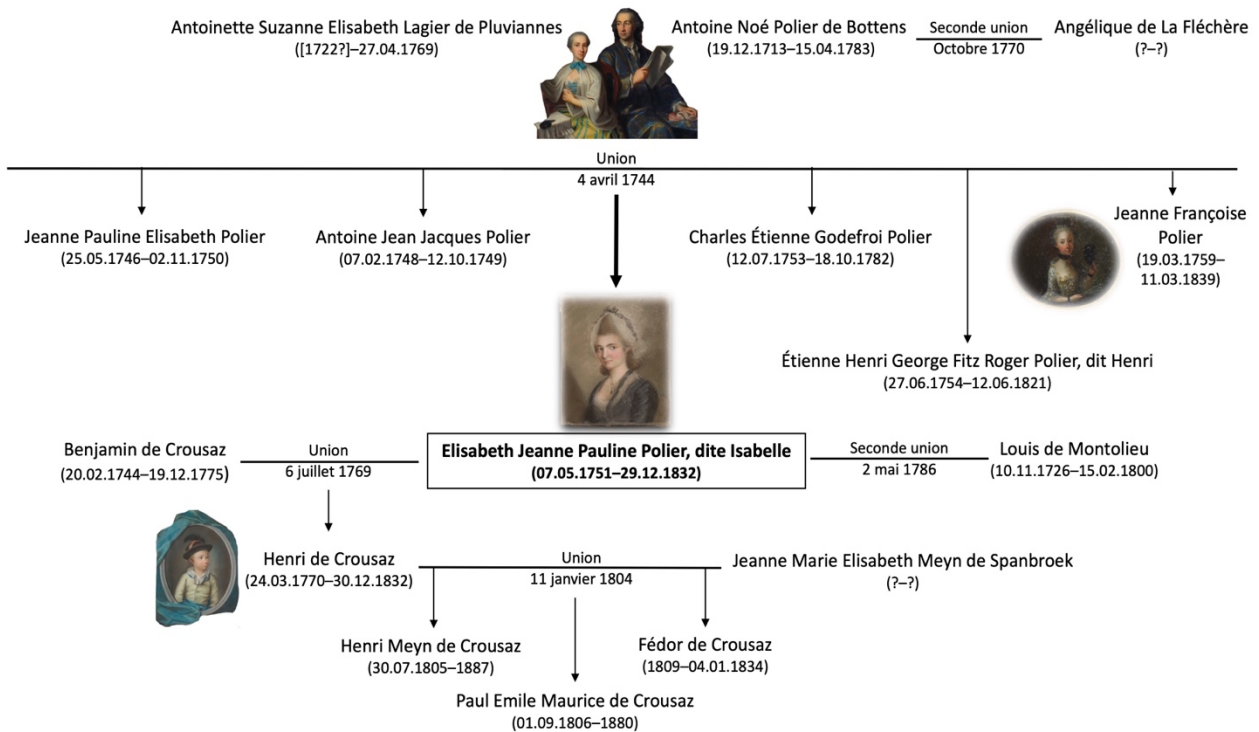
8. Annexes

Annexe 1 – Chronologie des principaux événements de la vie et de la carrière d'Isabelle de Montolieu

Vie personnelle	Carrière littéraire
<p>1751 – Naissance d'Elisabeth Jeanne Pauline Polier de Bottens, dite Isabelle, le 17 mai à Lausanne.</p> <p>1769 – Décès d'Elisabeth Suzanne Lagier de Pluviannes, mère d'Isabelle, le 27 avril.</p> <p>1769 – Mariage d'Isabelle avec Benjamin de Crousaz le 6 juillet.</p> <p>1770 – Naissance d'Henri Antoine de Crousaz, fils d'Isabelle, le 24 mars.</p> <p>1775 – Décès de Benjamin de Crousaz le 19 décembre.</p> <p>1783 – Décès d'Antoine Noé Polier de Bottens, père d'Isabelle, le 15 avril.</p> <p>1786 – Mariage entre Isabelle et Louis de Montolieu à l'Église de Saint-Sulpice le 2 mai.</p> <p>1800 – Décès de Louis de Montolieu le 15 février.</p> <p>1804 – Mariage d'Henri Antoine de Crousaz, fils d'Isabelle, avec Jeanne Marie Elisabeth Meyn de Spanbroek, le 11 janvier au temple des Croisettes.</p>	<p>1786 – Publication de <i>Caroline de Lichtfield</i> en 2 volumes.</p> <p>1801 – Publication des <i>Tableaux de famille</i>, traduction d'Auguste Lafontaine, en 2 volumes.</p> <p>1802 – Publication des <i>Nouveaux tableaux de famille</i>, traduction d'Auguste Lafontaine, en 5 volumes.</p> <p>1810-1814 – Contributions au <i>Mercure de France</i>.</p> <p>1815 – Publication de <i>Raison et sensibilité</i>, traduction de Jane Austen, en 4 volumes.</p>

<p>1821 – Premier accident vasculaire cérébral d’Isabelle.</p> <p>1825 – Second accident vasculaire cérébral d’Isabelle qui lui paralyse la moitié du corps le 9 décembre.</p> <p>1826 – Vente de la demeure d’Isabelle à Bussigny, dite « la maisonnette », le 25 novembre.</p> <p>1832 – Décès d’Isabelle le 29 décembre, à Vennes dans la demeure dite « Dessous-Les-Roches ».</p> <p>1832 – Décès d’Henri de Crousaz, fils d’Isabelle, le 30 décembre, dans le même lieu.</p> <p>1833 – Enterrement de la mère et du fils au cimetière Pierre-de-Plan à Lausanne, le 2 janvier.</p>	<p>1816 – Publication des <i>Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques</i>, en 3 volumes.</p> <p>1821 – Publication de <i>La Famille Elliot</i>, traduction de Jane Austen, en 2 volumes.</p> <p>1823 – Publication des <i>Chevaliers de la Cuillère</i>, en 1 volume.</p>
---	---

Annexe 2 – Arbre généalogique d'Isabelle de Montolieu réalisé par nos soins.



Annexe 3 – Liste des œuvres d'Isabelle de Montolieu⁵³⁰**1786**

- [MONTOLIEU Isabelle de], *Caroline de Lichtfield. Par Madame de ***. Publiée par le traducteur de Werther*, Lausanne, François La-Combe, 1786, 2 vol.

1787

- CLARKE Richard, *Aspasie ; traduit de l'anglois*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Londres ; Paris, Buisson 1787, 2 vol.

1795

- CAVENDISH Georgiana Spencer, *La Sylphide ou L'Ange gardien, nouvelle traduite de l'anglais*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Lausanne, Louis Luquiens, 1795, 1 vol.

1801

- LAFONTAINE Auguste, *Tableaux de famille, ou Journal de Charles Engelman, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine ; par l'auteur de Caroline de Lichtfield*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debray, 1801, 2 vol.

1802

- LAFONTAINE Auguste, *Le Village de Lobenstein, ou Le Nouvel enfant trouvé. Traduction libre du roman allemand d'Auguste Lafontaine, intitulé Théodor. Par Madame Is. de Montolieu, traducteur des Tableaux de famille*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debray, 1802, 5 vol.
- LAFONTAINE Auguste, *Nouveaux tableaux de famille, ou La Vie d'un pauvre ministre de village allemand, et de ses enfans. Traduit de l'allemand, d'Auguste La Fontaine, par Madame Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et de la traduction de Charles Engelman*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Genève, J. J. Paschoud, 1802, 5 vol.

1803

- LAFONTAINE Auguste, *Le Fils d'adoption, ou Amour et coquetterie. Traduction libre d'un roman allemand d'Auguste Lafontaine, intitulé Henriette Belman. Par M^{me}. Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debrai [sic], 1803, 3 vol.

⁵³⁰ Cette liste, réalisée par nos soins, contient toutes les œuvres écrites et traduites par Isabelle connues à ce jour et classées par date de leur parution originale. Elle comprend donc uniquement les premières éditions de ses ouvrages et ne prend pas en compte les rééditions.

- MONTOLIEU Isabelle de, *Recueil de contes, par Mad. Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Litchfield [sic], traducteur des Tableaux de famille, etc. etc.*, Genève, J. J. Paschoud, 1803, 3 vol.
- RAMDOHR Bazile, *La Rencontre au Garigliano ou Les Quatre femmes. Traduit de l'allemand de Bazile Ramdohr, par Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield et traducteur des Tableaux de famille*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debray, 1803, 1 vol.

1804

- LAFONTAINE Auguste, *Aristomène, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, Par M^{me}. Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Debray, 1804, 2 vol.
- LAFONTAINE Auguste, *Marie Menzikof et Fédor Dolgorouki. Histoire russe en forme de lettres. Traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, par M^{me}. Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Londres, J. Deconchy, 1804, 2 vol.

1806

- SMITH Charlotte, *Corisande de Beauvilliers, anecdote française du 16^e siècle, traduite de l'anglais de Charlotte Smith, par Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Demonville, 1806, 2 vol.
- ZSCHOKKE Johann Heinrich, *La Princesse de Wolfenbuttel. Traduit de l'allemand, par Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Demonville, 1806, 2 vol.

1808

- HELME Elizabeth, *Saint-Clair des Isles, ou Les Exilés à l'Isle de Barra ; Roman traduit librement de l'anglais, par M^{me}. De Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, H. Nicolle, 1808, 4 vol.

1810

- MÜLLER Johann Gottwerth, *Emmerich, cours de morale mis en action ; Par M^{me} de Montolieu, Auteur de Caroline de Lichtfield, de Saint-Clair des Isles, etc.*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, H. Nicolle, 1810, 6 vol.

1811

- BERLEPSCH Emilie von, « Fragment de Calédonia, ou Voyage en Écosse, par Madame de Berleps. Traduit de l'allemand », MONTOLIEU Isabelle de (trad.), *Mercur de France*, n° 495, 1811, p. 78-88⁵³¹.
- BERLEPSCH Emilie von, « Fragment de Calédonia, ou Voyage en Écosse, par Madame de Berleps. Traduit de l'allemand (suite et fin de l'article) », MONTOLIEU Isabelle de (trad.), *Mercur de France*, n° 497, 1811, p. 170-180.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Anecdotes sentimentales, par Madame de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et traducteur des Tableaux de famille, &c.*, Londres, L. Deconchy, 1811, vol 1.
- SCHILLER Friedrich, *Le Nécromancien, ou Le Prince à Venise. Mémoires du comte d'O***, par Schiller, traduits et terminés par M^{me}. La Baronne de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, P. Blanchard, 1811, 2 vol.

1812

- MONTOLIEU Isabelle de, *Douze nouvelles par Madame Is. de Montolieu, pour servir de suite à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1812, 4 vol.
- MÜLLER Johann Gottwerth, *Le Comte de Waldheim et son intendant Wildman, frère d'Emmerich. Traduit de l'allemand de l'auteur d'Emmerich, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, J. G. Dentu, 1812, 4 vol.
- PICHLER Caroline, *Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de Grèce, au commencement du quatrième siècle. Traduit de l'allemand de M^{me}. Pichler, Par M^{me}. Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, P. Blanchard et Eymery, 1812, 4 vol.
- PICHLER Caroline, *Falkenberg, ou L'Oncle. Imité de l'allemand de M^{me} Pichler, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Delaunay, 1812, 2 vol.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Réflexions*, [s. l.], [s. n.], [1812]. Œuvre demeurée introuvable.

⁵³¹ Depuis 1810 et jusqu'en 1815, le *Mercur de France* publie régulièrement des contes ou nouvelles d'Isabelle ainsi que des commentaires littéraires sur ses œuvres. Les nouvelles parues dans le *Mercur* que nous mentionnons dans cette liste sont celles qui, à notre connaissance, n'ont pas été publiées par la suite ou précédemment dans un autre ouvrage. Par ailleurs, dans sa bibliographie sur les œuvres d'Isabelle de Montolieu, Ellen Moody fait mention d'une nouvelle, « Neige », parue selon elle dans le *Mercur de France* en février 1810. Or, après consultation, cette nouvelle demeure introuvable et nos recherches pour la trouver sont restées, pour le moment, infructueuses.

1812-1813

- [s. a.], *La Filleule de Minerve*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), [s. l.], [s. n.], [1812-1813]. Œuvre demeurée introuvable.

1813

- MONTOLIEU Françoise de, « Conseils à mon fils agé de six mois, par Madame F. de Montolieu », MONTOLIEU Isabelle de (éd.), *Mercure de France*, n° 55, 1813, p. 313-320.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Anecdotes sentimentales, par Madame de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, et traducteur des Tableaux de famille, &c.*, Londres, L. Deconchy, 1813, vol 2.
- MONTOLIEU Isabelle de, « Que m'importe. – Anecdote », *Mercure de France*, n° 57, 1813, p. 595-607.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Suite des nouvelles de M^{me} Isabelle de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1813, 3 vol.

1814

- LAFONTAINE Auguste, *La Ferme aux Abeilles, ou Les Fleurs de lis. Imité d'Auguste La Fontaine, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1814, 2 vol.
- MEISSNER August Gottlieb, *Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit ans de trop. Traduit de l'allemand de Mesner, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1814, 1 vol.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Le Chalet des Hautes-Alpes ; par Mad. Isabelle de Montolieu ; suivi de Deux feuillets du journal de mon ami Gustave ; Amour et silence ; Frères et sœur ; Les Aveux d'un misogyne, ou L'Ennemi des femmes*, Paris, Arthus Bertrand, 1814, 3 vol.
- WYSS Johann David, *Le Robinson suisse ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans ; traduit de l'allemand de M. Viss, par M^{me} de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1814, 3 vol.

1815

- AUSTEN Jane, *Raison et sensibilité, ou Les Deux manières d'aimer, traduit librement de l'anglais, par M^{me} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1815, 4 vol.

- MONTOLIEU Isabelle de, *Dix nouvelles, par Madame Is. de Montolieu. Pour servir de suite à ses Douze nouvelles et à son Recueil de contes*, Paris ; Genève, J. J. Paschoud, 1815, 3 vol.

1816

- MONTOLIEU Isabelle de, *Les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques, publiées par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1816, 3 vol.

1817

- HOFLAND Barbara, *Ludovico, ou Le Fils d'un homme de génie, traduit de l'anglais, par M^{me} la Baronne de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Vienne, Schrämel, 1817, 2 vol.

1818

- MONTOLIEU Isabelle de, *Exaltation et piété. Quatre nouvelles publiées, par M^{me}. la baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1818, 1 vol.
- MONTOLIEU Isabelle de, *Histoire du comte Rodrigo de W... Premier Ministre de la Cour de S**** ; suivi du Jeune fruitier du lac de Joux et du Siège de Granson. Nouvelle historique du XV^e. siècle. Par M^{me} la baronne de Montolieu.*, Paris, Arthus Bertrand, 1818, 1 vol.
- MOTTE FOUQUÉ Friedrich de la, *Ondine, conte, traduit de l'allemand de M. de Lamotte-Fouqué, par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1818, 1 vol.

1819

- HERVEY Elisabeth, *Amabel, ou Mémoires d'une jeune femme de qualité ; traduit de l'anglais de Madame Elisa Hervey, par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1819, 5 vol.
- MONTOLIEU Isabelle de, *La Jeune aveugle. Imité de l'anglais, par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris Arthus Bertrand, 1819, 1 vol.
- MONTOLIEU Isabelle de, *La Rose de Jéricho. Imité de l'allemand, par M^e. La B^{ne}. de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1819, 1 vol.
- RECKE Elisabeth Charlotte Constantia de la, *Voyage en Allemagne, dans le Tyrol et en Italie, Pendant les années 1804, 1805 et 1806 ; Par M^{me} de la Recke, née comtesse de Médem, traduit de l'allemand par M^{me} la Baronne de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1819, 4 vol.

1820

- MOORE Frances, *Un an et un jour, traduit librement de l'anglais, par M.^{me} de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1820, 3 vol.

1821

- AUSTEN Jane, *La Famille Elliot, ou L'Ancienne inclination ; Traduction libre de l'anglais d'un roman posthume de Miss Jane Austen, auteur de Raison et sensibilité, d'Emma, etc Par M.^{me}. La Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1821, 2 vol.

1822

- MOTTE FOUQUÉ Friedrich de la, *Vingt et un ans, ou Le Prisonnier*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1822, 1 vol.

1823

- MONTOLIEU Isabelle de, *Les Chevaliers de la Cuillère, suivis du Château des Clées et de Lisély. Anecdotes suisses ; par M.^{me} la B.^{ne} de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1823, 1 vol.
- PICHLER Caroline, *Olivier, traduction libre de l'allemand, d'après M.^{me} Caroline Pichler, née Greiner ; par M.^{me} de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1823, 2 vol.
- TIECK Ludwig, *Sternbald, ou Le Peintre voyageur, traduit de l'allemand de Tieck, revu et corrigé par Mme la B.^{ne} Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Librairie nationale et étrangère, 1823, 2 vol.

1824

- MONTOLIEU Isabelle de, *Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans ; continué par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1824, 5 vol.
- O'KEEFFE Adélaïde, *Dudley et Claudy ou L'Ile de Ténériffe ; Traduit de l'anglais de M.^{lle} Okeeffe, par Madame de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1824, 5 vol.

1825

- SCHOPENHAUER Johanna, *La Tante et la nièce. Roman traduit de l'allemand, par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu*, Paris, Arthus Bertrand, 1825, 3 vol.

1826

- PICHLER Caroline, *Le Siège de Vienne. Roman historique, traduit de l'allemand de Madame Caroline Pichler, par Madame la Baronne, Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1826, 4 vol.

1827

- KRUSE Lauritz, *Constantin, ou Le Jour propice, Nouvelle imitée de l'allemand de M. Kruse, par Madame la Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1827, 1 vol.

1828

- PRAETZEL Karl Gottlieb ; MEISSNER August Gottlieb, *La Fille du marguillier, suivie de Charles et Hélène ; Nouvelles, par M^{me}. La Baronne Isabelle de Montolieu*, MONTOLIEU Isabelle de (trad.), Paris, Arthus Bertrand, 1828, 1 vol.

1829

- MONTOLIEU Isabelle de *La Jeune aveugle, suivie de La Poupée bienfaisante ; Nouvelles, par M^{me} la Baronne Isabelle de Montolieu*, Paris Arthus Bertrand, 1829, 1 vol.

1833

- MONTOLIEU Isabelle de, « Mina, nouvelle posthume », in *Heures du soir. Livre des femmes*, Paris, Urbain Canel ; Adolphe Guyot, 1833, t. 4, p. 195-303.

Annexe 4 – Liste des *Mercur de France* dans lesquels sont publiés des textes d'Isabelle de Montolieu ou des présentations de ses ouvrages.

- *Mercur de France* n° 448 du samedi 17 février 1810, « Avis aux Abonnés », p. 448 : annonce de la nouvelle collaboration entre Isabelle de Montolieu et le *Mercur*.
- *Mercur de France* n° 449 du samedi 24 février 1810, p. 480-494 : « Sophie ou L'Aveugle. Récit de Henri de P*** à vingt-cinq ans ».
- *Mercur de France* n° 452 du samedi 17 mars 1810, p. 164-177 : « Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits. Première visite ».
- *Mercur de France* n° 453 du samedi 24 mars 1810, p. 226-237 : « Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits. Seconde visite ».
- *Mercur de France* n° 454 du samedi 31 mars 1810, p. 291-310 : « Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits. Troisième partie – Le Cahier à mon Père ».
- *Mercur de France* n° 455 du samedi 7 avril 1810, p. 361-369 : « Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits. Troisième partie – Suite du Cahier à mon Père ».
- *Mercur de France* n° 456 du samedi 14 avril 1810, p. 418-444 : « Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits. Troisième partie – Suite et fin du Cahier à mon Père ».
- *Mercur de France* n° 461 du samedi 19 mai 1810, p. 158-182 : « Éléonore ou Les Beaux yeux, récit de Henri de P., à trente-cinq ans (suite de l'aveugle (1)) ».
- *Mercur de France* n° 465 du samedi 16 juin 1810, p. 408-420 : « Le vieux savetier de la cabane et les huit louis ».
- *Mercur de France* n° 470 du samedi 21 juillet 1810, p. 167-179 : « Elisa et Albert. Anecdote suisse ».
- *Mercur de France* n° 471 du samedi 28 juillet 1810, p. 221-232 : « Elisa et Albert. Anecdote suisse (Suite) ».
- *Mercur de France* n° 472 du samedi 4 août 1810, p. 291-302 : « Elisa et Albert. Anecdote suisse (Suite) ».
- *Mercur de France* n° 473 du samedi 11 août 1810, p. 360-370 : « Elisa et Albert. Anecdote suisse (Suite et fin) ».

- *Mercur de France* n° 495 du samedi 12 janvier 1811, p. 78-88 : « Fragment de Calédonia, ou Voyage en Écosse, par Madame de Berleps. Traduit de l'allemand ».
- *Mercur de France* n° 497 du samedi 26 janvier 1811, p. 170-180 : « Fragment de Calédonia, ou Voyage en Écosse, par Madame de Berleps. Traduit de l'allemand (suite et fin de l'article) ».
- *Mercur de France* n° 502 du samedi 2 mars 1811, p. 400-410 : « Le Petit Antoine et les rouges-gorges ».
- *Mercur de France* n° 505 du samedi 23 mars 1811, p. 549-559 : « Le Centenaire des Alpes, ou L'Avalanche. Ancienne anecdote suisse ».
- *Mercur de France* n° 507 du samedi 5 avril 1811, p. 26-36 : « Le Centenaire des Alpes, ou L'Avalanche. Ancienne anecdote suisse (Suite*) ».
- *Mercur de France* n° 509 du samedi 20 avril 1811, p. 124-132 : « Le Centenaire des Alpes, ou L'Avalanche. Ancienne anecdote suisse (Suite et fin*) ».
- *Mercur de France* n° 520 du samedi 6 juillet 1811, p. 22-33 : « Anecdote récente, extraire d'une lettre de Calcuta, dans le Bengale ; traduite de l'anglais (*) ».
- *Mercur de France* n° 524 du samedi 3 août 1811, p. 211-222 : « Le Rosier, le mouton et le diamant. Anecdote imitée de l'allemand (1) ».
- *Mercur de France* n° 533 du samedi 5 octobre 1811, p. 21-36 : « Le Serin de Jean-Jacques Rousseau. Anecdote inédite ».
- *Mercur de France* n° 540 du samedi 23 novembre 1811, p. 364-376 : « Le Retour de Maurice ».
- *Mercur de France* n° 543 du samedi 14 décembre 1811, p. 492-497 : Présentation de l'ouvrage *Aristomène traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine ; par M^{me} Isabelle de Montolieu*.
- *Mercur de France* n° 546 du samedi 4 janvier 1812, p. 26-35 : « Retour dans le pays natal (Seconde histoire prise dans le même ouvrage) ».
- *Mercur de France* n° 549 du samedi 25 janvier 1812, p. 172-181 : « Fragment tiré d'Agathoclès, Roman allemand de madame Caroline Piebler [sic] ».
- *Mercur de France* n° 552 du samedi 15 février 1812, p. 316-328 : « Montfort et Rosenberg. Ancienne chronique ».

- *Mercur de France* n° 553 du samedi 22 février 1812, p. 358-371 : « Montfort et Rosenberg. Ancienne chronique – (Suite) ».
- *Mercur de France* n° 554 du samedi 29 février 1812, p. 414-427 : « Montfort et Rosenberg. Ancienne chronique – (Suite et fin) ».
- *Mercur de France* n° 577 du samedi 8 août 1812, p. 258-265 : Présentation de l'ouvrage *Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de Grèce au commencement du quatrième siècle, traduite de l'allemand de M^{me} Pichler, par M^{me} Isabelle de Montolieu*.
- *Mercur de France* n° 579 du samedi 22 août 1812, p. 362-372 : « La Renonciation ou La Plus belle personne de Berlin. Nouvelle ».
- *Mercur de France* n° 584 du samedi 26 septembre 1812, p. 596-607 : « Amélie et Joséphine, ou La Surprise. Nouvelle ».
- *Mercur de France* n° 585 du samedi 3 octobre 1812, p. 25-35 : « Amélie et Joséphine, ou La Surprise (suite) ».
- *Mercur de France* n° 586 du samedi 10 octobre 1812, p. 79-90 : « Amélie et Joséphine, ou La Surprise (suite et fin) ».
- *Mercur de France* n° 592 du samedi 21 novembre 1812, p. 349-352 : Présentation de l'ouvrage *Falkenberg, ou L'Oncle, imité de l'allemand ; par M^{me} Isabelle de Montolieu*.
- *Mercur de France* n° 592 du samedi 21 novembre 1812, p. 363-373 : « Le Baron d'Adelstan, ou Le Pouvoir de l'amour. Nouvelle ».
- *Mercur de France* n° 593 du samedi 28 novembre 1812, p. 415-426 : « Le Baron d'Adelstan, ou Le Pouvoir de l'amour (suite) ».
- *Mercur de France* n° 594 du samedi 5 décembre 1812, p. 454-468 : « Le Baron d'Adelstan, ou Le Pouvoir de l'amour (suite) ».
- *Mercur de France* n° 595 du samedi 12 décembre 1812, p. 502-513 : « Le Baron d'Adelstan, ou Le Pouvoir de l'amour (suite et fin) ».
- *Mercur de France* n° 617 du samedi 15 mai 1813, p. 313-320 : Texte de Françoise de Montolieu, « Conseils à mon fils agé de six mois. Par Madame F. de Montolieu », transmis au *Mercur* par Isabelle de Montolieu.

- *Mercur de France* n° 621 du samedi 12 juin 1813, p. 491-502 : Présentation de l'ouvrage *Suite de nouvelles de M^{me} Isabelle de Montolieu*.
- *Mercur de France* n° 631 du samedi 21 août 1813, p. 361-371 : « Frères et sœur. Nouvelle, par M^{me} Caroline Pichler, traduite par M^{me} de Montolieu ».
- *Mercur de France* n° 632 du samedi 28 août 1813, p. 411-421 : « Frères et sœur. Nouvelle, par M^{me} Caroline Pichler, traduite par M^{me} de Montolieu (suite) ».
- *Mercur de France* n° 633 du samedi 4 septembre 1813, p. 460-470 : « Frères et sœur. Nouvelle, par M^{me} Caroline Pichler, traduite par M^{me} de Montolieu (suite) ».
- *Mercur de France* n° 634 du samedi 11 septembre 1813, p. 496-503 : « Frères et sœur. Nouvelle, par M^{me} Caroline Pichler, traduite par M^{me} de Montolieu (suite et fin) ».
- *Mercur de France* n° 649 du samedi 25 décembre 1813, p. 595-607 : « Que m'importe – Anecdote. Traduction de l'allemand ».
- *Mercur de France* n° 651 du samedi 8 janvier 1814, p. 65-70 : Présentation des ouvrages *Le Chalet des Hautes-Alpes*, par M^{me} Isabelle de Montolieu et *Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans. Traduit de l'allemand de M. Wiss*, par M^{me} Isabelle de Montolieu.
- *Mercur de France* n° 663 du jeudi 1^{er} septembre 1814, p. 435-440 : Présentation des ouvrages *Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans. Traduit de l'allemand de M. Wiss*, par M^{me} Isabelle de Montolieu.
- *Mercur de France* n° 665 du mardi 1^{er} novembre 1814, p. 247-250 : Présentation des ouvrages *Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit ans de trop, traduit de l'allemand de Mesner*, par M^{me} Isabelle de Montolieu.
- *Mercur de France* n° 665 du mardi 1^{er} novembre 1814, p. 283-304 : « Les Quatre tourelles du château de Vuflans ».

Annexe 5 – « Vers | faits par Madame de Montolieu en Novembre 1829 | Souvenirs | adressés au portrait de mon père et de ma mère », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/12.

« Vers | faits par Madame de Montolieu en Novembre 1829 | Souvenirs | adressés au portrait de mon père et de ma mère. | Premier des biens que donne la nature | Qui nous fait tant aimez les auteurs de nos jours | Je t'ai donc perdu pour toujours | Il ne me reste plus qu'une froide peinture. | Mais c'est calomnier ce talent enchanteur. | C'est par lui que je les retrouve. | Oui c'est par lui seul que j'éprouve | Un sentiment bien loin de la froideur. | Ils sont là devant moi ; leur regard protecteur | Semble veiller sur moi, pendant que je sommeille, | Et dès l'instant que je m'éveille. | Deja je leur dois un bonheur. | Deja j'ai rencontré le regard de ma mère | Ce regard semble me benir. | Dans les superbes traits de mon excellent père. | J'ai retrouvé l'objet du plus doux souvenir. | Ceux d'un frère ~~cher~~ adoré, qu'une terre étrangère | A reçu dans son sein, qui n'eut pas du mourir, | Si les talents, les vertus, le courage | Toutes les graces du bel age, | Tout ce qui plait, tout ce qui fait chérir, | Etoit un titre, et pouvoit retenir | Dans cette vie, hélas trop passagère. | Oui ! la cruelle mort, frappe, enleve au hazard | Et le jeune homme et le vieillard ! | Helas sa faux inexorable | Vint m'enlever mon frere, a la fleur de ses ans ! | Oh perte : a jamais mémorable ! | Oh regrets toujours renaissants ! | Reviens donc souvenir de mon heureuse enfance, | ReViens me consoler des maux que je ressens ! | Rappelle moi cet heureux tems | Oû sous les yeux des meilleurs des parents, | Nos jours couloient dans l'innocence. | De l'amour fraternel la douce jouissance, | Tous nos goûts, tous nos sentiments, | Embellissoient ~~nos sentiments~~ notre existence. | La plus aimable des mamans | Nous enseignoit l'art precieux de plaire, | Par son ~~exemple~~ esprit et par son caractère, | Par son exemple et ses soins assidus. | Un père venerè et si digne de l'être | Tachois d'inculquer les vertus | Aux enfants bien aimés, auxquels il donna l'être. | Il etoit notre guide et notre protecteur. | Il enseignoit a ses fils les sciences, | Dont il etoit lui même possesseur. | Charles (c'etoit l'ainé) les gravoit dans son cœur | avec zèle et persèverance. | Le cadet se nommoit Henri. | De notre mère il etoit favori. | Il etoit aimable et gentil, | mais parfois malin, ou severe. | Je le pleure aussi ce bon frère | L'impitoyable mort termina sa carriere | Oh mort ! Oh regrets superflus ! | J'avois deux frères, il ne m'en reste plus. | Je n'ai conservé qu'une sœur. | Son amitié fait mon bonheur | A présent elle est seule et mon cœur s'en inquiette. | Il y pense souvent et toujours la regrette. | Malgré l'hyver et ses frimats | L'amitié va toujours son pas. | Le froid, le vent, rien ne l'arrete | Et la notre ne gèle pas. | Viens souvent dans notre retraite. | Ou chacun t'aime et te souhaite. | Tu y trouveras des

amis | Auprès d'un bon feu réunis | Je mets ta bonne sœur en tête | Et puis après mon bon Henri, | Et puis notre chère minette | Et puis leurs deux enfants chers | Notre Feodor et notre Emile, | Enfin la douce société | Des aimables cousines, et leur tendre amitié. | Si l'hiver est un peu docile | Souvent ils se rendront en Ville, | Te ramener sera chose facile | Et nous dirons sous notre doux abri | Tranquillité a bien son prix. | – | Dans mon enfance encor je croyois au bonheur | Il me sembloit qu'un sort aussi prospère | Rependrait sur moi sa douceur | Jusqu'à la fin de ma carrière. | Illusion trop mensongère ! | Ce n'est pas ici bas qu'on trouve le bonheur | Il fut passé trop tôt ce printemps de ma vie. | Bientôt je connus la douleur. | Au midi de son âge, elle me fut ravie | Ma mère, quand j'entrais dans l'âge séducteur | Ou l'on a tant besoin des conseils d'une amie. | Je méprisai les siens, j'avois donné mon cœur, | Ce cœur si jeune encor étoit déjà sensible. | Et malgré ses conseils, je l'avois mal placé. | Je l'entendrai toujours cet oracle terrible | Cet oracle de mort si souvent retracé. | Je la voyois venir son agonie affreuse. | J'arrosais de mes pleurs le chevet de son lit | Pendant sa longue maladie. | Cher Enfant me dit elle un jour | Je touche au terme de ma vie | Je vais te quitter sans retour | Reste avec moi, je t'en supplie. | Je veux te parler sans détour | Comme une mère et une amie. | Je ne prévis que trop ce qu'elle vouloit dire. | Sans doute elle alloit me prescrire | De renoncer a mon amour, | A celui que j'aimois toujours. | Mon cœur étoit brisé, mais que pouvois je dire ! | Au moment où ma mère expire | m'est il permis de refuser | Ce que son cœur veut et désire. | Je l'assurai par un baiser | De ma sincère obéissance | Je voulus en faire serment. | Ma mère m'arreta avec un doux sourire. | Je te l'ordonne en ce moment, ,, | me dit elle ,, avant que j'expire | Je te l'ordonne, épouses ton amant. ,, | Ce n'est pas là ce que vous vouliez dire ! | Reprends tes sens, bonne maman ,, | ,, Non Non, je le veux maintenant ; | Je voudrois encor voir ton père, | Avant qu'il parte avec tes frères,,. | Il vint... Cher amour, lui dit elle ; | Je te laisse ton Isabelle | Et je suis bien contente d'elle. | Il faut l'unir a son amant. | Oui, je l'exige en ce moment. | Qu'elle soit une honnête femme ! | Qu'elle aime son mari, comme j'aime le mien. | Qu'elle respecte son bien. | Tout a coup sa voix langoureuse | Se ranime m'appelle et lentement me dit | ,, Ma fille, il est trop tard tu seras malheureuse. | Je le sens, je le vois et mon cœur en gemit. | Mais dans tous les tourments d'une vie orageuse, | Pense au moins a ta mere ! ,, Oui, le ciel l'entendit ! | Le Ciel l'a consacré cet oracle sévère. | Le Ciel est juste, il doit punir, | Quand on a méconnu les conseils d'une mère. | ~~Je le craignois, en formant ce lien | En grand deuil de ma mère~~ | En formant ce lien je craignois l'avenir | J'épousai mon amant et dans ces circonstances | En grand deuil de ma mère, ma triste conscience | Au milieu du plaisir ~~que~~ ~~trop~~ ~~tr~~ ~~op~~ ~~h~~ ~~e~~ ~~l~~ ~~a~~ ~~d~~ ~~i~~ ~~t~~ : | ,, Tu seras malheureuse, Elle l'avoit prédit ! ,, | J'ai souffert

bien longtems, une triste expèrience | A bien vengé ma mère, et ~~ma~~ j'ai trop bien fait sentir, |
Que l'amour et sa jouissance, | Ne sont pas le bonheur ; mais il donna naissance | A mon
aimable Henri. Je fus mère à mon tour ; | Je dus ce bonheur a l'amour | Et des maux qu'il
m'a fait, c'est la juste balance | Et cest aussi la recompense | De ma douceur, de ma
soumission, | Aux decrets de la Providence. | Si de beaucoup d'erreurs j'ecartai le poison, |
Cest au titre de mère, a sa douce influence | Que j'en ai l'obligation. | Oui cher enfant, e'est
ton innocence | m'obtint sans doute mon pardon. | – | Ici commence une nouvelle vie. | J'aiy
d'autres devoirs a remplir. | A mon fils bien aimé ; quand je donnai la vie | Je voulus aussi
le nourrir. | Ce devoir fut bien doux a mon ame attendrie, | Et je le prolongeai peut etre trop
longtems. | Hélas dans la suite des tems. | Mon cœur fut abreuvé de douleurs trop amères. |
Je perdis mon ami, mon père et mes deux frères. | Autour de moi tout me sembloit mourir ; |
Mais mon fils me restoit pour consoler ma vie | le voir heureux etoit mon seul desir, | ~~Mais~~
Et ce fut après maints orages | Sans biens et sans appui en butte a la douleur | Que j'atteignis
le port, sans avoir fait naufrage, | Enfin je retrouvais du calme et du bonheur | En augmentant
celui d'un etre vertueux. | Par moi ses vieux jours sont heureux. | Mon père il te ressemble
et tu fus son modèle. | En lui je retrouvai ton amour paternel ; | Tout comme toi ce vertueux
mortel | Aime et cherit ton Isabelle. | Lorsque je formai ce lien, | Compagne d'un homme
estimable | Qui m'aimoit me vouloit du bien, | Dans une retraite agréable, | Jetois heureuse
et ne desirois rien. | Je le perdis aussi cet ~~mari~~ epoux respectable | Auquel j'avois uni mon
sort. | Déjà longtems avant sa mort, | Une funeste maladie | Troubla ses sens, sa raison
s'égara. | Une sombre mèlancolie | Un amer degout de la vie | Et son desir de l'abrèger | Mit
souvent nos jours en danger. | Cependant il m'aimoit d'un amour veritable | Et Sil eut eu des
biens considerables, | Il me les auroit tous laissès. | Il regrettoit souvent qu'un immense
heritage | Ne put pas être mon partage. | Ses souhaits sur ce point sont loin d'être exaucés. |
~~Enfin mon cher fils se marie~~ | Mais un nouveau lien me rattache a la vie. | Enfin mon Henri
se marie, | Selon mes vœux, selon mon cœur. | Ce cher fils me donne une fille. | N'en ayant
jamais eu, je goutai ce bonheur. | A son tour mère de famille | De trois fils qu'elle m a
donnés | Je me vois heureuse grand mère, | Je ne suis pas un être abandonné, | Livrée a des
mains estrangées. | Oh oui mon Dieu tu m'as tout pardonné ! | Malgré mes maux et ma
paralysie | Leur tendresse et leurs soins me font aimer la vie. | Je n'eus desiré des richesses, |
Que pour mes petits fils, j'aurois voulu pourvoir | Pour recompenser leur tendresse | A leur
bien être, a leur avoir. | Leur trouver a tous trois des places confortables | Et des femmes
riches, aimables, | Qui les fixent dans ce pays. | Alors mes vœux seroient remplis | Mais Dieu
dispense ses largesses | Selon sa sainte volentè | Il nous élève, il nous abaisse | Nos biens,

nos maux nous sont comptés. | Qu'il nous donne a tous la sagesse, | Demander plus seroit temerité ! | Qu'il daigne conserver ces êtres si chers | Mon fils, ma fille et mes trois petits fils. | A leurs soins bienfaisants en toi je me confie. | Preserves moi, oh Dieu de tout murmure impie ! | Fais que contente de mon sort, | Dans l'espoir consolant d'une meilleure vie | J'attende patiemment la mort ! | Oh mon Dieu je te remercie | Du coup dont il t'a plu, hélas, de me frapper | Et dont il n'est pas permis de jamais murmurer, | Et de vouloir par cette épreuve | Que je sois encore une preuve | Que l'on ne doit jamais s'enorgueillir de rien. | J'étois jeune, j'étois jolie, | Et surtout je me portois bien. | Quelquefois j'excitai l'envie, | J'eus des talents, de la célébrité. | Cela n'étoit que vanité. | Tous ces dons si brillants dont on se glorifie | Et dont toujours on est flatté, | Sont des pièges trompeurs, auxquels on sacrifie | Ce que je reconnois pour le souverain bien. | Et Dieu m'en a privé, il ne me n resté rien. | Que la vieillesse et que la maladie. | Puissions nous quand viendra le moment solennel, | Chers enfants, de finir cette peinéable vie | – Vous réunir au sein de l'Eternel ! »

Annexe 6 – Texte à la mémoire de Charles Polier de Bottens, tiré de « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs Par Jeanne de Polier de Bottens, fille cadette de monsieur le Doyen de Polier de Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 71-78.

« [...] tribut payé a la memoire de mon bien aimé frere charles, composé en anglais par mr le Docteur Perceval son ami adressé à la societé philosophique & litteraire de Manchester, dont mon cher frere etait membre

“Quoi qu’il m’ait été enlevé, il vit cependant, ce que “jai aimé en lui c’est sa vertu, qui n’est point eteinte “ cette vertu toujours presente a mes yeux sera aussi “connue & célébrée dans la posterité. Ciceron sur l’amitié. La resolution suivante fut prise unanimement dans une assemblée de la societé philosophique, & litteraire de Manchester Les membres de la societé apres avoir temoigné leurs plus vifs regrets, sur la mort prématurée de leur cher & honoré confrere charles de Polier ont resolu de solliciter le Docteur Percival a payer en leur nom un tribut de reconnaissance et de respect à sa memoire, voulant que ce temoignage d’affection fut inséré dans les actes de leur société a dessein de se rappeler son merite distingué & d’en prolonger l’influence Il à été unanimement arreté dans l’assemblée philosophique & litteraire de remercier le Docteur Percival au nom de la ditte societé du tribut payé a la memoire de mr charles de Polier de Bottens, le priant en meme tems de vouloir le rendre public par l’impression. Tournés s’il vous plait messieurs & chers collègues La contemplation de la perfection morale, & intellectuelle presente a tout esprit sage, l’exercice a la fois le plus instructif, & le plus agréable. En exaltant nos idées sur le caractere de l’homme, nous sentons saccroitre, & se developper [mots tracés] en nous, les sentiments de la bienveillance, cet exercice, n’est pas moins favorable a la pieté, en elevant nos regards au souverain Auteur de tout ce qui est bon & beau dans la nature. on a vu de tout tems les hommes sages & vertueux, fixer avec complaisance leur attention, sur les talents & les vertus de leur semblables. Et c’est dans cette source qu’un aimable philosophe, puisait pour allegger les travaux, & les miseres de la vie, les plus douces consolations. Aussi en recommandait il la pratique à notre imitation Quand vous voudres vous recreer, disait Marc Antonin, pensez aux qualités louables de vos amis, à la magnanimité de l’un, a la modestie d’un autre, a la liberalité d’un troisieme &c. &c. méditation genereuse a laquelle chacun peut se livrer, & dont l’habitude par[v]iendrait a assimiler a notre propre nature, les diverses perfections de nos semblables, transplantant ainsi dans notre sein, les vertus qui seraient l’objet de notre contemplation. Mais pourions nous mettre en pratique un exercice aussi noble sans retracer vivement a notre mémoire notre bien aimé, & honnore confrere, son image se presente en ce

moment à nos yeux, & nous nous rappelons cette forme si agréable, cette contenance si animée, nous nous nous [*sic*] rappelons la vigueur de son entendement, & la bonté de son cœur Avec quelle grace ne se presentait il pas ! de quelle vivacité de quelle justesse, de quel agrément sa conversation n'était elle pas animée ! quelle tresors de connaissances ne decouvrait il pas ; quelle facilité a s'en servir, quel jugement a les mettre en œuvre, ! cette société s'est occupée de peu de sujets, qui n'ayent reçus quelques traits de lumiere de ses observations. Et lorsqu'il se sentait incapable dy repandre du jour, il mettait alors les autres en etat de le faire, par la sagesse de ses questions, & la sagacité de ses conjectures, tant sa pénétration etait prompte, sa compréhension vaste, & l'ordre de ses connaissance intellectuelles exact. Quelques personnes pensent que la Science est une source d'obscurité pour l'esprit, & que la multiplicité des idées acquises par differentes etudes, ne sert qu'a engendrer le doute & la confusion ; – mais les connaissances de mr de Polier etaient toujours a son commandement, & il pouvait s'engager dans des conversations, sur toutes sortes de sujets, & y porter toujours de la clarté, & cela parce qu'il saisissait d'un coup d'œil, les rapports & les analogies des sujets dont on s'occupait, avec les branches des connaissances qu'il possedait. Aidé d'un genie aussi heureux il ajoutait sans cesse a la masse de ses connaissances, & cela sans s'enfoncer dans des recherches penibles, & sans se sevrer des douceurs de la vie sociale. Il nous donna l'hiver dernier, une preuve frappante de son habileté pour la composition dans une dissertation. sur le plaisir que l'ame éprouve dans l'exercice de ses facultés & principalement dans l'usage qu'elle fait du gout egalement recommandable, par la justesse des pensées, & la pureté de la diction ; Il prouva qu'il etait parvenu à une connaissance parfaite, & de l'idiome, & des beautés de la langue anglaise. Au reste nous garderons bien de borner le merite de mr de Polier a la vivacité de son imagination, a l'élégance de son gout, & a la force de son entendement. Ses amis se reuniront de cœur avec moi pour attester que s'il merita notre consideration par ses qualites intellectuelles, il ne merita pas moins notre affection, par ses qualités morales. son cœur etait ouvert a tous les sentiments genereux de la sympathie, & la sensibilité de son caractere echauffait tellement ses autres perceptions qu'on le voyait remplir les devoirs ordinaires de la société, avec une chaleur presque egale à celle de l'amitié. Et qu'on se garde d'attribuer cette chaleur a une politesse irréfléchie – c'était chez lui l'effusion généreuse d'un cœur sensible à tout ce qui touchait l'humanité c'est sur cette philanthropie que sa politesse etait fondée, & l'ami que nous pleurons, etait un exemple frappant de cet acord qui vient a l'apui de la vertu, dans l'homme chez qui elle se trouve, & qui en imite les actions chez l'homme qui ne la possede pas. Ses manieres etaient si engageantes, & ses dispositions à la bienveillance si sincere que

nous sommes en droit de lui appliquer comme éloge, ce que Cicéron écrivait, il se comportait severment avec les hommes severes agréablement avec les hommes de plaisir, gravement avec les vieillards & gayement avec la jeunesse &c &c cette faculté de plaire généralement n'était chez mr de Polier ni une complaisance servile, ni un acheminement à une complaisance criminelle ; comme compagnon de plaisir, il aimait la table sans intempérance, & la gayete sans frivolité ni licence, sa conversation était spirituelle, & pleine de franchise, mais toujours exempte d'indécence & de profanation, meme dans les moments les plus abandonnés à la joye, & ses saillies, sa plaisanterie, étaient assaisonnées de tant de gayeté qu'elles faisaient éprouver un plaisir sans melange d'amertume, meme à ceux qui en étaient les objets, & si les grossieres jouissances de la bouteille se trouvent bannies de nos repas pour faire place a une conversation raisonnable, a des manieres délicates dans l'aimable société du beau sexe, nous lui devons en partie cette heureuse revolution. mais bien que la politesse, (ce mot pris dans son acception la plus avantageuse) fut une des principales qualité de notre excellent collegue ; il en possédait de plus eminentes. J'aimerais a m'etendre sur ce sens delicat de rectitude, sur cette intégrité inviolable sur ce religieux respect pour la verité. ces vertus morales n'étaient point fondées chez lui sur le principe de ce qu'on appelle honneur dans le monde, mais découlaient de la constitution de son ame, elles étaient chez lui fortifiées par l'habitude, réglées par la raison, & la religion leur servait de sanction ; car quelque soin qu'il prit pour voiler sa pieté, elle se laissait facilement appercevoir, à ses intimes amis, meme à d'autres personnes, qui peuvent se rappeler la manière decente & grave, avec laquelle il s'exprimait sur tous les sujets relatifs à l'existence, & aux attributs de Dieu – Et comment ne pas condamner l'homme qui capable de connaitre les perfections divines, se refuse a leur payer le tribut de respect qui leur est dû – qui jouissant des biens de la nature, n'éprouve pour le Puissant & bienfaisant auteur de ces biens aucun sentiment de reconnaissance. – Un peu de philosophie disait Lord Verulam, peut conduire l'ame a l'atheisme, mais des connaissances plus approfondies le rameneront toujours a la Religion. J'ai cherché Messieurs a vous offrir une exquise informe sans doute du caractère & des qualités de notre deffunt [lettres tracées] respectable ami. Un dessin plus exact offrirait sans doute aux yeux des étrangers un portrait plus agréable, mais je m'assure que ces legers contours suffiront à retracer chez les membres de cette société, l'image de l'aimable original, dont ils déplorent la perte, Cette image sera je m'assure toujours & fortement empreinte dans nos ames de manière que ces paroles de Tacite, prononcées dans une semblable occasion seront l'expression d'un chacun de nous. Tout ce qui était dans Agricola, le sujet de notre amour, de notre admiration, subsiste, & subsitera dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connus

Après ce coup d'œil sur le caractère de Mr de Polier, on ne peut refuser à l'amitié, & à la curiosité quelques regards sur le passé, on desire de connaître ses relations, & les détails de son éducation, de suivre à la trace, les principaux événements d'une vie, dont la fin prématurée laisse dans nos cœurs de si profondes impressions de tristesse – mais notre ami, n'était pas égoïste, & le zèle avec lequel il s'occupait de ce qui concernait les autres, ne lui permettait aucun détail sur ce qui le concernait lui-même. Je me bornerai donc messieurs à vous présenter les détails suivants, quelques courts qu'ils soient : Charles de Polier de Bottens était fils de Mr le Doyen de Polier de Bottens de Lausanne. Membre de la société des arts & sciences de Manheim citoyen de Genève &c &c : Il était né à Lausanne en 1753 il avait reçu les premiers principes d'éducation dans les collèges de cette ville. Après s'y être familiarisé, avec l'étude des classiques, il se rendit à l'université de Marbourg d'où après deux ans de séjour il passa à Göttingen où il demeura trois ans. Il quitta cette ville pour revenir à Lausanne, deux ans après il entra en relation avec Mylord comte de Tyrone, qui l'appela en Irlande, pour l'éducation de Lord le Poer son fils aîné, avec des conditions aussi honorables qu'avantageuses, ces conditions n'étaient pas encore fixées, lorsque le Duc de Saxe Gotha, lui fit offrir la place de Gouverneur du Prince Héritaire avec une pension pour la vie de douze cent rixdallers, un appartement à la cour, & un brevet de chambellan ou de colonel ; Quelques brillantes que fussent ces offres, il préféra rester chez le comte de Tyrone Il montra tant de jugement, de tendresse, & de fidélité dans l'exercice du poste de confiance dont il s'était chargé que ce respectable Seigneur lui remit la direction absolue de ses trois fils. Mr de Polier passa avec eux en Angleterre dans le courant de l'été de 1779 & il se fixa avec eux chez un Ecclésiastique de Manchester aussi distingué par ses vertus, que par ses talents comme instituteur. C'est à cette époque que nos liaisons commencèrent avec Mr de Polier, il était étranger, & l'hospitalité lui donnait des droits à nos regards, mais ses agréments personnels, & les charmes de sa conversation ne tardèrent pas à substituer l'estime & l'amitié aux civilités, que l'usage & la politesse nous prescrivaient. Il devint bientôt, le compagnon de nos études, & de nos plaisirs. Il fut bientôt notre conseil dans les circonstances critiques, & notre consolateur dans les moments d'affliction. Les plaisirs semblaient acquiescer une sorte de dignité lorsqu'il y participait, & la philosophie semblait perdre de son austerité lorsqu'il l'étudiait avec nous. Cette société occupée en ce moment à payer à sa mémoire un juste Tribut, lui doit en partie sa popularité, & ses succès. Fondateur de cette société, & l'un de ses plus brillants ornements, son nom y sera toujours prononcé [*sic*] avec amour & respect, aussi longtemps qu'elle subsistera. Il se sentit attaqué, au milieu de l'hiver dernier, d'une incommodité, qui ne parut point dans son principe, troubler

les fonctions vitales. mais cette indisposition, ayant fait des progres par la fatigue d'un voyage a Holyhead & de la à Dublin. dans le moment ou il etait déjà fort eprouvé par l'Influenza Sa maladie devint tres dangereuse apres son arrivée en Irlande et termina bien jeune encore ses jour si precieux le 18 8bre 1782 a Curragmore, residence du comte de Tyrone ; Il conserva jusqu'au dernier moments ses facultés morales, dans leur force, & ses sentiments dans toute leur chaleur. L'aimable sérénité l'accompagna dans ses derniers instants, & dans les souffrances aigues qu'il eut a endurer, son caractere se presenta dans un si beau developement, que nous nous croyons en droit de lui applique ce qu'un Poete a dit d'eddisson, il nous apprit a vivre, mais il porta plus loin ses instruction, il nous apprit a mourir Comment pourais je mieux exprimer vos sentiments & les miens sur cette perte douloureuse qu'en m'apropriant les energiques paroles d'un historien que j'ai déjà cité : “ s'il existe un lieu destiné a recevoir les manes de “ l'homme vertueux, si comme le pretendent les philosophes “ les grandes ames ne perissent point avec le corps “ puissiez vous ombre chérie reposer en paix, & nous “ distraire de notre douleur, par la contemplation de “ vos vertus dont le souvenir fait cesser nos larmes “ honorons votre memoire, plus par une admiration constante, ou si nous en sommes capables, par “ une imitation de vos grandes vertus, que par des “ louanges momentanées.. &c &c Cicéron Traduit par Mr le Professeur Levade

Je ne puis resisiter au desir de prouver a la suite de cet eloge a quel point le comte de Tyrone etait attaché a mon bien aimé frere ;. Il fit deposer sa depouille mortelle dans son Parc, & lui erigea un monument, il le montrait a mr [lettre tracée] que mon frere mr de Polier avait adressé au comte, pour remplacer aupres de ses enfants, le gouverneur qu'ils venaient de perdre. Tout a coup le jeune Lord, le Poer l'ainé agé de 12 ans que mon frere cherissait, s'elance vers son Pere n'est ce pas mon cher papa, lui dit il avec attendrissement quand je mourais, vous me placerez aupres de mon bon ami – ce sera plustot vous mon cher enfant qui me rendrés ce service, repondit le comte avec beaucoup d'emotion.... Helas ! 8 jours apres Lord Le Poer reposait pour l'eternité aux côtés de cet ami qu'il regrettait, une chute de cheval termina sa jeune & brillante carriere, & le malheureux Pere remplit le dernier vœu de son enfant chéri. Dans la suite le comte de Tyrone fit elever une espece de Phare sur le bord de la mere [*sic*] dans un endroit ou se trouvait des écueils dangereux & le dédia a la memoire de son fils & de mon bien aimé frere dont les noms furent inscrits sur la collonne qui forme ce monument J. de P. de Bottens »

Annexe 7 – Texte de Jeanne Polier adressée à sa sœur pour son anniversaire le 7 mai 1827, tiré de « Recueil de petits vers de Circonstances », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6.

« A ma bien aimée sœur le 7 mai 1827 | chacun espere dans sa vie | compter un jour pour le plus beau des jours. | Celui qui me donna la sœur la plus chérie | Est pour moi le plus beau des jours | Le célébrer est une jouissance | Dont je ne pourrais me passer. | Et je me livre à l'espérance | De le voir se recommencer | Jouissons donc dans cette triste vie, | Du bonheur d'être aimées & de celui d'aimer | Que tes enfants, ta sœur, oh ! ma plus chère amie | De tes infirmités puissent te consoler | J. de Bottens ».

Annexe 8 – Portrait d'Henri Polier de Bottens par Jeanne Polier, tiré de « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs Par Jeanne de Polier de Bottens, fille cadette de monsieur le Doyen de Polier de Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 23-24.

« Henri de Polier mon 2d frere etait jetté dans un moule different, mais qui n'en etait pas moins tres distingué, sa figure etait fort agreable, beaucoup de phisionomie a laquelle un esprit vif, un peu malin sans mechanceté donnait une expression fort animée, de la gayeté naturelle de l'instruction sans pedanterie, une gra[n]de disposition à l'enthousiasme exaltait son imagination & lui donnait de l'originalité. Son ame etait noble, généreuse, d'une parfaite moralité, un peu severe, mais il exerçait cette severité plus contre lui-même que contre les autres. Une grande humilité suite de ses opinions emminement religieuses, le portait à se juger lui meme à la rigueur. Il avait trouvé dans Madlle sophie de Loys, une compagne digne à tous egards, de lui etre associée, Elle etait extremement aimable, & leur union à été très heureuse, trois enfants, un garçons & deux filles, en ont ressérés les liens, A l'époque de notre revolution, mon frere fut à peu pres le seul de la classe noble du Pays de vaud qui voulut accepter des emplois dans le nouvel ordre de choses qui nous affranchissait du joug bernois. Il pensait qu'il valait bien mieux que les personnes dont l'éducation devait etre soignée, & les lumieres plus étendues fussent chargées des soins du gouvernement. Il remplit pendant quatre années la charge de Préfet du Caton [*sic*] Lemman, a present Canton de Vaud, il ne fut point secondé par ses pairs, & apres avoir en quelque sorte sacrifié sa fortune, & son repos au bien public il eprouva toute ingratitude qui caracterise les gouvernement populaires. Sa douce & vertueuse compagne ne put suporter les vives & continuelles inquietudes quelle avait eprouvées, pendant que son mari etait a la tete de ce gouvernement, sa vie ayant été exposée, la meilleure des epouses & des meres perit dans un age peu avance victime des angoisses, auxquelles sa sensibilité fut en proye pendant ces quatre années de prefecture, Il forma 12 ans après de nouveaux liens, vecu sept années avec sa seconde femme, retiré des affaires publiques il mourrut le 12 juin 1821 des suites d'une maladie de langueur. Il nous offrit le bel exemple d'une fin depayée de tout ce qu'il tient a la matiere, c'était un ange qui retournait dans sa veritable patrie... Ah ! que j'ai bien eprouvé en voyant se rompre ces doux liens de fraternité qu'il y a quelque chose de si affectueux, dans cette intime relation de si identifié avec soi meme, que lorsqu'ils sont brisés, on redevient une seconde fois orpheline & qu'il est bien difficile de prendre l'habitude du malheur.

vers faits apres la mort de mon cher frere H. de Polier | oh ! toi qui nous offrit le plus parfait modele | De toutes les vertus qui parent le chretien, | Tu jouis maintenant de la gloire

eternelle | Et tu deviens des cieus un noble Citoyen | si de la mort tu sçus défier la puissance |
si tu parus si grand à lheure du trépas | c'est que dans ton sauveur tu mis ta confi = | = ance |
Tu savais qu'en mourant tu volais dans | ses bras. | J. de P. de B »

Annexe 9 – « l'Enfant et la poupée », texte rédigé par Isabelle de Montolieu, BCUL, département des manuscrits, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/6.

« Dans une foire, un jeune Enfant | Promené par sa gouvernante | contemplant d'un œuil
dévotant | [mains] beaux petit joujou. tout lui plaît, tout le tente | il veut Polichinelle – ensuite
un porteur d'eau | Et puis il n'en veut plus, ~~donnes-moi~~ voulez-vous cette épée | ah ; oui,
mais non, j'aime mieux ce berceau | il l'eut pris sans une poupée | qui le séduisit de
nouveau – | on la lui donne, en sautant il l'emporte – | ches sa maman le voila de retour | au
gens du logis tour à tour | il fait baiser l'objet qui d'aise le transporte | Depuis le matin
jusqu'au soir | de chambre en chambre, il la promène | il faut aller coucher, il la quitte avec
peine | Et s'endort en pleurant, pensant à la revoir | En dormant il en rêve et le jour lui
ramène | la mimi, qu'on l'apporte et vite il veut l'avoir | Pendant plus de huit jours avec
exactitude | l'Enfant joue avec la mimi | il paraissait content, mais le franc étourdi | de la
possession se fit une habitude, | l'habitude et le froid se tiennent par la main, | le froid donc
sensuivit, et le degout enfin, | La pauvre mimi fut jettée | combien de belles sont trompée. |
combien de volages amans – | hommes, - vous etes des Enfans | Femmes vous etes des
poupées »

Annexe 10 – Description des propriétés et du village de Bussigny, tiré de « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs Par Jeanne de Polier de Bottens, fille cadette de monsieur le Doyen de Polier de Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 13-19.

« Bussigni est un asses grand village, éloigné des grandes routes, situé sur un immense plateau dominant le lac Entouré des hautes Alpes au levant & et au midy, du Jurat au couchant, depuis le creux de l'Echese jusqu'au dela du Mont Suchêt. ces deux chaines de montagnes offrent des aspects contrastant, le Jurat parait une immense terrasse boisée de forets de sapins on y voit peu de rocs dépouillés, des plaines, des paturages, des hameaux, des chalets epars, interrompent cette espece de monotonie,. Les Alpes au contraire ont une diversité etonnante dans leurs coupures leurs pitons si escarpes ces dents qui paraissent inaccessibles, ces redans ou l'oeil ne peut pénétrer courronnes par l'Altier mont blanc couvert de ses glaces éternelles. On parcourt comme dans un panorama, les nombreux Paysages, qui se deroulent aux regards. La belle & antique cathedrale de Lausanne se voit dans le fond. La fleche de son clocher etincelle des rayons du soleil levant, des villages, des maisons de campagne, des forets & le beau bassin du Lemman a gauche. A droite se presentent les belles contrées au pied du Jurat parsemées de villages de chateaux antiques & modernes, tout cet ensemble immense & imposant se voit depuis Bussigni, & presente un aspect aussi varié que ravissant. C'est surtout depuis l'eminence sur laquelle, s'eleve la modeste & rustique eglise de la paroisse, qu'on peut en jouir, la maison que j'habitais est en face, & a la distance de deux cent pas du temple, qui apperçu de toutes les croisées, offre un charmant point de vue. cette maison, oserais je la depeindre ? Elle est tres vieille sans cependant offrir de traces de destruction. Située sur le chemin, elle n'est pas dans le village qu'on traverse pr y arriver, on entre dans une grande cour, qui ressemble plus tót a une terrasse, Les murs a droite, & a gauche de l'entrée sont couverts de seringa chevrefeuille rosiers &c &c. devant la maison de superbes figuiers apuyer contre ses murailles s'elevent jusqu'aux fenétres du 1^{er} Etage. Un cerisier en Espalier du jasmin jaune & blanc un oignonca remplissent l'espace entre les figuiers & mellent leurs feuillages variés aux leurs. 2 [mot tracé] collomnes en bois, soutiennent la toiture au dessus de l'escalier extérieur, un immense lilas en espalier les reunit comme un éventail, il est remarquable par ses dimensions, & sa hauteur, de sçavants naturalistes ont pris la mesure du tronc, & ont été etonnés de son volume La vigne de Canada serpentant & selevant autour des collomnes jus'qu'au faite les couvre entierement, & deploye ses guirlandes d'un si beau vert en Été & si vivement collorees en automne, un tres beau platanne des arbres fruitiers offrent leurs ombrages à cette terrasse, terminée par un

verger & un bosquet. Une allée droite de charmilles, conduit a un pavillon de verdure, d'où se decouvre la vue decrite plus haut. Des sentiers tracés dans le verger conduisent au bosquet plantés de tillieuls de sapins d'Ifs, & d'arbres fruitiers. Une allée tortueuse tres ombragée ramene sur la terrasse qui conduit a un jardin qui reunit l'agreable a l'utile etant planté de fleurs, de legumes d'espaliers & d'autres arbres fruitiers, deux petites vignes, ou se trouve une belle pescherie sont en dessous, le tout est tres peu etendu, & l'on a sus tirer parti du terrain. Ainsi que je lai déjà dit la maison est tres rustique on monte un escalier enterieur ombragé par le lilas, on arrive dans une galerie fermée par des jalousies qui sont ainsi que les murs, revetus d'acacias, une porte a droite de l'escalier introduit dans une chambre a manger, a Deux croisées d'où l'on peut cueillir les figes, & admirer la plus charmante vue. a coté est un petit sallon a cheminée, placée entre deux fenetres, l'une au levant & l'autre au midy, en face de l'Eglise, qui semble posée là pr l'agrement de ce sallon. À côté duquel est une chambre à coucher avec alcove & garde robe, derriere est un cabiner pr une femme de chambre, & la cuisine. Rien de plus simple que l'ameublement de ces trois chambres. des papiers en couvrent les murs, quelques estampes & portraits sont placés sur ceux du sallon, un canapé des chaises des fauteuils couverts de bazine des rideaux des draperis du percale, une commode quelques tables, une petite glace voila toute sa décoration. l'aspect ravissant qu'on decouvre de ses fenetres, en fait le seul ornement, & j'ose assurer qu'on l'a toujours trouvé ce que les Anglais appellent comfortable. Le 2^d Etage à 2 chambres a coucher deux cabinets & des dependances, il est plus simplement meublé que le premier, et destiné aux amis qui veulent bien s'arranger de cette absence totale de luxe & d'élégance & qui m'ont toujours prouvés par leur indulgence que l'extreme simplicité n'excluait pas le plaisir qu'on peut trouver dans une demeure etrangere a tout ce qui tient à l'opulence, je dirais plus à l'aisance. Les charmes du Local font vraiment de Bussigny un sejour enchanteur, des promenades variées invitent a parcourir la contrée, des bois des prairies, les bords d'une riviere, coulant au dessous du village entourée des plus beaux ombrages, des sattes pittoresques ou riants, offrant un aspect toujours nouveau frappent les promeneurs, & les attirent, le terrain est disposé de manière qu'on peut revenir au gite par une autre route que celle qu'on a d'abord suivie. Je crois pouvoir assurer qu'il est peu de villages dans notre Pays, dont la situation & les environs offrent autant d'attraits. Il y en avait jadis un autre qui faisait de Bussigni un sejour delicieux c'était la societe qui y etait reunie. Apres vous avoir fait une ample description de ma petite propriété, il faut que je vous fasse connaitre deux habitations au milieu desquelles se trouve la mienne. La premiere est a droite, elle est située sur une esplanade en face de la grande rue & domine le village sans cependant en faire partie,

en en étant séparée par une jolie cour ou terrasse, plantée d'arbres d'ombrages. La maison est moderne, & bien distribuée située au levant des croisées on voit Lausanne, tout le Paysage environnant le lac, la chaîne des Alpes. Sur le derrière au couchant est une charmante Galerie, ayant un pavillon élevé le tout revêtu de plantes grimpantes, on a la vue si étendue de l'immense chaîne du Jura, & de toute la contrée qui en est comme l'avant scène, un jardin entoure avec la cour cette jolie demeure, c'est là où ma bien aimée sœur, madame la Baronne de Montolieu a passé quarante années de sa vie, c'est sur cette galerie qu'elle a écrit les nombreuses pages qui l'ont rendue célèbre, c'est dans cette maison modeste, mais confortable, qu'elle a joui du bonheur d'être entourée de ses enfants chers, & des amis qu'elle y recevait, d'une manière si aimable, si hospitalière, c'est de là qu'elle répandait ses aumônes sur les pauvres du village, c'est de là qu'elle allait les soigner dans leurs maux, les consoler dans leurs peines. Nos demeures sont très rapprochées, le Bosquet attenant à la mienne, nous conduisait l'une chez l'autre, & nous le parcourions dans la journée, avec quel plaisir nous nous réunissions dans les soirées, oh ! souvenir si doux & si cruel, seul tu me restes de tant de jouissances. L'autre maison dont je vous ai parlé était jadis occupée par un couple aussi aimables que respectables très proches parents, Mr & Madame de Polier Hardy, nous étions amis intimes, on n'était pas plus excellent, plus loyal plus sensible que l'était Mr de Polier, une extrême défiance de lui même l'empêchait de se livrer à l'originalité de son esprit, il en avait beaucoup mais ses amis étaient seuls à même d'en juger. Sa compagne était charmante, le caractère le plus sûr l'humeur la plus égale & la plus gaie, un esprit vif sans aucune nuance de malignité, indulgente, ne portant jamais de jugements hasardeux, aimant la société y tenant une place distinguée... ah ! qu'ils étaient agréables les moments que nous passions à la Campagne une douce sympathie nous réunissait, & j'ose assurer qu'il fut un temps où Bussigny était renommé pour les charmes de son séjour,... Hélas ! la maladie, la mort, l'absence les ont anéantis, il n'en reste plus, & seulement dans mon cœur qu'un triste & doux souvenir. La maison de Madame de Montolieu a été vendue. La mienne, mon cœur se brise en pensant à cet affreux sacrifice, l'impérieuse loi de la nécessité m'a forcée à m'en défaire, & de la vendre même à ceux auxquels j'avais fait le serment de ne la vendre jamais. Avec quelle douleur j'ai vendu ces meubles antiques qui avaient servi à quatre générations, il me semblait voir, les mânes de mes bonnes parentes me reprocher de n'avoir pas su conserver à mes héritiers, cette propriété qui depuis trois siècles était dans ma famille. Une seule raison a pu justifier à mes yeux cette espèce d'attentat, ma bien aimée sœur, son fils mon neveu cher, étaient éloignés de moi & très malades mon cœur m'attirait sans cesse auprès d'eux, la distance qui nous séparait était trop grande, pour que je puisse la franchir à

pie ; obligée de prendre une voiture, je ne pouvais sans de grands inconvenients, y aller aussi souvent que je l'aurais voulu, & ce fut pour me rapprocher d'eux que je fis ce sacrifice. hélas ! bien inutile ; mon but ne fut point rempli, l'inexorable mort me les enleva deux mois apres qu'il fut consommé, En voila assés sur un sejour, tout empreint pour moi des plus doux souvenirs. Toute ma vie de printemps, d'été & d'automne sy est ecoulée jusqu'a l'année 1832. Je ne conçois pas que j'aye resisté à la douleur poignante que j'ai eprouvée en le quittant pour toujours. Je n'y suis jamais retournée. Je sais qu'il etait bien décoloré par l'absence de ma bien aimée sœur, qui l'a quitté 6 années avant moi, mais je l'y retrouvais toute entiere, & je sens bien que le chagrin de men voir éloignée pour jamais, me suivra au tombeau. J. de P. de Bottens »

Annexe 11 – Extrait d'une lettre de Maria Edgeworth à Mrs. Ruxton du 14 septembre 1820, tirée de Christina Colvin (éd.), *Maria Edgeworth in France and Switzerland. Selections from the Edgeworth Family Letters*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 240.

« Meantime, leaving these episodes, and going on with our own affairs, we went all over Mme Montolieu's nice Swiss cottage house, and from every trellice window saw the beautiful views of lake wood and mountain and we went into a wooden balcony gallery reaching from one side of the house to the other. At one end of this was a seat and the table at which she had been writing when we arrived – at the other end of the gallery was a sort of bower of trellice work, raised up a few steps, with a window from which the distant road, and distant country could be seen. »

Annexe 12 – « Elégie adressée à Bussigny », tiré de « Recueil de Portraits de pensées & de souvenirs Par Jeanne de Polier de Bottens, fille cadette de monsieur le Doyen de Polier de Bottens », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-8, p. 12.

« Oh ! Bussigny cheri ! séjour si pleins de charmes, | Qu'en te quittant hélas ! j'ai répandu de larmes, | Et pour mon cœur brisé quel cruel désespoir | En pensant que jamais je ne puis te revoir. | Je n'irais plus rêver sous tes charmants ombrages, | Je n'admire plus tes riants Paysages, | Qui pendant si longtemps ont enchantés mes yeux. | Ah ! comment oublier ces moments délicieux, | Passes avec ma sœur si tendrement chérie, | Les plus doux sentiments animaient notre vie, | Dans cette solitude vrai séjour de la paix ; | La langueur & l'ennui n'y pénétraient jamais. | Oh ! ma bien aimée sœur. Oh ! toi que je regrette, | Nous n'habiterons plus cette douce retraite. | Tes maux de ce bonheur ont suspendus le cours, | Hélas ! de Bussigny, bannies pour toujours. | En le voyant passer dans des mains étrangères. | Un sentiment amer, s'ajoute à nos misères. | Nous osions espérer que les enfants chers, | Du meilleur des neveux, du plus tendre des fils ; | Habiteraient un jour la demeure champêtre | ou nous avions joui du plus parfait bien-être. | Il n'y faut plus penser, hélas ! tout est fini. | Nous ne possédons plus ce charmant Bussigny ; | Je ne possède plus cette sœur adorable, | Je ne possède plus ce neveu tant aimable ; | À ma tendre amitié, ils ont été ravies. | Ah ! combien j'ai perdu de parents & d'amis ! | Ils m'ont abandonnées & dans ce vide immense | Les rejoindre est hélas ! mon unique espérance. | Daigne ô Dieu de bonté ! hâter le beau moment | ou je serai conduite au sombre monument. | À la terre laissant ma dépouille mortelle | Je prendrai possession de la vie éternelle. | En osant supplier mon divin Rédempteur, | De ne pas me juger avec trop de rigueur. »

Annexe 13 – « A | Mon fils cheri | Pour son jour de naissance | de 1814 », poème d'Isabelle de Montolieu adressé à son fils, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-5/11.

« De tes Enfans reçois le tendre hommage | Mon seul présent est de toffrir leur vœux | Puisse
ce jour célébré d'age en age | Revenir bien longtems pour eux | Malgré la guerre et ses
ravages | Nous saurons encore etre heureux | Puisse la paix dans ta belle patrie | Ramenèr
pour nous l'age d'or. | Et pres de sa mimi cherie | Avec Emile, Henri, Fédor, | Puisse mon
fils mener joyeuse vie | Enfin lors-que mamatolieu | Dèguerpira de cette terre | Pour etre
encore en meilleur lieu | Puisse-t-elle obtenir de Dieu | d'Être votre ange tutelaire | Mais si
ma sœur recouvre la santé | Si mes enfants sont bons et sages | alors mon Dieu dans ta grande
bonté | Prolonge mon pelerinage. »,

Annexe 14 – Textes de Jeanne Polier adressés à Henri de Crousaz et Marie Meyn de Spanbrok en l'honneur de leur mariage, tirés de « Recueil de petits vers de Circonstances », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6.

« couplets fait pour le mariage de mr | Henri de crousaz avec madlle mimi | Meyn. sur l'air
femmes voulés vous eprouver | I | Femme voulés vous eprouver | Si ~~votre~~ votre epoux est
tres sensible | Efforcés vous de lui prouver | que pour lui tout vous est possible. | Embellisses
les jours facheux, | par la douceur, la confiance, | & ranimés les jours heureux | Par la gaité,
la complaisance. | 2 | Epoux voulés vous eprouver | si votre Epouse est tres sensible, |
Efforcés vous de lui prouver, | que vous plaire est chose possible. | Elle benira chaque jour, |
la chaine qui vous à liée, | quand elle verra que l'amour | N'est pas eteint pas l'himénée | 3 |
Henri, mimi, de ce bonheur, | vont bientôt nous offrir l'image, | que les ennuy, que la
langueur | s'eloignent de ce doux menage, | qu'ils reunissent leurs talents, | leur graces, leur
vive tendresse, | Pour deffier [lassault] du tems, | Et maintenir verte jeunesse »

« aux memes en leur dediant un temple | d'Hymen figurant en surtout dans | un souper. 1804
même air | I | Temple d'Hymen, temple charmant | c'est dans votre enceinte sacrée | que
deux couples d'heureux amants, | ont vu fixer leur destinée. | vous autorisés leurs desirs, |
vous sanctionnés leur tendresse. | De l'amour, & de ses plaisirs, | Ils osent savourer
l'yvresse. | 2 | L'union de deux tendres cœurs, | est le vrai bonheur sur la terre, | Et nous
annonçons le malheur | à qui reste celibataire : | veufs & garçons mariés vous, | Imites, Henri,
Alexandre, | Aux charmes d'un bonheur si doux, | vos cœurs doivent enfin prétendre |
J de B »

Annexe 15 – « Couplets fais par M^r D'Arlens en 1804 pour une fete chez M^{me} Chariere à l'occasion du mariage d'Henri de Crousa. », ACV, P Charrière de Sévery Ck 16.

« 1^{er} Couplet. air du petit matelot | En arrivant dans cette ville | Je comptais sur peu de debit ; |
Je croyais que mon art futile | Serait ici sans nul credit. | Mais cetait une erreur bien grande |
De moi chacun veut se servir | De tous cotés on me demande | Je ne sais plus au quel courir
– bis | 2^d. | Pour comble de bonne fortune | Une fête se met entrain | Aussitot la blonde et la
brune | Accourent dans mon magasin. | Du même feu du même zele | On les voit toutes
s'empreser, | Vraiment ce n'est pas bagatelle | Il s'agit de se costumer – bis | 3^{me} | Celle-ci
cherche dans l'Olimpe | a faire buller ses appas ; | Cette autre espere sous la guimpe | tout
charmer avec moins d'eclats. | De leur gaité de leur folie | Je ris et profite tout bas | Toutes
veulent ètre jolie | Et c'est là le grand embraras. – bis | 4^{me} | Cependant j'ai beaucoup de
peine | Tout au milieu de mes succès | à travailler je perds haleine | Et je ne reussis jamais. |
Pour l'une trop mince est la taille | Et pour l'autre les bras trop courts ; | Enfin je ne fais rien
qui vaille | Et pourtant je découds toujours. – bis | 5^{me} | Des filles la coquetterie | Très souvent
me fait endurer, | Puis des meres l'œconomie | à son tour vient m'impatisier. | La femme
veut un beau costume, | Le mari la simplicité ; | Entre le marteaux et l'enclume | Je suis
toujours en vérité. – bis | 6^{me} | Par dessus tout les élégantes | Me reduisent au déséespoir |
Tout leur deplait et tout les tente | Aujourd'hui blanc et demain noir. | En Deesse, en Reine,
en Bergere | toutes voudraient se déguiser | et surtout trouver la maniere | en se cachant de
se montrer. – bis | 7^{me} | Je sais une épouse charmante | qui néglige tous ces atours | La cause
en parrait évidente | Tous ses moments sont à l'amour. | L'on peut dédaigner la parure |
Lorsque le cœur est satisfait | Et surtout lorsque la nature | De nous orner a fait les frais. –
bis »

Annexe 16 – Extrait d'un poème anonyme écrit à l'attention d'Isabelle, tiré de William et Clara de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle. Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Genève, Slatkine, 1978, t. 1, p. 267.

« Dans cette femme on voit régner
La douceur prévenante.
C'est que le désir d'obliger
Sans cesse la tourmente,
Le malheur la voit accourir.
C'est qu'elle est égoïste :
Son bon cœur a trop à souffrir
Quand le malheur subsiste.

Chacun exalte son talent,
D'encens on la parfume,
Mais l'Esprit naturellement,
Se place sous sa plume ;
Sur sa bonté, la trop louer,
Est une erreur extrême.
Elle a besoin pour exister,
Que tout le monde l'aime. »

Annexe 17 – « vers adresses a Madme de montolieu le | jour de sa fete 1802 », poème de Jeanne, tiré de « Recueil de petits vers de Circonstances », BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/IX/C-6.

« À la naissance d'Isabelle, | Tout l'olympé fut invité, | Il fallut la douer, survint une querelle, | Entre appollon, & la beauté, | De mille dons charmants dit ce Dieu je la doue, | Elle saura faire des vers | Par ses écrits enchanter l'univers.... | arrettés dit venus, mon frere je l'avoue, | les dons d'esprit peuvent charmer, | mais suffisent ils seuls pour plaire ?.. | Si je ny joins celui d'etre aimée & d'aimer, | Ils ne seront qu'une chimere : | L'amour embellira les jours de son Printems | L'amitié parera les jours de son automne, | Et nous pouvons prévoir que dans tous les instants | Isabelle sera sensible – aimable, & bonne | Appollon & venus ont sus prophetiser, | ma sœur voit remplir sa carriere | Du bonheur detre aimée, du vif plaisir de plaire | & du charme si doux daimer | J. de B. »

Annexe 18 – Lettre d'Isabelle de Montolieu à Claude Arthus-Bertrand du 31 janvier 1815, ACV, P Château de la Sarraz G 26.

« Lausanne 31 janvier 1815

j'ai reçu ce matin mon cher Arthus, votre lettre du 25, au moment où j'allais vous écrire pour vous annoncer l'arrivée du ballot. je ne l'ai reçu que le 28 au soir – et j'ai déjà traduit 3 chapitres – de senses and sensibility – c'est vous dire que je ne perds pas de temps et que vous l'aurez bientôt, je ne puis pas dire cependant qu'il me plaise exessivement – il y a quelques situations intéressantes – quelques caractères bien francs, mais d'autant trop – vulgaires – et sur le tout ce n'est pas un ouvrage très distingué, mais il se lira et s'oubliera comme tant d'autres. – je ne vous cache pas cependant qu'il a grand besoin d'être traduit par quelqu'un – qui le soutienne et le fasse valoir, et qui surtout ne le traduise pas littéralement, j'y mettrai tous mes soins pour moi-même ; et puis-que mon nom doit y paraître, mais je vous avoue que je ne crois pas mériter à présent d'être confondue dans la foule des traducteurs ordinaires – et inconnus, et de n'être pas payée davantage, –, il m'en coûte mon cher Arthus de vous dire cela moi-même –, mais faites-le dire par qui vous voudrez, – et j'ose être sûre qu'il ne se trouvera personne – qui ne vous dise, – qu'un ouvrage traduit par m^{dme} de montolieu à plus de prix et de valeur que s'il était traduit par un autre qui ne se nomme pas, ou qui n'a pas acquis les mêmes droits à la faveur du Public, j'insiste donc positivement pour en avoir 600 francs sans condition, bien sûre que c'est la même chose pour vous – et que celui là, quoi que très médiocre pour lui-même, sera bien plus vite vendu que les autres, il est de l'Auteur d'orgueil et préjugé je ne me rappelle pas à présent de son nom – mais je le saurai et je le mettrai à la tête de ma traduction, – j'aurais préféré que vous m'eussiez donné à traduire ce dernier – que je connais par la bibliothèque Britannique qui en a fait un long extrait l'année dernière, vous pourriez le voir dans les pages de ce journal – il m'a paru très joli je ne sais pas qu'il y en ait d'autre traduction, – ordinairement ces nos font paraître en entier les ouvrages dont ils ont inséré des morceaux, – j'ai eu soin de leur écrire que je traduisais senses and sensibility = pour ~~qui~~ n'être pas en concurrence avec eux, et je vous conseille de vous hâter pr orgueil et préjugé il est vrai mon cher Arthus que j'ai été confondue de vous devoir autant d'argent quoique votre compte soit juste à quelques bagatelles près qui ne valent pas la peine d'en parler, ... comme les 1^{er} exemplaires – de mes ouvrages, envoyés par la poste – que je croyais être [lecture incertaine], – mais il est sûr que dans ce moment cela me dérange plus que je ne puis vous le dire, votre dernier envoi des Robinsons – venu beaucoup trop | tard – après le nouvel an, se vendra lentement, et ne me

donne pas d'argent pour le moment, ma gentille voisine mlle Du fourney Guallet | pretend avoir quelques réclamations à vous faire et ne me donne rien pour le moment, ~~que ce q~~ ... j'avois compté sur un ½ paiement de vous pour cet hiver mon fils est atteint, la diette l'a envoyé en mission dans le Tessin, – cest toujours à lui que j'ai recours au centre, – et vraiment je ne sais que devenir. vous me rendriez donc un vrai service d'ami de retarder de quelques mois l'aquit de ce et [lecture incertaine] Compte – dont vous pourres toujours vous payer par vos mains ; en tout ce que nous avons et aurons encore à traiter ensemble, et de vouloir bien remettre quelque somme à mr moutier – sur vos payemens echus, je vous en aurai une véritable obligation : ah, mon cher Arthus si jamais je deviens viele – ce qui n'est guère probable, – et si je redeviens jeune, ce qui l'ait encore moins, je vous feroi beaucoup de jolis romans que je vous donnerois pour rien, – avec bien plus de plaisir je vous avoue que de marchander avec vous, – mais n'est-il pas un peu cruel d'avoir 60 ans ; d'avoir fait paraître 60 volumes, – et detre obligée d'en ecrire encore – et de marchander sur ce qu'ils valent, je suis lasse de griffonner des papiers sans en etre plus à mon aise, – je suis lasse de la vie plus que je ne puis vous le dire, et si Dieu vouloit exaucer mon vœux. – tout ce que vous imprimeries de moi seroit un article néocrologique [sic] dans le mercure, – pour lequel | je me recommande d'avance à la plume amicale de mr Girard en lui faisant mes compliments, – et vous auries du me dire ce qu'il pense de louvrage de m^{dme} Cazenove dArlens, et s'il lui plait autant qu'à moi, je vous le demande pour votre premiere lettre, – voila un mot de ma sœur – et une affaire en règle la santé est meilleure et je vous remercie de vous etre arrangé avec elle, mlle Dufourney m'enverra aussi un moz pour vous que je joindrai à cette lettre. – j'ai à faire à ce moment au dela de mon tems et de mes forces : noltre traduction. – la correction du Robinson – les idyles pour lesqu'elles [lecture incertaine] me presse, des nouvelles en Allemand pour la voie des Alpes, – mes chateaux suisses, – trouves vous que ce soit asses.. outre une correspondance asses Etendue, – et beaucoup damis qui veulent me voir.. je finis donc en comptant que vous m'accorderes – comme vous le dites, tout ce que je vous demande 600 francs .. pr la traduction Anglaise – et un retard de paiement pour votre Compte, je vous en remercie d'avance – et je suis avec une sincere amitiè vo bien devouée

isabelle de montolieu

faites moi le plaisir de mettre dans les ballots que vous m'enverres de mes ouvrages un exemplaire des romans anglais que vous faite traduire à Louis en en retenant un des miens en echange. je vous avertis qu'il m'est impossible de m'astreindre à traduire litteralement, je change ce qui me deplait et même quelques fois les noms propres. Il me semble que pour

un roman le devoir d'un traducteur est moins la fidélité à son original, que de le rendre aussi agréable qu'il est possible – il n'en est pas de même d'un livre d'histoire ou de morale qui demande la plus grande exactitude je sais asses bien l'Anglois, mieux même que l'Allemand qui est bien plus difficile – j'ai d'ailleurs ici tous les secours possibles pour cette langue – si donc vous avies une fois un ouvrage Anglais plus serieux | de resèrve, d'histoire – de morale – qu'il vous convient de faire traduire je l'entreprendrais volontiers, voila une lettre d'Alexandrine Dufourney qui attendra dit elle votre réponse avant de me payer le montant de votre Compte – cest celle qui a retrouvé ma lettre – d'un louvier – c'est aujourd'huy le 2 Fevrier, pres de la moitié du 1^r vol. anglais est traduit et copie, dois je vous faire passer volume apres volume – ou attendre que le tout soit fait.

mlle Dufourney Grosset vient de me remettre 46 L sur le Compte. je vous prie de lui rendre service si vous le pouves je laime beaucoup. »

Annexe 19 – Extraits de deux lettres d'Isabelle de Montolieu à Louise de Charrière de Sévery, [1824], ACV, P Charrière de Sévery B 117.5447 et B 117.5448.

« J'ai reçu hier chere madame la reponse de mr Bertrand, il est opiniatre comme la mule du Pape et persiste malgré tout ce que j'ai pu lui dire pour vous et pour moi, à ne vouloir donner de 4 enormes volume de dudley que mille fr. de France tandis que d'apres notre traité, il m'en devoit 15 à 16 cents ayant convenu qu'il me donneroit un franc de la page d'impression il à déjà inventé de prendre un tres petit caractère pour diminuer le nombre des pages : – enfin il est odieux. »

« [...] cette race de libraires est odieuse. à présent que mon Dudley est fini, qu'il y en à déjà 2 volumes d'imprimer : que par conséquent je ne puis le reprendre il me chicanne sur le prix dont il me rabbat plus d'un tiers parce que il y à 4 volumes et qu'il est en lettres : et qu'il pretend qu'on n'aime plus ni les longs romans ni les lettres [...] hélas avec un nom trop connu peut etre il ne me donne que 10 louis par volume, et à prèsent me les marchande encore, ce seroit un triste metier que decrire s'il n'y avoit pas un petit [lecture incertaine] pour l'amour propre, et le plaisir d'amuser ses amis »

Annexe 20 – Extraits d'œuvres d'Isabelle de Montolieu

Commentaires au sujet de la maternité :

« **Oh ! premier bonheur que le ciel ait réservé à tous les êtres créés**, mais dont l'homme seul jouit d'avance ; sainte et pure joie ! sentiment inconnu jusqu'alors, et si fort et si doux, qu'il double l'existence et l'amour ! Non, il ne connaît pas la parfaite félicité celui à qui une épouse adorée n'a pas dit : Je vais te rendre père. » (« Nantilde, ou La Vallée de Balbella », in *Lisély*, p. 156-157. Nous soulignons.)

« Je vais donc enfin être mère, nourrir, élever l'un des êtres chéris à qui j'ai donné la vie ! Déjà pour la première fois, elle remplit **ce devoir si doux, que le ciel réserva aux mères en récompense de leurs maux**, et tous les siens sont oubliés. » (« Les Quatre tourelles du château de Vuflans », in *Les Châteaux suisses*, t. 2, p. 40. Nous soulignons.)

« Elle nous prouva **combien l'amour maternel et conjugal peut donner de forces** : cette excellente femme était aussi fatiguée que nous, et ne se reposa que lorsqu'elle eut pourvu à tout ce qui pouvait nous soulager. » (*Le Robinson suisse*, t. 2, p. 43. Nous soulignons.)

« Je te le répète, je voudrais avoir un enfant ; **un si doux intérêt repose l'âme, fixe l'avenir** ; on sait pour qui l'on travaille, le jour on est plus actif et la nuit plus tranquille. » (*Le Fils d'adoption, ou Amour et coquetterie*, t. 1, p. 26. Nous soulignons.)

Commentaires au sujet de la mort et de la religion :

« Mais quel mortel peut compter sur l'existence et sur le bonheur ? » (*La Famille Elliot, ou L'Ancienne inclination*, t. 1, p. 196.)

« [...] j'ai besoin de me pénétrer de l'idée que **l'homme est né pour être malheureux**, & que c'est son unique partage, **qu'il doit perdre successivement tous les objets qui lui sont chers**, tout ce qui l'attache à la vie. (*Caroline de Lichtfield*, t. 1, p. 223. Nous soulignons.)

« Promenés d'illusions en illusions, notre vie s'écoule sans trouver le repos après lequel nous soupirons : si nous arrivons ici bas, au but qui fait l'objet de nos désirs, nous oublierons bientôt qu'**il est un autre but auquel nous devons tendre, une éternité de bonheur**. [...] Il en est de même que nous ; les yeux fixés sur ce bonheur qui fait notre envie, nous marchons au travers des campagnes et des déserts de la vie, tantôt traversant des vallons rians et fleuris, tantôt franchissant des rochers et des précipices.... Rien ne nous arrête ; et enfin, sans avoir obtenu ce que nous désirons, nous arrivons au tombeau, qui est pour nous la vaste mer, et qui nous engloutit dans son sein. » (*Tableaux de famille*, t. 2, p. 35-36. Nous soulignons.)

« J'étais tout près alors de murmurer contre la Providence et de me livrer au désespoir ; mais j'adressai ma prière à celui qui mesure le vent à la brebis tondue, **et qui sait mieux que nous ce qui nous est bon ; il ne nous défend pas d'avoir recours à lui dans les épreuves qu'il nous envoie, et de le prier de les adoucir ou de nous donner la force de les supporter, et même il nous l'ordonne.** » (*Le Robinson suisse*, t. 4, p. 56-57. Nous soulignons.)

« **Oh ! qu'il est bon le Dieu qui donna l'espérance à l'homme pour le soutenir dans les afflictions !** sans elle il y succomberait bientôt ; mais l'espérance le relève, le ranime, et lors même qu'elle ne se réaliserait pas ici-bas, ne l'accompagne-t-elle pas jusqu'au bout de sa carrière, jusqu'au-delà du tombeau ? » (*Le Robinson suisse*, t. 4, p. 265. Nous soulignons.)

« **Les symboles de la religion, qui avaient tant d'influence sur mon genre de vie, m'avaient été expliqués par mon père** d'une manière si simple, si claire, si satisfaisante, que je n'avais sur cet important objet ni doute ni inquiétude. » (« Souvenir d'Elise ou Le Jeune Morave », in *Exaltation et piété*, p. 216. Nous soulignons.)

« Mes amis, c'est notre devoir et notre bonheur dans tous les temps, dans toutes les saisons ; mais dans les jours d'affliction, c'est le plus beau des privilèges. *Venez à moi*, dit le Seigneur, *vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai.* Oui, mon Dieu, je viens à toi avec une entière confiance : **quand tout nous échappe, c'est au Dieu vivant qu'il faut aller, et l'on est sûr de trouver la consolation.** C'est seulement une entière foi en la sagesse de l'être suprême qui peut nous donner la force de supporter nos calamités. » (« Philosophie et religion, anecdote sur David Hume », in *Exaltation et piété*, p. 48-49. Nous soulignons.)

« Il existe une classe d'hommes [...] ce sont les pasteurs de village des églises protestantes. Lorsqu'ils sont ce qu'ils doivent être (et malheur à ceux qui prennent cet état sans en remplir les devoirs !), il n'y a pas de citoyens plus utiles et plus respectables. Au-dessus des paysans par leur éducation et leurs connaissances, ils en sont rapprochés par la simplicité de leurs mœurs patriarcales, et par les doux liens d'époux et de père ; ils sont à la fois le conseil, l'appui, la consolation du pauvre et du malheureux , et la terreur du méchant ; ils offrent, dans l'intérieur de leur famille, le modèle des vertus qu'ils prêchent dans la chaire ; respectés comme des supérieurs, aimés comme des amis, le village où ils résident peut devenir, pour eux et par eux, le séjour du bonheur, et lorsque le malheur vient les visiter sous leur humble toit (puisqu'ils sont époux et pères, ils y sont sujets comme tous les hommes), ils le reçoivent avec courage, patience et résignation. » (« Les Deux visites, les deux pasteurs et les deux nuits », in *Douze nouvelles*, t. 3, p. 1-2.)

Annexe 21 – « Portrait de Madame Felicité Comtesse de Genlis | par Madame de Crousaz Bottens », ACV, P Charrière de Sévery Ck 20.

« Joindre a la sensibilité | Et les Talens et le Genie | Dans l'age heureux de la beauté | Penser avec solidité | S'exprimer avec energie | Etre bonne, aimable, et jolie | Et loin d'en tirer vanité | Plaire encor par sa Modestie | Ce Portrait nest-il point flatté ? | Non cest celui de mon amie | Et cest la ma Felicité | Portrait Charmant tu me retraces | Et mon Amie et mon bonheur | Tu me peins ses traits et ses graces | Le reste est gravé dans mon cœur »

Annexe 22 – Extrait de la cérémonie d’initiation d’Isabelle de Crousaz aux « Samedis » d’Angélique de Charrière, tiré de Philippe-Sirice Bridel, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Le Conservateur suisse, ou Recueil complet des étrennes helvétiques*, n° 7, 1815, p. 281-282.

« M. Deyverdun le traducteur de Werther, l’intime ami du célèbre Gibbon, introduit avec cérémonie devant le chapitre assemblé l’aspirante, que je nommerai désormais Isabelle, et lui adresse cette question : “quelle des femmes françaises qui ont écrit, est celle qui réunit le plus de suffrages ?” Sans hésiter, Isabelle nomme madame de Sevigné ; et si vous m’en demandez la raison, ajoute-t-elle, c’est qu’en écrivant ses lettres, elle n’a jamais pensé qu’on dût un jour les publier. Applaudissemens. Ensuite, on lui propose l’énigme suivante :

Au sein des feux ardents, je prends toujours
naissance :
A Rome on me baptise et je n’ai pas la foi. . .
Quand on ne me bat plus, je garde le silence ;
Mais hélas ! sans me pendre on ne fait rien de
moi.

Isabelle se recueille un instant, puis elle dit : c’est une cloche. Nouveaux applaudissemens.
Restoit la charade, et la voici:

Bien mieux que mon premier vous savez nous
séduire ;
Ainsi que mon second vous nous enchantez
tous ;
Que n’ai-je de mon tout et la voix et la lyre,
Pour chanter vos talens en vers dignes de
vous !

L’aspirante rougit, s’écrie : c’est une trahison ; et se tournant vers une personne assise à ses côtés : madame ! lui dit-elle, si cette charade étoit fait pour vous, le mot seroit *Orphée* Les applaudissemens redoublent. »

Annexe 23 – Extrait du conte « Le Souper du Petit oiseau verd. », composé par Isabelle de Crousaz, BCUL, Fonds Crousaz, IS 1997/VIII/E-3.

« Dès qu'elle sçut cette bonne aventure, elle rassembla ses meilleurs amis, & le petit oiseau verd ~~qui dit tout~~, perché au dessert sur une pyramide, se tint modestement prêt à répondre à toutes les questions qu'on lui feroit. Celle qui lui parla d'abord fut la Princesse Douée, chérie & respectée de toute l'assemblée, proche parente de Gracieuse & de Chéri ; elle avoit à tous égards le droit de parler la première [...] Cette aimable Princesse Douée présidoit donc au Souper d'Inventiane ; plus il étoit rare de la voir, & plus on en sentoit le prix. Ce soir là, malgré l'air de plaisir répandu sur sa charmante Physionomie, on y appercevoit un léger nuage de tristesse, & dans dans [*sic*] ses beaux yeux noirs qui exprimoient tant de choses, on voyoit quelquefois l'expression du regret - Petit oiseau verd qui dit tout, dit-elle en se tournant de son côté avec grace & noblesse pourrois-tu deviner pourquoi nous sommes à la fois tristes & gais, & ce qui m'occupe au milieu de mes plaisirs. – Cela n'est pas bien difficile, aimable Dame, répondit l'oiseau, & vous allez voir que je suis aussi pénétrant que vous. Vous jouissez du plaisir d'être réunie ce soir, avec vos amis ; voilà pour la gaieté ; mais vous pensez avec douleur que vous allez en perdre un qui vous est bien cher ; voilà pour la tristesse. – Voyons s'il n'y a pas moyen de concilier tout cela ; alors regardant un homme de la compagnie dont la physionomie douce, fine & spirituelle, animoit tout, comme qui diroit, par exemple, un rayon du soleil de Provence qui viendrait réchauffer notre horizon glacé. – L'oiseau, dis-je, en le regardant, prononça d'un petit ton d'oracle | Quand l'aimable ami partira | Ici tout le regrettera, | Chacun de vous en gémira, | Peut-être même pleurera ; Mais bientôt après l'on rira, | Et puis, l'on se consolera ; | L'aimable ami vous écrira | Pour vous dire qu'il reviendra, | Et que longtems, il restera. | Celle qui le rappellera | Un jour il vous l'aménera | Et tout le monde applaudira | L'amitié s'en réjouira, | Et doublement y gagnera | L'aimable ami ne contredit point la petite prophétie ; on vit même dans son air tout à la fois touché & satisfait qu'il comptoit la réaliser bientôt. L'oiseau verd toujours regardant Douée, attendoit dans un respectueux silence qu'elle lui fit quelques questions, mais il attendit en vain. Quoiqu'il scut tout, le petit oiseau, il ne savoit cependant pas que Douée s'oublioit toujours pour ne penser qu'aux autres : contente de l'espoir qu'on venoit de lui donner, elle ne voulut rien savoir de plus pour le moment. Après elle, une petite Dame de l'assemblée, nommé Rosette, se leva pour parler à l'oiseau, & débuta ainsi – Je ne passe peut-être pas pour être bien sensible cependant je sais que je le suis, trop sans doute pour mon bonheur, & la question que je vais te faire en est la preuve. J'ai la passion d'être aimé

de tous ceux que j'aime ; petit oiseau verd qui dit tout, puis-je m'en flatter ? – A ces mots, l'oiseau verd tout attendri, quitta sa place, s'élança auprès de Rosette, & avec le ton vrai du sentiment, il lui dit en becquetant sa main. Aimable & chère Rosette ; est-ce à toi d'en douter ? qui plus que toi est faite pour être chérie de tous ceux qui te connoîtront ? – tiens, tout petit oiseau que je suis, moi qui te parle, je t'aime à la folie. Ecoute bien, je t'en prie, & apprends à te rendre justice. | Lorsque l'on réunit à la saine raison | De toutes les vertus, le touchant assemblage : | Quand l'esprit est aimable, & que le cœur est bon, | Et que l'on sait agir & penser comme un sage ; | Tous les cœurs sont à l'unisson, | On entraîne les suffrages, | On plait toujours à tous les âges ; | Oserois-tu nous dire non ? | Et cet aimable & tendre frère, | Celui que tu chéris, tiens, je lis dans son cœur, | Je vois qu'à tout, il te préfère, | Et comme amie & comme sœur, | Et que ton amitié fait seul son bonheur. | Un regard expressif confirma le dire de l'oiseau, & Rosette convint de bonne foi qu'elle savoit trop bien aimer pour ne pas être sûre de l'être. Tout de suite après elle, un gros homme de très-bonne façon, s'adressant à l'oiseau avec grace, politesse & dans les meilleurs termes possibles : je serois assez curieux de savoir, lui dit-il, si vous pourriez deviner ma Patrie. – L'oiseau le regarda fixement, il hésita un instant, puis il répondit | À ta mine douce & polie, | On te prendroit pour un Français : | À ton savoir, ton énergie, Et tes Ecrits & tes Succès, Ton Esprit, ta philosophie, | La profondeur de ton Genie | Feroient soupçonner un anglois | Mais ta véritable Patrie | Est celle où le cœur te conduit | Où l'on t'aime où l'on te le dit, | Et tu dois y passer la vie. | Chacun battit des mains, & tout le monde applaudit la décision de l'oiseau. Alors, une jolie femme, blanche comme le Lys, dont la physionomie douce & mutine inspiroit à la fois, & la gaieté & l'amitié, dont l'esprit sans prétention, & le commerce surplaisoient également à tout le monde, voulut à son tour jaser à l'oiseau pour voir s'il lui diroit du neuf. Elle étoit connue généralement à la cour sous le nom *[sic]* de Bonnette. – Celui de Gentille lui conviendrait peut-être mieux à tous égards, mais Bonnette peignoit au moins son excellent cœur. – Bonnette donc se leva, sortit une lorgnette de sa poche en couvrit un grand œil bleu foncé, & la dirigeant du côté de l'oiseau, lui dit avec un sourire agréable – „ Gentil oisilliard, puisque vous devisez si bien, je veux vous faire une question qui vous embrelicquera la cervelle. – Dites-moi, s'il vous plait, comment une femme doit faire pour plaire généralement, & pour être toute sa vie adorée d'un sexe & chérie de l'autre ? A mesure qu'elle parloit, la physionomie de l'oiseau verd s'embronchoit, il agitoit ses plumes, il paroissoit fort en colère : quand elle eût fini, au lieu de lui répondre, il lui lança des regards si furieux que la gentille Dame qui n'étoit pas fort courageuse, en laissa tomber sa lorgnette d'effroi, & lui dit en tremblant – Grand sir de Coucy, M^r l'oisilliard, vous voilà

bien en colere avec vos yeux furbonds. Qu'ai-je donc dit de si terrible ? Si je vous ai fait de la peine, ce n'étoit d'honneur pas mon intention. – Je le sais bien, dit-il, en se radoucissant, car jamais vous n'en faites à personne. Ma belle Dame, ce n'est pas pour rien que j'en suis fâché, vous vous êtes moquée de moi, | Vous méritez une semonce, | C'est me traiter en oisillon | Que de me faire une question | Dont vous même êtes la réponse. | La gentille Dame lui demanda pardon, pardon par sa queue, & ils firent la paix. Après elle, une belle maman qui n'avoit pas trop l'air de l'Être, mais mais [*sic*] qu'on devinoit à sa tendresse & à ses soins pour trois jeunes beautés dont elle étoit suivie, se leva à son tour, & dit en souriant finement ; Pour le coup, je vais l'embarrasser : voyons comment il se tirera d'affaire. – Pourriez-vous, m^r. l'oiseau verd, puisque vous dites tout, nous dire franchement laquelle de mes trois filles plait davantage ? Pour dire vrai, l'oiseau verd tout habile qu'il étoit, trouva la question difficile à résoudre : il les regarda, il passa de l'une à l'autre, il hésita – tantôt attiré par une figure noble, touchante, ingénue, tantôt captivé par une physionomie pleine de graces, de finesse & d'expression, tantôt séduit par une petite mine douce, intelligente & sensible, réunie aux graces de l'enfance ; il étoit bien embarrassé, & la maman l'attiroit aussi à son tour. Le pauvre oiseau ne savoit que dire, ni que faire, & tant plus, il regardoit, & tant plus il se troubloit. Enfn pressé de répondre, il dit bien doucement, | Dans un jardin, un Rosier fleurissoit ; | Une rose étoit belle & l'autre étoit joli, | jusqu'au petit bouton qui s'épanouissoit, | Chacun suivant son goût, sa fantaisie, | les regardoit, admiroit, choisissoit, | Mais gare au mortel téméraire, | S'il eût osé leur déclarer son choix ; | On peut admirer, mais se taire, | Telles sont du Rosier les trop séveres loix ; | Ah ! j'aurois cependant à dire bien des choses ! | Beau Rosier, ne vous fâchez pas, | Je vais en dire une bien bas ; | n'est-ce pas au Rosier que nous devons les Roses ? | On voulut encore faire jaser l'oiseau, mais il eut un peu de peine à se remettre de cette dernière attaque. Un groupe de femmes charmantes, en voilà plus qu'il n'en faut pour ébranler l'oiseau le plus ferme sur ses ergots ; aussi ne fit-il plus rien qui vaille la peine d'être rapporté. – Il continua d'habiter la cour & de dire des vérités : vous conviendrez que c'étoit une bête rare que mon oiseau ; trop heureux encore, quand il pouvoit être vrai, comme il le fut ce soir là. – Voilà, mes amis, ce que ma Mere l'Oye nous racontoit de l'oiseau verd qui dit tout : je souhaite que son petit ramage & ses vérités ayent pu vous amuser ; mais mon conte n'est pas tant conte que vous pourriez bien le croire. »

Annexe 24 – Extraits d'œuvres d'Isabelle de Montolieu décrivant le paysage alpin suisse

« [...] il ne voyait que les pointes aiguës de rochers menaçans, ou des abîmes dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur. En vain il prêtait l'oreille ; il n'entendait plus ni les clochettes des troupeaux, ni les cors alpestres des bergers, ni les cris des chasseurs ; aucun son ne parvenait jusqu'à lui que le sourd mugissement des torrens roulant au fond des précipices, ou de temps en temps le cri aigu du grand aigle des montagnes. De toutes parts, il était entouré de rocs incultes ou recouvertes de neige [...]. » (« Nantilde ou La Vallée de Balbella », in *Lisély*, p. 93.)

« Sur un plan un peu plus incliné vers le midi, était une forêt de sapins et de mélèzes, d'une lieue de tour, abondamment peuplée de perdrix rouges, de gélinottes, de coqs de bruyères, etc., etc. C'était celle où j'étais entré pour la première fois ; elle était bordée par un second banc de rochers, qui s'élevait brusquement du côté du nord ; à l'orient et au midi, un escarpement pareil à celui par lequel j'étais monté à l'occident, la séparait d'une autre vallée, qui, en contournant cette espèce d'île de rochers, vient joindre le vallon où nous sommes : dans le milieu de la forêt était un lac d'environ un bon quart de lieue de circonférence, formé par des sources qui sortent du pied des rochers qui s'élèvent vers le nord. Toute cette partie de montagnes, inconnue jusqu'alors, présente les sites les plus pittoresques, et des points de vue de la plus grande beauté [...]. » (« Le Chalet des Hautes-Alpes », in *Le Chalet des Hautes-Alpes*, t. 1, p. 16-17.)

« M. de R*** nous fit asseoir sur un banc pour nous reposer de notre *grimpade*, et pour admirer une vue, dont ceux qui n'ont pas été en Suisse ne peuvent se former une idée. Qu'on se représente, si on le peut, une étendue immense de pays embelli par les cultures les plus variées, coupé de lacs et de rivières, animé par une quantité de villages, de bourgs, et de quelques villes assez considérables ; et ce délicieux paysage, qui donne l'idée de l'aisance, de la paix, du repos, et d'une utile activité, encadré par les majestueuses Alpes, dont les sommets, découpés en mille formes bizarres, et couverts d'une neige éternelle, semblent défendre ce beau pays de toute invasion étrangère. [...] nous étions en extase devant ce superbe tableau [...] notre hôte nous fit retourner pour voir un spectacle d'un genre bien différent, et qui me fit une impression bien plus vive. La plus grande partie de la contrée que nous venions de contempler était éclairée des rayons du soleil levant, qui lui donnait un éclat éblouissant ; les lacs et les rivières scintillaient comme des diamans ; les clochers argentés ou cuivrés resplendissaient de lumière. [...] Nous vîmes sortir des étables attenantes à la maison le beau troupeau de vaches dont M. de R*** nous avait parlé ; elles s'avançaient

gravement en agitant les grosses sonnettes suspendues à leur cou ; celles qui portaient les plus volumineuses marchaient les premières en balançant la tête avec orgueil : le son plein et harmonieux de ces cloches produit un effet singulier sur l'âme, et la dispose à une sorte d'attendrissement ou d'émotion mélancolique. [...] Cette quantité d'être vivans, variés de formes et de couleurs, en pleine jouissance du bonheur à leur portée, celui de paître en liberté sur cette belle plaine verte, formait vraiment un spectacle délicieux, et dont le citadin ne peut avoir d'idée. Le triste bétail errant autour des villes, dans le voisinage des boucheries, ayant peut-être dans son instinct peu connu le pressentiment d'y être conduit à son tour, ne ressemble pas plus au troupeau errant à son gré sur les montagnes, que l'heureux et libre montagnard à un soldat de Potsdam. Ce n'est point là une imagination ; tous ceux qui ont remarqué les vaches paissant sur les pâturages des Alpes peuvent attester qu'elles ont une toute autre allure que dans la plaine ; leur tête est plus relevée, leur démarche plus vive, leurs yeux plus brillans ; leurs naseaux s'ouvrent pour humer l'air pur qui les environnent [...]. » (« Le Chalet des Hautes-Alpes », in *Le Chalet des Hautes-Alpes*, t. 1, p. 21-26.)

« La vallée du lac de Joux est une des contrées les plus pittoresques du canton de Vaud, dont elle fait partie. Entourée de tous côtés des monts Jorats, au milieu desquels elle est située, on ne la voit que lorsqu'on y arrive. Un chemin aride, montueux, sauvage y conduit depuis le beau village de l'Isle, placé au bas de la montagne. Après avoir gravi des bois de sapin où l'œil ne découvre aucune trace d'habitation ; la vallée se présente tout à coup dans son entier, et l'effet qui en résulte a quelque chose de magique qui la fait paraître au premier aperçu plus charmante, plus délicieuse qu'elle ne l'est en effet. C'est une plaine partagée par un lac qui règne dans toute sa longueur, et dont les eaux limpides répètent les jolis hameaux bâtis sur ses bords. Celui que l'on nomme le Pont, présente le point de vue le plus pittoresque. Un second petit lac, qui communique avec le grand par un détroit sur lequel est un pont, d'où le village a tiré son nom, s'étend sur un des côtés. C'est au bout de ce second lac que les eaux s'écoulent par des entonnoirs souterrains, et vont former au pied des rochers qui séparent la vallée de Joux de celle de Vallorbe, la belle source de la rivière d'Orbe. La montagne nommée la dent de Vaulion, élève sur ce lac ses flancs rocaillieux ; son sommet redoutable est taillé à pic. De l'autre côté du village une pente praticable, même pour des chars jusqu'à la moitié du chemin, conduit les voyageurs sur une plaine au-dessus de cette montagne, d'où l'on jouit d'un point de vue étonnant par son étendue. La vallée ne paraît plus qu'un jardin, et les lacs que des étangs ; le grand a cependant deux lieues de longueur sur une demi-lieue au plus de largeur. Ce petit pays, ainsi resserré entre les sommités des monts environnans,

donne l'idée d'une colonie entièrement séparée du reste du monde et d'une retraite agréable et sûre ; mais peut-être que les amateurs de la belle nature trouveraient celle de la vallée de Joux un peu sévère. Placée dans une région froide, et trop élevée pour qu'il y croisse des arbres fruitiers, elle est presque totalement privée de ce bel ornement des paysages. Point de ces beaux vergers qui promettent de si belles récoltes, point de ces beaux champs de froment ombragés par les branches touffues de l'utile noyer ou du châtaignier. La végétation de la vallée consiste en quelques maigres sapins croissant à regret sur les bords du lac, des prairies marécageuses et de tristes champs d'orge et d'avoine. Tout indiquerait une contrée pauvre et dénuée de moyens de subsistance ; mais l'intelligence des habitans supplée si bien à ce que la nature leur a refusé, qu'ils sont au contraire presque tous riches, et que leurs vêtements, leurs demeures, leur genre de vie, quoi qu'ils aient conservé l'apparence de la simplicité villageoise, annoncent en même-temps beaucoup d'aisance. La plupart de ces montagnards exercent avec beaucoup d'adresse des métiers lucratifs. Les uns sont horlogers ; d'autres travaillent en bois et fournissent toutes les villes du pays de cuves et d'outils d'agriculture ; d'autres, ou moins favorisés par le talent ou ne pouvant pas faire les avances nécessaires pour une profession, se contentent du modeste emploi de soigner les troupeaux épars sur la pente des montagnes ; on les nomme des fruitiers. Ils sont en entier chargés de la laiterie ; ils font le beurre, le caillé et les fromages, qui forment une branche de commerce très-lucrative ; quelques autres enfin, et ce sont les plus pauvres, sont bûcherons ; ils ramassent les bois morts dans la montagne, ou les sapins qui croissent dans les rocs ; et sur de petits chars attelés d'un seul cheval, ils vont vendre ce bois dans la plaine, ou bien ils en font du charbon ou des fagots, et gagnent ainsi péniblement leur vie ; mais enfin ils la gagnent, et il est rare de voir un montagnard oisif et paresseux. » (« Le Jeune fruitier du lac de Joux », in *Histoire du comte Rodrigo de W... Premier Ministre de la Cour de S****, p. 147-152.)

« C'était un petit vallon tout entouré de collines verdoyantes et peu élevées. Il était traversé par un torrent qui, dans cette saison de l'année, perdait sa violence et coulait avec tranquillité, formant dans le milieu du vallon un joli bassin, semblable à un petit lac, dans lequel jouaient des oiseaux aquatiques sans paraître craindre les insultes des hommes. [...] Sur ces bords la nature avait préparé des sièges de mousse ; une prairie émaillée de fleurs et des bosquets d'arbustes des montagnes, formaient une enceinte circulaire. Le parfum balsamique des plantes alpines venait encore charmer un autre sens dans ce site délicieux. » (« L'Avalanche ou Le Centenaire des Alpes. ancienne anecdote suisse », in *Douze nouvelles*, t. 4, p. 179-180.)

Annexe 25 – Extraits d'œuvres d'Isabelle de Montolieu décrivant le pays de Vaud

« A une lieu environ de la jolie petite ville de Morges [...]. La situation du château est très-belle, ainsi que celle de la plupart des campagnes de ce canton. Une terrasse au-devant du château domine un grande étendue de pays et le superbe bassin du lac Léman. » (« Les Quatre tourelles du château de Vuflans », in *Les Châteaux suisses*, t. 2, p. 9-10)

« Nous espérons que le lecteur est aussi envieux de les connaître, et nous allons, pour cela, le conduire au château de Blonai. Cet antique manoir est situé dans le pays de Vaud, sur une colline avancée des Hautes-Alpes, qui entourent cette belle et riche vallée, placé sur la cîme d'une hauteur en forme conique, il forme lui-même un des points de vue des plus pittoresques ; des créneaux de ce Château et de l'antique terrasse, couverte de beaux marronniers ; l'œil se perd dans un horizon immense ; des vertes prairies coupées par de nombreux villages : des châteaux, des maisons de campagne, ombragées d'arbres touffus, arrosées de mille ruisseaux, forment le premier plan du tableau qui se déploie à l'œil étonné et ravi ; elles s'étendent jusqu'aux vignobles, au milieu desquels est située la jolie ville de Vevey, sur la rive du lac Léman, dont on voit toute l'étendue. Sur la pente méridionale du Mont-Jura, se déploient les vignes de Lavaux, ce remarquable monument de l'industrie humaine ; et sur le revers de cette chaîne de montagnes, des côtes agrestes et boisées, présentent une vue champêtre ; plus loin, les rives du lac se dessinent en gracieux contours, ornés d'une foule de villes, de villages et d'habitations, isolées, jusqu'à son extrémité, où l'on devine la situation de l'ancienne cité de Genève. Au sud-est de Blonai, on distingue le Rhône, sortant de la pittoresque gorge du Valais, traversant, comme un ruban azuré, de vertes prairies, et venant mêler ses flots aux eaux limpides du Léman. Les Alpes majestueuses de la Savoie, terminent ce riche tableau, en élevant, sur la rive opposée, leurs têtes altières jusqu'aux nues : leurs sommets bizarrement découpés, se répètent dans le paysage, et présentent le contraste le plus frappant avec les Monts-Jura, qui leur sont opposés, et les côtes fertiles du pays de Vaud. A l'est et au nord, une autre chaîne des Hautes-Alpes, arrête la vue ; le rocher élancé de la dent de Jamant, paraît très-rapproché ; le paysage plus resserré, n'en est pas moins agréable, il offre de gras pâturages, de nombreux chalets, des bois, des collines, des montagnes élevées, et l'œil ne peut se lasser de contempler ce tableau magnifique. » (« Le Château de Blonai », in *Les Châteaux suisses*, t. 2, p. 109-112)

« D'un côté ses regards sont attirés sur un des plus beaux points de vue que l'œil puisse contempler ; cette contrée si variée, si riante, déploie devant lui toutes ses beautés, ses lacs nombreux, ses collines verdoyantes, ses riches vignobles ; ce tableau ravissant se termine

par les Alpes majestueuses [...]. » (« Le Roi Lothaire et le chevalier Arthus », in *Les Châteaux suisses*, t. 3, p. 238-239)

« [...] les deux amis sortirent et reprirent le chemin de Bussigny, où ils voulaient passer la nuit. Moins pressés d'y arriver, ils prirent une autre route, côtoyèrent la rivière, passèrent une digue, et suivant le cours d'un canal, ombragé, au milieu d'une verte prairie, parsemée de bosquets, ils arrivèrent au joli moulin de Rochefort ; de là, un pont rustique les conduisit dans les bois, et remontant la colline, ils se trouvèrent au pied du monticule sur lequel l'église de Bussigny est bâtie, et qui présente de tous côtés, des points de vue enchanteurs : ils le gravirent, et s'y arrêtrèrent pour les admirer. » (« Le Roi Lothaire et le chevalier Arthus », in *Les Châteaux suisses*, t. 3, p. 270-271)

« Adrienne se délecta de la vue ravissante du pays de Vaud, de la foule de bourgs, de villes, de maisons isolées répandues sur un sol riche, cultivé, orné d'arbres immenses étalant leur épais feuillage ; elle n'en avait pas vu de semblables dans les environs de Genève. Le lac Léman s'apercevait au loin, et répétait les Alpes majestueuses qui encadrent ce tableau. Elle était dans le ravissement [...]. » (« Les Chevaliers de la Cuillère ou Le Château de Montricher », in *Les Chevaliers de la Cuillère*, p. 44)

9. Documents iconographiques



Fig. 1 – Croquis « Du ministre Polier », réalisé au crayon en haut à droite d'une lettre d'Antoine Noé Polier de Bottens au marquis de Sèbatan [s. d.], ACV.



Fig. 2 – Portrait d'Antoine Noé Polier de Bottens et d'Antoinette Suzanne Elisabeth Polier, née Lagier de Pluviannes, huile sur toile anonyme, 101.5 x 138 cm., 1750, Musée Historique Lausanne (désormais MHL).



Fig. 4 – Portrait d'Isabelle de Montolieu, pastel anonyme, 12.5 x 9.8 cm., [vers 1770], MHL.



Fig. 5 – Portrait d'Isabelle de Montolieu, aquarelle, Louis-André Fabre, 12.5 x 9.8 cm., [1780-1785], MHL.



Fig. 6 – Photographie de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 2 juillet 2021.



Fig. 7 – Photographie de l'arrière de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 26 avril 2022.



Fig. 8 – « Bussigny, maison de campagne de Mme la Baronne de Montolieu », lithographie, Engelmann et Cie, 11 x 12.5 cm., 1831, MHL.

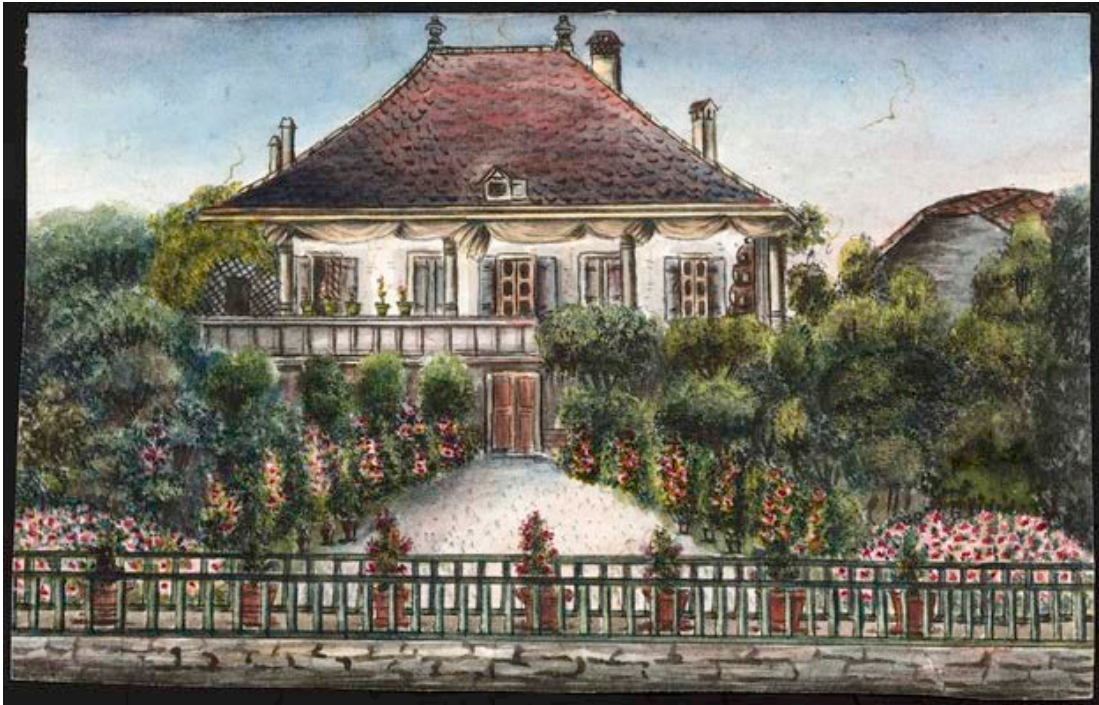


Fig. 9 – « Bussigny à Madame de Montolieu », aquarelle anonyme, 8.9 x 14 cm., [1786-1832], MHL.



Fig. 10 – Photographie de la galerie de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 26 avril 2022.

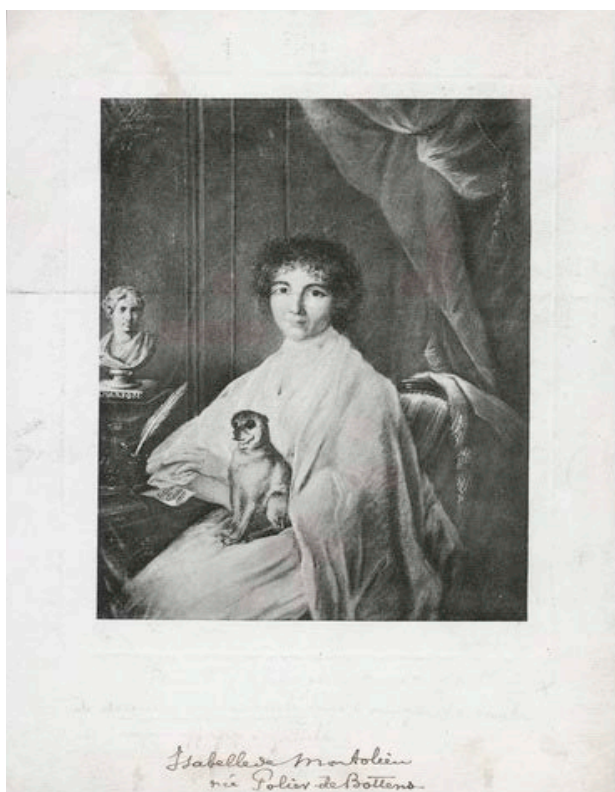


Fig. 11 – « Isabelle de Montolieu née Polier de Bottens », lithographie anonyme, 21.5 x 14.8 cm., 1800, MHL.



Fig. 12 – Portrait d'Henri Antoine de Crousaz, pastel anonyme, 62 x 47 cm., [1775-1776], MHL.

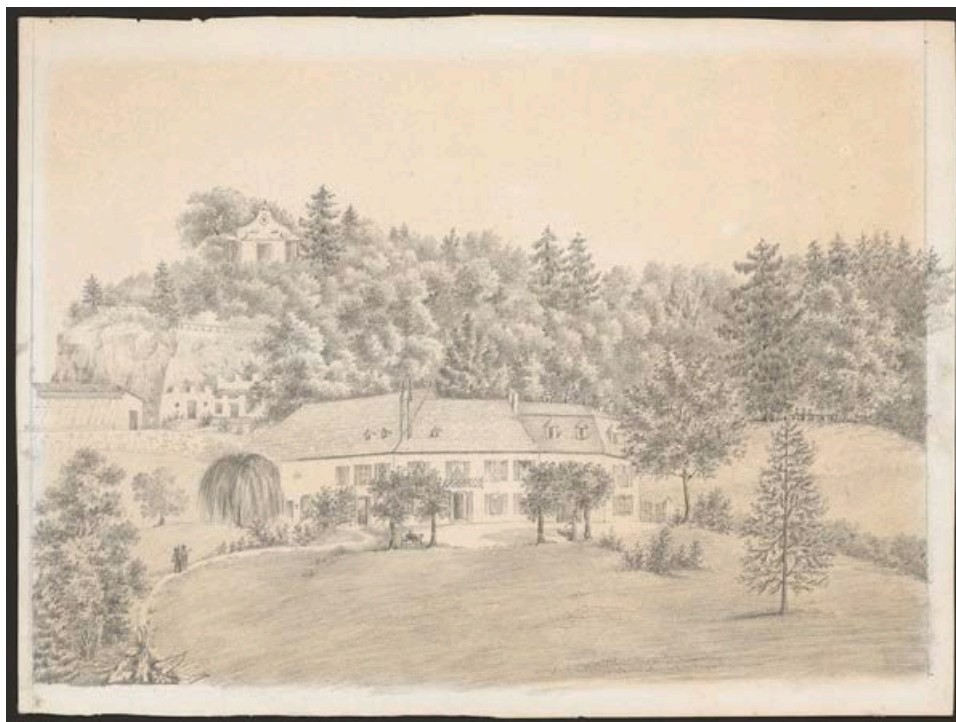


Fig. 13 – « Campagne de Crousaz en Vennes. Maison Dessous-les-Roches », crayon anonyme, 16.8 x 22.6 cm., [vers 1830], MHL.

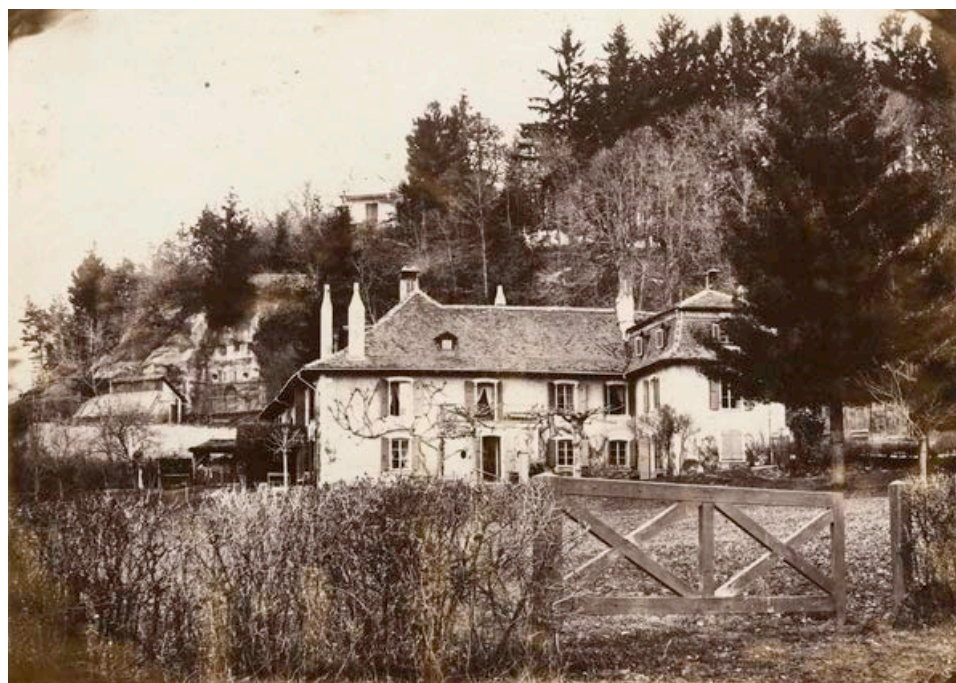


Fig. 14 – « Vennes Maison de Crousaz », photographie anonyme, 12.9 x 17.9 cm., [1880-1900], MHL.



Fig. 15 – « Madame de Montolieu », crayon, fusain, gouache anonyme, 18.2 x 14 cm., [1786-1796], MHL.



Fig. 16 – « Portrait d'Isabelle de Montolieu », pastel, Jacques Samuel Louis Piot, 56 x 43.5 cm., [1800-1805], MHL.



Fig. 17 – « Mme de Montolieu », lithographie, Edouard Frégevize, 31.8 x 24.5 cm., 1844, MHL.



Fig. 18 – « Mme de Montolieu », eau-forte anonyme, 22.8 x 14.5 cm., [1791-1801], MHL.

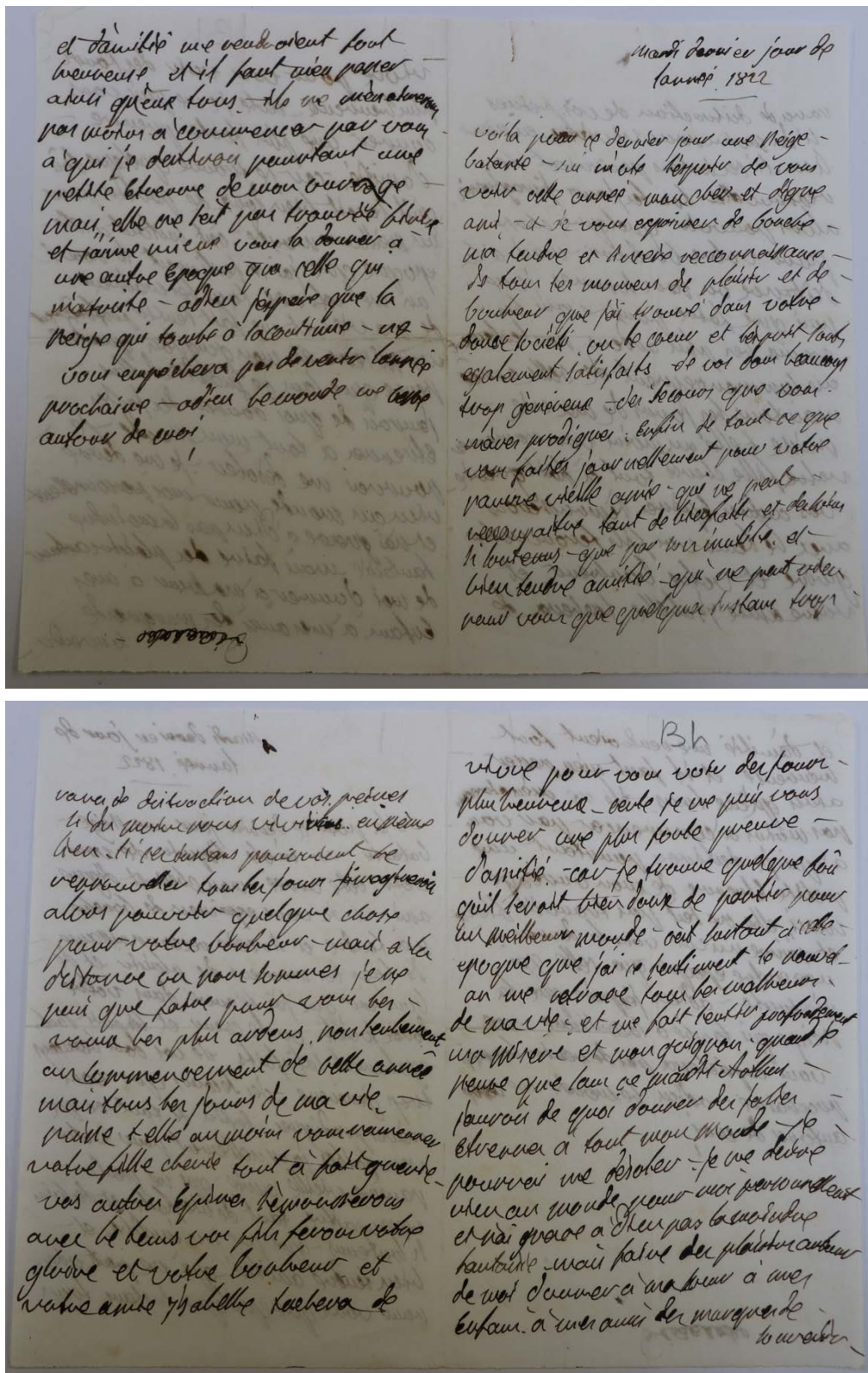


Fig. 19a – Extrait d'écriture d'Isabelle, lettre écrite de la main droite par Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge du [31 décembre 1822], ACV.

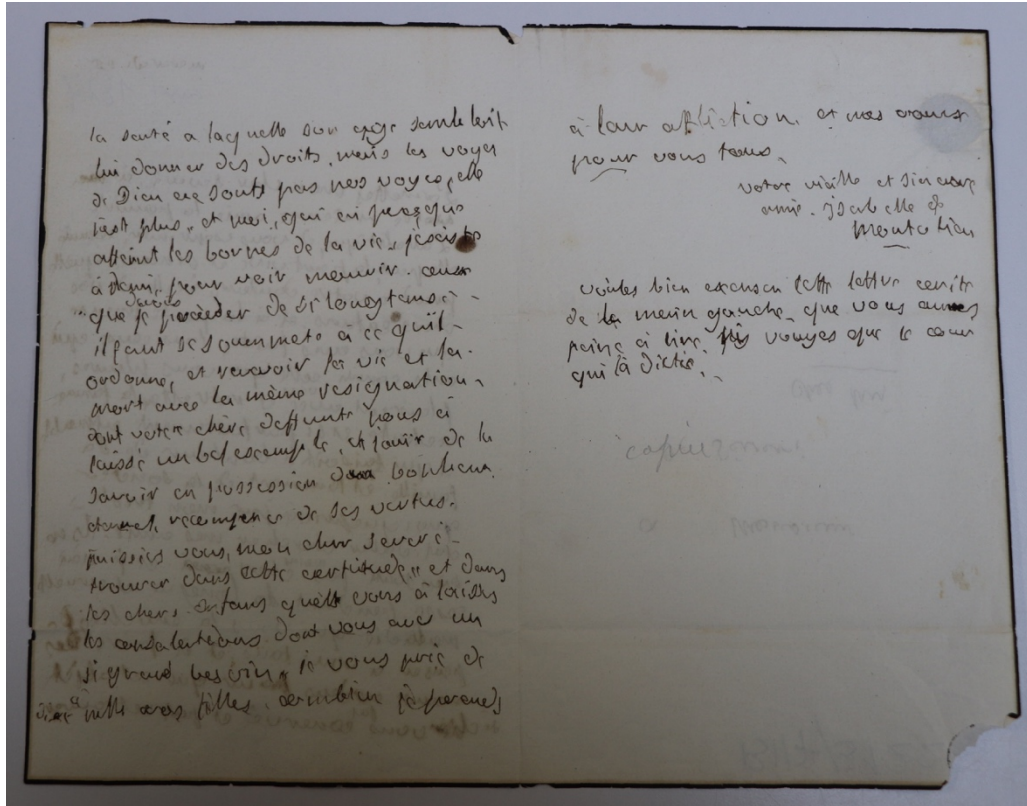
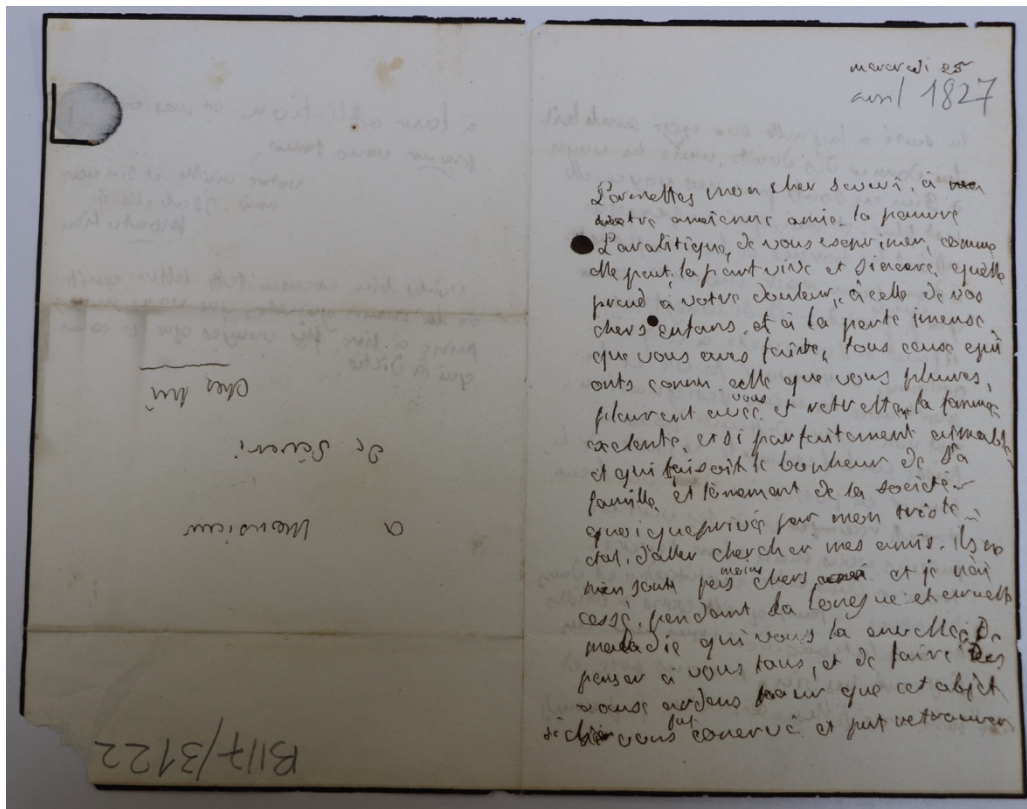


Fig. 19b – Extrait d’écriture d’Isabelle, lettre écrite de la main gauche par Isabelle de Montolieu à Wilhelm de Charrière de Sévery du 25 [avril 1827], ACV.

ami, - et de vous exprimer de bouche -
ma tendre et sincère reconnaissance -
de tous les moments de plaisir et de
bonheur que j'ai trouvés dans votre
bonne société, ou le cœur et le port tout
également satisfaits de vos deux beaux
le bonheur que vous

votre vôtre et sincère
ami. Isabelle de
Montolieu
votre bien excuser cette lettre écrite
de la main gauche, que vous avez
peine à lire, j'ai vu que le cœur
qui la dicta.

Fig. 19c – Extraits précis des deux mêmes lettres écrites de la main droite (en haut) et de la main gauche (en bas).

CAROLINE.

PAR

MADAME DE ***.

PUBLIÉE

PAR LE TRADUCTEUR DE WERTHER.

Idole d'un cœur juste, & passion du sage,
Amitié que ton nom soutienne cet ouvrage;
Regne dans mes écrits, ainsi que dans mon cœur,
Tu m'appris à connaître, à sentir le bonheur.

VOLTAIRE, *Mélanges de Poésies.*

TOME PREMIER.



A LAUSANNE

Aux dépens de l'Auteur, & se vend
chez FRANÇOIS LA-COMBE.

M. DCC. LXXXVI.

Fig. 20 – Page de titre de [Isabelle de Montolieu], *Caroline de Lichtfield. Par Madame de ***. Publiée par le traducteur de Werther*, Lausanne, François La-Combe, 1786.

9.1. Table des figures

Fig. 1 : Croquis « Du ministre Polier », réalisé au crayon en haut à droite d'une lettre d'Antoine Noé Polier de Bottens au marquis de Sèbatan [s. d.], ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2045.

Fig. 2 : Portrait d'Antoine Noé Polier de Bottens et d'Antoinette Suzanne Elisabeth Polier, née Lagier de Pluviannes, huile sur toile anonyme, 101.5 x 138 cm., 1750, MHL, I.164.Polier famil.1.

Fig. 3 – Portrait de Jeanne Françoise Polier de Bottens, aquarelle, D'Yvernois, 6.6 x 5.2 cm., [vers 1775], MHL, I.50.K.3.

Fig. 4 : Portrait d'Isabelle de Montolieu, pastel anonyme, 12.5 x 9.8 cm., [vers 1770], MHL, I.50.D.67.

Fig. 5 : Portrait d'Isabelle de Montolieu, aquarelle, Louis-André Fabre, 12.5 x 9.8 cm., [1780-1785], MHL, I.50.D.28.

Fig. 6 : Photographie de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 2 juillet 2021.

Fig. 7 : Photographie de l'arrière de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 26 avril 2022.

Fig. 8 : « Bussigny, maison de campagne de Mme la Baronne de Montolieu », lithographie, Engelmann et Cie, 11 x 12.5 cm., 1831, MHL, I.11.1.7.a.

Fig. 9 : « Bussigny à Madame de Montolieu », aquarelle anonyme, 8.9 x 14 cm., [1786-1832], MHL, I.31.29.

Fig. 10 : Photographie de la galerie de l'ancienne résidence d'Isabelle de Montolieu, Rue Montolieu 5, 1030 Bussigny, réalisée par nos soins le 26 avril 2022.

Fig. 11 : « Isabelle de Montolieu née Polier de Bottens », lithographie anonyme, 21.5 x 14.8 cm., 1800, MHL, I.32.Montolie Isabe.3b.

Fig. 12 : Portrait d'Henri Antoine de Crousaz, pastel anonyme, 62 x 47 cm., [1775-1776], MHL, I.32.Crousaz Henri.1.

Fig. 13 : « Campagne de Crousaz en Venness. Maison Dessous-les-Roches », crayon anonyme, 16.8 x 22.6 cm., [vers 1830], MHL, I.11.3.D.4.

Fig. 14 : « Vennes Maison de Crousaz », photographie anonyme, 12.9 x 17.9 cm., [1880-1900], MHL, P.1.A.1.B.36.009.

Fig. 15 : « Madame de Montolieu », crayon, fusain, gouache anonyme, 18.2 x 14 cm., [1786-1796], MHL, I.32.Montolie Isabe.2.

Fig. 16 : « Portrait d'Isabelle de Montolieu », pastel, Jacques Samuel Louis Piot, 56 x 43.5 cm., [1800-1805], MHL, I.32.Montoli Isabe.5.

Fig. 17 : « Mme de Montolieu », lithographie, Edouard Frégevize, 31.8 x 24.5 cm., 1844, MHL, I.32.Montolie Isabe.4.a.

Fig. 18 : « Mme de Montolieu », eau-forte anonyme, 22.8 x 14.5 cm., [1791-1801], MHL, I.32.Montolie Isabe.1.

Fig. 19a : Extrait d'écriture d'Isabelle, lettre écrite de la main droite par Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge du [31 décembre 1822], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192.

Fig. 19b : Extrait d'écriture d'Isabelle, lettre écrite de la main gauche par Isabelle de Montolieu à Wilhelm de Charrière de Sévery du 25 [avril 1827], ACV, P Charrière de Sévery B 117.3122.

Fig. 19c : Extraits précis des deux mêmes lettres écrites de la main droite (en haut) et de la main gauche (en bas). Lettre d'Isabelle de Montolieu à Pierre-Hector Devenoge du [31 décembre 1822], ACV, P Charrière de Sévery Bh 192 et lettre d'Isabelle de Montolieu à Wilhelm de Charrière de Sévery du 25 [avril 1827], ACV, P Charrière de Sévery, B 117/3122.

Fig. 20 : Page de titre de [Isabelle de Montolieu], *Caroline de Lichtfield. Par Madame de ****. Publiée par le traducteur de Werther, Lausanne, François La-Combe, 1786.